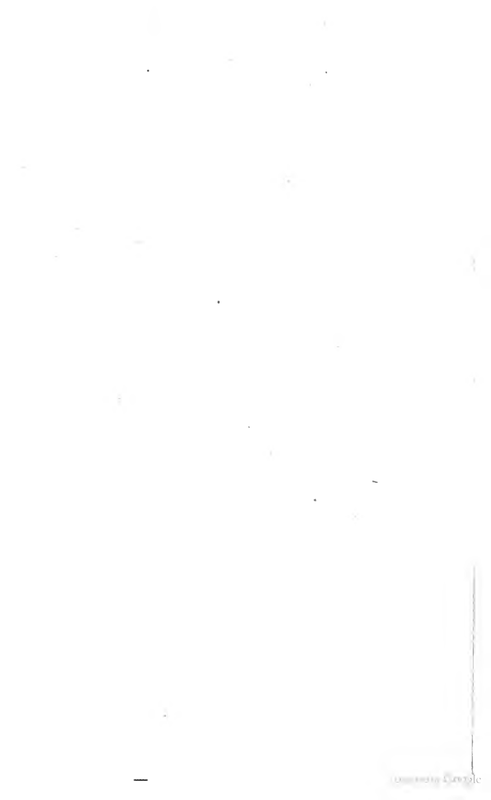






TRAITÉ PRATIQUE

DES

Maladies Syphilitiques.

TRAITÉ PRATIQUE

DES

Maladies Syphilitiques,

CONTENANT

LES DIVERSES MÉTHODES DE TRAITEMENT QUI LEUR SONT APPLICABLES, ET LES MODIFICATIONS QU'ON DOIT LEUR FAIRE SUBIR SUIVANT L'AGE, LE SEXE, LE TEMPÉRAMENT DU SUJET, LES CLIMATS, LES SAISONS, ET LES MALADIES CONCOMITANTES.

OUVRAGE OU SONT SPÉCIALEMENT DÉTAILLÉES LES RÈGLES DE TRAITEMENT ADOPTÉES A L'HOSPICE DES VÉNÉRIENS DE PARIS;

PAR L. V. LAGNEAU,

Docteur en Médecine, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien Chirurgien de l'Hôpital des Vénériens, Ex-Chirurgien-major des Grenadiers de la Vieille Garde, Membre de l'Académie Royale de Médecine de Paris, de la Société de Médecine du Département de la Seine, du Cercle Medical, de la Société médicale d'Emulation de Paris, et de celle de Médecine pratique de la même ville.

SIXIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Quidquid præcipies, esto brevis, ut citò dicta
Percipiant animi dociles, teneantque fideles.
HORAT., *de Arte Poeticâ*.



Tome Second.

A PARIS,

CHEZ GABON, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N°. 10.

A MONTPELLIER, CHEZ LE MÊME LIBRAIRE,

A BRUXELLES, AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE, Marché aux Poulets, n°. 1213, au coin de la rue des Fripiers.

Et chez l'AUTEUR, à Paris, rue du Helder, n°. 12,

1828.

TRAITÉ

PRATIQUE

DES MALADIES SYPHILITIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

SUITE DU CHAPITRE PREMIER.

SECTION DEUXIÈME.

Administration du Mercure à l'intérieur.

Le mercure cru, ou mercure coulant, a été fort souvent employé, même à hautes doses, sans qu'on en ait observé d'effets fâcheux sur l'organisme. Il est cependant hors de doute qu'il peut être absorbé, qu'il peut circuler dans le sang et les autres fluides de l'économie, et manifester alors une action très-puissante, toutes les fois qu'il est extrêmement divisé ou réduit en vapeurs, comme le prouvent les salivations dont sont si fréquemment attaqués les individus employés à l'exploitation des mines de mercure, tant à Almaden qu'à Hydra et au Pérou, ainsi que les accidens de même nature qu'on a observés en 1810, pendant un temps assez chaud, dans la baie de Cadix, parmi l'équipage d'un vaisseau

chargé de ce métal. Il n'est pas même nécessaire, pour qu'il produise de semblables accidens, qu'il soit exposé à une aussi grande chaleur, et à plus forte raison à celle à laquelle le soumettent les doreurs, puisqu'il a été récemment constaté qu'il peut se vaporiser à une température très-basse.

Quoi qu'il en soit de cette propriété des émanations hydrargyreuses, qui a si souvent suffi à elle seule pour opérer la guérison d'affections syphilitiques assez graves, chez des sujets qui en éprouvaient l'influence sous les conditions ci-dessus énoncées, ainsi que chez beaucoup d'autres qui se sont trouvés, par état (des infirmiers, par exemple), plongés pendant long-temps dans l'atmosphère mercurielle d'une salle de vénériens traités par les onctions; quoi qu'il en soit, dis-je, on ne peut se prévaloir de ce que l'observation a enseigné à cet égard, pour songer à tirer parti de ce procédé dans le traitement de la syphilis, parce que, soit qu'on administre le remède à l'intérieur, soit qu'il s'applique à la peau, il n'est pas possible d'en apprécier avec rigueur les doses, l'absorption pouvant, dans l'un et l'autre cas, être singulièrement variable suivant le degré de ténuité qu'auront les molécules métalliques présentées aux bouches inhalantes, et les différences que peuvent offrir les propriétés vitales de ces dernières.

L'usage interne des préparations mercurielles pour le traitement de la maladie vénérienne s'est introduit

en Europe peu après la découverte du Nouveau-Monde. Tantôt on employait le mercure divisé de la manière la plus simple, c'est-à-dire mêlé à d'autres substances qui lui servaient d'excipient, soit que dans ces préparations il se trouvât à l'état d'oxide, ou bien sous forme métallique, mais dans un état d'extrême division, ainsi qu'il vient d'être dit. D'autres fois, on le donnait sous forme saline.

Le précipité rouge (*oxide rouge ou deutoxide de mercure*), fut la première composition dont on se servit contre la maladie syphilitique. D'abord réservé pour l'usage externe par Vigo et Massa, il fut bientôt donné intérieurement par Matthiole, à la dose de cinq grains chaque jour, incorporé dans un électuaire quelconque. Cet exemple fut suivi par Rangone, Césalpin, Félix Plater, Sennert, Weickard, etc.; mais plusieurs autres médecins, parmi lesquels on distingue Fallope, Petronius, Boerhaave et Triller, l'ont proscrit comme un poison violent, capable de causer de grands désordres, même appliqué extérieurement (1).

Ce jugement un peu sévère n'a pas empêché les praticiens modernes d'employer le précipité rouge à l'extérieur. Il serait cependant bien à souhaiter qu'ils ouvrissent les yeux sur l'abus qu'on en fait journellement, surtout dans les cas d'ulcérations

(1) *Voyez*, sur ses inconvéniens, l'ouvrage de Bartholin : *Epistolarum medicinalium*, centuria III, epist. 100.

vénériennes. J'en ai vu, en mon particulier, des résultats effrayans, comme il a déjà été dit à l'article des *Chancres;* mais on est tellement aveuglé sur les propriétés anti-vénériennes de ce remède, qu'on aime mieux attribuer à la malignité du virus les accidens qui ne dépendent le plus souvent que de son application.

L'oxide noir de mercure, turbith noir ou protoxide de mercure, n'est pas susceptible d'être employé seul et dans un parfait état de pureté. En effet, il résulte des recherches faites à cet égard, par M. Guibourt, que cet oxide ne peut jamais exister à l'état libre, car il se divise toujours en mercure et en deutoxide de mercure, dès qu'il abandonne, par une cause quelconque, les corps avec lesquels il se trouvait combiné. Aussi me semble-t-il tout-à-fait déplacé d'en parler en ce moment. Le mercure d'Hahnemann, celui de Mosenti, et surtout celui de Moretti, dont il sera fait mention plus bas, étant en grande partie formés par cet oxide, je renvoie, pour ce qui concerne son administration comme anti-vénérien, à ce qui sera dit de ces trois modifications du mercure soluble.

Je n'essaierai pas de parler avec détail de tous les remèdes mercuriels qui ont été recommandés pour l'usage interne. Cette tâche serait beaucoup trop longue; et comme la plupart d'entre eux sont tombés en désuétude, depuis qu'on a acquis sur l'administration des composés les plus héroïques des

connaissances qu'une longue expérience pouvait seule donner, il ne sera question ici d'une manière spéclale que des méthodes les plus généralement employées, telles que celles par le sublimé, le mercure doux et un certain nombre d'autres qui ont reçu l'approbation des hommes les plus éclairés, sans suivre d'ailleurs d'autre ordre dans leur exposition que celui qui est indiqué par le plus ou moins d'importance qu'on attache à chacune d'elles, ainsi que le comporte un manuel essentiellement consacré à la pratique, mais pourtant sans trop m'éloigner de la classification méthodique adoptée par les chimistes modernes, dont on retrouvera les divisions intactes, quoique légèrement transposées, pour s'accommoder au plan de cet ouvrage. Ainsi donc, on ne doit pas s'attendre à me voir ici, affectant un scrupule qui ne semble pas rigoureusement commandé par le sujet que je traite, et qui ne peut nullement en faciliter l'intelligence, examiner d'abord chaque préparation mercurielle à la place qui lui est assignée dans la nomenclature chimique, et ensuite en faire l'application pour le traitement de la syphilis, en passant successivement du mercure à l'état métallique, aux composés dans lesquels il se trouve uni au soufre, au chlore, ou à d'autres corps simples; de ceux-ci, aux préparations dans lesquelles ce métal est simplement oxidé, et des oxides aux sels mercuriels les plus composés. Je le répète, cette marche n'est pas d'une absolue nécessité.

ART. Ier. DES CHLORURES DE MERCURE.

1°. *Du Traitement par le sublimé corrosif, ou deuto-chlorure de mercure, muriate suroxidé de mercure; muriate de mercure suroxigéné* (mercurius sublimatus corrosivus; deuto-chloruretum hydrargyri; hydrargyrum muriaticum corrosivum; murias hydrargyri oxigenatus; murias mercurii super-oxidatus).

Le sublimé corrosif est connu depuis fort longtemps. Rhasès, Avicenne et Sérapion en ont parlé dans leurs écrits, mais seulement comme d'un médicament externe propre à réprimer les chairs fongueuses de certains ulcères (1). Le chimiste Basile Valentin, qui vivait à la fin du quinzième siècle, fut le premier qui le conseilla intérieurement. Il le faisait prendre à la dose de quatre grains, incorporé avec la thériaque, dans les cas de maladie vénérienne, de cancer et contre les ulcères malins. Ce remède fut aussi compté au nombre des antisyphilitiques par Richard Wiseman, médecin anglais, qui a écrit en 1670. Hoffmann (2) et Boer-

(1) *Voyez* la dissertation : *de Hydrargyri preparatorum internorum in sanguinem effectibus*, par Hermann, soutenue à Strasbourg en 1761, sous la présidence de Spielman.

(2) Médecine systématique.

haave (1) le préconisèrent d'une manière toute particulière ; et Turner, dont le traité parut en 1717, rapporte que la liqueur suivante était, dans ce temps, fort employée à Londres.

℞ Sublimé corrosif. . . . . . . un gros.
Esprit-de-vin rectifié. . . . . une once.

Donnez dix ou douze gouttes de cette solution dans un verre d'eau d'avoine, ou autre.

Le sublimé était aussi en usage au Japon (2) et dans la Sibérie (3), bien long-temps avant qu'un dragon déserteur ne le répandît en Russie. Enfin, on l'employait en France dans le courant du quinzième siècle, à la dose de trois ou quatre grains pour une seule fois, dans la thériaque, le beurre ou autre corps gras (4); mais l'énergie de ce médicament ainsi administré l'avait fait regarder, par les personnes prudentes, comme un poison dangereux (5).

(1) Boerhaave faisait aussi dissoudre un grain de sublimé dans une once d'eau distillée, et prescrivait dans un jour deux ou trois gros de cette solution. C'est bien là l'origine de la liqueur de Van-Swieten, telle que nous l'employons aujourd'hui. (*Voyez sa Chimie*, troisième Partie, *proces.* 198.

(2) Au rapport d'Alvarez, médecin portugais.

(3) Bernard Muller : *Relation des mœurs et usages des Ostiaques.* Berlin, 1720. *Voyez* aussi Sanchez : *Observations sur les Maladies vénériennes*, publiées par Andry. Paris, 1785.

(4) Voyez ce qu'en dit le Dr Bosquillon dans ses savantes additions à l'ouvrage de Bell sur la maladie vénérienne, pag. 183.

(5) On a beaucoup d'exemples qui prouvent que l'habitude rend presque nuls les poisons les plus actifs ; mais je ne crois pas que,

(a) Du deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif) administré sous forme de liqueur.

Ce sel était déjà employé dans presque toute l'Europe, lorsque Van-Swieten, qui n'ignorait pas l'abus qu'on en faisait depuis long-temps, animé par les discours de son maître, le célèbre Boerhaave, l'adopta, pour ainsi dire, et traça des règles sûres pour sa préparation et la manière de l'administrer. *Voyez* la recette dont il faisait usage, au n° 7 de notre formulaire.

Il donnait matin et soir une cuillerée à bouche de cette liqueur, et faisait boire par-dessus une

jusqu'à ce jour, on ait eu en Europe occasion de se convaincre de cette vérité à l'égard du sublimé corrosif. Un savant athénien m'a assuré que les fakirs, espèce de moines turcs, qui, par esprit de mortification, se privent de l'usage de l'opium, dont tous les orientaux sont très-amateurs, y suppléent assez bien par le sublimé, qu'ils prennent d'abord à petite dose, et qu'ils augmentent progressivement, au point que plusieurs en usent jusqu'à un gros par jour, sans en ressentir d'autres effets qu'un léger stimulus ou une ivresse commençante, pendant laquelle, pour remplir leurs obligations religieuses, ils dansent et s'agitent violemment jusqu'à ce que leurs forces les abandonnent. Ceci répondrait parfaitement aux objections des praticiens timides, qui, ne pouvant révoquer en doute les succès du sublimé dans les affections vénériennes, n'osent cependant pas employer ce remède, même en petite quantité, *dans la crainte*, disent-ils très-sérieusement, *qu'il n'agisse encore long-temps après qu'on en a cessé l'usage; qu'il n'occasione la vermoulure des os, des inflammations et des ulcérations sourdes des viscères.*

livre de décoction émolliente coupée avec un tiers de lait. Le terme de six semaines suffisait ordinairement pour obtenir la guérison complète des maladies récentes; mais quand elles étaient anciennes, le traitement se continuait pendant deux et même trois mois (1).

Depuis Van-Swieten, on a beaucoup employé le sublimé corrosif; mais le nom seul de ce médicament, et peut-être aussi quelques accidens causés par une administration imprudente, ont suscité, de la part de plusieurs médecins, des déclamations très-vives contre lui et contre ceux qui le recommandent. Ses antagonistes, savans et très-judicieux sous tout autre rapport, se sont même aveuglés au point de rejeter comme apocryphes les preuves nombreuses de son efficacité, pour ne faire mention que des désordres qu'il peut occasioner.

Cette prévention, dont on ne voit malheureusement que trop d'exemples parmi les gens de l'art, n'a cependant pas été générale: Sanchez, Locher Dehaen, Storck, Stoll, Hermann, Pringle, Russel Dehorne, Lebègue de Presle, Spielmann, Cullen, Leclerc, Gardanne, et nombre d'autres grands praticiens, ont rendu à ce puissant remède toute la justice que lui méritent ses éminentes propriétés. Je crois encore ajouter à d'aussi brillans témoignages, en

(1) VAN-SWIETEN, *Commentaria in Hermanni Boerhaave, aphorismi*, tom. V, cap. *de lue venerea.*

annonçant que ce sel est presqu'exclusivement employé dans le seul hôpital de Paris (1) qui soit spécialement destiné à la guérison de la maladie vénérienne, où il a été substitué avec le plus grand avantage, depuis près de quarante ans, au traitement par les frictions. Ce judicieux changement fut dû au chirurgien en chef, feu Cullerier oncle, qu'une instruction profonde et une pratique des plus étendues autorisaient à prononcer en dernier ressort sur tout ce qui pouvait concerner cette intéressante partie de la médecine.

On a l'habitude, en France, de remplacer l'alcool de grain, que Van-Swieten recommande pour dissoudre le sublimé, par celui de vin, qu'on s'y procure plus facilement, et qui remplit d'ailleurs la même indication. Mais l'expérience a démontré que ce véhicule, quelle que soit la substance d'où il est tiré, se trouve en trop grande quantité dans la liqueur de Van-Swieten, et qu'il a l'inconvénient d'exciter des nausées et des vomissemens, ce que les détracteurs de cette méthode ne manquent pas d'attribuer aux qualités malfaisantes du remède principal. Or, pour éviter ces soulèvemens d'estomac, on ne fait plus entrer aujourd'hui dans cette liqueur que la dose d'eau-de-vie strictement nécessaire pour opérer la dissolution du sel, et on l'étend ensuite avec l'eau distillée (*Voy.* le n° 8). Le docteur Bona,

(1) L'hôpital des Vénériens, dit des *Capucins*.

de Vérone, professeur à l'université de Padoue, faisait dissoudre le sublimé dans l'eau pure, et il avait observé que l'estomac supportait plus facilement cette liqueur que celle où il entrait de l'eau-de-vie. Je crois, d'après ma propre expérience, le procédé de ce médecin préférable à tout autre; car lorsqu'on a de l'eau distillée bien pure, le sublimé s'y dissout parfaitement, sans éprouver aucune décomposition, et l'on obtient une liqueur qui n'excite pas la moindre envie de vomir. Ces avantages ont été généralement appréciés en France, sur-tout depuis l'instant où, il y a vingt-quatre ans, la première édition de ce traité fut publiée, et il est de nos jours peu de praticiens qui ne préfèrent cette manière de dissoudre le sublimé à la solution alcoolique recommandée par Van-Swieten (1).

Pour traiter la maladie vénérienne par la liqueur de Van-Swieten, quel que soit d'ailleurs son mode de préparation, il est nécessaire de disposer le sujet au moyen des boissons délayantes, d'un régime convenable, de quelques bains même, et d'un purgatif. Ce dernier est quelquefois plus utile ici que dans le traitement par les frictions, car il a l'avantage

(1) *Voyez* l'ouvrage de Bona, intitulé : *Historia aliquot curationum mercurio sublimato corrodente perfectarum*. Vérone, 1758, et Padoue, 1760. Richard Wiseman avait déjà annoncé, en 1676, qu'on pouvait employer intérieurement le sublimé dissous dans l'eau de fontaine. *Voyez* aussi son édition de 1676, in-folio, intitulée : *Several chirurgical treatises*, *by* Richard Wiseman, *serjeant surgeon*. London.

d'affaiblir l'influence de la légère, mais fréquente irritation que le sublimé porte sur les premières voies, et qui paraît être la cause ordinaire des embarras gastriques qu'on observe assez souvent pendant l'emploi de ce remède. Cependant on ne doit pas en faire une règle générale. (*Voy.* un peu plus bas ce que je dis sur cet objet.)

On mettra donc le malade à l'usage des bains et des délayans. Après huit ou dix jours on l'évacuera s'il y a indication, et l'on commencera le traitement, à moins que des symptômes inflammatoires ne se présentent à combattre, cas dans lequel il faudrait attendre la cessation des accidens avant de donner le remède.

Il ne faut jamais, dans l'administration du sublimé corrosif, donner brusquement et sans en étudier les effets, la dose la plus forte à laquelle on doive le porter, qui est d'un demi-grain par jour pour le plus grand nombre des sujets : on ne doit y arriver que par gradation, et en la fractionnant avec prudence, afin d'accoutumer insensiblement les parois de l'estomac à l'impression du médicament, qui, sans cette précaution, pourrait les stimuler avec trop de violence.

On prescrira d'abord, le matin à jeun, une cuillerée à bouche de liqueur qui contient, dans une demi-once de véhicule, à-peu-près un quart de grain de sublimé (1), moitié de la dose ordinaire.

(1) J'ai l'habitude, pour éviter les dangers que la plus légère er-

Le lendemain on augmentera d'un quart de dose, ou d'une demi-cuillerée, et le troisième jour on fera prendre la dose entière, c'est-à-dire deux cuillerées pleines. Chez les personnes délicates, et particulièrement chez les femmes, il est prudent de suivre une progression moins rapide. On commence

reur pourrait occasioner dans l'administration de ce remède, de le faire préparer, et de le prescrire ainsi qu'il suit :

℞ Sublimé corrosif, gr. viij.
Eau distillée. . . ℥ xxxij.

Dans cette formule, on est certain que chaque once de fluide contient un quart de grain de muriate de mercure suroxidé. Or, pour procéder au traitement avec toute l'exactitude possible, je fais marquer avec un diamant, une pierre à fusil, ou des bandelettes de papier collées en travers sur un verre de moyenne grandeur, étroit, autant que possible, comme ceux dans lesquels on sert habituellement le vin de Champagne, les hauteurs auxquelles s'élèvent une demi-once et une once d'eau distillée. Le malade étant pourvu de ce vase, lorsqu'on désire lui prescrire un huitième de grain de sublimé, il prend de la solution autant qu'il en faut pour atteindre la première marque, qui est celle de la demi-once; il va à l'once entière quand il lui faut un quart de grain; et ainsi de suite. Cette méthode réussit sans causer le moindre accident. Il faut, comme pour la liqueur de Van-Swieten ordinaire, bien agiter la bouteille chaque fois qu'on veut faire usage du médicament.

Lorsque, par des motifs particuliers, il n'est pas possible au malade de se procurer et de conserver chez lui un vase gradué comme celui dont il vient d'être parlé, je suis l'usage généralement établi; il consiste à se servir d'une cuiller à bouche ordinaire pour mesurer la liqueur. Mais alors, comme, d'après la formule ci-dessus, huit grains de sublimé sur trente-deux onces d'eau distillée font une solution trop faible pour être fractionnée, je double la dose du sel mercuriel en conservant la même quantité de véhicule (n°. 10). La portion ordinaire, dans ce cas, est de deux cuillerées par jour.

même souvent par une seule demi-cuillerée, et l'on ne passe à une dose plus forte qu'après deux ou trois jours, ce qui se continue ainsi en augmentant d'un huitième de grain de sublimé seulement, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à un demi-grain, quantité qu'il ne faut jamais dépasser, ainsi qu'il a été déjà dit plus haut. Du reste, la liqueur ne doit pas être prise seule, car elle pourrait causer de fortes coliques, malgré la sage précaution qui vient d'être recommandée ; il faut qu'elle soit mêlée à quatre ou cinq onces d'un véhicule adoucissant quelconque, comme l'eau d'orge, de lin, de gruau, de guimauve ou de salsepareille, selon la nature et l'ancienneté de l'infection.

Telle est la manière d'administrer la liqueur de Van-Swieten qui est adoptée à l'hospice des Vénériens. Par ce moyen, on est certain que les malades prennent la quantité de remède qu'on leur a prescrite ; car ils sont obligés de la boire en présence de témoins, au moment même de la visite. Mais lorsqu'on est assuré qu'une personne prend avec exactitude les médicamens qui lui sont ordonnés, il peut être préférable de séparer en deux parties égales la dose ordinaire, dont l'une est donnée le matin et l'autre le soir. Il est encore un moyen qu'on emploie assez souvent, et qui prévient complètement l'irritation que le sublimé porte quelquefois sur les voies alimentaires, c'est d'étendre la dose de liqueur dans une pinte de tisane adoucissante que

l'on fait boire dans la matinée, chaque verre à une heure d'intervalle. J'avouerai cependant que les deux premiers modes d'administration du deuto-chlorure de mercure en liqueur m'ont toujours paru mériter la préférence.

Les malades supportent en général très-bien le sublimé ainsi administré. Cependant il arrive quelquefois que, malgré ces attentions, il pince un peu l'estomac, pour me servir de l'expression de certains malades. On prévient aisément cette sensation incommode en donnant la solution dans un véhicule plus adoucissant encore, tel que l'eau de gruau un peu épaisse, le lait édulcoré, un look gommeux (n°. 2), ou bien quelques onces de sirop de guimauve ou de gomme arabique. Quel que soit, du reste, le liquide dans lequel on administre la liqueur de Van-Swieten, il est très-essentiel de n'en opérer le mélange qu'au moment même où le malade va le prendre, afin de ne pas s'exposer à la décomposition du sublimé, les expériences de M. Boullay ayant appris que toutes les matières végétales et animales avaient plus ou moins cette propriété, bien qu'elle ne s'exerçât qu'après un temps dont la durée varie suivant la nature particulière de ces substances. Il résulte même des observations de ce savant chimiste que le lait, dont l'usage est si généralement recommandé en pareil cas, a plus spécialement, et à un plus haut degré qu'aucun des liquides ci-dessus indiqués, l'inconvénient de convertir le deuto-chlo-

rure de mercure en proto-chlorure, ou mercure doux. Il est vrai qu'ainsi qu'il l'a fort bien fait observer, cette décomposition n'est pas instantanée, et que le plus souvent le remède a le temps d'être absorbé avant qu'elle ait lieu. Toutefois cette circonstance est bonne à noter, et elle doit faire proscrire ce liquide dans le traitement dont il est ici question, toutes les fois que, d'après l'état des organes digestifs, on peut avoir à craindre qu'il ne reste trop long-temps en contact avec la muqueuse qui les tapisse avant d'être absorbé.

Quand l'estomac ne peut supporter la dose entière de liqueur, quelque moyen qu'on mette en usage, il faut tenter d'en faire prendre la moitié seulement, en la divisant même, suivant la disposition individuelle, par fractions plus ou moins faibles. Du reste, il se présente quelquefois des sujets si impressionnables, qu'on est obligé de s'arrêter à un quart de dose par jour, c'est-à-dire à un huitième de grain. Si, chez de pareils malades, on donnait inconsidérément la dose entière, comme le font trop souvent les empiriques, il en résulterait des accidens très-graves (1). Il est à croire, ainsi qu'il a été dit plus haut,

(1) Je dirai ici deux mots sur les moyens de remédier à l'empoisonnement qui peut être occasioné par une administration imprudente du sublimé corrosif, ou par une simple méprise. Immédiatement après avoir avalé le poison, ou, au plus tard, après un quart d'heure, on éprouve un sentiment d'ardeur et de constriction au pharynx, des nausées d'un goût cuivreux, qui sont bientôt suivies

que c'est d'après de semblables inconséquences que plusieurs médecins ont regardé le deuto-chlorure

d'une épigastralgie violente, de vomissemens douloureux, de déjections alvines fréquentes, accompagnées d'épreintes et d'un sentiment de vive cuisson, de faiblesses, de syncopes et de convulsions; le pouls devient petit, lent et concentré; la peau se refroidit quoique plus ou moins couverte de transpiration; il survient souvent une paralysie complète de la moitié inférieure du corps; la gangrène s'empare enfin de l'estomac ainsi que d'une partie des intestins, et la mort survient parfois en moins de trois ou quatre heures; dans d'autres circonstances, les phénomènes morbides sont moins intenses et le malade ne périt qu'après vingt-quatre ou quarante-huit heures, pendant lesquelles il a présenté tous les symptômes d'une gastro-entérite des plus aiguës. Toutefois, on peut être assez heureux, lorsque la quantité de sublimé ingérée a été considérable, pour arrêter la marche de ces accidens si on est appelé peu après leur apparition; mais il faut convenir que le cas est fort rare. Deux méthodes curatives se présentent alors : la première, la méthode neutralisante, qui ne peut être avantageuse que dans les premiers instans de l'accident, se réduit à faire prendre, en grande quantité, une légère solution de tartrate ou de nitrate de potasse, ou de toute autre substance susceptible de décomposer les sels mercuriels, telle, par exemple, que la décoction de quinquina, qui doit cette propriété au principe astringent qu'elle contient. Mais le procédé le plus efficace, celui sur lequel on doit, sans contredit, le plus compter, consiste à faire boire abondamment, ainsi que le conseille le professeur Orfila, de l'eau tiède, dans deux pintes de laquelle on aura délayé douze ou quinze blancs d'œufs, ou quantité suffisante de la poudre recommandée par Taddei, et qui s'obtient en faisant évaporer, jusqu'à siccité, une dissolution de gluten dans l'eau de savon à base de potasse. On en donne un grand verre de deux en deux minutes, cette précipitation dans l'administration du contre-poison devant encore avoir l'avantage de provoquer des vomissemens qui peuvent expulser une partie du sublimé, s'il a été ingéré depuis peu de temps. Du reste, ce traitement, qu'il n'est malheureusement pres-

de mercure comme un remède extrêmement dangereux.

que jamais possible d'administrer assez à temps pour être sûr de neutraliser la totalité du poison, me semble encore moins recommandable par les qualités chimiques des substances sur lesquelles on compte pour en opérer la décomposition, que par la quantité du véhicule qui les porte jusque dans l'estomac; ce qui revient dès-lors à la deuxième méthode, qu'il serait plus prudent et plus expéditif de mettre d'abord en usage, et sans se permettre le plus léger retard, pendant lequel les parois du tube alimentaire pourraient être profondément corrodées, sauf à associer ensuite au véhicule dont il va être parlé, l'albumine ou le gluten ci-dessus indiqués, aussitôt qu'on aura pu s'en procurer.

Par cette seconde méthode, on étend, on délaye le principe vénéneux, en gorgeant le malade d'eau tiède, d'eau émulsionnée, de bouillon de veau, d'une simple solution de gomme, de décoctions mucilagineuses, émollientes, et d'autres boissons analogues, en même temps qu'on lui administre les mêmes liquides sous forme de lavemens. C'est par cette méthode très-simple que Sydenham, dans un cas semblable, a sauvé la vie à un domestique: il lui fit avaler douze pintes d'eau chaude, qu'il fit suivre de plusieurs lavemens de même nature aussitôt que des tranchées lui eurent annoncé que le poison était descendu dans les intestins. Lorsqu'on est appelé avant ou au moment même de l'irruption des accidens, et qu'on suppose que le sublimé administré en pilules n'est pas encore entièrement dissous, il faut de suite provoquer les vomissemens à l'aide de l'eau tiède, du tartrate de potasse antimonié, du sulfate de zinc, à la dose de 9 grains, ou de la titillation de la luette avec le doigt ou les barbes d'une plume. Il est à peine utile de rappeler ici, pour ce qui regarde les soins que peut réclamer, souvent pendant long-temps encore, l'état des malades qui ont été victimes d'aussi déplorables erreurs dans l'usage du deuto-chlorure de mercure, que la diète lactée ou tout autre régime alimentaire léger, est de rigueur, dans les cas où il en est résulté une gastro-entérite chronique, et que l'abstinence la plus sévère jointe au traitement anti-phlogistique le plus actif sont absolument indis-

Van-Swieten, qui avait bien remarqué cette action de sa liqueur chez quelques malades, en interdit l'usage à ceux qui ont la poitrine faible (1), le système nerveux très-irritable, qui sont tourmentés par la toux, sont sujets aux hémorrhagies, etc. Il pousse même le scrupule jusqu'à douter que les boissons adoucissantes, bues en grande quantité, puissent mettre les sujets ainsi constitués à l'abri des fâcheux effets du sublimé (2). Cette attention est sans doute très-louable, et doit être pour nous un nouveau motif d'user d'une grande circonspection

pensables lorsque le sublimé a déterminé une inflammation suraiguë des voies digestives.

(1) Quelle qu'ait été la manière de voir de Van-Swieten relativement à l'action immédiate du sublimé sur l'économie, je suis loin de croire que, dans aucun cas, ce sel agisse directement sur les organes pulmonaires. Son action première se passe exclusivement sur la membrane interne de l'estomac, et ce n'est que sympathiquement que l'irritation se communique jusqu'à la muqueuse des bronches. Il existe, en effet, une sympathie bien démontrée et réciproque, entre l'appareil gastrique et les voies aériennes : c'est par elle que la racine d'ipécacuanha, la scille et les préparations antimoniales, dont l'utilité est généralement reconnue dans certaines affections catarrhales chroniques, provoquent constamment l'expectoration, quoiqu'introduites dans l'estomac seulement; et que, par contre, un stimulus porté sur les poumons est souvent accompagné de pesanteur d'estomac, de nausées, et même de vomissemens sympathiques, comme on l'observe fréquemment dans le croup, la coqueluche, et dans plusieurs espèces d'asphyxies, ou bien après l'inspiration de la vapeur du tabac ou de certaines odeurs très-nauséabondes, parce qu'on leur a, de tout temps, reconnu la propriété d'occasioner des soulèvemens d'estomac.

(2) *Comment. in Aphor. Boerhaav.*, n°. 1477.

dans l'emploi de ce sel. Néanmoins il est permis de croire que la prudence de ce savant médecin l'alarme trop facilement sur les résultats de ce traitement chez les individus d'une faible constitution ; car il est d'observation constante que les personnes délicates (lorsque toutefois la poitrine et l'estomac ne sont pas affectés), comme les femmes, les enfans, les scrophuleux et tous les individus d'un tempérament lymphatique, le supportent avec une merveilleuse facilité, ce qui peut être attribué à l'atonie des voies alimentaires, enduites, chez ces sujets plus que chez d'autres, de mucosités abondantes qui enveloppent, pour ainsi dire, le médicament, et empêchent son action irritante. D'ailleurs, son énergie n'est pas aussi manifeste pour ces sortes de malades que pour d'autres plus robustes, parce que le stimulus qu'il produit se perd sur des organes dont les forces vitales sont trop peu considérables pour opérer une réaction sensible.

Lorsque le malade a pris la solution de sublimé, il doit éviter tout ce qui pourrait troubler l'action de ce remède : il faut qu'il s'abstienne de tout aliment solide et des boissons un peu composées, jusqu'à ce qu'il soit passé dans les secondes voies, c'est-à-dire pendant au moins une heure et demie. On doit même lui défendre pendant toute la durée du traitement les mets trop salés, les sauces piquantes, les fruits verts ou ceux naturellement aigres, comme les cerises, les groseilles, le citron

et même l'orange, parce que leur acidité peut agir chimiquement sur le sel mercuriel et en opérer la décomposition. On conçoit qu'alors il faudrait peu compter sur les bons effets de la médication anti-vénérienne.

Quel que soit le mode d'administration de la liqueur de Van-Swieten, le malade doit, en général, s'il est robuste, et surtout lorsque les signes apparens d'infection sont encore inflammatoires, ou bien s'ils ont leur siége sur l'organe cutané, prendre, durant le traitement, un bain tous les deux, quatre ou six jours; dans les cas contraires, c'est-à-dire, chez les individus faibles, quand le mal vénérien ne se présente pas sous forme de pustules ou de dartres, et que les symptômes locaux sont peu enflammés, les bains se prescrivent à de beaucoup plus longs intervalles, et seulement pour nettoyer le corps et favoriser la transpiration; on peut même les remplacer, pendant tout le traitement, par des lotions avec de l'eau tiède pure ou avec l'eau de savon.

La boisson dont on fera usage pendant le cours du traitement sera une légère tisane délayante. Son choix est, en général, de peu d'importance dans les affections primitives : l'eau d'orge, de gruau, de chicorée ou de chiendent et de réglisse, pourront être recommandées seules dans les cas ordinaires, et coupées avec l'eau gommeuse convenablement sucrée, chez les individus d'un tempérament sec et irritable. On pourra même les remplacer avec au-

tant d'avantage par l'eau simple édulcorée avec un sirop agréable, comme celui de guimauve, de gomme arabique ou d'orgeat, surtout lorsque les malades auront intérêt à cacher leur état.

Si les symptômes syphilitiques sont récens ou peu invétérés, il est parfaitement inutile de prescrire, ainsi que le font beaucoup de praticiens, les tisanes sudorifiques, comme celles de salsepareille et de gaïac, pendant l'administration de la liqueur de Van-Swieten. La cherté de ces médicamens exotiques doit engager à n'en faire usage que dans les circonstances où l'indication est bien manifeste ; on peut tout au plus, dans les maladies nouvelles, et qui ont été une seule fois mal traitées précédemment, substituer aux tisanes délayantes ci-dessus énumérées celles faites avec les plantes indigènes réputées antivénériennes, telles que la racine de bardane, de houblon, de saponaire ou d'astragale. Les seuls cas de maladies anciennes, ou qui se sont montrées dès leur principe rebelles aux préparations mercurielles, doivent autoriser, comme nous le dirons plus bas, l'association des sudorifiques exotiques au sublimé. Je ne dirai rien ici de la manière d'administrer ce sel mercuriel uni au sirop de salsepareille, qui est estimée une des plus douces, et qui convient beaucoup aux personnes délicates. (*Voyez* plus bas, le n°. 2 de l'art. V, sect. Ire, chap. II de cette IIe. part.)

Le régime à suivre pendant ce mode de traitement doit varier selon la constitution du malade.

Les individus vigoureux seront restreints dans le choix et quant à la quantité de leurs alimens : les bouillons d'herbes rafraîchissantes non acides, les légers farineux, les légumes et les viandes blanches leur seront accordés, et on les privera sévèrement de tous les mets âcres et échauffans, comme les ragoûts très-épicés, les sauces piquantes, les viandes et poissons salés ou fumés, le vin, le café, le punch, etc. Pendant le repas seulement on pourra leur permettre un peu de bière légère, si cette boisson leur est agréable et qu'ils y soient habitués; dans le cas contraire, ils feront usage de vin très-étendu d'eau. On sera bien moins rigoureux pour les sujets d'une constitution pituiteuse, qui sont affaiblis, cacochymes, quoique sans lésion, soit organique soit vitale, de l'appareil digestif, et pourvu que les symptômes de l'infection ne soient pas trop irrités; car, en leur conseillant l'usage modéré du vin, du gibier et des viandes un peu assaisonnées, on les mettra à même, en relevant le ton des organes, de supporter le traitement avec facilité, et la guérison n'en sera que plus certaine.

Tous les malades, quel que soit l'état de leurs forces, se trouveront bien de faire de l'exercice, lorsque, toutefois, la nature des symptômes locaux n'y apportera pas d'obstacle. Les médecins qui ont, au contraire, recommandé le repos et la réclusion durant le traitement par les frictions, dans la crainte que l'impression de l'air froid ne déterminât le ptya-

lisme, ne peuvent ici alléguer les mêmes raisons, puisque cet accident est très-rare pendant l'administration du sublimé. Cependant il ne sera pas moins fort nécessaire de se garantir de l'action du froid et de l'humidité par de bons vêtemens et l'usage de la flanelle sur la peau, surtout pendant l'hiver et les saisons pluvieuses. Moyennant ces précautions, j'ose affirmer qu'un exercice modéré, loin d'exposer à la salivation, est, bien au contraire, propre à la prévenir, en détournant vers l'organe cutané, qui s'échauffe alors et fournit une transpiration plus abondante, l'action des remèdes mercuriels, qui, sans cela, aurait eu plus de tendance à se porter sur les glandes salivaires.

Il est bien essentiel, dans le traitement qui nous occupe, d'observer, dès les premiers jours et avec une attention scrupuleuse, les effets de la liqueur de Van-Swieten sur l'économie animale. Ce n'est que d'après eux qu'on peut fixer avec précision la dose journalière de ce médicament, et déterminer la nature des substances qu'il convient de lui associer comme correctifs. La connaissance parfaite du tempérament du malade est sans doute d'une grande utilité pour se guider à cet égard; mais elle est souvent trompeuse : ainsi, tel homme d'une constitution athlétique est quelquefois très-fatigué par la moitié de la dose de sublimé communément prescrite, tandis que fréquemment la dose entière est supportée avec facilité par un sujet infiniment

plus faible et plus délicat. Il est, en conséquence, fort nécessaire d'étudier chez tous les malades la susceptibilité des organes gastriques, qui sont les premiers en contact avec le remède, et qui en sont ordinairement les seuls incommodés, en commençant, comme il a été dit autre part, par une dose très-légère, qu'on augmente ensuite progressivement. Quel que soit, d'ailleurs, le mode d'administration du deuto-chlorure de mercure, on ne peut établir de règles fixes et invariables sur la quantité qu'il faut en employer pour compléter un traitement anti-vénérien. Tout ce qu'il est permis d'avancer à ce sujet, c'est que vingt à vingt-cinq grains suffisent, en général, dans les cas ordinaires; mais il est des maladies rebelles, surtout celles anciennes, attaquant les os ou la peau, qui exigent que cette dose soit portée à trente-six et même quarante-cinq; tandis, au contraire, que beaucoup de symptômes primitifs, légers et sans aucune complication, seront parfaitement guéris, et l'économie préservée des suites de la contagion, par douze, seize ou dix-huit grains au plus.

Cette énorme différence dans la fixation des doses de sublimé, selon le degré et la nature des signes d'infection, doit faire sentir au médecin combien il doit apporter d'attention aux maladies syphilitiques qui se présentent à son observation, tant pour en reconnaître les espèces diverses que pour leur appliquer les remèdes qui leur conviennent, dans

les proportions et pendant le temps nécessaires. Personne n'ignore combien les auteurs laissent encore à désirer sous ce rapport, et de quelle sagacité il faut être doué pour saisir toutes les indications qui peuvent se présenter dans des affections qui se distinguent par une variété infinie dans leurs formes, et dont la marche est bien souvent des plus insidieuses. Ces réflexions m'amènent naturellement à parler d'une remarque pratique relative à l'usage du sublimé corrosif, et qui, par son importance, mérite d'être mentionnée : c'est que ce sel ayant, peut-être plus qu'aucune autre préparation mercurielle, la propriété de faire disparaître très-promptement les accidens vénériens, il ne faut pas s'en laisser imposer par cette brusque amélioration, et se relâcher du plan de conduite qu'on se sera tracé d'abord, car ce serait s'exposer à de graves conséquences; l'unique moyen de prévenir le retour de la maladie avec des caractères plus fâcheux étant, malgré la guérison des symptômes extérieurs, de continuer le traitement avec toute la régularité possible, et aussi long-temps que leur nature et leur ancienneté l'auront fait juger nécessaire dès le principe.

Lorsqu'on a fait usage du traitement ci-dessus pendant un ou deux mois, et même plus si la maladie était ancienne et opiniâtre, on peut le discontinuer. Il est généralement d'usage, lorsqu'on en est là, de finir par donner un purgatif, ainsi que je

l'ai déjà recommandé après le traitement par les frictions mercurielles; mais il n'est réellement utile d'y avoir recours que lorsqu'il existe des signes d'embarras dans les premières voies, ce qui, il est vrai, arrive quelquefois après l'administration du mercure à l'intérieur. Quoi qu'il en soit, voici ce que l'expérience m'a enseigné à ce sujet : ayant été obligé, pendant les dernières campagnes, celles de 1812, 1813 et 1814, de négliger l'emploi des évacuans chez presque tous nos malades affectés de syphilis, ils ont cependant très-bien guéri, et sans éprouver le moindre accident qui pût être attribué à cette omission ; ce qui m'a fortifié dans cette opinion, qu'on peut s'en passer totalement dans les cas ordinaires de traitemens anti-vénériens par le sublimé. Quant à ceux par le mercure doux ou les oxides mercuriels, lorsqu'ils n'agissent pas eux-mêmes comme cathartiques, et surtout celui par les frictions, ils réclament évidemment ces moyens de précaution, parce qu'ils sont plus susceptibles de porter leur action sur le système salivaire. Si l'on juge à propos d'évacuer le malade, et que, par des raisons particulières, on n'ait pas eu beaucoup de temps pour l'administration des remèdes, il faudra encore donner la liqueur le jour même du purgatif; mais au lieu de la faire prendre le matin, il conviendra d'attendre jusqu'au soir.

(b) *Administration du deuto-chlorure de mercure dissous dans l'éther sulfurique.*

Bellet, cadet, l'académicien, et Lafontaine avaient autrefois proposé l'usage des préparations mercurielles, dans lesquelles ils faisaient entrer des liqueurs éthérées; mais ils avaient eu en cela fort peu d'imitateurs. M. le docteur Chéron, ainsi qu'il a été dit plus haut, vient de rappeler cette méthode à l'attention de ses confrères, et il assure en avoir obtenu des résultats satisfaisans. Il fait dissoudre seize grains de sublimé dans une once d'éther sulfurique, et en donne de six à douze gouttes chaque jour, dans du lait, de l'eau sucrée ou une solution de gomme arabique.

Cette formule, d'après laquelle la dose journalière de deuto-chlorure se trouve suspendue dans une quantité de véhicule trop peu considérable (de six à douze gouttes), semble de nature à exposer les malades à quelque danger, en raison de la difficulté où ils seront d'apprécier rigoureusement ce qu'ils auront à prendre du remède à chaque fois, et cette considération est suffisante pour justifier la préférence que je crois devoir accorder à la formule n° 2 de l'auteur. Elle s'exécute en mélangeant une once d'éther mercuriel, avec deux livres de sirop simple. De cette manière, le sel métallique se trouve dans les mêmes proportions, par rapport au sirop qui lui sert de véhicule, que celles que nous lui voyons

dans la liqueur de Van-Swieten, et l'on peut, sans redouter la moindre erreur, l'administrer aux mêmes doses, en commençant par une demi-cuillerée à soupe, et augmentant progressivement jusqu'à deux cuillerées par jour.

Un de nos plus célèbres chirurgiens, M. le docteur Larrey, emploie aussi depuis fort long-temps un sirop dépuratif mercuriel dans lequel il fait entrer l'éther sulfurique alcoolisé (liqueur d'Hoffmann). Cette préparation, qui est surtout recommandée dans les cas de syphilis invétérées et qui ont développé à la longue dans l'économie une susceptibilité nerveuse exagérée, peut, en effet, présenter de l'avantage, ainsi que dans le cas où l'état morbide du système nerveux tient seulement à la constitution primitive du sujet, lors même qu'on n'aurait affaire qu'à une infection beaucoup plus récente.

C'est principalement dans ce dernier genre de complication que l'éther mercuriel de M. Chéron me paraît devoir être utile ; sa saveur agréable et ses propriétés anti-spasmodiques pouvant, en aidant à tromper la répugnance des malades, et remédiant à une combinaison de phénomènes morbides toujours défavorable au succès de tout traitement antisyphilitique, hâter puissamment la guérison.

Il résulte de ce qui vient d'être dit qu'on ne doit pas faire du remède en question un agent thérapeutique exclusif pour toutes les espèces de syphilis, vertu que n'a aucune préparation connue, mais que

son emploi pourra être tenté avec avantage dans tous les cas de complication nerveuse en général. Cette règle posée, il me reste à dire quelque chose sur les précautions que ce traitement exige, eu égard à la composition même du remède et aux altérations qu'il peut subir.

Tous les médecins, d'accord avec les chimistes, reconnaissent que le deuto-chlorure de mercure est parfaitement soluble dans les liqueurs éthérées. Si ce sel devait toujours rester dans le même état et sans altération, on n'aurait aucune restriction à apporter aux éloges que M. Chéron donne au remède qu'il préconise. Mais il n'en est pas ainsi. Dans toutes les préparations de ce genre, le véhicule éthéré s'évaporant chaque jour dans certaines proportions, il en résulte nécessairement qu'au bout de quelques semaines elles doivent présenter une solution mercurielle plus rapprochée, dont le degré d'efficacité ne sera plus le même, parce que son action sur l'économie sera plus ou moins augmentée, ou bien modifiée peut-être par de nouvelles combinaisons chimiques. Ce danger pouvait déjà être pressenti il y a près de soixante ans, lorsque Deborne fit des expériences sur le sirop mercuriel de Bellet, alors dans toute sa vogue; car il résulte de son travail qu'à mesure que les préparations hydrargyreuses éthérées vieillissent, le sel se précipite, ce qui expose les malades à prendre au commencement de leur traitement un remède insignifiant, tou-

jours très-peu efficace, tandis que les dernières doses peuvent agir avec une extrême violence. Ces motifs me paraissent suffisans pour signaler l'éther mercuriel comme un médicament dangereux pour peu qu'il soit anciennement préparé. Mais aussi, comme d'autre part il m'est également démontré qu'il peut devenir utile dans quelques circonstances particulières, et spécialement dans celles où il existe une complication nerveuse quelconque, je proposerai, afin de prévenir les fâcheux résultats que pourrait entraîner son administration, de ne le préparer chaque fois que pour un nombre de jours très-limité, pour quatre ou cinq tout au plus, et dans tous les cas de ne pas manquer d'agiter la bouteille chaque fois qu'on voudra l'administrer.

Les préparations au traitement, ainsi que le régime à observer pendant sa durée, devront être absolument les mêmes que pour l'emploi de la liqueur de Van-Swieten.

(c) *Deuto-chlorure de mercure en pilules.*

Le sublimé a été administré sous forme de pilules par beaucoup de praticiens. Jean-Michel Hofmann, médecin de Strasbourg, est le premier qui ait parlé de ce traitement en 1766, et plusieurs autres, à son exemple, l'ont employé depuis (1).

(1) On a généralement abandonné l'emploi des pilules d'Hoffmann, parce que la mie de pain, qui en est l'excipient, se durcit et s'op-

Feu Cullerier, qui faisait souvent usage de pilules analogues, au moins quant à la préparation métallique qui en fait la base (n° 143), les administrait de la manière suivante :

Le malade étant convenablement préparé, il en prenait deux matin et soir, et buvait immédiatement après un verre d'eau sucrée. De cette manière on donne environ un demi-grain de sublimé chaque jour, c'est-à-dire autant que par la liqueur de Van-Swieten, car chaque pilule en contient un huitième de grain.

Une autre préparation, qui a été trouvée plus douce et tout aussi efficace, se fait en associant le sublimé au savon et à la rhubarbe (n° 144). Mais soit qu'il y ait, dans ces dernières pilules, décomposition d'une partie du sel mercuriel par l'alcali du savon, ou que son action stimulante soit affaiblie, empêchée par cette substance, on peut, sans inconvéniens, les donner à plus forte dose que les précédentes : aussi les prescrit-on ordinairement au nombre de six par jour, trois le matin et autant le soir. Il faut toujours, après chaque prise, faire boire un verre de tisane ou d'eau sucrée, pour favoriser la dissolution des pilules.

J'emploie encore fort souvent, et avec succès, les pilules n° 145, dans lesquelles le muriate de

pose à leur parfaite dissolution. M. le docteur Hufland a obvié à cet inconvénient en y ajoutant un peu de sucre. Chacune des pilules d'Hoffmann ne contenait qu'un dixième de grain de sublimé.

mercure suroxidé est uni à l'extrait de saponaire, à la gomme arabique et à la poudre d'althæa ou de réglisse. Quelquefois même je me contente du simple mélange avec l'extrait de saponaire ou de gaïac, sans y ajouter les autres substances, qui, néanmoins, paraissent avoir l'avantage de favoriser la dissolution des pilules dans les sucs gastriques et intestinaux. Les unes et les autres se donnent au nombre de deux, matin et soir.

Lorsque le malade est très-irritable, lorsque surtout les voies digestives sont très-susceptibles d'agacement, j'ajoute à la masse pilulaire une dose d'extrait thébaïque égale à celle du deuto-chlorure de mercure, et cette addition a presque toujours l'avantage de faciliter la digestion du remède, en calmant ou prévenant l'excitation passagère qu'il peut produire dans certains cas sur la muqueuse gastro-intestinale. Je dis seulement ici qu'il peut produire, en parlant des effets immédiats de ce genre de traitement, et cette expression, tant soit peu dubitative, me semble parfaitement juste; car une longue habitude m'a mis à même de reconnaître qu'une dose déterminée de sublimé en pilules qui le plus souvent ne cause ni coliques, ni pincemens d'estomac, ni évacuations alvines, à la plupart des malades, ne pouvait être, au contraire, donné sous forme de solution sans avoir à un haut degré cet inconvénient. Aussi m'arrive-t-il fréquemment, lorsque des sujets chez lesquels le deuto-chlorure me

paraît devoir être préféré à toute autre préparation hydrargyreuse, ne peuvent supporter la liqueur de Van-Swieten, même celle préparée à l'eau distillée, de la remplacer par les pilules ci-dessus, ou toutes autres analogues, pourvu que la quantité de sel mercuriel ne dépasse jamais un demi-grain. Presque toujours, sous cette nouvelle forme, il passe sans occasioner le moindre dérangement. Cet avantage paraît devoir être attribué à ce que la dissolution des pilules se faisant d'une manière lente et progressive, et à mesure qu'elles cheminent dans le canal alimentaire, le deuto-chlorure ne se trouve pas tout à-la-fois en contact avec un point déterminé du trajet qu'il a à parcourir, où il pourrait alors occasioner une excitation plus ou moins vive, mais bien seulement par fraction, et d'une manière successive, ce qui lui donne le temps d'être absorbé par molécules imperceptibles; tandis que celui administré en dissolution se trouve en totalité, et au même instant, appliqué sur la membrane muqueuse de l'estomac, où il provoque parfois des phlegmasies assez intenses, surtout si le malade dépasse la quantité prescrite.

Je ferai cependant remarquer que les pilules de sublimé, lorsqu'elles sont préparées depuis longtemps, surtout si l'on y a fait entrer l'amidon ou la gomme arabique, même dans les plus faibles proportions, ont l'inconvénient de se durcir au point de n'être plus susceptibles de se dissoudre dans les

sucs intestinaux, ni dans les liquides ingérés; aussi elles passent souvent alors par les selles, sans avoir pu agir en aucune manière sur la maladie contre laquelle on les administre.

Cette circonstance, dont les praticiens reconnaîtront toute la gravité, doit imposer la règle de ne faire préparer ces sortes de pilules que pour deux ou trois jours au plus, et d'y faire entrer de préférence, à titre d'excipient, des extraits végétaux un peu liquides, du savon ou quelques poudres végétales non acides, comme celles d'althæa ou de réglisse.

Ainsi administré, sous forme pilulaire, le sublimé corrosif dissipe parfaitement les symptômes syphilitiques, tant anciens que récens. On peut y avoir recours, et je l'ai fait un grand nombre de fois avec succès, lorsque les autres préparations mercurielles ont été employées infructueusement, ou que des voyages ou d'autres circonstances en contrarient l'administration. La boisson ordinaire doit être délayante ou légèrement sudorifique; mais quand l'infection est très-ancienne et qu'elle s'est montrée jusque là d'une grande opiniâtreté, les décoctions et sirops de salsepareille et de gaïac sont les adjuvans obligés de ce mode de traitement.

(d) *Parallèle entre le Traitement par les Frictions mercurielles et celui par la Liqueur de Van-Swieten* (1).

Ces deux méthodes se partageant aujourd'hui presqu'exclusivement la confiance des médecins lorsqu'il s'agit de combattre la vérole constitutionnelle, il ne sera pas inutile d'établir entre elles une comparaison succincte, afin de faire ressortir leurs avantages et leurs inconvéniens respectifs, et décider laquelle des deux mérite la préférence.

Les frictions mercurielles ont un très-grand nombre de partisans que de fréquens et solides succès

(1) Ce que je dirai ici en faveur de la dissolution de sublimé doit, en général, s'appliquer à l'éther mercuriel et au traitement dans lequel ce sel est donné sous forme pilulaire. Il est même important de remarquer, à cette occasion, qu'il se présente d'assez nombreuses circonstances dans lesquelles les pilules de deuto-chlorure peuvent avantageusement remplacer les deux autres préparations, parce qu'elles sont bien moins susceptibles qu'elles d'occasioner, à l'estomac ou aux intestins, ces vives irritations, qui ne sont, le plus souvent, que le résultat d'une mauvaise manière d'administrer ces solutions, mais qui, se manifestant assez fréquemment pour fixer l'attention du médecin le moins clairvoyant, fournissent le principal argument qu'on oppose à l'emploi d'un médicament ordinairement aussi efficace qu'il est énergique, quelle que soit, d'ailleurs, la forme sous laquelle on l'emploie. (*Voyez*, du reste, le chap. IVe. de cette seconde partie, où j'examine, avec beaucoup plus de détails, les motifs qui doivent déterminer dans le choix de la meilleure méthode de traitement anti-syphilitique, suivant la forme, la gravité, l'ancienneté, ou le plus ou moins d'opiniâtreté de l'infection.)

leur ont acquis. Elles sont particulièrement indiquées dans les infections constitutionnelles qui se portent vers la peau ou le système glandulaire, quoiqu'elles se montrent aussi fort efficaces dans les diverses autres formes de la syphilis, bien qu'à un moindre degré. Mais il faut cependant convenir qu'elles perdent journellement de la faveur dont elles ont joui si long-temps et si généralement, à raison des inconvéniens majeurs qu'on leur reconnaît, et qui en rendent l'emploi toujours gênant, quelquefois même dangereux. D'abord elles exigent qu'on fasse subir aux malades des préparations très-régulières, sans lesquelles le mercure peut exercer des ravages considérables; et, avec cela, le temps nécessaire à ces préparations entraîne communément à des délais qui ne s'accordent pas toujours avec la marche rapide des symptômes. De plus, cette méthode est souvent infidèle et d'une estimation impossible, la même quantité de pommade mercurielle produisant chez plusieurs individus des effets entièrement différens, toujours proportionnés à leur degré de susceptibilité générale et à l'état particulier de la peau, organe qui n'est pas, chez tous, également disposé à l'absorption des corps qui lui sont présentés, et dont la sensibilité est sujette à varier dans la même personne par un grand nombre de causes accidentelles. Il résulte de là qu'on ne peut jamais être sûr de la quantité de mercure qui pénètre dans l'économie, et que, par

conséquent, on court toujours le danger d'en donner trop ou pas assez. Enfin la malpropreté, suite inévitable de ce traitement, n'est-elle pas suffisante pour déceler une maladie qu'on a toujours intérêt de cacher, et dont la connaissance porte fréquemment le trouble et la désunion dans les familles?

Un autre inconvénient des frictions, lequel mérite encore d'être pris en considération, est leur influence sur la constitution du malade, qui devient faible et languissant pendant et même après leur usage, le mercure continuant quelquefois son action lorsque la guérison est achevée, comme le prouvent les salivations survenues, à ma connaissance, plusieurs mois après la cessation des remèdes (1). Je fais encore ici abstraction de la salivation qu'on voit si fréquemment se manifester pendant le cours de ce traitement, qui est, sans contredit, de tous ceux par le mercure, le plus susceptible d'occasioner cet accident.

Si, au contraire, nous passons en revue les résultats de l'emploi du sublimé corrosif, nous reconnaîtrons à cette méthode des avantages bien réels :

(1) Feu Cullerier en a vu commencer plus de trois mois après la fin du traitement. Un exemple bien plus extraordinaire de salivation tardive nous a été rapporté par notre estimable ami le docteur Louyer-Villermay. Il a vu un officier qui, ayant subi en Espagne un traitement mercuriel par les frictions, fut pris, un an après, à la suite d'un bain de rivière un peu froid, d'un ptyalisme bien caractérisé, et qui fut guéri par les moyens ordinaires.

par son moyen, on sait avec précision la quantité de mercure qui pénètre dans l'économie, et l'on évite le plus souvent le ptyalisme, quand bien même on aurait négligé de soumettre les malades aux préparations d'usage, omission qui a presque constamment des suites fâcheuses dans le traitement par les frictions. D'ailleurs, lorsque le sublimé produit cette évacuation (ce qui, comparativement aux onctions, arrive au plus une fois sur vingt-cinq), son irruption est moins subite, et quand elle est entièrement développée, sa durée et sa violence ne sont pas considérables. Enfin, un avantage très-précieux de la liqueur de Van-Swieten, c'est de pouvoir être administrée facilement, avec beaucoup de discrétion, et de permettre la propreté du corps et du linge, ce que l'on ne peut certainement accorder au traitement par les frictions mercurielles.

D'après ces considérations, dont la justesse m'a été démontrée jusqu'à l'évidence par des résultats pratiques des plus concluans, tant aux armées que dans plusieurs grands hôpitaux nationaux et étrangers, je pense qu'il ne faut pas imiter Cartheuzer, Bromfield, Fabre (1), Peyrilhe, et quelques autres praticiens, qui proscrivent comme dangereux et infidèle le traitement par la liqueur de Van-Swieten : les bons effets qu'en ont retirés plusieurs médecins expérimentés, parmi lesquels on distingue De Haen,

(1) *Traité des Maladies vénériennes*, pag. 8 de la préface.

Storck, Stoll, Cullen et Dehorne (1), ainsi que ceux qu'on obtient depuis près de quarante ans dans l'hospice des Vénériens de Paris, sont assez connus des gens de l'art pour combattre d'une manière victorieuse ces témoignages dictés, le plus souvent, par le désir de mettre en crédit de nouvelles manières de voir ou de nouveaux remèdes. Les autorités dont je m'étaye paraissent devoir entraîner tous les suffrages; car personne n'a été plus à portée que les praticiens qui viennent d'être nommés, de juger de la bonté des différens modes d'administrer les anti-syphilitiques. L'immense quantité de malades de tout âge et de tout sexe qui affluent régulièrement dans les hôpitaux, leur a offert un vaste champ d'observations et d'expériences, et des ressources infinies pour constater le degré d'efficacité des divers médicamens. En conséquence, je crois qu'on ne peut risquer de s'égarer en marchant sur leurs traces et en suivant scrupuleusement les règles de conduite qu'ils prescrivent.

D'après ce qui vient d'être dit sur les avantages et les inconvéniens respectifs des deux traitemens les plus généralement employés, on peut conclure, 1°. que la liqueur de Van-Swieten est un excellent remède, bien préférable aux frictions, lorsqu'on l'administre avec sagesse et qu'on en proportionne

(1) *Observations faites et publiées par ordre du gouvernement, sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes.* Paris, 1779.

la dose à la sensibilité particulière des malades; 2°. que si on l'a parfois accusé, avec quelque raison, de n'avoir pas guéri la syphilis, c'est qu'on ne l'avait pas donné à dose suffisante. En effet, la moindre quantité de sublimé nécessaire pour la totalité d'un traitement est, comme il a été dit plus haut, de seize ou dix-huit grains, et l'on est fort souvent obligé de la porter jusqu'à trente, trente-six ou quarante, quand la maladie est ancienne et opiniâtre. Or, combien de fois, entraîné par la confiance qu'inspire la prompte disparition des symptômes, ou cédant aux imprudens désirs des malades qui aspirent, ce qui est bien naturel, à quitter les remèdes le plus tôt possible; combien de fois, dis-je, le médecin n'est-il pas resté en-deçà de cette évaluation! On peut encore donner une autre raison des non-réussites qu'on reproche à ce médicament: la promptitude avec laquelle il dissipe les symptômes apparens d'infection, détermine fréquemment les personnes peu au fait de son administration, à le cesser prématurément, au lieu d'en poursuivre l'usage pendant l'espace de quinze, vingt jours, et même un mois après la guérison de ces symptômes, ainsi que je l'ai déjà recommandé pour cette méthode en particulier, et pour tous les traitemens anti-vénériens en général, principalement dans les cas de syphilis constitutionnelle.

Pour résumer ce qu'il est nécessaire de ne pas oublier sur cet important sujet, je répéterai que



le deuto-chlorure de mercure est un des meilleurs anti-vénériens que nous possédions, et que, malgré sa grande énergie, il peut devenir, entre les mains d'un homme exercé, le remède le plus certain et le plus doux. Mais quelle que soit la confiance qu'il mérite, je suis loin de prétendre en faire un anti-syphilitique universel, une panacée infaillible; car, s'il est vrai de dire que toutes les préparations de mercure peuvent guérir la vérole, il ne l'est pas moins qu'aucune d'elles ne montre contre cette affection une efficacité constante, et que la meilleure de toutes peut avoir quelquefois des insuccès aussi prononcés que la moins recommandable. Cette différence d'action peut être ici comparée à ce qu'on observe, en général, pour toutes les substances qu'on est convenu, dans le langage médical, d'appeler des *spécifiques*, agens dont les effets, assez ordinairement de telle ou telle nature, sont pourtant nuls ou même contraires, dans certaines circonstances; non que leurs propriétés ne soient constamment les mêmes, mais parce que les sujets sur lesquels ils opèrent sont susceptibles d'être étonnamment modifiés par une foule d'influences tant morales que physiques. Quel est, par exemple, le praticien qui n'a pas souvent vu la fièvre intermittente résister à l'emploi le plus régulier du quinquina, l'opium agiter les malades au lieu de les calmer, et le tartrate de potasse antimonié administré à haute dose ne déterminer aucun vomissement? Ces aberrations

dans la manière d'agir des médicamens sur lesquels on compte ordinairement le plus en thérapeutique, n'ont cependant pas empêché de leur conserver le titre de spécifiques; et s'il est permis au vulgaire de prendre à la lettre ce mot, dont la force magique soutient fréquemment leur espoir, tout médecin physiologiste doit savoir quel sens il peut y attacher.

Les mercuriaux ne font pas exception à la règle; ils peuvent quelquefois se montrer sans vertus contre certains cas de syphilis; mais ils déploieront toujours celles d'un véritable antidote contre le plus grand nombre. Il est même une observation qui semble devoir faire accorder au mercure une supériorité marquée sur tous les autres spécifiques, c'est que si une préparation quelconque de ce métal a été administrée plusieurs fois sans succès dans une même infection, il peut encore retrouver sa spécificité en le prescrivant méthodiquement sous une autre forme, et guérir ainsi parfaitement des symptômes qui auraient résisté d'une manière indéfinie à l'usage du premier moyen curatif. De là découle naturellement une règle de la plus grande importance en pratique, et sur laquelle il est bon d'appeler toute l'attention des jeunes médecins : toutes les fois qu'un remède mercuriel, fût-il reconnu le meilleur, aura été infructueux contre une maladie syphilitique quelconque, quoique régulièrement administré, il conviendra d'y renoncer totalement et de

faire usage d'une autre préparation du même métal. On ne devra pas toujours, malgré cela, en inférer que le dernier moyen ait, absolument parlant, plus d'efficacité que celui qui aura d'abord été employé; car ce n'est que dans des cas d'exception que l'action de ces anti-vénériens, pour ainsi dire secondaires, peut se montrer supérieure à celle des substances dont les propriétés sont les mieux constatées. Il me serait facile de citer, à l'appui de cette assertion, de nombreux exemples de maux vénériens vainement attaqués par les onctions et qui ont cédé à l'emploi du sublimé ; d'autres qui, après avoir résisté à ce dernier, n'ont pu être guéris que par les frictions ; et d'autres encore qui, n'ayant été nullement améliorés ni par l'un ni par l'autre de ces deux modes de traitement, se sont enfin complètement dissipés par des préparations beaucoup moins efficaces dans les cas ordinaires, telles que le mercure gommeux, celui d'Hahnemann, le calomel, etc.

Ces considérations suffisent pour démontrer le danger qu'il y aurait à se déclarer partisan exclusif de tel ou tel remède mercuriel pour le traitement de la syphilis; et si je signale ici le deuto-chlorure de mercure comme préférable dans la plupart des affections de cette nature, je n'en reconnais pas moins la possibilité de quelques non-réussites dans son emploi, circonstances qui, bien que souvent déterminées par des causes indépendantes du médicament lui-même, interdisent néanmoins au prati-

cien d'en reprendre l'usage sous peine de s'exposer à de nouveaux désappointemens, et forcent à adopter un autre mode de traitement mercuriel comme le moyen le plus sûr contre les cas où il a déjà été administré sans succès.

J'insiste à dessein sur ces réflexions, parce qu'elles sont d'un intérêt majeur, et peuvent faire éviter beaucoup d'erreurs dans la pratique, si l'on fait une application raisonnée des principes qu'elles renferment, non-seulement aux cas d'affections vénériennes rebelles dans lesquelles l'inefficacité d'une préparation hydrargyreuse peut être suppléée par une préparation différente, quoique tirée de la même classe, mais encore à tous ceux où plusieurs traitemens mercuriels variés ayant paru sans effets, le médecin doit y renoncer pour porter toute sa confiance sur les sudorifiques administrés sans aucun adjuvant métallique ou autre. (*Voy.* le chapitre IV de cette seconde partie, qui est exclusivement consacré à diriger dans le choix d'une méthode de traitement pour les différens cas de syphilis qui peuvent se présenter.)

2°. *Traitement par le mercure doux, Panacée mercurielle ou Proto-chlorure de Mercure* (Calomélas; aquila alba; Murias hydrargyri; Hydrargyrum muriaticum mite; Mercurius dulcis).

Cette préparation, qui est encore aujourd'hui fréquemment employée à l'intérieur dans le traitement de la maladie vénérienne, a été pendant longtemps d'un usage presque général. Elle mérite sans doute une place honorable dans notre pharmacie syphilitique; mais, sans vouloir la déprécier, ni diminuer l'importance des services qu'elle rend tous les jours à la médecine, je crois pouvoir assurer qu'elle ne possède pas des propriétés assez remarquables pour justifier la grande réputation dont elle a joui, et les éloges pompeux que Turner, Mayerne, Lieutaud, Platner (1), Hevermann (2) Hundertmarck et autres écrivains lui ont prodigués.

On a presque toujours prescrit ce sel sous forme de pilules, et c'est à-peu-près la seule manière de l'administrer à l'intérieur; car, étant insoluble dans l'eau, il ne pourrait être donné en liqueur comme le sublimé. On l'administre pourtant aussi quelquefois en poudre, mélangé avec dix ou douze fois son poids de sucre blanc également pulvérisé; mais dans

(1) *Ars medendi singulis morbis accommodata.*

(2) *Mélanges de réflexions et de recherches tendantes à la perfection de la médecine.*

ce cas il agit plutôt comme purgatif que comme altérant antisyphilitique, parce qu'il se trouve tout d'un coup en contact avec la muqueuse gastro-intestinale par toutes ses molécules, tandis que par l'autre mode d'administration la dissolution des pilules se faisant avec lenteur, il ne s'en détache dans un temps donné que de faibles quantités, qui ne pouvant par cela seul occasioner une irritation bien vive, sont absorbées à mesure. Voici, du reste, quelques détails sur son emploi, quoique je pense qu'il faille le regarder comme rarement propre à remplir les vues du praticien, si ce n'est dans les maladies vénériennes primitives.

D'abord on prépare le malade comme pour le traitement par les frictions ou le sublimé, c'est-à-dire au moyen des bains, des délayans, du régime et d'un purgatif. Lorsqu'il est bien disposé, on commence par lui donner une des pilules n° 146.

Il faut se borner à cette légère dose pendant les trois ou quatre premiers jours, et si, passé ce temps, le malade continue à se bien porter, que la bouche ne soit pas affectée, on peut lui donner deux pilules, en suivant ainsi durant un égal nombre de jours; après quoi la dose est augmentée, selon la force du sujet ou l'intensité des accidens, jusqu'à cinq, six et même sept grains, qui pourraient être donnés en deux fois, si cette quantité incommodait le malade, c'est-à-dire moitié le matin et le reste en se couchant. Mais il faut toujours suivre

avec beaucoup d'attention les effets du médicament sur les organes salivaires; car dès qu'il porte à la bouche, il faut en diminuer la quantité, ou cesser entièrement son usage si le ptyalisme est déjà établi. Après chaque prise de pilules, le malade doit boire un verre de sa tisane ordinaire.

On peut reprocher au proto-chlorure de mercure de causer parfois des coliques assez vives, à raison de son insolubilité dans les sucs intestinaux, et probablement aussi quand il n'est pas préparé avec soin, parce qu'il contient alors une certaine proportion de sublimé (1). J'ai pourtant remarqué qu'en lui asso-

(1) Le mercure doux obtenu d'après le procédé ordinaire, a le grave inconvénient d'occasioner des tranchées fort incommodes, non-seulement en vertu de ses propriétés purgatives, mais encore parce qu'il contient toujours une certaine quantité de deuto-chlorure. Les sublimations répétées auxquelles on le soumet quand on veut en faire ce qu'on connaît sous le nom, par trop prétentieux, de *panacée mercurielle*, n'ont pas même l'avantage de le débarrasser de cette substance corrosive, puisqu'elle se volatilise encore plus promptement et plus aisément que le proto-chlorure de mercure lui-même. Ces motifs, appréciés depuis long-temps par un grand nombre de praticiens recommandables, ont déterminé les chimistes modernes à apporter au mode de préparation du mercure doux, autrefois usité, les modifications suivantes :

Par l'une d'elles, qui constitue le procédé par lévigation, on se contente, après avoir obtenu le proto-chlorure de mercure par la méthode ordinaire, de le laver fréquemment à l'eau bouillante, et quelquefois à l'alcool, afin de lui enlever tout le sublimé qu'il peut contenir. Le proto-chlorure, ainsi purifié, peut, en outre, devenir encore plus propre aux usages auxquels on le destine, en le réduisant en molécules très-fines, sur le porphyre, ce qui doit en faciliter

ciant l'opium gommeux, seul ou réuni au savon blanc, les malades s'en plaignaient beaucoup moins. (*Voy.* nos 148 et 149.)

Il est nécessaire pendant tout ce traitement, de même que dans celui par la liqueur de Van-Swieten, de prescrire une boisson délayante, un régime ap-

l'absorption, et, par suite, le mélange avec le sang et les autres fluides de l'économie; car il faut toujours se rappeler qu'il n'est pas plus soluble dans les mucosités gastriques et intestinales, qu'il ne l'est dans l'eau simple.

L'autre modification du procédé par lequel on prépare le calomélas, consiste à le mettre en contact, au moment où il se sublime, avec l'eau réduite en vapeur par l'action d'une très-vive chaleur. Cette méthode a l'avantage, tout en débarrassant le mercure doux du deuto-chlorure qui peut s'y trouver mélangé, de le réduire en poudre impalpable, condition très-propre à en faciliter l'introduction dans le système circulatoire, et qui le rend bien préférable au précédent, celui obtenu par lévigation, qui n'est pas, malgré la porphyrisation qu'on peut lui faire subir, arrivé comme lui à cet état d'extrême division qui ajoute incontestablement à l'efficacité de tous les remèdes reconnus insolubles.

On conçoit donc que cette dernière manière de préparer le proto-chlorure de mercure mérite la préférence sur toutes les autres, et je dois avertir ici que, toutes les fois que, dans le cours de cet ouvrage, il en sera fait mention, surtout s'il est recommandé pour l'usage intérieur, j'entendrai parler du mercure doux préparé à la vapeur, les autres, même celui qui a été soumis à de nombreuses lotions à l'eau distillée et soigneusement porphyrisé, me paraissant seulement convenir pour le pansement des ulcères, des pustules et autres symptômes syphilitiques qui se manifestent à la peau, ou propres à entrer dans la composition de la pommade mercurielle blanche, recommandée quelquefois pour pratiquer les frictions en remplacement de l'onguent napolitain.

proprié, et de faire baigner le malade une ou deux fois par semaine, à moins que des symptômes locaux très-inflammatoires n'exigent de le faire plus fréquemment.

On doit également terminer la cure par purger une fois au moyen de la médecine ordinaire, composée de séné, de manne et d'un sel neutre, ou bien avec les pilules deBelloste, à la dose d'un demi-gros ou d'un gros, toutes les fois que, pendant tout le temps de leur administration, les pilules n'auront pas agi d'une manière soutenue comme évacuant; mais, je le répète, ce remède a beaucoup d'inconvéniens : 1°. Il expose, plus qu'aucun de ceux qu'on emploie le plus habituellement, à des salivations très-promptes et excessivement orageuses. 2°. Quelquefois il agit comme irritant, cause des coliques et devient purgatif (1): alors il n'est pas absorbé. 3°. Enfin, il ne produit, d'autres fois, aucun amendement bien marqué dans l'état des symptômes, pour peu qu'ils soient anciens, ou bien, quand il les détruit, on les voit quelquefois reparaître peu de temps après.

D'après ce court exposé, qui nous démontre bien l'incertitude du traitement par le mercure doux, je pense qu'il est prudent d'y renoncer dans les maladies vénériennes confirmées et anciennes, pour

(1) On pense bien que, dans ce cas, il est inutile et même dangereux de purger à la fin du traitement. C'est alors qu'on associe avec avantage l'opium ou le savon aux mercuriaux, et quelquefois les deux ensemble. (*Voy.* n°s 147, 148 et 149.)

n'en faire usage que dans les cas où l'infection se manifeste seulement par des signes primitifs, tels qu'une gonorrhée, des chancres récens, etc. Alors on peut, jusqu'à un certain point, prévenir la salivation et les coliques que ce remède produit si facilement, en l'associant avec la rhubarbe et l'opium de la manière qui est décrite au nº 147, ou avec l'une ou l'autre de ces substances séparément (nºs 129 et 149).

Lorsque, par un motif quelconque, la préférence a été accordée à la poudre nº 147, on la fait prendre tous les matins dans une cuillerée de tisane, ou incorporée avec une conserve quelconque, pourvu qu'elle ne soit pas acide ; car alors le remède mercuriel serait indubitablement décomposé. Après quatre ou cinq jours, on en donne une semblable prise le soir, ce qui porte la dose à quatre grains de proto-chlorure de mercure seulement, afin d'éviter encore plus sûrement le ptyalisme et l'irritation des intestins, et l'on suit, jusqu'à guérison complète, la marche qui a été tracée pour l'administration des pilules.

Art. II. Traitement par les Sulfures de Mercure.

1°. *Sulfure noir de Mercure ou Æthiops minéral.*

Musitan, Boerrhaave, Bergmann, Plenck, Heverman, Gardane et beaucoup d'autres auteurs,

ont prétendu que le soufre uni au mercure lui ôtait sa vertu sialagogue, ainsi que ses propriétés anti-syphilitiques. Je ne crois pas qu'il faille être tout-à-fait de leur avis, quoiqu'il me soit depuis long-temps démontré qu'on peut faire usage des sulfures à bien plus haute dose que de toutes les autres préparations de ce métal. D'un autre côté, Mayerne, Harris, Hoffmann, Turner et un grand nombre de médecins dignes de confiance, vantent avec toute l'apparence de la candeur et de la bonne foi l'efficacité du sulfure noir contre la syphilis. Kramer surtout ne tarit pas quand il fait son éloge pour les cas où la maladie se caractérise par des affections cutanées. C'est principalement sous ce rapport que ce remède m'a quelquefois réussi, et spécialement lorsque l'infection avait déjà été vainement combattue par d'autres traitemens anti-vénériens incomplets ou mal suivis. Je le donnais alors à la dose de dix grains matin et soir, mélangé à du sucre en poudre et délayé dans l'eau, ou bien sous forme de bols. La tisane se faisait toujours, dans ces cas-là, avec deux onces de salsepareille et demi-once de sulfure d'antimoine pour chaque pinte. Plusieurs médecins, et Gaukes, d'Ebden, en particulier, portaient cette quantité d'æthiops à vingt ou trente grains deux fois par jour, tant contre la vérole proprement dite que contre le pian, qui présente avec elle une si grande analogie.

2°. *Sulfure rouge de Mercure*, ou *Cinabre.*

Cette substance n'est pas employée intérieurement comme anti-syphilitique. Exclusivement réservée pour l'usage externe, on la réduit quelquefois en vapeurs, afin de pouvoir porter directement une fumigation mercurielle sur une partie affectée de chancres ou autres symptômes qui se montrent rebelles à l'influence du traitement général et à celle d'autres applications locales moins actives. On fait aussi, par son mélange avec la graisse de porc dans la proportion d'un à deux gros par once, un onguent fort convenable pour le pansement de certains ulcères vénériens atoniques ou de dartres opiniâtres qui reconnaissent la même cause. Il serait inutile de revenir ici sur l'emploi des fumigations de cinabre, considérées comme constituant un mode de traitement général de la syphilis. Je renvoie, pour ce qui y a rapport, au chapitre I[er] de cette seconde partie, art. 2°, pag. 522 du 1[er] volume.

Art. III. Traitement par le Cyanure de Mercure.

Cette préparation, qui est composée de cyanogène et de mercure, jouit de propriétés stimulantes comparables à celle du sublimé corrosif; elle est très-soluble dans l'eau. Il y a fort peu de temps qu'on a eu l'idée de l'employer dans le traitement

de la syphilis. Aussi les essais dont elle a été l'objet sont-ils si peu nombreux, qu'on doit être médiocrement étonné si l'on n'a pas encore sur son usage, et sur son efficacité comparée à celle des autres mercuriaux, des notions bien précises.

Il paraît cependant résulter des observations recueillies en Allemagne par M. Horn, et de celles infiniment plus multipliées de M. Salamanca (qui avait sans doute été provoqué à faire des recherches à ce sujet par l'opinion très-favorable à ce nouveau médicament émise par le savant professeur Chaussier, qui se plaît à le regarder comme meilleur qu'aucune autre préparation hydrargyreuse) qu'on a obtenu de son usage, dans les cas de véroles anciennes et opiniâtres, des succès très-dignes de fixer l'attention des praticiens. M. le Dr Biett se loue aussi beaucoup de son efficacité dans le traitement des dartres squameuses humides accompagnées de prurit et d'une vive inflammation.

Voici la manière de l'employer : On fait dissoudre seize grains de cette substance dans deux livres d'eau distillée (n° 15 *bis*), c'est-à-dire dans les mêmes proportions que l'on observe pour le sublimé dans la composition de la liqueur de Van-Swieten. La solution de mercure se donne, comme cette dernière, à la dose de deux cuillerées par jour, mélangée à un verre de tisane appropriée à la nature et à l'ancienneté du mal. Les deux cuillerées contiennent à-peu-près un demi-grain de la préparation

mercurielle, dose qu'il faut rarement se permettre de dépasser. Toutefois, ce remède n'a pas encore été assez éprouvé pour qu'on puisse le donner légèrement et sans beaucoup de précautions; car il se montre d'une grande violence et peut occasioner de véritables empoisonnemens, ainsi que le prouve l'observation publiée par M. Ollivier, d'Angers (1). Du reste, il occasione quelquefois des vomissemens, la diarrhée et le ptyalisme, quand bien même on l'administre à des doses modérées.

On prépare aussi, pour donner du ton aux chancres syphilitiques indolens et rebelles, afin d'en obtenir plus promptement la cicatrisation, une pommade faite avec vingt grains ou au plus un scrupule de cyanure de mercure, et une once et demie d'axonge. Toutefois, de même qu'on ne doit pas appliquer sans la plus grande circonspection le deuto-chlorure de mercure sur les parties ulcérées, il est aussi également prudent de ne jamais perdre de vue le malade sur lequel on emploie ce nouvel onguent, et surtout ne pas augmenter la dose de cyanure qu'on y fait entrer, puisque les expériences sur les animaux prouvent qu'il est très-facilement absorbé dans ces cas-là et peut également manifester ses propriétés vénéneuses. Cette pommade paraît surtout réussir dans le traitement des tubercules syphilitiques ulcérées.

(1) Voy. *Bullet. de la Soc. méd. d'Émul.*, ann. 1825, p. 65 et suiv.



Devra-t-on conclure de ce qui précède que le cyanure de mercure doit être sévèrement rejeté de notre matière médicale antisyphilitique? Non assurément : une aussi grande énergie que celle qu'on lui reconnaît annonce un médicament héroïque, qui peut devenir un jour très-précieux en médecine, ainsi qu'on l'a observé, il y a long-temps déjà, pour le sublimé, dont les propriétés irritantes ne sont pas moins prononcées, mais qui, après avoir inspiré d'abord je dirai presque une terreur universelle, a rendu et rend encore tous les jours de si grands services, depuis qu'une sage et lente expérience a éclairé sur la manière la plus convenable de l'employer.

Le cyanure de mercure a aussi été quelquefois administré en poudre et en pilules ; mais la première méthode est préférable, pourvu qu'on ne dépasse pas la dose d'un demi-grain.

Art. IV. Traitement par les Iodures de Mercure.

Ces composés, que, dès 1820, M. Coindet avait présumé devoir convenir pour combattre les affections syphilitiques compliquées de scrophules, à raison des propriétés résolutives qu'il venait de découvrir dans l'iode administré contre le goître et tous les engorgemens glandulaires atoniques, ont été employés depuis par mon savant confrère, le Dr Biett. Il leur a reconnu une vertu excitante des

plus manifestes, et pense, d'après les succès qu'il en a obtenus, qu'on peut en tirer un parti fort avantageux, surtout dans les cas de chancres indolens stationnaires, et autres symptômes de cette espèce dépendans de la syphilis constitutionnelle.

Les iodures mercuriels se distinguent en proto-iodure et deuto-iodure, celui-ci étant infiniment plus actif que le premier. Cependant on les emploie, et je pense que c'est à tort, tous les deux à-peu-près à la même dose, sous forme de pommade pour l'usage externe, et en pilules ou en solution alcoolique ou éthérée pour l'intérieur. La pommade se compose avec vingt grains de deuto ou de proto-iodure de mercure pour une once et demie de graisse. Elle convient pour faciliter la résolution des bubons indolens ou autres engorgemens syphilitiques non inflammatoires, appliquée en frictions locales à la dose de huit à dix grains matin et soir. J'en ai souvent fait usage depuis plusieurs années pour hâter la guérison des testicules vénériens non douloureux. Il est pourtant bon de prévenir que la pommade de deuto-iodure est assez irritante pour occasioner quelquefois des excoriations à la peau frictionnée, ce qui force à en suspendre l'application pendant quatre ou cinq jours, pendant lesquels on calme l'irritation par des fomentations émollientes. Cette pommade est également fort avantageuse pour le pansement des ulcères et des tubercules syphilitiques indolens intacts ou ulcérés.

Les deux variétés d'iodures de mercure s'administrent intérieurement de différentes manières : d'abord, on en fait des pilules, qui sont préparées avec un grain de l'un ou de l'autre de ces composés, uni à douze grains d'extrait de sureau ou autre substance équivalente, et de la poudre de réglisse en suffisante quantité pour faire huit pilules. Le malade en prend trois ou quatre matin et soir, en commençant par une et augmentant progressivement d'une tous les jours, ce qui en porte la dose journalière à un demi-grain. Il est cependant bon d'être prévenu que le proto-iodure a été donné jusqu'à deux grains par jour. Il ne faudrait pas être aussi aventureux avec le deuto-iodure.

La liqueur se prépare avec vingt grains d'iodure de mercure et une once et demie d'alcool à trente-six degrés. Elle se donne, dans la journée, depuis dix jusqu'à vingt gouttes, qu'on étend dans un verre d'eau distillée, l'eau commune ayant l'inconvénient de la décomposer. Vingt-six gouttes de cette solution représentent à-peu-près un huitième de grain d'iodure de mercure. La solution éthérée est absolument la même quant aux proportions respectives de la préparation mercurielle et de son menstrue ; mais comme elle est plus active que celle à l'alcool, on est obligé d'en prescrire de moindres doses, dans la crainte d'occasioner de l'irritation à l'estomac. L'une ou l'autre liqueur, lorsqu'elle est faite avec le deuto-iodure de mercure, demande aussi une

grande circonspection dans son emploi ; car ce remède est pour le moins aussi actif que le sublimé corrosif.

Art. V. Traitemens par les divers sels mercuriels.

1°. *De l'Acétate de deutoxide de mercure.*

On en distingue aujourd'hui deux espèces : le proto-acétate et le deuto-acétate. Le premier se compose de vingt parties de protoxide de mercure et de dix-neuf d'acide acétique. Il ne se dissout que dans trois cent trente-trois fois son poids d'eau froide. Le deuto-acétate, au contraire, est très-soluble, et, avec cela, beaucoup plus actif. Ce sel, connu sous le nom de terre foliée mercurielle, avait déjà été recommandé comme anti-vénérien, il y a près de deux cent quatre-vingts ans, par Musa Brassavole, qui indiquait son mode de préparation d'après l'alchimiste Geber, et plus tard par Bernard Pénot, dont le procédé se trouve consigné dans le premier volume du *Theatrum anatomicum*, imprimé à Strasbourg en 1613. Un empirique allemand, nommé Keyser, le sortit de l'oubli vers le milieu du dix-huitième siècle, et en éleva les propriétés anti-syphilitiques au-dessus de celles attribuées à toutes les autres préparations alors en usage. Son assurance, son adroit charlatanisme, aidés de quelques prôneurs titrés, en imposèrent singulièrement

au public, et il fit en peu de temps une immense fortune. Il le donnait sous forme de pilules ou de trochisques, qui portaient le nom de dragées de Keyser. Elles étaient préparées avec l'acétate de mercure, la manne, l'amidon et le mucilage de gomme adragant. Chacune était du poids de six grains, et contenait un peu plus d'un grain du sel mercuriel. (*Voyez* n°. 151 du formulaire.) On en commençait l'usage par deux matin et soir, et la dose était angmentée d'une ou deux chaque jour, jusqu'à vingt-quatre le matin et autant avant de se coucher, ce qui était vraiment énorme. La quantité nécessaire pour un seul traitement allait communément de mille à douze cents pilules.

On ne se sert presque plus de ce remède, parce que, quand il est sous forme de proto-acétate, ce qui est le plus ordinaire, il a tous les défauts des autres préparations insolubles de mercure, sans en avoir les avantages. Les malades qui l'emploient sont fréquemment affectés de violentes coliques et de diarrhée exclusivement dépendantes de son action irritante sur l'estomac et les intestins. Mais ce qu'on lui reproche surtout, et selon moi avec raison, c'est de contenir souvent des proportions variables de sa base métallique, suivant le degré de concentration de l'acide acéteux dont on se sert pour le préparer, ce qui empêche qu'on puisse y compter autant qu'il serait à désirer. Néanmoins, comme toutes les préparations mercurielles, même

les moins en réputation, peuvent encore, dans des circonstances plus ou moins extraordinaires, présenter des avantages réels, je pense qu'il est bon de ne pas rejeter entièrement celle-ci. Seulement, il faut tâcher d'en régulariser l'emploi, en modifiant les pilules d'après la formule indiquée par Dehorne sous le titre de pilules fondantes, dont il donnait de six à dix-huit par jour, ou mieux encore celle recommandée par Bell, n°. 17 de son appendice. Elles contiennent chacune un grain d'acétate de mercure, un grain de manne et un grain de gomme arabique, réunis au moyen de quantité suffisante d'eau distillée de roses. On peut en donner jusqu'à huit dans les vingt-quatre heures, en commençant par une et augmentant d'une manière progressive.

Ce remède, du reste, indépendamment de ce qu'il est très-propre à exciter des évacuations alvines, provoque aussi très-facilement le ptyalisme, s'il n'est pas administré avec une grande prudence. Il convient principalement chez les sujets pâles, bouffis et affectés d'engorgemens indolens des glandes lymphatiques.

Le sirop éthéré d'acétate de mercure, proposé par M. Virey pour remplacer celui de Bellet, qui contenait en outre du proto-nitrate de mercure, doit être regardé comme une préparation plus douce que les dragées de Keyser, et peut se donner à la dose d'une cuillerée à soupe matin et soir,

ou tout au plus trois cuillerées par jour, et seulement lorsque le malade est déjà habitué à l'impression du remède. On le prépare avec un gros de ce sel dissous dans une très-faible quantité d'eau commune. On y ajoute deux gros d'éther nitrique, et le tout est ensuite mélangé à une livre de sirop de gomme arabique (1). Chaque cuillerée de ce remède, qu'il ne faut d'ailleurs jamais préparer à l'avance, parce qu'il serait certainement décomposé, contient deux grains et un quart d'acétate de mercure.

2°. *Du Proto-tartrate de mercure.*

La solution de ce sel, obtenue par une ébullition prolongée de l'acétate de mercure dans une eau saturée de tartrate acidule de potasse ou crême de tartre, a été préconisée en 1773 par Pressavin, chirurgien de Lyon, comme le meilleur et le plus doux des remèdes anti-syphilitiques métalliques, auquel il donnait le nom d'*Eau végéto-mercurielle.* Dehorne pensait qu'ainsi administré le tartrate mercuriel était préférable aux dragées de Keyser, qu'il regardait comme plus stimulantes. On donnait une once de cette liqueur par jour. Mais bien des raisons s'opposent à ce qu'on tire cette préparation du profond oubli où elle est tombée. La première,

(1) *Traité de Pharmacie*, t. II, p. 184.

et sans contredit la principale, c'est qu'on ne l'obtient pas constamment dans le même état, et que par conséquent il ne peut avoir, dans tous les cas où on l'emploie, le même degré d'énergie; en second lieu, c'est que, quel que soit le procédé dont on fasse choix pour l'obtenir le moins âcre possible, il est encore assez irritant pour occasioner des nausées et des vomissemens, indépendamment de ce qu'il provoque très-facilement la salivation.

3°. *Du Nitrate de mercure.*

(a) Le *proto-nitrate de mercure* formait, avec l'acétate de ce métal, la base du sirop de Bellet, qui a été tant recommandé par Bouvart, mais qui aujourd'hui est à-peu-près totalement oublié. Cet abandon s'explique suffisamment par cela seul que ce sirop est très-variable dans sa composition. En effet, on a reconnu, à ne pas conserver à cet égard le moindre doute, que l'éther qu'on y fait entrer s'évapore assez promptement, et que les sels mercuriels se précipitant aussitôt, les malades sont exposés à prendre un remède dépourvu d'efficacité au début du traitement, tandis que les dernières cuillerées doivent agir avec une violence proportionnée à la quantité d'acétate et de proto-nitrate de mercure qui sera tombée au fond de la bouteille, au fur et à mesure de l'évaporation de l'éther qui les tenait en suspension.

Pour obvier à cet inconvénient plusieurs praticiens ont pensé qu'il suffirait de composer ce sirop avec le proto-nitrate de mercure seul. M. Portal lui associe l'alcool et le sucre ; M. Bouillon-Lagrange conseille de dissoudre un gros et demi de ce sel dans une livre et demie de sirop simple, auquel on mélange ensuite un demi-gros d'éther nitrique. Mais ces différens procédés ne remédient pas au défaut principal de la formule primitive, puisque la précipitation du mercure, sous forme d'oxide, a lieu à-peu-près tout aussi promptement que par l'ancienne méthode. Il résulte de là que si l'on veut employer ce sel sans s'exposer à des erreurs toujours graves, il est préférable de le prescrire en solution rapprochée, qu'on fait prendre par gouttes, en la mélangeant avec un sirop non susceptible de le décomposer, au moment même de l'avaler.

Le remède de Zeller est composé de proto-nitrate de mercure trituré avec quatre fois son poids d'extrait noir de réglisse. On en fait des pilules contenant chacune un sixième de grain du sel métallique, et qui se donnent depuis deux jusqu'à six par jour. Elles ont été, jusqu'à présent, peu employées en France; mais il résulte des essais qu'en a faits M. Martin jeune, médecin de la Charité de Lyon, ainsi que quelques autres praticiens de la même ville, qu'elles jouissent de propriétés anti-syphilitiques très-remarquables.

Le D^r. Sundelin, de Berlin, qui regarde le proto-

nitrate de mercure comme un des meilleurs remèdes anti-vénériens qu'on puisse employer, et qui, surtout, le préfère de beaucoup au deuto-nitrate, dont la causticité l'effraye avec juste raison, le prescrit sous forme pilulaire, à la dose d'un grain par jour, uni à la poudre de réglisse et à celle d'althæa. Il propose, afin de l'obtenir bien exempt de deuto-nitrate, de le préparer de la manière suivante :

℞ Mercure purifié. . . . }
Acide nitrique pur. . } āā ℥ j.
Eau distillée. . . . . }

Placez le tout, à froid, dans un vase de verre découvert, jusqu'à ce que les cristaux se forment. Ces cristaux sont ensuite lavés avec soin dans l'eau distillée, et on les conserve dans un autre vase de verre bien bouché.

Ce médecin a traité avec le plus grand succès, par ce moyen, qui provoque ordinairement la sécrétion des urines, des ulcères consécutifs de la gorge, des exanthèmes et des ulcérations cutanées de nature syphilitique, ainsi que des affections des os. (Voyez *Archives générales de Médecine*, n°. de septembre 1827, pag. 112.)

(b) *Le deuto-nitrate de mercure* avec excès d'acide, autrefois connu sous le nom d'*eau mercurielle*, se prépare en faisant dissoudre un gros de nitrate de mercure dans une once d'acide nitrique : il a été administré, contre les maladies syphilitiques, sous différens noms et plus ou moins défiguré, tant par des médecins recommandables que par des charlatans de

tous les étages. Ainsi, il y a eu des gouttes du Dr Ward, une essence mercurielle de Charras, un remède du duc d'Antin, celui du Capucin, et quelques autres encore dont cette liqueur faisait la base. L'usage intérieur de cette substance ne me semble pourtant pas exempt de dangers, car il détermine souvent des inflammations du tube alimentaire. Elle est employée plus rationnellement, depuis bien des années, comme cathéritique, dans le traitement des chancres vénériens, qui sont stationnaires par défaut de ton. Mais encore ne faut-il pas en abuser, tous les caustiques pouvant avoir, comme il a déjà été dit à l'article des chancres, une influence locale des plus fâcheuses. Le deuto-nitrate de mercure, mélangé à l'axonge, forme l'onguent citrin, qui sert avantageusement dans le traitement de la gale et de quelques affections cutanées de nature syphilitique.

4°. *Du Deuto-sulfate de mercure.*

Le *sur-deuto-sulfate* ne s'administre jamais à l'intérieur, comme anti-vénérien, qu'à la dose d'un huitième de grain, parce qu'il agit avec une violence extrême. C'est un poison dangereux, auquel la prudence doit nous faire une loi de renoncer ; mais on l'employe parfois avec assez d'avantage pour l'usage externe dans certaines éruptions de pustules syphilitiques rebelles, ainsi que dans d'autres affections de la peau reconnaissant des causes différentes.

Le *sous-deuto-sulfate*, qu'on nommait anciennement *précipité jaune* ou *turbith minéral*, se prescrit aussi sous forme de pommade, en le mélangeant avec le cérat, la pommade de concombre ou celle de colimaçon, dans la proportion d'un scrupule à un gros par once. Ainsi employé, il réussit assez bien dans les cas où la peau affectée a perdu, par l'usage des bains, des douches ou des applications stupéfiantes, la sur-excitation dont elle est souvent le siége dans ces circonstances, surtout si les pustules existent à la face. Bell le donnait intérieurement, à la dose d'un grain trois fois par jour; mais les irritations d'estomac, les vomissemens qu'il détermine souvent nous donnent la mesure du danger qui peut résulter de son administration, qu'on serait tout au plus autorisé à conseiller, si nous n'avions pas à choisir parmi beaucoup de préparations mercurielles infiniment plus douces et depuis long-temps éprouvées.

5°. *Du Sous-phosphate de mercure.*

Cette préparation, au dire de praticiens dignes de foi, et entre autres de Bell, agit d'une manière douce. Elle affecte assez facilement les gencives, quoiqu'à un degré médiocre. Mais ce dernier médecin ne lui accorde pas le mérite de procurer des guérisons solides. Dans quelques occasions, pourtant, je n'ai pas eu à m'en plaindre, et je suis porté à croire que ce sel n'est pas déplacé dans notre ma-

tière médicale anti-syphilitique. On le donne depuis un demi-grain jusqu'à un grain trois fois par jour, associé à l'opium, soit avec le sucre en poudre, soit sous forme pilulaire. On en fait aussi une pommade en l'unissant à l'axonge dans la proportion d'un gros par once. Elle peut convenir pour le pansement des ulcères et des pustules syphilitiques.

6°. *De l'Hydrochlorate ammoniaco-mercuriel*, ou *Précipité blanc.*

Ce remède est fort peu employé à présent comme anti-vénérien. Il ne l'est même plus du tout à l'intérieur, quoique d'anciens auteurs l'aient prescrit par cette voie depuis un grain jusqu'à trois par jour. On se contente, mais seulement pour l'usage externe, de le faire entrer pour un huitième dans quelqu'excipient peu composé, tel que le cérat simple ou la graisse de porc. Ainsi préparé, il peut être utilement employé pour le traitement local des pustules vénériennes rebelles, et réussit principalement contre celles qui se présentent sous forme de dartres. Il est encore parfois avantageux pour détruire les choux-fleurs et autres végétations, quand on l'unit à six fois son poids de poudre de sabine. Alors il agit comme cathérétique.

7°. *De l'Hydrocyanate de mercure.*

Ce sel, qui a porté jusqu'à ces derniers temps le

nom de prussiate de mercure, résulte de la combinaison de l'acide hydrocyanique avec ce métal réduit à l'état d'oxide. Il jouit de propriétés stimulantes très-énergiques, et peut être comparé, sous ce rapport, au sublimé ou au cyanure de mercure dont j'ai parlé plus haut. Jusqu'à présent on s'est borné à l'employer extérieurement, et les essais dont il a été l'objet à l'hospice Saint-Louis, sous la direction du docteur Biett, semblent établir que les chancres et les tubercules syphilitiques ulcérés, lorsqu'on les panse avec un onguent composé d'un quarante-huitième à un vingt-quatrième de cette substance, et d'un excipient graisseux, se cicatrisent le plus communément avec une extrême promptitude, quelquefois en deux ou trois jours.

Art. VI. Traitement par le Mercure cru très-divisé ou plus ou moins oxidé.

L'usage interne du mercure coulant associé à d'autres substances fut connu peu après celui du précipité rouge. Il est résulté des essais auxquels un grand nombre de médecins se sont livrés pour reconnaître les avantages que pourrait offrir ce métal, une foule de combinaisons qui ont joui ou jouissent encore de plus ou moins de réputation.

1°. *Des Pilules de Belloste.*

Les plus anciennes pilules dans lesquelles on ait

fait entrer ce remède à son état métallique, portent le nom du fameux corsaire Chéradin-Barberousse, roi d'Alger et amiral de la flotte turque. Il en tenait la recette d'un médecin juif, qui les composait avec le mercure cru, des purgatifs, l'ambre gris et le musc. Les auteurs nous ont transmis plusieurs formules de ces pilules; mais quoiqu'on ne puisse assurer d'une manière positive laquelle est originale, on peut dire qu'elles offrent, en général, peu de différence. Voici celle consignée dans l'ouvrage de Jérôme Dumont, médecin de la cour sous François Ier.

℞ *Argent. viv.*	drachm. iij et	gr. vij.
Scamon. et mosch. āā	scrupul. j vel	gr. xxij.
Rhabarb.	drachm. j et	gr. xv.
Farin. tritici.		gr. vij.

Cum succo limonum fiat massa pilularum, ex ea formentur pilulæ magnitudine ciceris, et detur una pro vice omni die per horam ante cœnam (1).

Les pilules si renommées de Belloste (2), chirurgien de Paris, approchent beaucoup de celles de Barberousse. On les prescrit comme anti-vénériennes depuis six jusqu'à vingt-quatre ou trente grains, et la dose peut être portée à un gros lorsqu'on veut profiter de leur vertu purgative. Du reste, ces pi-

(1) Cap. XXIX de son ouvrage intitulé : *Chirurgica auxilia ad aliquot affectus, qui repentinam exigunt curationem*, etc. Lyon, 1558, in-4°.

(2) Baumé, dans la dernière édition de ses *Élémens de Pharmacie*,

lules ont l'inconvénient d'entraîner par les selles le médicament principal ; le mercure, et je pense qu'il est préférable d'oxider et diviser ce métal en le triturant avec la gomme adragant, le sucre candi ou autres substances non purgatives.

Il est, en conséquence, inutile de compter sur les propriétés des pilules de Belloste pour la guérison de la vérole confirmée. Elles peuvent tout au plus être employées à prévenir l'infection générale dans les cas de symptômes récens : encore ont-elles un inconvénient très-grave, celui de déterminer la salivation avec beaucoup de promptitude, lorsqu'elles ne portent pas leur action principale sur le canal alimentaire.

Quelles que soient, du reste, les vertus des différentes pilules dont il vient d'être parlé, je suis loin de croire qu'elles contiennent le mercure dans son état métallique, comme le titre de cet article, que j'ai conservé d'après la plupart des auteurs, pa-

en donne la formule suivante, qu'il dit être la véritable :

℞ Mercure cru............ ℥ j.
Sucre.................. ʒ ij.
Diagrède, } ãã..... ℥ j.
Jalap, }
Vin blanc.............. q. s.

Faites une masse que l'on divise en pilules de 4 grains.

Baumé, qui assure que le mercure n'est pas exactement éteint dans ces pilules, donne une formule où elles se trouvent avantageusement modifiées. (*Voy.* au n° 142 du Formulaire.)

raîtrait l'annoncer. Ce métal y est bien évidemment combiné avec un acide végétal, celui du citron, ou tout au moins avec une proportion plus ou moins considérable d'oxigène. D'ailleurs, ne savons-nous pas que le mercure cru ne jouit d'aucune propriété anti-vénérienne assez bien constatée pour qu'on puisse espérer raisonnablement d'en obtenir de bons effets à des doses aussi faibles?

On fait quelquefois usage de deux autres sortes de pilules qui paraissent contenir le mercure dans un état chimique analogue, jusqu'à un certain point, à celui où il se trouve dans le remède de Belloste, et que, par cette raison, je dois mentionner dans cet article. On les prépare en éteignant le métal dans le double de son poids de conserve de roses ou de cynorrhodon, et en ajoutant au mélange quantité suffisante de poudre d'althæa. Ces pilules, qui doivent contenir chacune un grain de mercure coulant, se prescrivent à la dose de cinq à six par jour, jusqu'à la concurrence de soixante-douze, ou au plus de cent quarante-quatre pour le traitement d'une affection syphilitique récente. Elles ont, d'ailleurs, un avantage marqué sur les précédentes; c'est que leur composition est des plus simples, et qu'en outre, comme il n'y entre aucune substance purgative qui puisse entraîner rapidement par les garderobes le remède principal, il doit, d'après toutes les probabilités, être plus facilement absorbé, et par conséquent agir plus sûrement

comme altérant, soit sur le virus lui-même, soit sur l'organisme, qui aura déjà été plus ou moins modifié par la présence de ce ferment morbide.

2°. *Traitement par le mercure gommeux de Plenck* (Oxydum hydrargyri gummosum; mercurius gummosus).

Le crédit que s'est acquis le mercure cru éteint dans la gomme arabique, a été bien plus constant et plus mérité que celui des pilules de Belloste, dont il vient d'être parlé. La simple oxidation qui résulte de ce mélange, si tant il y a qu'on ne doive pas, comme le prétendent quelques auteurs, continuer à regarder le métal comme s'y trouvant seulement extraordinairement divisé, est, sans contredit, l'état le plus convenable pour la destruction du virus, son passage dans la circulation étant d'ailleurs favorisé, dans l'une et l'autre supposition, par la solubilité de l'excipient auquel il est uni.

Ce remède peut se donner à l'état aqueux, sous forme de pilules ou en sirop. Il ne sera question ici que des trois formules auxquelles Plenck s'est définitivement arrêté, après avoir fait subir plusieurs modifications à celles qu'il avait d'abord adoptées.

(a) *Mercure gommeux en liqueur* (1).

On conserve cette préparation dans une bouteille de verre, et le malade en prend quatre cuillerées de table par jour, deux le matin et deux le soir : de sorte qu'on lui donne vingt grains de mercure dans les deux prises. Il est à remarquer que ce médicament doit être servi dans une cuiller de bois; car, comme tous les oxides mercuriels, il se décompose facilement, le mercure se séparant de la gomme pour se porter sur l'argent ou sur tout autre métal avec lequel il est en contact. *Hæc solutio* (dit l'auteur) *in omnibus morbis venereis primarium remedium internum est, quod cito, tuto et jucunde miasma venereum delet. Raro salivam movet, si omni decimo die pilulæ purgantes, vel pulvis purgans exhibeatur. Quibus saliva moveri incipit, hi assumant purgans, et aliquot dies a solutione abstineant.*

(b) *Mercure gommeux en pilules* (2).

L'auteur ayant remarqué que la liqueur ci-dessus avait le défaut de laisser précipiter l'oxide de mer-

(1) *Voyez* le n° 17 du Formulaire. — *Doctrina de Morbis venereis.* Jacob Plenck, *Viennæ*, 1779, in-8°, pag. 165.

(2) N° 152, et Plenck, pag. 166.

cure, ne tarda guère à proposer de lui substituer les pilules. Il en faisait prendre six matin et soir, en commençant par deux et augmentant de deux chaque jour. La formule n°. 152, qui n'est qu'une modification de la précédente, me paraît, pour le moins, aussi avantageuse. C'est, sans contredit, une des plus douces et des meilleures préparations mercurielles pour le traitement des maladies syphilitiques récentes.

(c.) *Mercure gommeux sous forme de sirop* (1).

Enfin Plenck a imaginé ce sirop mercuriel à l'usage des enfans, auxquels il serait difficile de faire avaler les pilules ou la solution. On en donne une cuillerée à café matin et soir.

Le mercure gommeux, donné de ces trois manières, n'est répugnant à prendre ni par son odeur ni par sa saveur, comme le sont presque toutes les autres préparations mercurielles. Il convient aux enfans, aux femmes enceintes ainsi qu'aux sujets faibles, phthisiques, à ceux qui sont affectés de maladies des voies urinaires, et à quelques autres qui se trouvent ordinairement fort mal de l'emploi des frictions et des sels mercuriels.

L'auteur permet à ses malades de vaquer à leurs affaires, et ne les astreint pas à des préparations

(1) *Voyez* au n° 98, et Plenck, pag. 25.

très-fatigantes : il saigne ceux qui sont pléthoriques ; mais il n'oublie jamais de prescrire un purgatif qui doit être répété tous les dix jours pendant la cure ; et lorsqu'il se présente des signes d'irritation à la bouche, il recommande de cesser l'usage du mercure pour quelques jours (1). Les bains ne sont pas rigoureusement nécessaires dans ce traitement, et l'auteur n'en fait une règle indispensable que dans les cas de maladies invétérées. Il prescrit, pour boisson ordinaire, une décoction de salsepareille, de bardane ou de gaiac, qui peuvent, à mon avis, être remplacées, comme je l'ai souvent fait dans les maladies légères, par celles d'orge, de chiendent ou autres semblables.

Le mercure gommeux doit être continué jusqu'à ce que le virus syphilitique soit détruit, ce qui a lieu, selon le professeur Plenck, lorsque les symptômes locaux sont dissipés, ou qu'ils restent dans un état de stagnation, malgré l'usage du médicament, que le malade a bien supporté jusqu'à cette époque, mais dont il est alors fatigué (2).

Ces préceptes sont on ne peut plus rationnels, et doivent faire obtenir des résultats avantageux de l'emploi de ce remède, auquel on ne peut repro-

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 74.

(2) Généralement parlant, la quantité de deux gros de mercure coulant uni à la gomme suffit pour un traitement ordinaire ; mais on en donne souvent trois, et quelquefois même il est nécessaire d'aller jusqu'à cinq ou six.

cher (quoique son auteur assure le contraire) qu'une tendance manifeste à se porter vers les glandes salivaires. Mais on peut y obvier par le moyen de purgatifs plus ou moins répétés pendant le cours du traitement. L'usage des bains, quoique le professeur de Bude affecte de les regarder comme inutiles, me semble encore devoir être profitable pour atteindre ce but. D'ailleurs, en supposant même qu'ils ne présentassent pas tout l'avantage qu'on pourrait en attendre pour le traitement en lui-même, ce que je suis cependant loin d'admettre, au moins semble-t-il qu'on ne doit pas méconnaître le bien qu'ils peuvent produire en agissant immédiatement sur les symptômes extérieurs de l'infection, quel que soit le degré d'irritation dont ils sont accompagnés, et chacun sait qu'il est peu de maladies syphilitiques qui n'offrent ces sortes de symptômes en plus ou moins grand nombre.

Je crois devoir faire remarquer que les symptômes d'infection, se dissipant quelquefois avec beaucoup de promptitude pendant l'emploi de ce mode de traitement, il serait imprudent de cesser l'usage du mercure dès qu'ils n'existent plus. Il faut, dans ces circonstances, qui sont moins rares qu'on ne le pense ordinairement, continuer le remède aussi long-temps que la nature et l'ancienneté de la maladie l'auront fait juger nécessaire dès le commencement de la cure.

Plenck conseillait encore, mais seulement pour

l'usage externe, un remède anti-vénérien qu'il composait en faisant dissoudre, ou plutôt tenir en suspension, un gros de mercure coulant, préliminairement mélangé avec une demi-once de gomme arabique et quantité suffisante de sirop diacode, dans huit onces de lait. Il le recommandait surtout pour baigner les yeux atteints d'ophthalmie gonorrhoïque, sous forme de péniluve dans le cas de phimosis, et comme gargarisme contre les angines douloureuses de nature vénérienne. (*Voyez* n°. 18 du formulaire.) Ce lait mercuriel peut être employé d'une manière utile dans beaucoup de circonstances où les symptômes de l'infection ne sont pas assez promptement influencés par l'administration du traitement intérieur, particulièrement lorsqu'ils sont situés dans le voisinage de parties que leurs progrès menaceraient d'une prompte destruction, comme on le voit fréquemment à la gorge, à la voûte du palais et au nez. Il ne sera pas sans avantage, dans la plupart des cas de cette espèce, d'augmenter la dose de sirop diacode, ou bien d'y suppléer en faisant dissoudre de la liqueur quatre grains d'extrait thébaïque.

3°. ***Traitement par le mercure saccharin*** **(mercurius saccharatus; oxydum hydrargyri saccharatum)**, *et quelques autres préparations analogues.*

Le mercure saccharin, ou, comme plusieurs le

nomment, le sucre mercuriel (*saccharum hydrargyratum*), se prépare en triturant le mercure cru avec le double ou le triple de son poids de sucre candi (n°. 126). On le donne en poudre, en pilules ou en trochisques, à la dose de quatre, six ou huit grains par jour. J'ai été à même d'observer que ce remède, ainsi préparé, est d'un grand secours pour le traitement des enfans et des personnes délicates, qui prennent ordinairement les médicamens avec beaucoup de difficultés. La poudre, surtout, est très-avantageuse dans ces cas particuliers, car, on peut, au besoin, tromper le malade en la lui faisant prendre dans l'eau sucrée, du bouillon, dans du café, du chocolat, ou tout autre breuvage agréable.

Règle générale, les enfans ne doivent prendre qu'une dose du remède proportionnée à leur âge, tout au plus la moitié de celle qu'on prescrit ordinairement aux adultes, auxquels cette méthode convient également, et le plus souvent le quart ou le huitième seulement. Les pastilles des n°s. 166, 167 et 168, qui ne sont qu'une modification de la préparation ci-dessus décrite, réussissent dans la plupart des symptômes d'infections qui ne sont pas invétérées. Il faut cependant apporter la plus grande circonspection dans leur emploi, afin de ne pas provoquer le ptyalisme, ce à quoi le mercure cru très-divisé est fort sujet, ainsi que tous les oxides mercuriels.

On commence le traitement, chez les grandes personnes, en leur donnant d'abord une de ces

premières pastilles, et l'on va successivement jusqu'à trois ou quatre par jour. La dose totale est de cent cinquante : il est rare qu'on soit obligé de l'outre-passer, à moins que la syphilis ne soit très-ancienne. Les enfans ne doivent pas prendre plus de deux pastilles dans les vingt-quatre heures.

Je dirai encore ici quelque chose des deux autres formules déjà citées, analogues en cela seulement, que le sucre y est toujours l'excipient principal du mercure. Les tablettes, n°. 167, dont le calomélas fait la base, peuvent être administrées, comme il a été dit pour les pilules de mercure doux, en commençant, chez les adultes, par un grain de ce sel par jour, et continuant graduellement jusqu'à cinq ou six et même huit, quoique bien rarement, ce qui fait de dix à seize pastilles d'un demi-grain chacune dans les vingt-quatre heures.

Quant aux tablettes, n°. 168, dans lesquelles le sucre sert d'excipient au deuto-chlorure de mercure, je dois renvoyer, pour ce qui a rapport à leur emploi, à ce que j'ai dit des pilules de sublimé corrosif, page 31.

Chacune de ces trois préparations mercurielles peut, dans des circonstances données, être administrée avec avantage, et préférablement même à d'autres anti-syphilitiques d'ailleurs très-bons, mais dont le tempérament délicat des malades repousserait l'usage, ou qu'une administration incomplète ou mal dirigée aurait vu échouer dans des traitemens

antérieurs. C'est au médecin qui en aura bien calculé les effets, à les donner à propos et à en proportionner les doses d'après la gravité des symptômes qu'il aura à combattre. On ne saurait trop le répéter, le mercure, sous quelque forme qu'on l'emploie, agit toujours comme anti-vénérien, et ne peut être dangereux qu'entre les mains de l'ignorance ou du charlatanisme.

L'extinction du mercure, dans à-peu-près son poids de miel, fournit encore un remède analogue au mercure saccharin. On fait, avec ce mélange, en y incorporant quantité suffisante de poudre d'althæa ou de réglisse, des pilules de quatre grains, dont la dose journalière peut être portée jusqu'à six, moitié le matin et le reste le soir, mais toujours en commençant par une seule et augmentant d'une chacun des cinq jours suivans.

Quand ce médicament reste sous sa forme de miel mercuriel, il peut être employé avec avantage dans le pansement des ulcères syphilitiques sur lesquels il convient d'appliquer immédiatement le spécifique de la manière la moins stimulante, ainsi que sur les pustules chancreuses, les dartres et autres symptômes de même nature.

Le *mercure glycirrhyzé*, autre espèce de mercure saccharin, se prépare aussi avec une égale quantité de métal et de son excipient, l'extrait mou de réglisse. Cette composition est des plus douces, et ne manque pas d'efficacité. Elle convient surtout

aux sujets faibles ou à ceux chez lesquels la syphilis se trouve compliquée de quelque maladie chronique que d'autres préparations plus énergiques pourraient exaspérer.

En général, la dose totale de remède nécessaire à un traitement par l'une ou l'autre de ces méthodes, doit être réglée de telle sorte que le malade emploie au moins d'un à deux gros de mercure cru pour une affection récente et primitive, et trois ou quatre pour une maladie plus ancienne. Je ne parle pas ici des cas où la syphilis est invétérée, parce que rarement alors on a recours à ces espèces de préparations; mais si la nature des médications antérieures ou le tempérament du sujet forçaient à en faire usage, il serait très-probablement indispensable de porter la quantité à six gros.

Les pilules bleues, si généralement employées en Angleterre, et qui se composent en triturant parties égales de mercure cru et de manne, substances auxquelles on ajoute seulement une quantité de poudre de réglisse suffisante pour leur donner la consistance pilulaire, présentent une des méthodes les plus simples et les plus faciles pour l'administration du mercure dans un état de division extrême, sans qu'on ait à redouter que cette association puisse lui faire subir le moindre changement chimique susceptible de le rendre nuisible. Ces pilules qui, par la nature sucrée de leur excipient, présentent de l'analogie avec celles dont il vient d'être parlé,

doivent contenir chacune à-peu-près un grain de métal. Elles conviennent surtout dans les cas de symptômes primitifs d'infection vénérienne. On les prescrit depuis quatre jusqu'à six par jour, en commençant par une seule et augmentant progressivement d'une par vingt-quatre heures. On peut évaluer le nombre total des pilules nécessaires pour un traitement, à cent quarante-quatre, c'est-à-dire à deux gros de mercure coulant, dans les cas de chancres récens et primitifs; mais la moitié doit suffire lorsqu'on a affaire à une blennorrhagie syphilitique.

Ce mode de traitement, comme ceux dont la description précède immédiatement, provoque aisément la salivation, qu'il est, du reste, facile de prévenir en ne le brusquant pas dans le commencement; mais il n'a pas le défaut d'irriter les intestins comme le font la plupart des préparations mercurielles salines.

4°. *Traitement par l'onguent mercuriel donné à l'intérieur.*

Un chirurgien de Genève, M. Terras, fit insérer, il y a plus de vingt ans, dans le Journal de Médecine des professeurs Corvisart et Leroux (1), un mémoire dans lequel il cherchait à diriger l'attention des praticiens sur une méthode anti-vénérienne particu-

(1) *Voyez* le cahier du mois de nivose an 11.

lière, qui consiste à employer intérieurement l'onguent mercuriel uni à la mie de pain ou à la poudre de racine d'althæa. Il y donnait, sur la préparation de ce remède, des renseignemens propres à guider les médecins dans les essais qu'ils pourraient entreprendre pour en constater les bons effets. (*Voy.* la manière dont il le préparait, n°. 155 de notre *Formulaire.*)

D'abord, avant de commencer ce traitement, on fait subir au malade les préparations d'usage; après quoi, on lui donne le matin, à jeun, une ou deux heures avant le repas, trois pilules d'un grain de mercure coulant chacune, et par dessus lesquelles il boit un demi-verre d'eau pure. Le troisième jour, on double la dose des pilules, en augmentant ainsi successivement de deux en deux jours, jusqu'à ce que le nombre en soit porté à neuf, et même douze ou quinze dans les vingt-quatre heures, suivant l'opiniâtreté des symptômes, surtout si les signes précurseurs de la salivation ne s'y opposent pas.

Il est bien à présumer que M. Terras ordonne à ses malades une boisson quelconque pendant l'administration de son traitement; mais comme il n'en fait aucune mention dans l'exposé de sa méthode, ce qui ne peut être qu'une omission involontaire (1),

(1) M. Terras, dans le *Traité pratique de la Maladie vénérienne* qu'il a publié depuis, dit effectivement qu'on peut faciliter l'effet des pilules d'onguent mercuriel en prescrivant une boisson faite avec la salsepareille, la squine ou la bardane.

je crois devoir engager les personnes qui seraient disposées à adopter ce mode de traitement, à prescrire l'usage d'une boisson délayante pour les cas les plus simples, et d'y substituer les décoctions sudorifiques dans les affections invétérées.

L'auteur de cette méthode l'emploie de préférence chez les individus d'une complexion délicate, dont la poitrine est faible, le tempérament irritable, ou lorsque des circonstances particulières ne permettent pas des préparations aussi suivies qu'il serait nécessaire pour les autres modes de traitement.

Du reste, on ne doit pas regarder cette manière d'administrer le mercure comme absolument nouvelle. Un médecin de Paris, dont le procédé me paraît même préférable à celui qui vient d'être décrit, faisait déjà usage depuis plus de trente ans de l'onguent mercuriel à l'intérieur dans tous les cas de maladie vénérienne, lorsque le chirurgien de Genève publia son travail. Il en avait principalement reconnu l'efficacité dans la syphilis compliquée avec le vice scrophuleux, lorsqu'il y a des engorgemens glanduleux, ou gonflement des articulations. Feu Sédillot aîné, auteur de cette dernière méthode, comptait beaucoup sur le savon qu'il faisait entrer dans la composition de ses pilules (n°. 156). Voici les règles de traitement qu'il a prescrites et que j'ai consignées, il y a vingt-quatre ans, dans la première édition de cet ouvrage.

Le sujet étant convenablement préparé, on lui

donne, d'abord pendant quatre ou cinq jours, le matin à jeun, deux de ces pilules, contenant chacune un grain de métal sur une masse de quatre grains, moitié onguent mercuriel et moitié savon; après quoi on augmente la dose d'une, de deux, et ainsi graduellement jusqu'à neuf ou douze, qu'on peut alors faire prendre à deux ou trois reprises, et entre les repas, comme il a été dit plus haut pour celles de Terras. L'action du médicament est secondée par une légère décoction sudorifique, faite avec la salsepareille ou la bardane, dont le malade boit quelques verrées dans le jour, et principalement lorsqu'il vient d'avaler les pilules, afin d'en favoriser la dissolution dans les premières voies. On prescrit, en outre, un ou deux bains chauds par semaine pendant le cours du traitement.

Les malades, qui peuvent se traiter sans se déranger beaucoup de leurs occupations journalières, doivent cependant bien se garantir des variations subites de l'atmosphère, s'ils veulent éviter le ptyalisme, qui survient assez facilement en suivant cette méthode. Si, malgré cette précaution, il se manifeste un commencement d'irritation à la bouche, il faut diminuer le nombre des pilules pour en prévenir l'augmentation, ou bien même les supprimer totalement si les accidens ont déjà une certaine violence.

Les pilules savono-mercurielles se continuent ordinairement de vingt-cinq à trente jours dans les

affections syphilitiques récentes. On en prolonge l'usage jusqu'au quarantième ou cinquantième, et même beaucoup plus, lorsqu'elles sont plus anciennes. L'auteur de cette préparation se louait beaucoup de son efficacité, et la regardait comme une des plus douces qui eussent été employées. Néanmoins, il confessait avoir rencontré dans sa pratique des cas particuliers pour lesquels il n'avait pas cru devoir s'en rapporter exclusivement à elle : ainsi, dans les maladies invétérées et rebelles aux mercuriaux ordinaires, il lui associait, par prudence, et avec le plus grand succès, les boissons sudorifiques rapprochées.

Ce médicament, où le savon modère l'activité de l'onguent napolitain et facilite beaucoup sa dissolution, convient particulièrement aux sujets affectés de faiblesse ou d'irritation des organes respiratoires, dispositions qu'aggravent communément les préparations mercurielles salines. Il a, en outre, la propriété de tenir le ventre dans un état de relâchement qui est très-avantageux pour le traitement des personnes attaquées d'une complication écrouelleuse avec des engorgemens glanduleux.

La masse pilulaire recommandée par Sédillot se dissout parfaitement dans l'eau froide, et forme un fluide uniformément gris, qui, reposé pendant quelques heures, perd un peu de sa couleur et laisse précipiter une poudre grisâtre, laquelle n'est autre chose que le mercure dans un état de division

extrême, et non à l'état de protoxide, ainsi que l'ont suffisamment démontré les expériences de MM. Boullay, Planche, Philipps et Vogel. Du reste, cette poudre ardoisée se mêle très-facilement avec le véhicule aqueux par la moindre agitation, ce qui est dû à la présence du savon.

Les pilules de M. Terras sont bien éloignées de jouir de cette dissolubilité. Voici le résultat des expériences très-simples que j'ai tentées pour m'en convaincre: mises dans l'eau pure, la poudre d'althæa, ou la mie de pain, sont en partie dissoutes ou suspendues dans le fluide; mais ce dernier n'a pas d'action sur le reste des pilules, qui est l'onguent mercuriel pur. Ce fluide soumis à l'action d'une chaleur douce et long-temps soutenue, présente seulement quelque peu de graisse à sa surface, tandis que la presque totalité du médicament reste constamment en masses plus ou moins considérables.

D'après ces expériences comparatives, je me crois autorisé à regarder le traitement de M. Terras comme très-incertain dans ses résultats, puisqu'il est probable qu'une partie du médicament principal, le mercure, passe par les selles sans être séparé de la graisse à laquelle il était uni, inconvénient qu'on ne reprochera pas aux pilules savono-mercurielles, qui sont très-facilement pénétrées par nos humeurs. Je me suis toujours bien trouvé de substituer à l'onguent mercuriel ordinaire, qui est toujours plus ou moins ancien, et, par conséquent,

rance, celui fait avec le beurre de cacao récemment préparé (n° 157).

M. Sédillot jeune, ancien secrétaire-général de la Société de Médecine de Paris, a donné dans le Recueil périodique de cette Compagnie, un extrait du mémoire de M. Terras, qu'il a fait suivre de quelques réflexions dans lesquelles il prouve que son frère a employé l'onguent mercuriel à l'intérieur long-temps avant ce praticien, et même plus de douze ans avant Fritz de Berlin, qui administrait déjà ce remède en 1779. Quoi qu'il en soit de cette revendication, que d'ailleurs je regarde comme tout-à-fait fondée, il ne semble pas très-important de savoir lequel des trois prétendans a eu le mérite de l'initiative pour l'invention de cette méthode. Chacun d'eux peut la devoir à ses méditations particulières, et il ne serait pas étonnant qu'ils se fussent rencontrés dans cette découverte; mais aussi il se pourrait très-bien qu'ils en dussent l'idée à l'observation citée par Brambilla, d'un phthisique qui, par une méprise d'apothicaire, prit pendant quelque temps à l'intérieur la pommade mercurielle au lieu d'un électuaire, et qui guérit radicalement de sa maladie, dont le vice vénérien était sûrement la cause. Elle est rapportée dans Swédiaur, tome II, page 398, 4e édition.

Art. VII. Traitement par le mercure a l'état d'oxide (mercure soluble d'Hahnemann, de Moscati et de Moretti).

Mercure soluble d'Hahnemann (1).

Cette préparation n'est autre chose qu'un protoxide ou oxide noir de mercure, beaucoup plus pur que tous ceux que nous connaissons depuis long-temps sous les noms de *poudre grise de mercure* (2), de *poudre couleur de chair* (3), de *turbith blanc*, *turbith noir* (4), etc. Cependant il ne faut pas croire que ce remède soit exempt de toute combinaison étrangère ; on y trouve une certaine proportion de proto-nitrate de mercure et d'ammoniaque, et c'est surtout à cette substance que sont dues les propriétés irritantes qu'il manifeste quelquefois en agissant avec

(1) On a cru devoir le nommer *mercure soluble*, parce que tous les acides minéraux, végétaux et animaux le dissolvent parfaitement. L'eau saturée d'acide carbonique et le suc gastrite, quoiqu'ayant assez peu d'énergie, jouissent également de la même propriété. Il est aussi désigné dans les pharmacopées allemandes sous les noms d'*oxydum hydrargyri nigrum*, *hydrargyrum oxydulatum nigrum*.

(2) *Pulvis cinereus* de Black.

(3) *Precipitatum mercurii carnei coloris* (*qui ex solutione mercurii vivi in aqua forti paratur à fuso volatili urinæ spiritu*). Ce remède a été autrefois employé avec succès par Gervais Ucay. *Voyez* son *Traité des Maladies vénériennes*, in-12, publié à Toulouse en 1693.

(4) *Turpethum nigrum*. C'est le vrai mercure soluble ; mais Hahnemann en a corrigé jusqu'à un certain point les défauts.

assez de violence sur le canal intestinal. Du reste, les médecins allemands en font un grand usage depuis qu'Hahnemann a rappelé sur lui l'attention des praticiens, en publiant les résultats avantageux qu'il en avait obtenus dans sa pratique particulière (1). Quant à la préparation du médicament, elle a subi, de la part de plusieurs médecins éclairés par les connaissances chimiques les plus récentes, quelques modifications qui rendent cette opération beaucoup plus simple et moins dispendieuse que par le procédé du docteur Hahnemann (2).

On peut l'obtenir de la manière suivante :

℞	Acide nitrique........	℥ vj.
	Mercure vif..........	℥ iv.
	Eau distillée.........	℥ ij.

Mêlez, et laissez le tout dans un flacon légèrement bouché que

(1) *Voyez* son ouvrage intitulé : *Unterricht für wundaerzte über die venerischen krankheiten, nebst einem neuen queksilberpræparat. Von* Samuel Hahnemann, *der arzneik. Dokt.*, Leipsig, 1789. Bey Siegfried Lebrecht Crusius.

(2) Voici le mode de préparation consigné dans la thèse soutenue à l'école de Strasbourg par M. Schahl, chirurgien très-distingué : ℞ *acidi nitrici, uncias sex; aquæ distillat. simpl., uncias duas; hydrargyri purif., uncias quataor. Mixta remaneant per aliquot dies in phialá leviter clausâ, subindè agitando; donec acidum nitricum, ignis calore haud adhibito, hydrargyro saturatum sit. Liquori limpido, ab hydrargyro restante decantato, et aqua distillata diluto, sensim instilla, liquorem ammoniaci caustici, tamdiu, nec ultra, quam præcipitatum enatum colore nigro appareat. Pulverem subsidentem aqua distillata perfectè ablue, sicca, et in vitro obturato servá.....* Aut. Schahl, *de Siphilide*, pag. 33, 1804.

vous agiterez plusieurs fois dans le jour, jusqu'à ce que l'acide soit bien saturé de mercure, ce qui exige quelquefois une semaine entière, et se connaît à la limpidité du fluide, qu'on sépare alors du métal restant par le moyen de la décantation; puis on y ajoute peu à peu de l'ammoniaque liquide, jusqu'à ce que le précipité qu'on obtiendra du mélange prenne une couleur noire. On lave ensuite cette poudre dans l'eau distillée; on la fait sécher et on la conserve dans un vase de verre bien bouché, qu'on éloigne de l'action de la lumière (1).

Quelle que soit la manière dont on s'est procuré le mercure soluble, il est toujours d'une couleur grise foncée, qui ressemble assez à celle de l'ardoise. On l'administre sous différentes formes; mais comme il se décompose ordinairement avec beaucoup de facilité, l'auteur a jugé convenable de le donner en poudre dans le plus grand nombre de cas. *Voyez* le formulaire au n°. 127.

On l'emploie aussi quelquefois sous forme de pilules (n°. 159), qui se donnent avec les mêmes précautions qui vont être recommandées pour l'administration de ce médicament sous forme pulvérulente.

La poudre hydrargyreuse doit être prise dans une cuiller de bois ou de buis, parce que, différemment, le mercure se porterait sur l'argent ou tout

(1) On trouve dans le *Bulletin de Pharmacie*, tome I[er], pag. 329, et tom. II, pag. 498, d'autres procédés bien perfectionnés, et au moyen desquels on peut obtenir un oxide de mercure noir plus dégagé, sans en être tout-à-fait exempt, d'acide nitrique et d'ammoniaque, dont Gottling et Fourcroy ont reconnu l'existence dans cette substance préparée d'après la méthode ordinaire.

autre métal employé pour cette administration, et il en résulterait décomposition d'une partie du remède.

Il est bon de commencer l'administration du remède d'Hahnemann, comme celles de toutes les autres préparations mercurielles, par des doses très-faibles, qu'on augmente ensuite progressivement, afin d'étudier la susceptibilité du sujet avant de passer à des quantités plus considérables.

Il sera donc prudent de ne pas donner plus d'un demi-grain d'oxide les deux premiers jours du traitement. Le malade le prendra de grand matin, à jeun, dans un peu d'eau distillée, et s'abstiendra de manger pendant quatre heures au moins. Il dînera un peu plus modérément que de coutume, et rejetera tout aliment acide, trop gras ou trop salé, dans la crainte de fournir au médicament qu'il prendra ultérieurement les moyens de se décomposer. Le souper doit être léger, et consister, autant que possible, en fruits non acides bien mûrs. On ne refusera pas le vin à celui qui en aura une grande habitude, ou qui sera d'une faible constitution. Les autres malades feront très-bien de s'en priver. Les troisième et quatrième jours, on prescrira un grain de mercure, moitié le matin et autant le soir. Les cinquième et sixième on doublera cette dose, qui, de deux en deux jours, devra être augmentée d'un grain, et ne passera jamais, pour les cas ordinaires, quatre ou cinq

grains dans les vingt-quatre heures. Il est toujours prudent de s'en tenir à cette quantité, qui est, en général, suffisante pour opérer graduellement la guérison, quelle que soit la nature des symptômes qu'on ait à combattre.

S'il arrivait que le malade eût soif entre l'instant où il a pris son remède et celui du repas, il se contenterait de prendre un verre d'eau distillée, ou de lait de vache, toute autre boisson pouvant contrarier l'effet du mercure soluble.

Il est presque inutile de répéter, pour ce médicament, ce qui a été déjà dit tant de fois pour les autres préparations mercurielles : on ne saurait apporter trop d'attention à reconnaître jour par jour, les effets qu'il produit sur l'économie, afin d'en suspendre l'usage aux premières apparences d'irritation salivaire, et d'en proportionner la dose selon la force et le tempérament du sujet.

L'auteur de cette méthode, à l'exemple de la plupart de ses compatriotes, qui donnent rarement le mercure sans l'associer à quelques autres substances, telles que le quinquina, le soufre, les extraits amers, celui de ciguë, les narcotiques, l'antimoine, les anti-spasmodiques, etc., etc., unit presque toujours son oxide noir à l'opium (n°. 127). Cette combinaison est absolument inutile dans les cas ordinaires; mais personne ne doute de ses avantages chez les sujets d'une trop grande susceptibilité nerveuse, dans les complications de maladies cancéreuses très-

avancées, quand il y a grande propension au ptyalisme ou aux irritations du tube alimentaire, et dans quelques autres circonstances analogues.

L'action du mercure soluble est ordinairement prompte à se manifester, assez douce, et d'une efficacité qui ne peut être mise en doute, lorsqu'on l'administre à dose suffisante et calculée d'après la nature des accidens vénériens. Du reste, il est bon de dire ici qu'on est généralement convenu en Allemagne, où ce remède est en vogue, de rejeter, comme une erreur démontrée et qui peut être dangereuse, l'opinion émise par Hahnemann, laquelle tendrait à faire croire qu'il n'agit efficacement qu'autant qu'il excite un mouvement fébrile considérable, qu'il nomme *fièvre mercurielle*.

Tous les praticiens qui ont employé cette préparation depuis vingt-cinq ans, ne lui ont pas reconnu cette propriété à un degré aussi prononcé que l'auteur voudrait le faire entendre; ils n'ont même pas cru, pour la plupart, qu'il fût nécessaire d'occasioner un semblable désordre dans l'économie pour réussir dans son emploi. M. Spielmann, savant professeur de l'école de Strasbourg, et plusieurs autres médecins dignes de foi avec lesquels j'ai eu occasion d'en conférer dans différens états de l'Allemagne, assurent n'avoir jamais observé cette fièvre mercurielle, quoiqu'ils aient guéri un grand nombre de vénériens des deux sexes par la méthode qui nous occupe.

Le mercure soluble, dont l'usage interne compte

encore tant de partisans au-delà du Rhin, quoique l'enthousiasme qu'avait d'abord inspiré le langage exagéré d'Hahnemann y soit moins vif et moins général qu'autrefois, est aussi très-estimé pour les bons effets que produit son application locale sur les chancres, pustules et autres symptômes apparens de la syphilis. On l'incorpore avec le double de son poids de graisse de porc ou de cérat. Münch, dans son *Traité de Matière médicale*, en fait le plus grand éloge sous ces deux rapports. Il l'a vu plusieurs fois surpasser toutes ses espérances, et il n'hésite pas à lui assigner, parmi les anti-vénériens, une place beaucoup au-dessus de celle du mercure doux (1).

Dans le plus grand nombre de cas, Hahnemann ne fait subir aucune préparation à ses malades. Il croit cette précaution superflue, et se contente de remédier, par les moyens d'usage, aux dérangemens qui peuvent exister dans l'instant même où il veut commencer le traitement.

2°. *Le mercure soluble modifié de Moscati* diffère de la préparation d'Hahnemann, en ce qu'il présente un oxide infiniment plus pur, et peut-être aussi une certaine proportion de mercure à l'état métallique, mais extrêmement divisé. On l'obtient en décomposant le proto-chlorure de mercure par

(1) Voyez *Systematische lehre von denen gebrauchlichsten einfachen und Zusammengesetzten Arzney-Mitteln*. Par Conrad Münch, Conseiller de la cour de Hesse, Médecin et Professeur public de botanique à Marburg. 2e édition, 1792.

le moyen de la soude caustique. Il peut être employé de la même manière et aux mêmes doses que ce dernier.

Le docteur Moscati composait avec son mercure soluble des pilules (n°. 160) qui jouissent encore d'une grande réputation en Italie. Les extraits d'opium et de quinquina y entrent pour plus des deux tiers de la masse; chaque pilule contient deux grains d'oxide, et l'on en donne une le matin et une autre le soir. Il n'est pas prudent, en général, d'en prescrire plus de trois dans la journée, c'est-à-dire audelà de six grains de mercure soluble. On peut cependant se permettre quelquefois de porter la dose jusqu'à quatre pilules; mais c'est seulement lorsque le sujet est fortement constitué, et que des traitemens antérieurs ont démontré qu'il est peu disposé à la salivation. J'ai remarqué, en effet, avec la plupart des médecins qui en ont fait usage, que le mercure soluble, qu'on l'obtienne par l'un ou l'autre des trois procédés indiqués dans cet article, est toujours très-susceptible de porter son action sur la bouche, inconvénient qu'il partage, à dire vrai, avec le mercure doux, le mercure gommeux et quelques autres préparations qu'on emploie tous les jours avec quelque succès en s'astreignant, par ce motif, à quelques légères précautions.

3°. Le mercure soluble préparé d'après la méthode recommandée par le professeur J. Moretti, de Pavie, nous offre le protoxide de mercure, ou

oxide de mercure au minimum, encore plus pur qu'on ne l'observe dans les deux préparations précédentes, et surtout dans celle d'Hahnemann, qui n'est pas complètement débarrassée d'ammoniaque ni d'acide nitrique. Aussi est-il moins susceptible d'irriter le canal intestinal. Cette raison m'a déterminé depuis plusieurs années à la préférer aux deux autres. On commence par une ou deux pilules n°. 161, qui contiennent chacune un demi-grain d'oxide, et l'on augmente progressivement d'une tous les deux jours, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à six, ou tout au plus à dix dans les vingt-quatre heures.

Je ne terminerai pas cet article sans engager les praticiens français à tenter quelques expériences sur ce nouveau remède mercuriel. Il a parfaitement rempli mes intentions dans beaucoup d'infections récentes; il réussit même dans bien des cas de syphilis secondaires, c'est-à-dire dans celles qui succèdent immédiatement à des symptômes primitifs mal traités ou entièrement négligés, ou qui se développent très-peu de temps après leur disparition; mais on doit les regarder comme insuffisans contre les véroles anciennes et constitutionnelles, qu'on attaquera toujours avec plus de succès par l'usage du sublimé ou des onctions mercurielles.

Quelle que soit, du reste, la gravité de l'affection syphilitique pour laquelle on administre le mercure d'Hahnemann proprement dit, il est bon d'être prévenu qu'il occasione parfois, surtout chez les

femmes faibles et nerveuses, des coliques fort incommodes trois ou quatre heures après l'avoir pris. J'en ai observé d'assez nombreux exemples, et tous m'ont paru devoir être attribués à certaines proportions d'acide nitrique et d'ammoniaque qui existent encore, ainsi qu'il a été annoncé plus haut, dans ce remède composé d'après les procédés ordinaires. Le mode de préparation indiqué par le professeur Moretti (1) semble, en conséquence, mériter la préférence sur ce dernier et même sur celui de Moscati.

SECTION TROISIÈME.

De la Salivation mercurielle.

Le ptyalisme ou salivation a été regardé pendant très-long-temps comme un effet salutaire du traitement mercuriel, et sans lequel la maladie vénérienne ne pouvait être guérie. Nicolas Massa et un petit nombre d'autres médecins éclairés avaient bien, il est vrai, recommandé de mettre deux ou trois jours d'intervalle entre les frictions, afin de s'opposer à l'irritation salivaire, qu'ils regardaient déjà comme inutile, pour ne pas dire dangereuse;

(1) Par ce procédé, on fait dissoudre, sur un bain de sable, le mercure dans l'acide sulfurique, après quoi on le précipite par une solution de potasse pure. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Bulletin de Pharmacie*, mois de janvier 1812, p. 36; ou le *Formulaire magistral*, 2[e] édition, pag. 259.)

mais cela n'avait rien changé à la méthode généralement reçue. Toutefois, les nombreux inconvéniens qu'entraîne cette dégoûtante évacuation ne pouvaient pas se soustraire éternellement à l'attention des médecins observateurs : l'école de Montpellier a, la première, entrepris, dans le siècle dernier, de démontrer son inutilité pour l'élimination du virus syphilitique, et a proposé de substituer au traitement alors en usage celui par extinction (1), qui cependant n'a été généralement adopté en France que depuis cinquante ans à-peu-près.

L'exemple donné par les médecins français n'a pas été suivi par toutes les écoles étrangères, car il y a encore en Allemagne, en Italie, et surtout en Angleterre, beaucoup de praticiens qui, tout en convenant des fâcheux effets de la salivation excessive, prétendent néanmoins qu'il est avantageux d'entretenir pendant toute la cure un degré modéré d'irritation à la bouche. Cette pratique routinière, qui prouve combien certaines personnes ont de

(1) Chicoyneau, Chancelier de l'université de Montpellier, publia, en 1718, sa dissertation ayant pour titre : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ sint, ut salivæ fluxus concitetur.* Henri Haguenot, également professeur de la même École, a publié en 1737 un Mémoire dans lequel il déclare positivement que la salivation est inutile au succès du traitement antivénérien.

Si l'on en croit ce qui est dit au mot *mercure* de la *Bibliothèque médicale de Planque*, pag. 232, ligne 4ᵉ, de la Peyronie s'attribuait le mérite de l'invention du traitement par extinction.

peine à se défaire des anciennes habitudes, est on ne peut plus contraire à ce que nous indiquent le raisonnement et l'expérience. Ne voyons-nous pas, en effet, de nombreuses guérisons s'opérer tous les jours sans le secours du ptyalisme? Or, si cette évacuation n'est pas essentielle pour l'expulsion ou la neutralisation du virus, pourquoi s'opiniâtrer à la provoquer malgré la malpropreté, le déchaussement et l'ébranlement des dents, joints à l'état de souffrance habituelle qui en résultent pour le malade, quand bien même elle est modérée? D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas, on n'est presque jamais assez maître de l'action des remèdes mercuriels pour entretenir d'une manière uniforme le degré d'excitation salivaire qu'on se plaît, mal-à-propos, à regarder comme indispensable à la réussite du traitement anti-vénérien; et d'un autre côté, l'observation journalière ne prouve-t-elle pas qu'il est rarement possible d'arrêter subitement les progrès de la salivation, pour peu que l'irritation portée sur la bouche soit vive.

Toutes les préparations mercurielles ne sont pas également susceptibles de produire la salivation. Le sublimé corrosif est généralement regardé comme le moins propre à la déterminer, tandis que les frictions avec l'onguent napolitain en sont fort souvent la cause. Le proto-chlorure et l'acétate de mercure excitent aussi très-facilement le ptyalisme, et le rendent même, comme il a déjà été dit, plus

orageux que ne le font les autres méthodes, ce qui n'est pas une des moindres raisons à opposer à l'emploi de ces remèdes, qui peuvent être avantageusement remplacés, spécialement le dernier, par un traitement plus sûr et moins susceptible de porter à la bouche (1).

Ce que je dis de ces deux préparations mercurielles peut également s'appliquer à tous les autres sels, oxides et composés divers de ce métal, employés pour la guérison du mal vénérien. Le mer-

(1) Le mercure administré sous forme de vapeurs est aussi très-sujet à provoquer le ptyalisme, lors même qu'on n'y est exposé qu'accidentellement et dans des circonstances qui, au premier coup-d'œil, sembleraient bien moins favorables à l'action de ce métal sur l'économie que celles dans lesquelles sont placés les malades auxquels nous recommandons ce genre de traitement. Ainsi, la seule influence d'une température un peu élevée sur du mercure coulant, a suffi pour occasioner cet accident chez beaucoup de matelots et d'ouvriers occupés sur le vaisseau anglais *le Triomphe*, qui se trouvait, chargé de ce métal, dans le port de Cadix en 1810. Le séjour prolongé dans des salles où l'on traitait autrefois exclusivement par les onctions mercurielles avait encore cet inconvénient pour beaucoup d'infirmiers et autres gens de service; les doreurs sur métaux ont aussi fort souvent à s'en plaindre sous ce rapport; mais ce qui doit un peu plus surprendre, c'est qu'une courte exposition à ces sortes d'émanations ait pu quelquefois déterminer les mêmes accidens et à un très-haut degré. Il y avait à l'hôpital de la Charité, en mars 1825, un savoyard qui éprouvait depuis deux mois une salivation mercurielle violente autant qu'opiniâtre, pour avoir ramoné la cheminée d'un doreur, malgré qu'il eût observé la précaution recommandée en pareil cas de se couvrir la bouche et les narines avec un linge mouillé.

cure uni à la gomme, au sucre, au soufre, simplement combiné avec l'oxigène, ou administré intérieurement sous forme d'onguent, conserve toujours cette propriété spécifique de porter son action sur les organes salivaires (1) ; et cette propriété se manifeste presque toujours, dans chaque préparation, en raison directe de la quantité de métal qu'elle porte dans l'économie. Ainsi, le deutochlorure et le cyanure de mercure, que leurs qualités corrosives obligent à prescrire à des doses très-faibles, sont, par cela même, beaucoup moins susceptibles de causer le ptyalisme qu'aucune des autres préparations qui introduisent, par l'absorption cutanée ou muqueuse, une quantité infiniment plus grande de métal dans la circulation.

Il ne faut cependant pas inférer de ce qui précède qu'il ne se présente jamais de circonstances dans lesquelles un médecin prudent puisse administrer les substances qui viennent d'être signalées comme les plus sujettes à exciter la salivation. Je

(1) Tout système sécrétoire a une sensibilité spéciale qui le met en rapport avec telle ou telle substance, tandis que tous les autres n'y déterminent aucune sensation remarquable. Ainsi les cantharides stimulent d'une manière particulière les systèmes urinaire et spermatique; l'antimoine agit sur l'estomac; les purgatifs, appliqués extérieurement ou donnés à l'intérieur, portent toujours leur influence sur les intestins et excitent la diarrhée; l'acide sulfureux titille de préférence les nerfs des poumons; le suc fade de la bette affecte les narines et provoque l'éternuement, etc. (*Voyez* Plenck, *Doctrin. de Morb. vener.*; et Grantz, *Mater. medic.*, tom. I.)

pense qu'aucune d'elles ne doit être exclue de notre matière médicale anti-syphilitique, parce que celles même qui présentent le plus d'inconvéniens sous ce rapport, peuvent devenir quelquefois très-utiles, et peut-être seront-elles, avec raison, jugées les seules capables de réussir dans certains cas où d'autres préparations mercurielles, en apparence mieux indiquées, auront complètement échoué. Seulement il convient alors de suivre avec une attention scrupuleuse et de tous les momens, les effets qu'elles produisent sur la bouche, afin d'en suspendre l'emploi dès qu'il s'y manifeste la plus légère irritation, pour ne le reprendre qu'après la cessation de cette dernière, suspension qui doit être répétée aussi souvent que les accidens se reproduisent. Ces précautions, d'ailleurs, doivent être observées dans toutes les espèces de traitement par les mercuriaux, quoiqu'elles ne soient pas nécessaires au même degré pour les unes comme pour les autres. Toujours est-il que la salivation se déclare bien rarement lorsqu'on ne les met pas en oubli, bien qu'il y ait des cas tout particuliers dans lesquels rien ne peut la faire éviter.

La salivation mercurielle, qui a son siége aux glandes sous-maxillaires, sublinguales et parotides, ainsi qu'à la membrane interne de la bouche, depuis les gencives jusqu'au voile du palais, se déclare, en général, du quatrième au huitième jour du traitement, c'est-à-dire, après les trois ou quatre pre-

mières frictions, ou lorsque le malade a déjà pris de six à dix grains d'un oxide ou d'un sel mercuriel quelconque. Quelquefois, cependant, on en observe déjà les symptômes précurseurs immédiatement après la première ou la seconde onction. On l'a vue aussi, bien qu'infiniment plus rarement, survenir un ou plusieurs mois après la cessation de tous remèdes mercuriels (1). Cette évacuation s'annonce par les symptômes suivans : le malade éprouve de la chaleur, de la douleur, et un léger gonflement aux gencives, qui deviennent pâles et blafardes, excepté vers le collet de la dent, où elles sont ordinairement rougeâtres ; la langue et les dents se salissent, l'haleine prend une odeur fétide insupportable, et qui est particulière à cet état maladif. On se plaint d'une saveur métallique comme cuivreuse.

Alors, le rapprochement des mâchoires devient, pour l'ordinaire, l'occasion d'une sensation incommode, que les malades expliquent en supposant que leurs dents sont devenues plus longues, quoiqu'elle ne puisse être attribuée qu'à la sensibilité insolite qui résulte du gonflement des gencives, dont l'irritation se propage bien souvent jusqu'à l'intérieur des cavités alvéolaires.

(1) *Voyez* pag. 38 de ce volume. Je fus appelé, en septembre 1824, près d'un jeune homme affecté de la plus violente salivation, un mois et demi après la cessation d'un traitement anti-vénérien pour lequel on lui avait fait prendre deux bouteilles de liqueur de Van-Swieten, c'est-à-dire trente-deux grains de sublimé.

Si à cette époque, et dans cet état de choses, on ne cesse pas l'usage du mercure, la tuméfaction des gencives augmente, gagne l'intérieur des joues, les glandes parotides, les maxillaires, ainsi que la langue, dont le volume devient quelquefois si considérable qu'elle ne peut plus être contenue dans la bouche et dépasse les bords alvéolaires ; il survient une excrétion abondante et continuelle de salive claire et d'une odeur infecte ; les gencives saignent à la moindre pression, et elles commencent à s'ulcérer autour des dents, dont elles se détachent avec facilité ; ces dernières se couvrent, ainsi que la langue, d'une couche muqueuse, jaunâtre, très-épaisse et d'une puanteur extrême. L'accident fait-il de nouveaux progrès, le pouls devient fréquent, la tête douloureuse, les forces et l'appétit diminuent, le sommeil disparaît ; le gonflement, qui se communique à la gorge, prend un tel accroissement que le malade ne peut quelquefois ni entendre, ni parler, ni mâcher, ni avaler ; enfin, toute la membrane qui tapisse les gencives, les joues et la langue, sécrète d'abondantes mucosités, se couvre d'ulcères, et la quantité de salive que rend le malade s'accroît au point de monter à quatre ou cinq livres par vingt-quatre heures.

On distingue ces ulcères mercuriels de ceux qui tiennent au vice vénérien, 1°. en ce qu'ils paraissent à la suite de l'irritation portée sur la bouche par le mercure ; 2°. parce qu'ils sont superficiels et

présentent une pellicule ou escarre blanchâtre qui en couvre la surface ; j'en excepterai pourtant ceux qui surviennent si fréquemment en arrière des dernières molaires, au-devant de l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure ; car ils présentent à-peu-près constamment des points rouges sanguinolens, résultat de la pression répétée qu'éprouve, entre les dents supérieures et les inférieures, la muqueuse tuméfiée de cette région de la bouche, à chaque mouvement d'élévation de la mandibule ; 3°. parce qu'ils sont ordinairement assez nombreux, tandis que ceux de cause syphilitique sont rarement plus de deux ou trois ; 4°. enfin, en ce que ces derniers présentent un fond grisâtre, jaune ou brun, et que leur circonférence est enflammée, ce qu'on ne voit pas aux ulcères mercuriels, dont le pourtour est très-pâle, ainsi que toutes les parties intérieures de la bouche, qui sont gonflées et généralement douloureuses.

Les ulcères qui accompagnent la salivation un peu forte ne paraissent pas dépendre, ainsi que le pensent beaucoup d'auteurs, de l'âcreté ni de la virulence des humeurs qui se portent vers la tête dans cette circonstance, ni même exclusivement de l'action directe du mercure sur les parties où ils se montrent ; ils sont presque toujours mécaniquement causés par la pression qu'exercent les dents sur les joues et la langue, qui, comme je viens de le dire, sont alors très-tuméfiées, état qui ne cons-

titue, à tout prendre, qu'une simple prédisposition à cette espèce de lésion.

Cette cause efficiente des ulcérations mercurielles est bien prouvée par le siége qu'elles affectent : on les observe particulièrement aux régions de la bouche correspondantes à l'arcade dentaire, c'est-à-dire à la face interne des joues, en arrière des dernières dents molaires et sur les bords de la langue; au lieu que les ulcères vénériens attaquent le plus souvent la face supérieure de ce dernier organe, les lèvres ou le voile du palais.

Quelquefois le ptyalisme est accompagné d'une irritation si violente, que les dents s'ébranlent et tombent; qu'une partie des bords alvéolaires se nécrose, ou bien même que les joues sont frappées de gangrène. Il faut cependant convenir qu'on observe rarement en France les accidens à ce degré, depuis qu'on n'y regarde plus cette évacuation comme essentielle à la perfection du traitement, et qu'on se conduit de manière à l'éviter. On devra, toutefois, être prévenu qu'il n'est pas toujours nécessaire, pour observer la salivation à un degré aussi effrayant, que le malade ait pris une grande quantité de mercure. Plusieurs observations consignées dans les auteurs le prouvent évidemment, et j'en ai eu moi-même plusieurs exemples depuis quelques années; J. Ad. Schmidt en cite aussi un des plus remarquables, survenu après quatre jours de traitement, pendant lesquels le malade avait pris

en tout sept grains de calomélas (1). Tous ces faits ne peuvent que justifier le précepte qui a été donné (pag. 482 du premier volume et 47 de ce second volume) de bien graduer les doses de mercure, et d'en observer scrupuleusement les effets avant de les augmenter.

Art. Ier. *Traitement prophylactique de la salivation mercurielle.*

On peut réduire à trois les méthodes qui ont été conseillées pour prévenir le ptyalisme pendant le traitement anti-vénérien par le mercure. La première consiste à mélanger l'onguent napolitain avec des substances propres à lui ôter sa vertu sialagogue. Ce fut dans cette intention qu'à la fin du dix-septième siècle Raulin (2) proposa d'ajouter vingt-cinq grains de camphre à chaque once d'onguent mercuriel. Il assurait que la plus forte dose de ce mélange n'avait jamais occasioné la moindre irritation des glandes salivaires. Ce moyen avait déjà été recommandé par Mathiole, Brassavole, Mer-

(1) Ouvrage cité, pag. 80. — Lombard, Graincer et plusieurs autres auteurs, rapportent des exemples encore plus surprenans de salivations déclarées le surlendemain d'une seule friction mercurielle d'un demi-gros. (*Voyez*, plus bas, l'article où il est question de la *Complication de la maladie syphilitique avec le scorbut.*)

(2) *Lettre sur l'alliage du camphre avec le mercure, et le succès de ce remède dans les maladies vénériennes*, in-12. Paris, 1755.

curialis et plusieurs autres anciens médecins, non dans le dessein de prévenir la salivation, qu'ils croyaient au contraire d'une indispensable nécessité, mais pour corriger une prétendue qualité vénéneuse qu'ils s'imaginaient trouver au mercure. Quoi qu'il en soit, cette association du camphre à la pommade mercurielle n'a pas répondu à l'idée avantageuse qu'on s'en était faite d'abord, et on l'a généralement abandonnée. L'union du mercure avec le soufre n'a pas eu plus de succès, et n'est guère plus en usage de nos jours. Enfin, M. le docteur Pihorel, ancien chirurgien-major du 4e. régiment de dragons, a proposé, pour prévenir la salivation, l'union du sulfure de chaux ammoniacé au mercure. Cette méthode ne paraît pas avoir répondu à la bonne opinion qu'on était disposé à en prendre d'après les éloges qui lui ont été donnés par son auteur. Mais il faut du temps et beaucoup d'expériences pour pouvoir juger en connaissance parfaite de cause des questions de cette nature, et je crois prudent d'attendre encore un peu avant de s'exposer à prononcer trop légèrement.

Quant à la seconde méthode préservative, son utilité est bien démontrée. Elle consiste à faire subir au malade, avec la plus grande exactitude, les préparations d'usage avant l'administration du mercure.

Or, ces préparations, dont il a été amplement traité plus haut, seront d'autant plus indispen-

sables, qu'on aura dessein d'employer les traitemens reconnus les plus susceptibles de déterminer l'accident dont nous parlons. Ainsi les frictions et plusieurs sels ou oxides mercuriels ne devront être administrés qu'après des précautions beaucoup plus sévères que celles qu'exige l'emploi de la solution de sublimé. Elles doivent encore être plus rigoureusement observées par les sujets bilieux, dont la peau est sèche et le ventre resserré, que par les sanguins et ceux d'un tempérament pituiteux, lymphatique. En effet, la peau qui, chez ces derniers, est souple, perméable, se trouve dans l'état le plus convenable pour déterminer l'action du mercure vers la périphérie, et, par là, prévenir la salivation.

Le mercure porte spécialement son influence sur l'exhalation cutanée, sur celle du tube intestinal et sur les glandes salivaires. En conséquence, si l'on appelle, par un moyen quelconque, une augmentation de vitalité sur l'un ou l'autre de ces premiers organes, on évitera les effets du remède sur les derniers. Les bains chauds, les délayans et légers diaphorétiques, en donnant aux fonctions de la peau un nouveau degré d'énergie, préviendront donc la salivation mercurielle, de même que les purgatifs, en stimulant la face muqueuse des intestins, établiront sur ces organes un point d'irritation qui tendra également à détourner cette évacuation.

Il suit de cette explication, qu'abstraction faite

de la disposition au ptyalisme déterminée par le tempérament du sujet, ou par tel ou tel mode de traitement, cet accident peut encore reconnaître pour cause l'exposition subite à une température trop froide (1) et surtout à l'humidité, qui ralentissent et arrêtent même quelquefois les fonctions de la peau; aussi l'observe-t-on beaucoup plus souvent en hiver que pendant les chaleurs de l'été. Les forces vitales se portent alors sur les parties intérieures, et agissent pour ainsi dire de préférence sur les glandes salivaires, qui, d'ailleurs, sont déjà disposées, par l'absorption du mercure, à fournir une sécrétion plus abondante que de coutume.

Les inconvéniens bien reconnus de l'exposition à l'air froid et humide pendant l'administration des remèdes ne doivent cependant pas nous engager

(1) Une circonstance absolument opposée, la trop forte chaleur, surtout lorsqu'elle est produite artificiellement, expose également à la salivation. En effet, ne provoquait-on pas cet accident avec la plus grande facilité lorsqu'il était d'usage; pendant le traitement anti-vénérien, de tenir les malades dans des appartemens bien clos et très-échauffés? J'ai eu, il y a plus de vingt ans, une nouvelle preuve de cette influence, dans l'hôpital militaire de Strasbourg. Les vénériens y salivaient avec une grande facilité pendant les temps froids, parce qu'ils habitaient des salles chauffées par de grands poëles de fer coulé, dont la chaleur se portant à la face, autant et plus même qu'aux autres régions du corps, y appelait les forces vitales, et déterminait l'action du mercure vers les glandes salivaires, particulièrement lorsque les malades pouvaient se lever et qu'ils passaient une grande partie du jour auprès de ces fourneaux.

à confiner les malades dans leurs appartemens, quelle que soit la rigueur de la saison. Ils peuvent, ainsi que je l'ai déjà dit, vaquer en tout temps à leurs occupations ordinaires, avec la précaution, toutefois, de se vêtir chaudement, et de faire usage, s'il est possible, de gilets et de caleçons de flanelle appliqués sur la peau. De cette manière, l'exercice, loin de nuire, ne peut qu'être profitable, en favorisant une transpiration plus naturelle, et par là même plus utile que celle qui a été déterminée par une réclusion sévère.

La troisième méthode, qui peut être regardée comme la plus essentielle à observer pour prévenir le transport du mercure à la bouche, consiste à en proportionner la dose d'après la susceptibilité du sujet. On voit, en effet, très-souvent que la salivation est due à l'inconséquence avec laquelle plusieurs médecins administrent ce métal. Les uns le prescrivent constamment à la même dose, quels que soient la nature des accidens vénériens et le tempérament du malade; tandis que d'autres, n'observant aucune gradation dans son emploi, le donnent, dès le premier jour, à la dose qu'ils doivent continuer pendant tout le traitement, sans s'arrêter à étudier les effets qu'il produit d'abord sur l'économie, pour ensuite en régler la dose journalière.

Il convient donc, afin de prévenir autant que possible la salivation, de commencer le traitement mercuriel, surtout celui par les onctions, avec

beaucoup de ménagement; d'en augmenter ensuite peu-à-peu la dose, pour y habituer le sujet d'une manière insensible, et de laisser toujours un, deux ou trois jours d'intervalle entre les frictions (1). Dès qu'il se manifeste la plus légère irritation à la bouche, il faut diminuer la quantité du remède, ou même le suspendre pendant quelque temps; après quoi on le reprendra, mais avec plus d'attention, s'il est possible, afin d'éviter une nouvelle irritation. Alors on peut encore combattre cette disposition au ptyalisme en agissant localement par des gargarismes faits avec l'infusion de roses rouges dans le vin, l'eau à la glace, une eau alumineuse ou autre liqueur astringente, qu'on aiguise parfois avec quelques gouttes d'eau de Rabel. Il est également utile, dans cette circonstance, de faire prendre au malade, quatre fois par jour, cinq ou six gouttes de laudanum dans deux cuillerées d'eau sucrée aromatisée avec l'eau de fleur d'oranger, ce moyen contribuant aussi, en diminuant la susceptibilité générale et celle des organes salivaires en particulier, à prévenir le développement d'un ptyalisme décidé.

La salivation mercurielle se manifeste très-rarement quand on suit la marche qui vient d'être tracée, surtout lorsqu'avant l'administration des anti-

(1) Almenàr, le premier Espagnol qui ait écrit sur le traitement des maladies vénériennes, vers l'an 1512, prescrit des intervalles méthodiques entre les frictions, afin d'éviter le ptyalisme.

Voyez aussi Massa, cité à la page 99 de ce volume.

vénériens on a eu l'attention de faire subir au malade les préparations convenables. Mais il est encore une autre méthode qu'on ne saurait trop recommander, et qui est aussi très-propre à prévenir cette évacuation : elle consiste à entretenir pendant le cours du traitement un point d'irritation sur le canal alimentaire, par des purgatifs répétés tous les huit jours, et même plus souvent, si le malade est très-disposé à saliver. Cette pratique n'allonge aucunement la cure; car le jour même de la purgation le malade peut se frictionner ou prendre la liqueur, les poudres, les pilules ou autres préparations mercurielles, comme à l'ordinaire ; seulement il sera nécessaire qu'il prenne le soir ceux de ces médicamens qu'il aurait dû prendre le matin.

Art. II. Traitement curatif de la salivation mercurielle.

Quelle que soit l'époque du traitement anti-vénérien à laquelle se déclare la salivation, par les signes précurseurs qui ont été décrits plus haut, on doit, comme il a déjà été dit, interrompre l'usage du mercure, ou tout au moins, si l'irritation buccale n'est pas trop violente, en diminuer sensiblement la dose et prescrire un gargarisme tonique ou astringent. Mais quelquefois, malgré ces pré-

cautions, la bouche se prend de plus en plus et la salivation s'établit : alors il faut non-seulement défendre les mercuriaux, mais il est encore nécessaire de faire changer de linge, et de laver les parties du corps qui pourraient être couvertes d'un reste d'onguent, dont l'absorption ultérieure entretiendrait et augmenterait même l'accident. Il faut, aussi, dans ce cas, renoncer aux gargarismes astringens, car, une fois l'inflammation développée, ils seraient plutôt capables de l'accroître que d'y apporter le moindre soulagement.

Les auteurs ont, depuis long-temps, proposé, pour arrêter cette évacuation, différens moyens qui peuvent, d'après leur manière d'agir, se ranger en trois classes. Les premiers portent leur action principale sur la bouche, et tendent à calmer l'irritation dont elle est le siége ; les deuxièmes agissent en appelant ailleurs ce point d'irritation, et ceux de la troisième classe, en enlevant ou neutralisant la cause irritante.

1°. *Des Remèdes qui agissent sur la bouche même pour arrêter la salivation.*

Avicenne, qui avait déjà observé les inconvéniens du ptyalisme, lors même qu'on n'employait le mercure que contre les maladies cutanées, recommanda un des premiers, pour en arrêter le cours, l'usage

de gargarismes adoucissans ou légèrement toniques, faits avec une infusion de camomille, d'anis ou de douce-amère. Jean de Vigo, et plusieurs autres médecins qui écrivirent après l'apparition de la maladie vénérienne, profitèrent de cet exemple, et prescrivirent l'eau d'orge, de guimauve, de gomme et autres adoucissans. Cependant ils ne furent pas imités par tous leurs successeurs; car on proposa bientôt après les gargarismes astringens (1), et cette méthode a prévalu jusqu'à ce jour, malgré les inconvéniens qu'elle présente lorsqu'on la suit indistinctement dans toutes les périodes de la salivation (2).

Si on consulte l'expérience sur l'utilité respective de ces deux sortes de médicamens (les adoucissans et les astringens), on verra qu'ils ont les uns et les autres des avantages réels, mais à des époques particulières de la salivation : les adoucissans, par exemple, sont les seuls convenables dans les premiers instans de l'irritation. Il est même nécessaire, lorsque l'inflammation est très-forte, d'ajouter à chaque gargarisme de cinq ou six onces de véhicule, comme le lait tiède, l'eau d'orge, de guimauve, de figues ou autre, convenablement édul-

(1) Vigo employait aussi cette espèce de gargarisme, mais seulement sur la fin du ptyalisme, lorsque l'inflammation commençait à se dissiper.

(2) Bell conseille encore ces gargarismes d'une manière exclusive à toutes les époques de cette évacuation.

corée, dix ou quinze gouttes de laudanum liquide (1).

Lorsque l'irritation inflammatoire de la bouche est arrivée à un degré extrême, les moyens qui viennent d'être indiqués ne sont pas toujours suffisans pour en faire obtenir la diminution. Il faut alors commencer par opérer un dégorgement local des parties phlogosées, par l'application de quinze ou vingt sangsues au-dessous du bord inférieur de la mâchoire, depuis et y compris l'angle de cet os jusqu'au menton. On en fera bien saigner les piqûres en les lavant avec de l'eau de guimauve tiède, pendant que les pieds du malade seront plongés dans l'eau très-chaude. Plus tard, on remplacera les lotions émollientes par des applications d'oxicrat ou de glace pilée aux environs de la mâchoire inférieure.

On doit s'en tenir à ces moyens tant que les symptômes se maintiennent à un certain degré de vigueur; mais dès qu'ils sont à leur déclin, que l'irritation est sensiblement diminuée, on peut, sans aucun danger, on doit même prescrire les gargarismes astringens, tels que l'eau de plantain dans laquelle on a fait dissoudre une certaine quantité d'alun, l'eau avec le vinaigre ou quelques gouttes d'acide sulfurique, le vin aigre, une décoc-

(1) *Voyez* n° 74. Almenar faisait tenir dans la bouche, pour éteindre l'inflammation, des tranches de concombres, du lait tiède, ou de l'eau de nénuphar.

tion de roses rouges, de noix de galle, de tan, ou autres liqueurs semblables (n°. 75). Ces médicamens agissent à cette époque comme détersifs, donnent un peu de ton à l'intérieur de la bouche et aux ulcères, qui sont singulièrement relâchés dans les derniers temps de la salivation.

Quelquefois les ulcérations mercurielles sont tellement indolentes vers la fin du ptyalisme, qu'elles ne se cicatrisent pas, malgré le stimulus qu'y portent les gargarismes dont il vient d'être parlé. Quand les choses en sont à ce point, on n'obtient leur guérison qu'en les touchant avec les caustiques. Les acides nitrique ou sulfurique, le collyre de Lanfranc, le sulfate de cuivre (vitriol bleu), la pierre infernale, etc., sont propres à remplir l'indication qu'on se propose, en stimulant les chairs plus énergiquement qu'on ne le peut faire au moyen de la propriété astringente des gargarismes.

C'est surtout lorsqu'on en est arrivé à ce temps d'indolence du ptyalisme, et des ulcères qui en sont si fréquemment la conséquence, qu'on peut, avec espoir de succès, faire usage d'un gargarisme auquel on a ajouté un huitième de chlorure d'oxide de chaux et de soude, ainsi que l'a conseillé, d'après sa propre expérience, notre confrère M. Cullerier neveu. On doit cependant être prévenu qu'on rencontre des malades chez lesquels cette dose doit être moindre, parce qu'elle leur cause une irritation buccale trop vive, et que la saveur âcre qu'elle

donne au gargarisme leur devient parfois insupportable. Il convient, dans ces cas-là, de ne pas la porter au-delà d'un seizième ou d'un vingtième, dans un véhicule gommeux. Dans d'autres circonstances, au contraire, l'atonie des ulcères mercuriels peut être telle, qu'il pourrait être très-avantageux de les toucher avec un pinceau trempé dans le chlorure de soude très-peu étendu d'eau.]

J'ai aussi employé dans les mêmes vues, et quelquefois seulement pour corriger la puanteur de l'haleine de personnes qui subissaient un traitement mercuriel, quoiqu'elles ne fussent pas encore atteintes de salivation, ainsi que chez plusieurs autres qui devaient cette repoussante incommodité à d'autres causes, des pastilles dans lesquelles le chlorure de soude et de chaux se trouvait mélangé à quantité suffisante de gomme et de sucre, avec addition d'une substance aromatique quelconque.

L'opium en substance, donné à l'intérieur (1),

(1) L'opium ne peut agir, dans cette circonstance, qu'en calmant la susceptibilité générale ; mais je n'ai pas voulu en faire une classe particulière d'anti-sialagogues, puisqu'il n'a pas justifié l'idée avantageuse qu'on en avait conçue d'après une autorité aussi imposante que celle du professeur de Leyde. Le seul cas dans lequel cette substance puisse être employée avec succès, est celui où la salivation n'est encore qu'annoncée par ses avant-coureurs ordinaires, tels que la fétidité de l'haleine, le mauvais goût de la bouche, un léger gonflement des gencives, etc., etc. L'opium alors, donné cinq à six fois par jour, d'abord à la dose d'un demi-grain matin et soir, et en augmentant ensuite progressivement, réussit à apaiser l'état d'or-

a aussi été recommandé par Boerhaave pour calmer la salivation ; mais les essais qui ont été entrepris à l'hospice des Vénériens pour constater les bons effets de ce médicament, n'ont pas été favorables à sa vertu anti-sialagogue. Son emploi n'a jamais diminué l'abondance de la sécrétion salivaire, quoiqu'on l'ait donné, ainsi que le conseille Boerhaave lui-même, à la dose d'un grain répétée quatre ou cinq fois par jour dans les cas un peu graves.

Si les tentatives dont il vient d'être parlé n'ont point donné de résultats en faveur de l'opium en substance, on ne doit pas pour cela le rejeter absolument dans le cas du ptyalisme. On fait usage avec succès de sa solution vineuse (*laudanum liquide*) quand on veut calmer une grande irritation de la bouche. Tantôt, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, on l'ajoute aux gargarismes adoucissans (n° 74), et d'autres fois on le met dans la tisane ordinaire du malade, qui doit toujours être délayante, à la dose de quinze ou vingt gouttes par pinte.

Du reste, quel que soit le mode d'action des médicamens appliqués aux parties internes de la bouche pour arrêter la salivation, comme ils ne peuvent agir qu'en modérant instantanément l'irri-

gasme général, et en même temps l'irritation particulière de l'appareil salivaire. Comme le *laudanum*, dont il a déjà été parlé plus haut, ce moyen a plusieurs fois rempli mon attente en prévenant le ptyalisme ; toutefois, j'ajoutais encore à son influence en suspendant l'usage du mercure pendant au moins deux ou trois jours.

tation locale, sans avoir aucune influence sur la cause qui la détermine, on ne doit les considérer que comme accessoires aux autres anti-sialagogues qui tendent à déplacer cette irritation ou à rendre le mercure inhabile à la produire, en lui faisant subir, si l'on en croit quelques auteurs, de nouvelles combinaisons.

2°. *Des remèdes propres à combattre la salivation en déterminant le transport des forces vitales sur des parties plus ou moins éloignées de la bouche.*

Purgatifs. — Jean Almenar, médecin espagnol, et les auteurs qui, d'après lui, ont conseillé d'entrenir, au moyen des purgatifs, un point d'irritation sur les intestins pour prévenir le ptyalisme, en ont continué l'usage avec succès dans le traitement curatif de cet accident, lorsqu'ils n'ont pu s'opposer à son développement. Mais, dans ce second cas, ils avaient établi en principe de les administrer beaucoup plus fréquemment que dans le premier.

Cette méthode, qui est généralement suivie de nos jours, est souvent couronnée de succès; et s'il faut avouer que les progrès de l'irritation salivaire n'en sont quelquefois pas ralentis d'une manière très-prompte, inconvénient qu'elle partage avec toutes celles qui ont été employées jusqu'à présent pour la calmer, il paraît cependant bien démontré que c'est encore sur elle qu'on doit ordinairement le

plus compter pour parvenir à cette fin. Les purgatifs, en effet, agissent souvent avec assez de promptitude pour arrêter la marche d'une salivation ordinaire en cinq ou six jours. D'autres fois, il est vrai, cette évacuation persévère jusqu'au dixième ou quinzième ; mais dans ces circonstances mêmes, les remèdes de cette classe ne sont pas sans avantages, car ils peuvent au moins prévenir l'accroissement de l'irritation buccale, s'ils se montrent insuffisans pour l'arrêter.

Le choix des évacuans est, en général, d'assez peu d'importance. Une potion purgative ordinaire avec le séné, la manne et un sel quelconque, suffit pour le plus grand nombre de cas ; mais quelquefois, afin de porter une irritation plus vive sur la muqueuse intestinale, on prescrit une once de sulfate de soude ou de magnésie, à prendre dans trois verres d'eau de chicorée, ou bien quelques pilules de savon avec l'aloès (n° 141).

Bains chauds. — Ils sont assez fréquemment employés contre la salivation, et peuvent aussi être rangés dans la classe des remèdes irritans. En effet, s'ils modèrent quelquefois l'intensité de cette évacuation, ce n'est qu'en augmentant la vie de l'organe cutané, qui attire à lui les forces vitales qui se portaient avec trop de violence vers l'appareil salivaire. Les purgatifs et les autres irritans n'ont pas, dans cette circonstance, une manière d'agir différente des bains chauds ; car les propriétés délayantes de ces derniers ne doivent pas être regardées

comme suffisantes pour déterminer l'action du mercure à la périphérie. Par les mêmes raisons, les bains de pieds, qu'on prescrit aussi avec avantage dans le cas qui nous occupe, ne peuvent agir que comme dérivatifs. J'y ai fort souvent fait ajouter de la moutarde en poudre ou deux onces d'acide hydro-chlorique.

Ventouses sèches et scarifiées. — Elles ont été recommandées par Nicolas Massa dans les cas de salivations rebelles. Ainsi que les rubéfians et les frictions sèches, elles sont très-propres à transporter l'irritation sur des organes éloignés de l'appareil salivaire. On doit les appliquer à la nuque, sur les épaules ou à chacun des bras.

Vésicatoires. — Ce moyen est l'un des plus énergiques dont on puisse se servir dans le cas qui nous occupe. Différens praticiens l'ont employé avec le succès le plus complet, lorsque la salivation se montrait par trop opiniâtre; car il arrive quelquefois, comme nous aurons occasion de le voir ci-après, que les moyens les plus ordinairement efficaces et sur lesquels on a le plus compté, échouent, et qu'on est obligé de recourir, pour dernière ressource, à d'autres infiniment plus violens. J'ai eu beaucoup à me louer des vésicans dans plusieurs cas de cette nature. Les vésicatoires, comme les ventouses, s'appliquent communément sur l'un ou l'autre bras; mais on peut aussi, d'après les exemples rapportés par quelques auteurs auxquels cette méthode

a complètement réussi, les placer à la nuque, cet endroit pouvant effectivement être regardé comme plus convenable, eu égard au voisinage des parties affectées.

3°. *Des Remèdes propres à arrêter la salivation en neutralisant l'action du mercure par de nouvelles combinaisons.*

Mussa Brassavole, qui écrivit en 1551, croyant que le mercure se portait à l'état métallique sur les organes buccaux pour y déterminer la salivation, a conseillé, d'après cette opinion, de faire tenir constamment dans la bouche des malades qui en sont affectés, une pièce ou un anneau d'or, afin que le mercure puisse se combiner avec ce métal et perdre, par ce moyen, ses propriétés sialagogues. Fallope soutint la même opinion en 1560, et fut imité par quelques-uns de ses successeurs immédiats. Aujourd'hui ce procédé compte très-peu de partisans. J'ai attentivement suivi plusieurs expériences dont il a été l'objet; je les ai répétées moi-même assez fréquemment, et puis assurer n'avoir jamais remarqué qu'un seul atôme de mercure se soit porté sur la pièce d'or. D'ailleurs, quand bien même on aurait observé ce phénomène, ce ne serait pas une raison suffisante pour croire que la soustraction d'une partie du mercure eût pu en aucune manière diminuer le ptyalisme, puisque

cet accident ne reconnaît pour cause immédiate que la portion de ce métal apportée par les artères aux organes salivaires, et non celle que peut contenir la salive lorsqu'elle est déjà hors des glandes qui l'ont sécrétée.

Les autres moyens chimiques qui ont été proposés contre la salivation, sans être constamment avantageux, sont néanmoins plus efficaces et surtout plus rationnels, en ce qu'ils peuvent au moins agir par la circulation générale.

Du Soufre. — L'affinité qui existe entre le soufre et le mercure ayant été remarquée depuis longtemps, quelques praticiens modernes ont conseillé l'emploi de ce corps simple pour arrêter les progrès de la salivation.

La méthode la plus facile et qui entraîne le moins d'inconvéniens, consiste à donner le soufre en substance, sous forme de pastilles, dont on trouvera la composition à la fin de cet ouvrage (n°. 169).

Le malade en prend, d'heure en heure, une, qu'il laisse fondre dans sa bouche, ce qui fait à-peu-près un à deux gros par jour. Ce remède a été essayé grand nombre de fois, et on lui a reconnu quelques avantages, quoique nous ne sachions guère quelle est sa manière d'opérer sur nos organes, à moins que ce ne soit comme dérivatif, en excitant le tube alimentaire et en donnant un surcroît d'activité aux fonctions de la peau. On peut lui reprocher, il est vrai, ainsi qu'à tous les autres

anti-sialagogues, de ne pas remplir constamment l'attente du praticien; mais son usage étant quelquefois suivi de bons effets, il est toujours convenable de le recommander, d'autant mieux qu'il est très-innocent et n'exclut pas l'emploi simultané des purgatifs, des gargarismes et des autres moyens appropriés. J'ai eu occasion de voir le soufre, ainsi administré, arrêter jusqu'à trois fois le ptyalisme pendant le même traitement, chez un sujet dont la bouche s'échauffait par la plus légère dose de mercure.

Sulfures alkalins et terreux. — M. Tellegen lut à la Société de Médecine, dans le mois de ventose an 10, un mémoire dans lequel il vantait, d'après Hahnemann, un nouveau remède (1) propre à neutraliser le mercure et à faire cesser son action sur les organes salivaires. C'était une combinaison de la chaux avec le soufre, *sulfure de chaux.* On le donne délayé dans l'eau commune à la dose d'un, deux ou trois scrupules par jour, suivant l'intensité de la salivation, et le malade boit, immédiatement après, un demi-verre d'eau, auquel on a ajouté une ou deux cuillerées d'acide citrique ou acéteux. On peut aussi, pour ne pas fatiguer le malade, diviser en deux la quantité de sulfure qu'on doit administrer en un jour, et en donner moitié le

(1) Ce remède a été rendu public en Allemagne vers 1794, et fut préconisé depuis par MM. Franck et Paping, en 1796.

matin et autant le soir. L'acide qu'Hahnemann recommande dans cette opération a pour objet de débarrasser la chaux du soufre, afin que ce dernier, abandonné à lui-même, puisse se combiner avec le mercure et former le composé connu sous le nom de *cinnabre*.

Feu Cullerier ayant fait usage de ce remède aussitôt qu'il fut connu en France, remarqua bientôt qu'il causait ordinairement de vives coliques, quelquefois une fièvre d'irritation, et même des vomissemens de sang. Il crut donc qu'il pourrait être avantageux de lui substituer un composé dont la base fût moins âcre, et fit choix du *sulfure de magnésie*. Les premiers essais qui ont été faits pour s'assurer de l'utilité de ce moyen, et dont il a été rendu compte dans la première édition de cet ouvrage, parurent d'abord assez favorables; mais son emploi, plus long-temps continué, a fini par convaincre que, s'il ne cause pas des accidens aussi graves que le sulfure de chaux, il n'a pas non plus des propriétés anti-sialagogues plus énergiques : en conséquence on l'a entièrement abandonné.

Sous-acétate de plomb liquide. Cette liqueur a été préconisée peu après le sulfure de chaux, et fut également soumise à des expériences dans l'hospice des Vénériens. On la donnait le matin à la dose de douze grains dans huit onces d'eau simple ou de tisane de graine de lin; mais les espérances flatteuses qu'on avait conçues de cette méthode, d'après

les pompeux éloges qu'on lui prodiguait en Allemagne, n'ont pas été réalisées. Les effets étaient nuls quand on ménageait la dose du médicament, et, lorsqu'on le portait à une quantité suffisante pour influer un peu sur la marche du ptyalisme, il causait des coliques extrêmement vives qui forçaient en discontinuer l'emploi.

L'extrait de saturne a encore été recommandé en gargarisme, à la dose de deux onces sur quatre de véhicule, pour combattre la salivation. M. la Bonnardière, qui est l'auteur de cette méthode (1), assure en avoir obtenu de grands avantages. J'ai pu, depuis quelques années, répéter les expériences qu'il a faites; mais je ne crois pourtant pas qu'il faille accorder à ce moyen une trop grande confiance, les observations que j'ai recueillies, et celles que M. la Bonnardière lui-même apporte en sa faveur, ne me paraissant pas encore assez concluantes. En effet, dans presque tous ces exemples, l'usage des gargarismes saturnins était accompagné de celui d'autres remèdes, comme les purgatifs, les délayans, etc., d'où l'on peut raisonnablement conclure que ces derniers ont eu la plus grande part aux guérisons dont il est fait mention. Du reste, mes essais n'en resteront pas là, et je me ferai d'autant moins de scrupules de les continuer, que

(1) Mémoire lu à la Société de Médecine, le 27 thermidor an 6, et consigné dans le *Recueil périodique*, t. XII, p. 369.

ce remède ainsi employé ne peut, dans aucun cas, présenter le danger qu'on aurait tout lieu de redouter s'il était introduit jusque dans l'estomac et les intestins.

L'acide sulfurique, administré trois ou quatre fois par jour à la dose de huit gouttes dans l'eau commune, a été reconnu par Pearson comme un des plus puissans moyens d'arrêter le ptyalisme, même lorsqu'il est accompagné d'ulcères mercuriels à la langue, aux joues et aux amygdales (1). Long-temps avant de connaître ces résultats, je m'étais souvent bien trouvé de l'emploi des acides, tant minéraux que végétaux, ajoutés aux boissons délayantes prescrites en pareil cas, à dose suffisante pour leur donner une agréable acidité. Ainsi administré, ce remède peut être d'un grand secours, et l'on doit d'autant moins hésiter à le conseiller, qu'il ne peut en rien contrarier l'emploi d'un ou de plusieurs autres des moyens ci-dessus indiqués.

D'après tout ce qui vient d'être dit sur les différens remèdes proposés et mis en usage contre la salivation, on peut voir que la matière médicale ne nous offre encore, contre cet accident, aucun moyen dont l'efficacité soit constante, aucun spécifique. Il ne faut cependant pas, pour cette raison, désespérer de nos ressources au point d'abandonner cette évacuation à elle-même; car nous pouvons,

(1) Voy. *Observations on the effects, etc.*, p. 191.

dans le plus grand nombre de cas, en combinant avec méthode l'emploi des médicamens qu'on a reconnus les moins efficaces, réussir à l'arrêter, ou du moins à en modérer considérablement la violence.

Voici, pour me résumer, la marche qu'on doit suivre dans l'administration de ces divers moyens : dès qu'un malade est attaqué de ptyalisme, il faut 1°. suspendre le traitement mercuriel, faire changer de linge, et laver à l'eau chaude et au savon les parties encore couvertes d'onguent; faire sortir le sujet de la salle du traitement, si l'on exerce dans un hôpital, afin d'éviter l'influence de l'atmosphère mercurielle (1), ou renouveler souvent l'air de l'appartement dans le cas contraire; 2°. prescrire

(1) M. Schmidt a vu dans sa jeunesse, et principalement dans les hôpitaux militaires, de fréquens exemples de personnes affectées de salivation (*speichelfluss*) sans avoir pris un atôme de mercure, et seulement parce qu'elles se trouvaient plongées dans l'atmosphère mercurielle des salles occupées par des malades soumis au traitement par les frictions. (Ouvrage cité, pag. 92.)

M. Vering, de Vienne, a observé, en 1812, deux vénériens qui ont dû le ptyalisme et, plus tard, l'entier rétablissement de leur santé, au séjour dans des salles où l'on administrait le mercure en frictions au point de faire saliver, sans en avoir pris eux-mêmes la plus petite dose.

M. de Jussieu assure qu'il y a des exemples de forçats et d'esclaves qui, étant infectés, ont trouvé leur guérison complète au milieu des émanations mercurielles des mines d'Almaden en Espagne, auxquelles ils étaient obligés de travailler. Presque tous ces mineurs y éprouvent des salivations plus ou moins orageuses. (*Mémoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1719, mois de novembre.)

une boisson délayante, d'orge, de chiendent, de chicorée ou autre, simple ou légèrement aiguisée par l'addition du suc acide du citron, de la groseille, ou par huit ou dix gouttes d'acide sulfurique, tisane dont le malade doit boire abondamment pendant tout le cours du ptyalisme (1); 3°. calmer l'irritation locale par les gargarismes adoucissans ou calmans, tels que le lait tiède, la décoction de guimauve et de têtes de pavots, ou autres, édulcorés avec le miel rosat ou le sirop diacode, lesquels seront remplacés par les toniques et astringens lorsqu'elle sera à son déclin; 4°. si l'inflammation ne cède pas, et surtout si elle est très-vive, poser des sangsues autour de la mâchoire inférieure; 5°. prescrire des pastilles ou des bols de soufre, au nombre de huit ou dix par jour; 6°. administrer des purgatifs en apozèmes et à de courts intervalles, tous les trois ou quatre jours, par exemple (2); 7°. seconder les

(1) Pearson (p. 191) assure qu'on doit faire prendre, dans ce cas, l'acide sulfurique en aussi grande quantité que l'estomac peut le supporter. Je ne prétends pas ici donner une explication chimique complètement satisfaisante du mode d'action des boissons légèrement acidulées administrées contre le ptyalisme; mais il n'y a aucun doute que si, pris à très-forte dose, il se montre parfois plus promptement efficace, ce n'est qu'en exerçant sur les voies digestives une très-vive stimulation, dont les suites ne peuvent qu'être bien dangereuses.

(2) *Alvus subducenda est quotidie enemâta emolliente et eccoprotico, et tertiâ quâque die blando cathartico ex sennâ, mannâ, cassiâ, sale vegetali, etc.; ut humor, qui ad os copiosius affluit, versus inferiora, sensim divertatur.* (Astruc, *de Morb. ven.*, tom. Ier, pag. 484, n° 4.)

effets dérivatifs de ces derniers et l'action de tous les autres moyens ci-dessus, par des lavemens émolliens ou laxatifs, des pédiluves, des fomentations chaudes à la plante des pieds, et des applications fréquentes d'oxicrat ou d'eau à la glace autour de la mâchoire inférieure.

La salivation mercurielle résiste rarement à la combinaison de ces remèdes simples, dont les avantages sont reconnus de tous les praticiens, soit qu'on les emploie tous ensemble, soit qu'un certain nombre d'entre eux paraissent devoir suffire au but qu'on se propose. Mais lorsque, malgré leur usage, l'excrétion salivaire ne paraît pas disposée à s'arrêter, on peut avoir recours aux gargarismes saturnins, aux sulfures, aux rubéfians, aux ventouses et même aux vésicatoires. En général, si un médicament ne produit pas l'effet désiré, un autre supplée le plus souvent à son insuffisance.

Il est utile, pendant le cours de cet accident, de défendre au malade d'avaler sa salive; car elle aurait l'inconvénient de lui causer des coliques, et quelquefois même une diarrhée opiniâtre.

Dans les cas les plus heureux, on voit la salivation se terminer en quatre ou cinq jours; mais il n'est pas sans exemple de la voir parcourir ses différentes périodes avec régularité, sans qu'aucun remède puisse lui faire obstacle : alors elle se prolonge depuis quinze jusqu'à vingt-cinq jours, après quoi elle s'arrête naturellement.

Quelle que soit l'époque à laquelle le traitement qui vient d'être tracé produise l'effet qu'on en attend, il est difficile de se persuader que les remèdes qui forment la dernière classe, tels que le soufre, les hydro-sulfures et l'acétate de plomb, opèrent comme agens chimiques; ils doivent, ce me semble, être tous rangés dans la catégorie des irritans qui composent la deuxième classe d'anti-sialagogues. Il est vrai que le soufre, auquel on a reconnu quelques vertus pour le cas dont nous parlons, paraîtrait contredire cette assertion, puisqu'il n'est pas doué de qualités stimulantes bien marquées; mais si son peu d'énergie ne lui permet pas d'agir immédiatement et avec une grande force sur les parois de l'estomac, il peut être plus avantageux encore par sa propriété diaphorétique, en excitant l'organe cutané, dont il est bien important d'entretenir et même d'augmenter les fonctions, pour aider à détourner l'irritation de la bouche. Les sulfures alcalins et terreux agissent évidemment en appelant les forces vitales sur l'estomac et les intestins, et non par leur union avec le mercure contenu dans l'économie vivante; car il ne faut pas croire que leurs principes, dissociés par l'addition du vinaigre, et introduits dans les voies de la circulation, puissent s'y prêter à de nouvelles combinaisons, comme on pourrait l'observer dans les vases inertes qui servent à nos opérations chimiques. J'en dirai autant de l'acétate de plomb donné à l'intérieur : il n'a procuré du soulagement

vers la bouche que dans les cas où il a causé de vives douleurs à l'estomac, ce qui est fort incommode, et même dangereux pour le malade.

Tout en annonçant que les remèdes dont il vient d'être question n'agissent qu'en raison de leur propriété stimulante, je dois cependant prévenir que je regarde les purgatifs, dont le mode d'action, sans être aussi violent que celui de plusieurs des moyens indiqués ci-dessus, est, selon moi, plus naturel et plus supportable, comme les plus efficaces de tous ceux qu'on emploie ordinairement. Ils ne le cèdent, dans le cas de salivation orageuse, qu'au vésicatoire, qui produit une irritation plus violente sur l'un des bras ou à la nuque, ainsi que je l'ai pratiqué avec succès dans plusieurs circonstances.

CHAPITRE II.

Des Substances anti-vénériennes non mercurielles.

SECTION PREMIÈRE.

Des Bois sudorifiques.

Le gaïac, la salsepareille, la squine et le sassafras, sont les quatre bois sudorifiques connus et employés depuis plusieurs siècles pour le traitement de la vérole. Comme ils ne jouissent pas tous de la même énergie contre cette affection, je vais tâcher de faire connaître le degré de confiance que chacun d'eux mérite comparativement aux autres.

ART. Ier. *Du Gaïac* (guajacum officinale, foliis bijugis. *Lin.;* lignum sanctum) (1).

Le gaïac est le plus anciennement connu des quatre bois exotiques que nous employons actuellement comme sudorifiques anti-vénériens. Il a

(1) *Voyez* la description de l'arbre qui le fournit, dans le poëme latin de Fracastor, livre III.

été apporté d'Amérique, suivant Delgado, prêtre espagnol (1), l'an 1508, et fut aussitôt recommandé contre la syphilis en Espagne, en Portugal, et peu après en Italie. Les habitans de l'île Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue, ou Haïti, qui en faisaient usage depuis fort long-temps, l'avaient fait connaître aux soldats castillans qui furent les premiers infectés. Le premier médecin qui en ait fait mention dans ses écrits est Léonard Schmaus (2), de Saltzbourg, qui le donnait ordinairement en tisane, et quelquefois sous forme d'électuaire ou de poudre. Il se louait beaucoup de l'efficacité de ce remède, dont il faisait usage avec un grand succès. Nicolas Poll, médecin de l'empereur Charles-Quint (3), et Ulric de Hutten (4), qui en avait éprouvé les bons effets sur lui-même, lui ont aussi donné beaucoup d'éloges, et leur exemple a été suivi par Nicolas Massa (5), qui en traite en même

(1) Son livre a été imprimé à Venise en 1529, et est intitulé : *Del modo di adoperare il legno santo; overo del modo che si guarisce il mal franciosò, e ogni male incurabile;* in-4°. Il résidait à Rome lorsqu'il éprouva sur lui-même l'efficacité de ce remède, contre une infection qui datait de plus de vingt ans.

(2) *Lucubratiuncula de Morbo gallico, et cura ejus noviter reperta cum ligno indico.* Leon Schma., 1518, in-4°.

(3) *De Curâ Morbi gallici per lignum indicum.* Nicolas Poll. *Venise*, 1535.

(4) *De Guajaci Medicinâ et Morbo gallico*, anno 1519, in-4°. *Moguntiæ.*

(5) *De Morbo gallico*, lib. III, cap. *de Medicinâ ligni indici, salsæparillæ atque radicis Chinæ.* Venise, 1532.

temps que de la salsepareille et de la squine, qui commençaient déjà à être employées en Italie de son temps. Musa Brassavole prescrivait une tisane dont ce bois faisait la base; mais il l'associait avec la bourrache, l'anis et autres substances semblables, qui n'ajoutaient absolument rien à ses propriétés anti-vénériennes; car tout me porte à croire avec Hutten, Lecoq, Vésale, Fallope, etc., que ce précieux végétal, qui peut, à lui seul et dans des circonstances données, guérir les affections syphilitiques les plus anciennes et les plus rebelles, perd de sa force lorsqu'on le joint à d'autres remèdes prétendus adjuvans, et qu'il est préférable de l'administrer de la manière la plus simple (n°. 58), à moins qu'on ne lui en associe qui aient autant de vertu, comme la salsepareille. (*Voy.* plus bas, pages 147 et 148.)

ART. II. *De la Salsepareille* (smilax sarsaparilla.)

La racine de salsepareille croît abondamment dans plusieurs régions du Nouveau-Monde : au Mexique, au Pérou, et particulièrement au Brésil. Elle fut apportée en Europe vers le milieu du seizième siècle, et a été employée depuis ce temps avec beaucoup de succès, seule ou avec partie égale de gaïac. Plusieurs médecins ont constaté ses bons effets pendant le courant du siècle dernier, et il résulte de leurs nombreuses observations que la

décoction est la forme la plus avantageuse pour administrer ce remède, qui est d'une merveilleuse efficacité dans les cas de syphilis invétérées, dans celles rebelles à l'emploi du mercure, et surtout lorsque les symptômes attaquent les os ou l'organe cutané (1). Il entre seul dans la composition des tisanes de Cestoni (n°. 60) et de Fordyce (n°. 61), et fait la base de celles de Callac, de Feltz (n°s. 67 et 68), ainsi que du sirop de Cuisinier (n°. 96).

La salsepareille s'administre quelquefois en poudre, qu'on prépare, d'après le procédé de Cestoni, en séparant la partie ligneuse de la fécule amylacée, dans laquelle gît la propriété médicamenteuse de cette racine. Plusieurs essais faits à l'hospice des Vénériens ont été favorables à ce mode de traitement, qui convient aux malades qui ne peuvent supporter la tisane ni le sirop sudorifique. On commence par en donner deux gros, matin et soir, dans du chocolat, ou incorporé, sous forme d'électuaire, avec le sirop de guimauve. Cette dose est successivement portée jusqu'à six gros pour chaque prise, c'est-à-dire une once et demie par jour.

Quoiqu'on reconnaisse en matière médicale diverses espèces de salsepareille, qui se distinguent les unes des autres par la couleur de leur épiderme, dont la nuance varie beaucoup suivant le pays d'où

(1) *Voyez* Cestoni : Lettre insérée dans la *Galleria di Minerva*, 1705, tom. VI, part. III, pag. 56. Et Willam Fordyce : *Medic. obs. and. inquir.* Vol. I, pag. 149 ; 1768.

elles proviennent, car il y en a de grise, de brune, de jaune et de rouge, on s'est pourtant presqu'exclusivement servi, jusqu'à ces derniers temps, de celle connue dans le commerce sous le nom de *salsepareille de Honduras*, qui est d'un gris plus ou moins noirâtre, présentant des sillons nombreux et longitudinaux sur son écorce, et dont l'intérieur présente une cassure blanche et farineuse. Ce n'est que depuis deux ans que M. Robinet a fixé plus particulièrement l'attention des praticiens sur la salsepareille rouge, venant de la Jamaïque, qu'au même moment M. John Pope, apothicaire de Londres, et le docteur Richard Battley, signalaient déjà comme supérieure à toutes les autres variétés de cette racine (1). Ses fibres sont d'un rouge orangé et plus grêles que celles de la salsepareille grise.

Il semble résulter des analyses qui servent de base au travail de ce chimiste, que cette salsepareille rouge, contenant plus de sel marin et de substance extractive que toutes les autres, doit jouir aussi de propriétés beaucoup plus prononcées. Comme dans ces dernières, sa partie essentiellement active réside dans son écorce, la portion fibreuse de son tissu et la substance semi-féculente ou médullaire qu'elle renferme étant à-peu-près inertes. La saveur

(1) *Voyez* le Journal de la Société de médecine de Paris, pour 1825, pag. 289 et suivantes.

que présentent l'extrait, les décoctions et les sirops qui proviennent de cette plante étant, en effet, plus prononcée que celle des mêmes médicamens obtenus avec les autres variétés de salsepareille, il me paraît convenable d'en tenter l'usage. Je l'ai déjà employé moi-même dans cinq cas de syphilis constitutionnelle, dans lesquels la réussite a été complète, et je me propose de donner de la suite à mes recherches. Mais, malgré la bonne opinion que je commence à avoir de ce remède, je pense qu'il faut attendre, avant de porter un jugement définitif sur lui, que de nouvelles expériences soient venues confirmer ou détruire les préventions favorables dont il est aujourd'hui l'objet.

Un professeur de médecine italien, M. le docteur Galileo Palotta, a fait parvenir à la Société de Pharmacie de Paris, en 1824 (1), un mémoire où il assure avoir découvert dans la salsepareille une substance alcaline, qu'il désigne sous le nom de *Pariglino*, et qui, selon lui, réunit à un haut degré toutes les propriétés du végétal lui-même. Si ce résultat se confirme, on pourra désormais prescrire sous un très-petit volume, et par conséquent avec beaucoup d'avantage pour les estomacs qui supportent difficilement les boissons abondantes, la partie essentiellement active de ce médicament. Jusqu'à

(1) Journal de Pharmacie, nos de novembre 1824, mars et avril 1825.

présent les recherches de nos plus savans chimistes n'ont pas encore eu les résultats obtenus par M. Palotta. Je dirai même qu'il en est qui commencent à soupçonner qu'il pourrait s'être glissé quelques causes d'erreur dans les opérations chimiques de ce médecin. Mais il ne convient pas de se prononcer légèrement sur une question semblable. L'instant n'est probablement pas très-éloigné où l'on sera mieux à même de la résoudre.

Art. III. *De la Squine.*

La racine de squine (*smilax-china*) qui, comme son nom l'indique, vient originairement de la Chine, se récolte aussi au Mexique. Elle fut connue et mise en usage peu après la salsepareille, c'est-à-dire en 1535; mais, quoiqu'elle ait eu d'abord assez de vogue, par suite de l'heureux emploi qu'en fit Charles-Quint, on n'en obtint cependant pas des effets comparables à ceux de cette dernière plante. En effet, ses vertus anti-syphilitiques sont bien peu prononcées, et si on l'associe encore quelquefois aux autres sudorifiques, c'est plutôt par habitude que par nécessité.

Art. IV. *Du Sassafras.*

Ce bois, qui n'est autre chose que la racine de l'arbre connu sous le nom de *laurus sassafras*, nous est apporté de l'Amérique du nord. Son arôme

agréable a seul pu engager à le conserver dans quelques formules de tisanes ou de sirops sudorifiques; car ses propriétés anti-vénériennes, à-peu-près nulles, ne permettent pas de compter sur lui comme moyen efficace de guérison. Aussi ne l'emploie-t-on jamais seul; et, lorsqu'on veut tirer parti de l'odeur et de la saveur particulières qui le distinguent, on se contente de le faire infuser, l'ébullition pouvant lui faire perdre ces propriétés, qui ne sont cependant pas sans quelqu'utilité pour aider certains estomacs à supporter les décoctions de salsepareille et de gaïac. Je le prescris assez souvent dans cette occasion à la dose de deux ou trois gros par pinte.

ART. V. *Considérations générales sur les sudorifiques diversement combinés entre eux ou administrés isolément.*

Les bois sudorifiques n'ont pas toujours joui de la même réputation depuis que l'usage en est répandu en Europe, ce qui tient probablement aux modifications qu'on a fait subir à la manière de les préparer. Ils ont eu un grand nombre de partisans pendant le seizième siècle; car alors on les administrait à dose forte, calculée d'après la violence et l'ancienneté des symptômes; mais ils tombèrent en discrédit vers la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième, parce qu'à cette

époque, en prétendant modérer l'âcreté de ces remèdes, qu'on donnait communément en décoction, on les privait de toute leur activité, en en diminuant la quantité ou en les unissant à d'autres substances.

Ce n'est que depuis soixante ou quatre-vingts ans, à-peu-près, que les sudorifiques ont repris faveur, mais encore sans qu'on ait beaucoup changé, pour leur préparation, la méthode défectueuse qui les avait déjà fait rejeter comme de faibles ressources contre la vérole : aussi les a-t-on rarement prescrits pour unique moyen de guérison. La plupart des praticiens les conseillaient simplement dans la vue de favoriser l'action du mercure, et le petit nombre de ceux qui les donnaient exclusivement n'a eu à s'en louer qu'autant qu'ils ont été administrés à très-forte dose, comme nous l'enseignent les premiers auteurs qui ont fait connaître l'utilité de ces précieux végétaux. Parmi ceux mêmes qui suivaient une méthode rationnelle pour leur administration, il s'en trouvait encore quelques-uns dont les malades éprouvaient de nouveaux symptômes après un certain temps de guérison apparente, parce qu'ils n'insistaient pas assez sur le traitement après la disparition des accidens syphilitiques. Mais ces insuccès ne peuvent faire aucun tort aux propriétés anti-vénériennes des sudorifiques aux yeux de l'observateur; car, toutes les fois qu'on en fait usage avec méthode, on obtient la guérison radicale des

maladies les plus anciennes, et souvent même de celles réputées incurables, parce qu'elles ont été combattues infructueusement par les mercuriaux. Ne savons-nous pas, d'ailleurs, qu'en Égypte, où les affections syphilitiques sont très-communes, les moines les guérissent fort bien sans mercure, par le seul moyen des bois sudorifiques, et sans astreindre leurs malades à la moindre gêne quant au régime ou à leurs occupations ordinaires (1).

D'après ces heureux effets de l'administration des sudorifiques dans le traitement de la maladie vénérienne, lesquels sont très-multipliés de nos jours, on est étonné de voir plusieurs médecins, parmi lesquels se trouvait le savant professeur Bosquillon, refuser à ces végétaux la faculté de détruire le virus syphilitique, à moins qu'ils ne soient aidés par quelque préparation de mercure. Cette opinion, qui me semble tout-à fait erronée, au moins pour ce qui regarde les anciennes infections, est encore journellement entretenue par la manière dont beaucoup de praticiens emploient ces médicamens : par exemple, si l'on compose, comme on le voit faire si souvent, la tisane sudorifique avec une once seulement de salsepareille ou de gaïac, jamais, ou bien rarement, on ne reussira dans le traitement des maladies rebelles et dégénérées; mais qu'à

(1) Sonnini, *Voyage en Egypte*, tom. III, pag. 240. On traite aussi avec succès dans le midi de l'Italie, et surtout à Naples, beaucoup de maladies vénériennes par les seuls sudorifiques.

l'imitation des anciens, on augmente cette quantité au point de faire prendre au malade trois ou quatre onces de l'une de ces substances dans un jour, le succès sera certain, et les sudorifiques conserveront la réputation qu'ils méritent....... Ainsi, Nicolas Poll faisait sa décoction avec une demi-livre, et quelquefois même une livre de gaïac râpé, sur six livres d'eau réduites à trois (n° 59); le résidu était remis au feu avec autant de liquide nouveau, et cette dernière tisane servait de boisson ordinaire; la première, de consistance sirupeuse, était prise en deux jours, chaque matin à jeun, comme on prenait autrefois les apozèmes, et cette méthode réussissait constamment.

L'action des sudorifiques n'a pas diminué depuis ce temps, et toutes les fois qu'on les emploie avec méthode, ils remplissent les intentions de celui qui les prescrit. Il n'est même pas toujours utile pour cela de les donner à la plus haute dose possible; et bien souvent il se présente des circonstances dans lesquelles on doit en être plus économe : trois onces par jour, et même deux et demie, peuvent suffire pour certains traitemens; car il faut constamment proportionner le remède à l'état des forces du malade, ainsi qu'au degré et à l'ancienneté de sa maladie.

Les divers sirops sudorifiques ne doivent la célébrité qu'ils se sont acquise, qu'à l'avantage de présenter une décoction très-rapprochée des végétaux dont nous parlons, et non à des ingrédiens parti-

culiers, comme le prétendaient leurs distributeurs: ceux de Velnos, de Cuisinier et de Laffecteur ne diffèrent des autres que par l'addition de quelques substances aromatiques ou laxatives peu énergiques, et le second surtout, par une certaine proportion de sublimé corrosif qu'il est assez d'usage d'y ajouter.

Il n'est pas indifférent, comme on pourrait le croire, de composer les boissons sudorifiques avec tel bois de ce nom plutôt qu'avec tel autre; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, tous les quatre ne jouissent pas du même degré d'efficacité.

Les médecins modernes ont observé que la salsepareille, bien que dénuée de propriétés très-sensibles au goût et à l'odorat, mérite cependant la préférence sur les trois autres. En effet, quoiqu'à l'analyse chimique elle ne présente que peu d'extractif et presque pas de résine, M. Boullay, pharmacien distingué, y a reconnu plusieurs sels à base d'ammoniaque et de potasse, qui paraissent former la partie essentiellement active de ce médicament. Après la salsepareille vient le gaïac, dont les vertus sont, à peu de chose près, les mêmes; mais l'on s'est généralement accordé à regarder la squine et le sassafras comme des antivénériens extrêmement faibles et sur lesquels il ne faut pas compter; on a cru seulement devoir conserver le dernier dans les formules usuelles, malgré qu'il soit le plus faible des quatre, afin de profiter de sa vertu aromatique, qui rend le remède moins désagréable à prendre.

1°. *Des Tisanes sudorifiques et de leur mode d'administration.*

Elles peuvent être faites avec le gaïac (n° 58) ou la salsepareille isolément (1), ou bien avec les deux ensemble. Cette dernière méthode, qui est la plus usitée, peut être préférée lorsqu'on se procure ces remèdes avec une égale facilité; mais on réussit également bien avec l'une ou l'autre séparément : alors il faut doubler la dose de celui dont on a fait choix, afin que le malade prenne toujours la même quantité de médicament.

A l'hôpital des Vénériens, où l'on emploie souvent et avec beaucoup de succès les sudorifiques sous toutes les formes, on compose la décoction avec une once de gaïac râpé et deux de salsepareille, sur quatre livres d'eau réduites à deux (n° 62). On peut, dans les maladies opiniâtres, y faire entrer autant de gaïac que de l'autre substance (63).

Lorsque le malade a été préparé par les boissons délayantes, les purgatifs, les bains, etc., on lui prescrit chaque jour une pinte de la décoction ci-

(1) Voyez *Tisane sudorifique de Cestoni*, n° 60. On en prend une demi-livre le matin à jeun, et autant le soir, trois heures avant le souper. CESTONI, *vero modo di dare la salsapariglia nel Morbo gallico;* lettres insérées dans *gli Opuscoli scelti di Milano*, tom. X, pag. 149.

Fordyce faisait prendre, en deux ou trois fois, dans les vingt-quatre heures, une pinte de tisane faite avec trois onces de salsepareille, sur six livres d'eau réduites à deux. Sur la fin, on y ajoutait de la réglisse.

dessus, à prendre dans la matinée, et l'après-midi il boit une tisane plus légère, faite avec le résidu de la première (n° 64). Son régime doit en général être adoucissant et composé d'alimens légers, faciles à digérer, tels que le laitage, les potages gras ou maigres, le poisson d'eau douce, le poulet, le veau, le mouton grillé, des légumes verts, des fruits cuits, secs ou confits; mais toujours il sera accommodé à l'état des forces. Deux repas suffisent dans la journée, et la plus grande sobriété doit y être observée; car il a été depuis long-temps remarqué que cette attention contribuait puissamment au succès de tous les traitemens anti-syphilitiques, et spécialement de ceux qui ont pour base les sudorifiques. Aussi Massa et les autres médecins qui, les premiers avec lui, ont reconnu l'utilité de ce remède, nous en ont-ils fait une loi expresse, sans l'observance de laquelle les efforts les mieux dirigés peuvent être sans résultat satisfaisant.

Le traitement par les décoctions sudorifiques convient dans tous les cas d'infections très-anciennes, surtout lorsqu'elles se manifestent par des pustules cutanées, des maladies des os, des ulcères du nez, de la gorge, et d'autres symptômes consécutifs graves.

Quelquefois la tisane sudorifique répugne aux malades par une âcreté qui est particulière aux végétaux qui la composent, mais surtout au gaïac. On y remédie en ajoutant à chaque pinte de véhicule,

lorsqu'on le retire du feu, une demi-once de gomme arabique ou de colle de poisson (n° 63).

Ce traitement peut être regardé comme le meilleur de tous ceux par les sudorifiques; il est même préférable à celui où l'on emploie le sirop seul. J'en ai obtenu des résultats on ne peut plus favorables; mais il faut le continuer pendant un mois et demi ou deux mois, et quelquefois plus, selon l'opiniâtreté du mal.

Il est rarement nécessaire d'édulcorer les tisanes sudorifiques, les malades s'accommodant en général mieux de la saveur qui leur est propre que de celle qui résulte de leur mélange avec un sirop quelconque. Cependant cette règle n'est pas sans exception, et il s'est présenté bien des cas dans lesquels le remède a mieux passé en y ajoutant une certaine quantité de sirop de gomme, d'althæa, de bourrache ou de bardane, ou simplement de la réglisse. Je ne fais pas ici mention expresse de l'association des sirops sudorifiques aux tisanes de ce nom, qui est particulièrement réclamée dans les très-anciennes maladies syphilitiques. Il va en être parlé plus bas.

Je n'omettrai pas non plus de rappeler qu'on peut également ajouter aux propriétés de ces décoctions, et par-là même se ménager des chances de succès d'autant plus grandes, dans ces mêmes circonstances, en ajoutant, ainsi que le font beaucoup de méde-

cins anglais, d'une à deux cuillerées d'un rob très-rapproché, connu à Londres sous le nom d'essence ou d'extrait liquide de salsepareille. J'y reviendrai bientôt.

Une autre méthode tout-à-fait différente de cette dernière, et qui a été proposée par M. Sainte-Marie, d'après Jean Manard, médecin de Ferrare, qui la recommandait déjà en 1528, avec cette différence néanmoins que le gaïac seul servait à faire sa tisane, consiste à faire boire, dans le courant de la matinée, quatre pintes de tisane légère et tiède, faites avec quatre onces seulement de racine de salsepareille, qu'on fait bouillir dans six pintes d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. Le malade les prend en seize verres, en laissant au moins un quart-d'heure d'intervalle entre deux, pendant lequel il se promène continuellement. Cette manière d'administrer les sudorifiques, qui est nommée méthode diurétique, parce qu'elle provoque très-promptement et très-abondamment les urines, est en général du goût de peu de malades, la plupart ayant, bien au contraire, déjà beaucoup de peine à se décider, en suivant la marche ordinaire, à prendre, dans une journée toute entière, quatre ou cinq verres au plus.

Quoi qu'il en soit de ce mode de traitement, son auteur le recommande contre les affections syphilitiques anciennes, et s'il ne me paraît pas devoir être employé d'une manière générale, pour la raison ci-dessus énoncée, on peut cependant rencontrer des cas

dans lesquels il serait tout aussi avantageux qu'aucun de ceux dont il est fait mention dans ce chapitre.

Lorsqu'on juge convenable d'associer l'usage du mercure à celui de la tisane sudorifique, ce qu'on est surtout autorisé à faire quand le malade n'a encore subi aucun traitement régulier par ce métal, les symptômes dont il se plaint étant d'ailleurs évidemment consécutifs, on se contente, pour l'ordinaire, d'en prescrire une pinte pour toute la journée, le plus souvent préparée avec deux onces de salsepareille, ou bien avec une seule once unie à égale quantité de gaïac, et l'on fait prendre, le matin à jeun, un demi-grain de sublimé dans le premier verre de cette boisson, en commençant d'abord par une demi-cuillerée de solution de Wan-Swieten, qui en contient un huitième, et augmentant tous les deux jours d'autant, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la dose ci-dessus. D'après une autre méthode, beaucoup moins usitée, il est vrai, on fait dissoudre un demi-grain de sublimé, ou au plus trois-quarts de grain, par pinte de décoction, à prendre avant midi. Il conviendrait cependant encore mieux, pour ne pas s'exposer à la décomposition du sel mercuriel, de mettre une demi-cuillerée de solution de sublimé dans chacun des quatre premiers verres de tisane que boira le malade dans la matinée. Cette combinaison est quelquefois d'un grand secours chez les poitrinaires, les personnes faibles, ou celles dont l'estomac ne peut aisément supporter l'action du deuto-chlo-

rure de mercure simplement dissous dans l'eau pure.

Enfin il est des circonstances dans lesquelles l'estomac ne pouvant pas non plus supporter les deux cuillerées de liqueur mélangées au premier verre de la tisane sudorifique, il suffit, pour épargner au malade les incommodités qu'elles occasionent, de n'en prendre qu'une le matin, la deuxième devant être prise en se couchant, avec le dernier verre de cette boisson.

La réputation dont jouit, depuis près de quatre-vingts ans, la tisane de Feltz, médecin alsacien, pour la guérison des affections syphilitiques anciennes et qui ont déjà résisté à l'administration des mercuriaux, se trouve, par la réunion de ces deux puissans anti-vénériens, suffisamment expliquée aux yeux de ceux qui refusent aux sudorifiques la faculté de guérir à eux seuls de la syphilis; mais comme le peu de sublimé qu'elle contient doit nécessairement s'y trouver décomposé, je suis obligé d'attribuer à la salsepareille à-peu-près tout l'honneur des succès que cette décoction a obtenus jusqu'à ce jour. (*Voy.* n° 68 du Formulaire.)

On voit que je raisonne ici d'après la supposition que la formule de la tisane de Feltz consignée dans la plupart des auteurs, et dans Baumé en particulier, est la véritable, ce qui n'est pas rigoureusement exact. Le professeur Boyer, qui a depuis long-temps obtenu, du fils même de l'auteur, la recette originale, l'a communiquée à beaucoup de ses confrères

de Paris, et notamment à MM. Cullerier oncle et neveu, qui l'ont publiée dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Il n'y entre que de la salsepareille, de l'antimoine cru, et de la colle de poisson. (*Voy.* n° 67.) Elle s'est toujours montrée au moins aussi efficace que la précédente dans le traitement des maladies anciennes, surtout lorsque le mercure avait été employé sans succès.

La célébrité méritée de ce remède, qui a, sans aucun doute, été calqué sur la formule de la décoction lusitanienne, autrement nommée tisane de Lisbonne, ou sur celle d'Etmuller, a encouragé beaucoup de médecins et même d'empiriques à l'imiter, tout en y apportant des modifications suffisantes pour éloigner, autant que possible, l'idée de plagiat. De là nous sont venues les tisanes de Vinache, de Veisbach, de Vercelloni, de Vigaroux, de Pollini, et plus récemment encore celle d'Arnoult. Ces deux dernières surtout m'ont toujours paru en différer très-peu; car je ne crois pas qu'il faille regarder comme d'une importance majeure l'addition avouée de quelques écorces de noix vertes qui semble distinguer le mode de préparation de l'eau de Pollini.

Je dois pourtant déclarer en faveur de ce dernier remède, que je l'ai vu réussir dans des cas où les tisanes de Feltz et d'Arnout avaient complètement échoué, et que je me crois autorisé à conclure des effets immédiats qu'il produit sur les intestins, qu'on y fait aussi entrer un purgatif quelconque, peut-être

la résine de jalap, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans la formule donnée par Swediaur, que, d'ailleurs, j'ai de bonnes raisons pour ne pas regarder comme la véritable.

La tisane de Feltz se prend froide, à la dose d'une livre et demie par jour, et en trois verres; dont un à sept heures du matin, un second à deux heures après midi, et le troisième à neuf heures du soir. Les alimens dont les malades font usage pendant ce traitement doivent être préparés sans sel et pris avec modération. On peut, il est vrai, ajouter du sucre comme condiment à tous ceux qui en sont susceptibles. Cette sévérité de régime est très-importante pour le succès du traitement; car toutes les fois que les malades s'en écartent, ils courent la chance d'être pris d'une irritation gastro-intestinale, qui occasione des vomissemens ou des évacuations alvines abondantes, effets qu'on peut raisonnablement attribuer à la décomposition du sulfure d'antimoine par le muriate de soude, dont le résultat paraît devoir être souvent la formation d'une plus ou moins grande quantité de chlorure d'antimoine, ou beurre d'antimoine, composé des plus caustiques. Dans quelques circonstances, pourtant, on peut aussi attribuer ces vives excitations du tube digestif à l'arsenic, qui se trouve dans certains sulfures d'antimoine du commerce et spécialement dans ceux d'Allemagne. Le traitement de Feltz doit durer au moins deux mois, en observant de le faire toujours précéder par l'ad-

ministration d'un purgatif, pour débarrasser les premières voies des alimens salés qu'ils pourraient contenir. On termine aussi la cure par un semblable évacuant.

On peut encore assimiler aux différentes tisanes de salsepareille plus ou moins composées dont je viens de parler, la décoction de Zittemann, préconisée aujourd'hui par le docteur Chelius d'Heidelberg (1), quoiqu'il y entre un peu de mercure doux et du cinabre antimonié. Ce remède, employé avec un succès remarquable par le praticien qui lui a donné son nom, vers le milieu du siècle dernier, et qui, plus tard, n'en eut pas de moins grands entre les mains de Théden, paraît mériter de fixer l'attention des médecins français. MM. Marc et Biett, les premiers qui en aient fait usage à Paris, m'ont assuré avoir eu beaucoup à se louer de ses bons effets, dans des cas qui avaient résisté à de nombreux traitemens antivénériens ordinaires, plus ou moins méthodiquement administrés; mais il faut que nous fassions encore bien des essais avant d'adopter sans restriction les corollaires suivans que renferme le résumé des principaux avantages que lui reconnaît M. Chelius. 1°. Il guérit toutes les affections vénériennes récentes, toutes celles qui ont résisté au mercure, ainsi que les accidens occasionés par ce métal; 2°. la guérison ne se fait pas attendre plus de dix à vingt jours; 3°. le traitement, loin de porter

(1) *Heidelberger Klin. annal.* 1er cahier de 1825. — Voyez aussi les *Archives générales de médecine*, mars 1826, pag. 120 et suivantes.



atteinte à la santé générale du malade, donne à celui-ci de la fraîcheur et de la force. Les personnes éminemment débiles et rachitiques le supportent sans éprouver d'accidens; 4°. enfin, cette décoction est, par son prix modéré, à la portée de tous les malades (1).

Le malade commence par prendre en une seule fois de neuf à douze pilules mercurielles composées avec vingt-quatre grains de calomélas et un gros et demi de racine de jalap, pour quatre-vingts pilules. Les quatre jours qui suivent, il boit, le matin à jeun, une bouteille de la décoction forte, un peu chaude, et dans l'après-midi la même quantité de la décoction faible à la température ordinaire. Le sixième jour, on réitère l'emploi des laxatifs, et les quatre jours suivans, celui des décoctions comme la première fois. Le malade se borne à prendre deux onces d'agneau ou de veau rôti, avec autant de pain blanc, et seulement trois potages les jours de purgation; il doit rester au lit pendant tout ce traitement, et même garder la chambre, suivre un régime sévère, et boire un peu de tisane sudorifique pendant quelques jours après qu'il est terminé.

Si après ce temps les signes de l'infection n'ont pas perdu les caractères syphilitiques, il convient de procéder à un nouveau traitement; mais dans la majorité des cas dix ou onze jours suffisent pour faire

(1) *Voyez* la composition au n° 68 *bis* du formulaire.

cesser tous les symptômes, ou du moins pour les amener au point de ne plus exiger une thérapeutique spéciale.

On voit que s'il fallait prendre à la lettre tous les éloges prodigués à ce remède, on pourrait se flatter d'avoir trouvé en lui une panacée, un vrai spécifique contre tous les phénomènes syphilitiques tant primitifs que constitutionnels. Mais tout en réduisant de quelque chose ce qu'il y a, peut-être, de trop absolu dans les assertions du professeur allemand, nous trouverons toujours dans les nombreux résultats qu'il annonce avec une apparence de candeur fort remarquable, de grands motifs d'encouragement pour marcher sur ses traces. Et en effet, pourquoi répugnerait-on à croire à l'efficacité de cette médication? La base du remède au moyen duquel on l'opère est la salsepareille, c'est-à-dire le plus puissant des sudorifiques anti-vénériens, quand il s'agit de combattre une syphilis qui a déjà résisté aux préparations hydrargyreuses, et ici elle est encore secondée par le cinabre antimonié, moyen qui n'est jamais sans efficacité en pareille circonstance.

Quant à son utilité contre les symptômes primitifs d'infection, je me l'explique très-bien par le seul usage des pilules de calomélas, favorisé par la présence du même sel dans la décoction, ainsi que par la vertu purgative qu'elle doit à une assez forte dose de feuilles de séné; mais il m'est difficile de croire que cette méthode soit préférable aux traitemens or-

dinaires, par les délayans et les mercuriaux, la salsepareille jouissant de propriétés stimulantes, qui m'ont toujours paru plutôt nuisibles qu'avantageuses dans les affections syphilitiques récentes, communément inflammatoires, et pour la guérison desquelles elles ont tout au moins ici l'inconvénient d'être complètement inutiles.

2°. *Des Sirops sudorifiques et de la manière de les employer.*

Les sirops sudorifiques dont on fait le plus généralement usage aujourd'hui, se composent avec une décoction très-rapprochée de salsepareille ou de gaïac, employés séparément ou réunis en différentes proportions, à laquelle on ajoute l'équivalent de son poids de sucre et quelquefois de miel (1) : celui auquel j'accorde une préférence qui me semble bien méritée, par sa simplicité et les nombreux succès que j'en obtiens journellement, contient ces deux bois sudorifiques en même quantité (n° 95) (2).

La dose de substance médicamenteuse ne diffère

(1) Lorsque le sirop ne doit pas être gardé très-long-tems, on peut se contenter de n'y faire entrer de sucre que ce qu'il en faut pour représenter la moitié ou les deux tiers du poids de la décoction.

(2) Je pourrais citer beaucoup d'autres sirops sudorifiques, qui tous ont en plus ou moins de succès entre les mains de différens praticiens; mais cette nomenclature serait parfaitement inutile, puisque celui dont je donne la formule ne le cède en rien à aucun de ceux qui ont été préconisés depuis l'apparition de la syphilis. Toutefois, comme le sirop de Cuisinier est assez généralement employé

tant, dans cette préparation, de celle employée pour la tisane, que parce qu'il faut constamment prescrire, quoique ce soit souvent sous un moindre volume, la quantité nécessaire à la réussite du traitement.

Ce sirop peut être administré sans le secours d'aucun auxiliaire bien puissant, dans beaucoup de cas où la tisane fatigue trop l'estomac, quoiqu'il soit rarement convenable de s'en tenir à ce seul moyen. On le donne depuis trois jusqu'à sept onces, à jeun, en une seule fois, ou divisé en deux parties, une le matin et l'autre le soir. Alors le malade prend, dans le courant du jour, une simple boisson d'orge ou de chiendent.

Le sirop sudorifique duquel il est ici question peut très-bien remplacer tous les robs et sirops inventés depuis l'apparition de la maladie véné-

dans les maladies anciennes et rebelles, il ne sera pas déplacé d'en indiquer la composition dans un ouvrage qui doit traiter de toutes les méthodes les plus en usage pour la guérison de la vérole. (*Voyez* n° 96.)

Assez ordinairement on ajoute à chaque livre de sirop de Cuisinier un grain, quelquefois deux, et rarement trois, de sublimé corrosif; ce qui constitue les sirops dits *de première, de deuxième* ou *de troisième cuite*. La boisson ordinaire doit, en général, être la même pour ce traitement que celle que nous recommandons pendant l'administration du sirop sans addition de sublimé, c'est-à-dire, une tisane d'orge, de chiendent ou de salsepareille, suivant l'ancienneté du mal et la facilité qu'ont les malades de supporter les remèdes. D'ailleurs, on se conduit pour tout le reste d'après les règles qui ont été développées en parlant des autres traitemens antivénériens.

rienne (1). On en fait usage, comme de la tisane sudorifique, lorsque la syphilis est ancienne, et particulièrement quand elle affecte d'une manière spéciale les os, la peau, le nez ou la gorge. Si la nature et l'ancienneté des symptômes faisaient juger nécessaire d'y ajouter le sublimé corrosif, comme dans celui de Cuisinier et plusieurs autres, on ne dépasserait pas les doses prescrites, qui sont d'un, quelquefois de deux, et rarement de trois grains de ce sel par livre de sirop. Il est d'usage, lorsqu'on a recours à cette addition, qui est surtout indiquée dans les maladies anciennes pour lesquelles on n'a encore fait aucun traitement mercuriel, de proportionner la quantité de sirop de manière à ce que le malade ne prenne que trois quarts de grain au plus de muriate suroxidé de mercure dans les vingt-quatre heures. Toutefois, une légère précaution peut mettre à l'abri de tous dangers, si, ce que je suis loin de penser, il en existait réellement à forcer un peu les doses dans ce mode particulier de traitement; c'est de faire préparer à part une solution de sublimé dont les proportions soient bien connues, et de n'en faire le mélange avec le sirop qu'au moment même de le prendre. J'insiste d'autant plus fortement sur cette manière de procéder, par le moyen de laquelle on est sûr de conserver au deuto-chlorure ses pro-

(1) *Voyez* plus bas ce qui va être dit du Rob anti-syphilitique, en parlant du traitement par le sirop et la tisane sudorifiques réunis.

priétés et toute son énergie, que je compte peu, en mon particulier, sur les effets de ce remède lorsqu'il est mélangé long-temps à l'avance avec des décoctions ou sirops des bois sudorifiques ou de tous autres végétaux, soit exotiques soit indigènes; car, au contraire, je suis convaincu, d'après les expériences déjà citées de M. Boullay, que l'action chimique du principe extractif de ces substances végétales opère la décomposition du sublimé corrosif et le réduit, après quelque temps, à l'état de mercure doux, sel qui, suivant cette théorie, se trouverait en trop faible quantité dans le sirop de Cuisinier pour influer en rien sur la marche d'une maladie syphilitique, et qui, de plus, étant insoluble, se précipiterait au fond des bouteilles pour être pris avec la dernière dose du remède.

3°. *Traitement par le sirop et la tisane sudorifiques réunis.*

Le plus ordinairement on emploie les bois sudorifiques sous forme de tisane et de sirop simultanément, surtout lorsque la maladie est très-ancienne et qu'elle a résisté à l'usage du spécifique métallique. Dans ce traitement composé, le malade prend le sirop comme il vient d'être indiqué, et il boit la tisane le reste de la journée.

Le sirop connu depuis long-temps sous le nom de rob anti-syphilitique de Laffecteur, remède bien

déchu de son ancienne réputation, quoiqu'il paraisse avoir pour base la salsepareille, masquée jusqu'à un certain point par l'odeur du roseau aromatique, s'administre à-peu-près de la même manière. On en prescrit six cuillerées en une seule fois, le matin à six heures, et autant vers les quatre heures après midi. Les femmes n'en prennent que quatre. Deux heures après chaque prise, le malade boit, de demi-heure en demi-heure, un verre de tisane faite avec une once et demie ou deux onces de salsepareille par pinte, jusqu'à la concurrence de douze ou treize verres par vingt-quatre heures, sans compter ce qu'il prend pendant ses repas; car toute autre boisson lui est interdite. Il doit d'ailleurs être très-sobre, son dîner se composant toujours d'une ou deux côtelettes de mouton, ou d'un peu de bœuf ou de volaille rôtis, et le souper de poisson frit, grillé ou bouilli, ou bien d'œufs à la coque.

Le rob de Génouin (n°. 97) peut d'ailleurs fort bien remplacer le précédent dans la pratique civile, comme il le remplace déjà depuis long-temps dans les hôpitaux de la marine.

Il est des circonstances dans lesquelles on peut encore espérer ajouter à l'efficacité du traitement par les végétaux exotiques, en faisant prendre, une ou deux fois par jour, avec l'une des tisanes dont il vient d'être fait mention, et en remplacement du sirop, une décoction encore plus rapprochée des bois dits *sudorifiques*, mais non édulcorée, à la dose

d'une ou deux cuillerées à café par verre. Cette méthode, ainsi que je l'ai déjà annoncé un peu plus haut, est plus particulièrement suivie en Angleterre, où l'on donne surtout pour cet objet la préférence à l'extrait obtenu de la salsepareille. Mais elle a des avantages qui la rendent fort utile dans nombre de cas, ce que j'ai eu plusieurs fois occasion de constater. Cette espèce de rob ou extrait liquide peut se préparer avec une livre de salsepareille choisie, qu'on fait grossièrement piler après une macération de vingt-quatre heures dans quatre livres d'eau commune, le tout devant être ensuite réduit des deux tiers sur un feu doux, mais bien soutenu. On peut aussi employer cet extrait à la dose d'une cuillerée à soupe, répétée trois ou quatre fois par jour, dans un verre d'eau commune, chez certains voyageurs affectés de syphilis, et auxquels il est impossible de se procurer, pendant leur route, les tisanes que leur état de santé réclame. Par ce moyen, on a l'avantage de ne pas interrompre complètement le cours d'un traitement que le malade, arrivé à sa destination, peut ensuite terminer d'une manière plus convenable. Feu Cullerier a eu à se louer en pareille circonstance d'avoir prescrit l'extrait ordinaire de salsepareille, qui est beaucoup plus rapproché et plus consistant, à la dose d'un gros pour une pinte d'eau.

4°. *Règles générales applicables à tous les modes de traitement par les bois dits* sudorifiques.

Les préparations au traitement par les sudorifiques devront être les mêmes que pour les autres médications anti-vénériennes, et le régime à suivre pendant son cours absolument semblable, quant au choix des alimens, à celui qui a été recommandé durant l'administration des mercuriaux. Du reste, il doit être d'autant plus sévère, et la sobriété d'autant plus grande, que le sujet est plus robuste et que la maladie s'est précédemment montrée plus rebelle.

Il est bon de prescrire de temps à autre des bains de corps pendant le traitement dont nous nous occupons, pour faciliter autant que possible l'action des sudorifiques sur l'organe cutané, ce à quoi, il est vrai, on ne réussit pas toujours d'une manière bien prononcée; mais fort heureusement cela n'est pas d'une nécessité rigoureuse pour la guérison, ces remèdes paraissant plutôt détruire le vice vénérien par une vertu spécifique, qu'ils ne l'évacuent par un émonctoire quelconque. Il est également avantageux, pour concourir au même but pendant la saison froide, de faire rester les malades au lit quelques heures après avoir bu la première dose de sirop ou de tisane. Par cette attention, on procure une douce transpiration qui est on ne peut plus sa-

lutaire. Lorsque des affaires pressantes forceront à sortir, il faudra se garantir soigneusement du froid ; car j'ai vu l'oubli de cette précaution être cause de plusieurs insuccès : un négociant, que ses intérêts conduisaient fréquemment dans ses caves et magasins, lieux ordinairement très-frais, et quelquefois à l'instant où il était en transpiration, m'en a fourni un exemple frappant. Un second traitement, tout-à-fait semblable au premier, mais pendant lequel il s'est abstenu de visiter lui-même ses caves, l'a heureusement guéri des symptômes graves et anciens qu'il éprouvait, et dont il désespérait d'être jamais débarrassé. Depuis lors (et il y a aujourd'hui plus de vingt-cinq ans), la santé s'est conservée sans aucune altération qu'on pût attribuer à la syphilis.

L'expérience journalière nous démontre que les sudorifiques, administrés avec exactitude et selon les règles qui viennent d'être tracées, peuvent, dans les cas de syphilis très-anciennes, et, si je puis m'exprimer ainsi, vierges de tout traitement, ainsi que dans ceux où cette affection a éludé l'action bien ou mal dirigée de plusieurs médications mercurielles, dissiper les symptômes les plus invétérés, sans qu'on soit obligé de leur associer le mercure comme auxiliaire. Feu Cullerier m'a communiqué, en 1803, un grand nombre d'exemples de cures semblables ; j'en rapporterai seulement quelques-uns.

PREMIÈRE OBSERVATION.

« Une dame avait à la gorge un ulcère qui avait » détruit toute la luette, malgré l'emploi des moyens » généraux indiqués dans les angines ordinaires. » Elle n'avait jamais éprouvé d'autres symptômes » d'infection. M. Cullerier étant appelé, reconnut » le caractère vénérien de la maladie, et conseilla » la tisane sudorifique précédemment décrite. En » moins de trente jours l'ulcération fut complète- » ment guérie; mais on continua encore le traite- » ment pendant un mois, afin d'en prévenir le » retour. (1) »

DEUXIÈME OBSERVATION.

« Marie V......, sage-femme, avait depuis dix » ans, lors de son entrée à l'hospice, un engorge- » ment du périoste de la région inférieure du tibia » droit, formant un nodus indolent, et depuis trois, » une exostose considérable dans toute l'étendue du » tibia gauche, lesquels étaient accompagnés de » violentes douleurs nocturnes au bras gauche » et à l'extrémité inférieure du même côté. Les » médecins les plus en réputation avaient succes- » sivement donné à cette malade toutes les pré- » parations mercurielles usitées, mais sans aucun

(1) Cette maladie a été guérie sous les yeux de MM. Baudelocque et Brewer.

» avantage. En conséquence, elle fut mise à l'u-
» sage exclusif des sudorifiques : les quinze pre-
» miers jours, elle prit chaque matin quatre onces
» de sirop, après quoi on porta la dose à six onces
» pendant le mois suivant. On lui prescrivait pour
» boisson ordinaire la tisane sudorifique, à laquelle
» on avait ajouté un peu de colle de poisson pour en
» diminuer l'âcreté. Enfin, la guérison fut parfaite
» après deux mois de ce traitement, pendant lequel
» la malade prit un assez grand nombre de bains. »

TROISIÈME OBSERVATION.

« Anne P***, âgée de quarante-neuf ans, entra
» à l'hôpital le 19 pluviose an 10, avec un vaste ul-
» cère à la gorge, dont elle était attaquée depuis
» trois mois, et qui avait déjà rongé la luette, le
» voile du palais, ses piliers, les amygdales, et cor-
» rodé la paroi postérieure du pharynx dans une
» grande étendue. Cette affreuse maladie s'était
» manifestée dix-huit ans après la guérison d'une
» gonorrhée traitée (si l'on en croit la malade)
» avec assez de méthode. Quoi qu'il en soit, l'as-
» pect de l'ulcère annonçant du reste sa nature vé-
» nérienne, on procéda aussitôt au traitement par
» le sirop sudorifique, à la dose de quatre onces
» par jour. Comme la malade était très-faible, on
» lui prescrivit une décoction de quinquina miellée
» pour boisson ordinaire, et les forces étant reve-

» nues après quinze ou vingt jours, cette boisson fut
» remplacée par la tisane sudorifique. »

Lorsque je donnai la première édition de cet ouvrage, le mal de gorge était presqu'entièrement dissipé, la malade ayant déjà consommé la valeur de six livres de sirop et de la tisane à proportion. J'ai reçu depuis ce temps la suite de cette observation, que des circonstances impérieuses m'avaient empêché de suivre : la guérison a été complète après trois mois.

Ces trois exemples, auxquels j'en pourrai ajouter d'autres non moins curieux, et qui me sont particuliers, paraîtront assez concluans pour convaincre de l'efficacité des médicamens sudorifiques employés d'une manière exclusive contre la vérole. Du reste, il ne faut pas croire qu'on doive constamment attaquer les maladies anciennes par cette seule méthode. On peut y avoir recours, ainsi qu'il vient d'être dit plus haut, 1° dans toutes les infections très-invétérées; 2° dans celles qui ont résisté à plusieurs traitemens antérieurs par les préparations mercurielles, seules ou associées à d'autres anti-vénériens, et qui sont accompagnées d'un état de cachexie et de faiblesse générale; 3° lorsque, chez un sujet affecté d'une syphilis déjà ancienne, la constitution, ruinée par une cause quelconque, n'a jamais pu supporter l'usage des mercuriaux. Mais, excepté ces circonstances particulières, qui réclament impérieusement l'administration exclusive des sudori-

fiques, on est beaucoup plus assuré du succès, dans les cas ordinaires de symptômes anciens, invétérés même, en les administrant conjointement avec une préparation mercurielle quelconque. Prenons pour exemple leur association avec le deutochlorure de mercure, qui est une des plus employées.

On procède à ce traitement combiné (1) de la manière suivante : le malade étant convenablement préparé, on lui donne, le matin à jeun, une cuillerée de solution de Van Swieten dans trois ou six onces de sirop sudorifique, et le reste de la journée il boit la tisane faite avec une once de salsepareille et autant de gaïac, sur deux pintes d'eau réduites à une. Après quelques jours il peut prendre la dose entière de liqueur, c'est-à-dire deux cuillerées, qui font un demi-grain de sublimé, et continuer ainsi jusqu'à la guérison. On ne doit pas oublier de l'astreindre à un régime approprié, et de prescrire une suffisante quantité de bains pendant l'emploi des remèdes.

Les maladies les plus rebelles cèdent pour l'ordinaire à ce traitement mixte ; mais il faut observer dans son administration, que le mélange de la liqueur avec le sirop ou la tisane ne se fasse qu'à l'ins-

(1) On nomme *traitement mixte* (ou méthode de Gardanne) celui qui s'opère au moyen des onctions mercurielles et du sublimé corrosif employés simultanément ; mais cette dénomination convient également à la combinaison des frictions, de la liqueur de Van-Swieten, ou de toute autre préparation de mercure avec la décoction ou le sirop des bois sudorifiques.

tant même où le malade doit prendre le tout; puisqu'on s'est assuré par plusieurs expériences qui ont été déjà mentionnées plus haut, que le sublimé se décompose dans les sirops et décoctions sudorifiques.

Quelquefois on associe les purgatifs aux médicamens dont il est ici question, en faisant entrer dans leur composition deux gros de feuilles de séné, ou autre substance de même vertu, dans chaque pinte de décoction. Les tisanes de Gallac, de Vinache (1), de Vigarous, et les sirops de Velnos et de Cuisinier (2), sont des exemples de cette association. En agissant ainsi, on entretient sur les intestins une excitation qui peut éloigner le ptyalisme, quand on administre le mercure concurremment avec les sudorifiques; mais il faut avouer que cet avantage ne compense pas suffisamment l'inconvénient que cette méthode peut avoir en précipitant par les selles le remède principal, destiné, en passant dans la circulation, à détruire ou éliminer le virus syphilitique par toute autre voie. Il serait préférable, si l'indication s'en présentait par une surchage des premières voies ou une grande sensibilité des organes salivaires, de prescrire un ou deux purgatifs pendant le cours du traitement, et de faire prendre les sudorifiques sans aucun mélange de substances non antivénériennes.

(1) *Voyez* Baumé, *Elémens de Pharmacie*, 8ᵉ édition, pag. 707. On l'a désignée autrefois sous le nom de *tisane des filles de l'Opéra*.

(2) *Voyez* sa composition au n° 96 du formulaire.

SECTION DEUXIÈME.

De quelques autres Remèdes anti-syphilitiques non mercuriels.

Plusieurs écrivains du dernier siècle ont cru pouvoir substituer avec avantage quelques-uns de nos végétaux indigènes aux quatre substances exotiques dont je viens de parler. Les bois de *frêne*, de *buis*, de *cyprès*, d'*olivier*, de *genièvre*; le *roseau*, les racines de *bardane*, de *saponaire* et de *houblon*, ont eu chacun leur partisan ; mais leur réputation n'a pas été de longue durée, soit qu'on ne leur ait pas reconnu les propriétés qu'on leur avait attribuées, ou que la prévention ait influé sur le jugement qui en a été porté. Aujourd'hui on fait rarement usage de ces médicamens : aussi je ne m'arrêterai qu'à deux ou trois des plus intéressans à connaître, ne voulant pas néanmoins passer sous silence ce que nous savons des vertus anti-syphilitiques qu'on a cru trouver à quelques autres végétaux étrangers, et terminerai cet examen par quelques considérations sur le traitement de la maladie vénérienne par l'alcali volatil, l'opium, l'oxigène et le muriate d'or, remèdes qui ont été recommandés par des praticiens respectables, et sur lesquels il ne sera peut-être pas inutile de porter un jugement.

ART. Ier. *De la Racine de* Lobelia syphilitica, *ou* Rapunculus americanus *(Cardinale bleue)*. (1)

Cette plante est originaire de Virginie, contrée de l'Amérique septentrionale, d'où elle fut apportée, vers le milieu du siècle dernier, par Kalm, médecin suédois (2), qui en avait appris l'usage parmi les naturels du pays. Ces sauvages, assure-t-il, lorsqu'ils sont attaqués du mal vénérien, préparent, avec cinq ou six onces de racine de cette plante, une forte décoction qu'ils boivent dans un jour, et en moins de trois semaines ils obtiennent une parfaite guérison.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la syphilis depuis quarante ans n'ont pas manqué de dire quelque chose des vertus de ce végétal; mais fort peu

(1) Une autre plante exotique vient tout récemment encore d'être signalée comme jouissant de propriétés anti-syphilitiques qui mériteraient d'être étudiées. C'est le *poivrier ava*, PIPER METHYSTICUM de FORSTER. Les insulaires d'Otahiti écrasent dans l'eau une certaine quantité de la racine de cette plante, prise surtout à l'état frais, et, après lui avoir fait subir un premier degré de fermentation, en boivent jusqu'à ce qu'ils soient ivres. Cet état, qui dure au moins vingt-quatre heures, est suivi de sueurs très-abondantes pendant trois jours, ainsi que d'une éruption générale de papules sur la peau. Les Otahitiens paraissent se bien trouver de cette espèce de traitement quand ils sont affectés de syphilis. (Voyez *Archives générales de médecine*, mars 1826.)

(2) Voyez *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockholm*, pour l'année 1756.

en ont fait assez d'usage pour en traiter pertinemment. Kalm et Linné sont les premiers qui en aient parlé comme d'un bon anti-vénérien, et, peu après, un auteur allemand, Hevermann (1), annonça qu'il avait obtenu par son emploi de si grands succès, qu'il n'hésitait pas à le préférer au gaïac lui-même. Cependant, depuis ces témoignages favorables, on a rarement fait mention de ce remède pour confirmer son efficacité : il paraît que les essais qui ont été entrepris dans cette vue n'ont pas répondu à l'idée avantageuse qu'on s'en était faite d'abord.

Nous ne devons pas, du reste, concevoir de grands regrets de cette perte, car il serait difficile de trouver de meilleurs anti-vénériens exotiques tirés des végétaux que ceux que nous possédons depuis plusieurs siècles. Un seul motif semble justifier de nouvelles recherches sur cette branche de la matière médicale : c'est l'espoir de découvrir parmi nos plantes indigènes des succédanés à ces sudorifiques d'outre-mer, dont la cherté est quelquefois non-seulement onéreuse aux malades, mais porte encore les marchands à des falsifications qui peuvent compromettre la réputation de ces remèdes et celle du médecin qui les administre.

(1) *Mélanges de Réflexions et de Recherches tendantes à la perfection de la Médecine*. Leipsick, 1767, in-8°.

Art. II. *De la Racine de Saponaire.*

La considération précédente, bien digne sans doute de fixer l'attention des médecins, doit faire regretter qu'on ait négligé de s'assurer par des expériences plus suivies qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, de la confiance que mérite la racine de saponaire (*lychnis saponaria*). Plusieurs écrivains du seizième siècle l'avaient recommandée contre la vérole, et Stahl lui accorde des propriétés anti-syphilitiques plus marquées qu'à la salsepareille. Les éditeurs de Bertrandi assurent aussi que nombre de vénériens ont recouvré, par son usage, la santé, que plusieurs traitemens mercuriels n'avaient pu leur rendre. Sennert et Carère le regardent comme un des meilleurs remèdes à employer dans le traitement des maladies vénériennes chroniques.

Bergius, dans sa *Matière médicale*, regarde cette décoction comme la meilleure qu'il soit possible de donner aux malades pendant l'emploi du mercure. Lombard en fait aussi un assez bel éloge, et Petit-Radel se loue de son efficacité dans les cas d'engorgemens syphilitiques indolens et de chancres rebelles. Alors il associe à la décoction deux pilules par jour, contenant chacune un grain d'extrait de saponaire et quatre grains de savon.

Voyez la manière de préparer ce médicament,

d'après Seguey (n°. 71). On donne quatre livres de cette décoction dans les vingt-quatre heures.

ART. III. *Du Daphné mézéréon.* (Linné.)

Le docteur Russel a introduit ce végétal dans la matière médicale anti-vénérienne vers le milieu du siècle dernier. Il se louait surtout de son usage pour le traitement des nodus et des périostoses. Depuis, il a été imité par beaucoup de praticiens, qui, comme lui, l'ont toujours donné sous forme de décoction. (*Voy.* n°. 65.) Quelques-uns, et Pearson est de ce nombre, y ont renoncé après l'avoir reconnu d'une âcreté tellement prononcée qu'elle occasionait des inflammations des voies digestives; d'autres, avec Horne, ont persévéré dans son emploi, qu'ils regardent comme très-utile dans tous les cas de tumeurs syphilitiques osseuses, glandulaires ou autres.

J'ai été plusieurs fois forcé d'abandonner l'usage de ce remède, à raison de la violente irritation intestinale qu'il déterminait; mais je conviens qu'il m'a paru d'autres fois très-utile en vertu même de cette propriété, étant associé à la dose d'un à deux gros par pinte de décoction à la tisane de salsepareille ou de gaïac, dans certains cas de douleurs ou de gonflement des os, d'affections cutanées rebelles et de tuméfactions indolentes de corps glandulaires ou autres.

Il ne faut pas croire, du reste, que dans le traitement de ces différens symptômes vénériens l'écorce de mézéréon agisse comme spécifique, à la manière du mercure. Elle m'a toujours semblé opérer en établissant un point d'irritation soutenue sur l'estomac et particulièrement sur le canal intestinal. On comprend aisément combien cette propriété doit commander de prudence de la part du médecin, et l'engager à limiter le nombre des maladies dans lesquelles il peut faire usage de ce remède, s'il ne veut s'exposer à provoquer des phlegmasies graves du tube alimentaire.

Art. IV. *De la Racine d'Astragale* (Astragalus exscapus).

Cette substance a été préconisée par Quarin, premier médecin de l'empereur Joseph II. Il la donnait sous forme de décoction (n°. 72), dont le malade prenait une livre par jour, moitié le matin et le reste le soir, mais toujours tiède.

Ce célèbre praticien, qui avait été invité par Storck et Vinterl à faire des expériences sur cette racine, assure qu'elle est très-efficace et peu désagréable à boire, la décoction ayant à-peu-près le goût de celle de réglisse.

Le remède agit d'abord en augmentant les selles; mais après huit ou dix jours, des sueurs nocturnes abondantes se manifestent, et assez constamment

les urines sont plus copieuses à la fin du traitement. Les malades sur lesquels ont été faits ces essais n'avaient jamais pris un atôme de mercure.

Il serait certainement bien à désirer qu'on pût constater les vertus de cette plante par de nouvelles expériences; mais nous ne pouvons guère espérer de les tenter en France : il m'a été impossible dans le temps, quelques recherches que j'aie faites, de me procurer cette racine, qui ne se trouva chez aucun pharmacien ni droguiste de Paris. Le Dr Emonnot, traducteur de l'ouvrage de Quarin sur les maladies aiguës, qui désirait également éprouver ce nouvel anti-vénérien, n'a pas été plus heureux. Il s'est décidé depuis à en demander à Vienne même; mais il n'a pu en obtenir jusqu'à ce jour (1).

Art. V. *De l'Ammoniaque ou Alcali volatil.*

Peyrilhe, professeur de l'école de Paris, annonça en 1774 un nouvel anti-vénérien tiré du règne animal : c'était l'alcali volatil (2). Il avait

(1) J'ai appris depuis, en 1816, et par l'obligeante attention du docteur Pinson, chirurgien en chef de la succursale des Invalides, à Avignon, qu'on pouvait se procurer aisément cette racine, qui croît en abondance aux environs de Montpellier. Mais comme il ne m'a pas été possible de faire les expériences que je m'étais proposé d'entreprendre, il y a quinze ans, sur ce remède, je suis obligé de rester avec mes premières données, qui sont, d'ailleurs, bien propres à éveiller l'attention des observateurs.

(2) *Voyez* son livre intitulé : *Remède nouveau contre les Maladies vénériennes, tiré du règne animal*, ou *Essai sur la vertu anti vené-*



déjà fait un grand nombre d'expériences pour s'assurer des vertus de cette substance, et, après les avoir répétées depuis avec la même exactitude, il confirma, dans une seconde édition, le jugement avantageux qu'il en avait porté d'abord (nº 20).

Le véhicule dans lequel on administre l'alcali volatil peut être varié à l'infini; car, comme le dit l'auteur lui-même, l'essentiel est de prescrire ce médicament dans une certaine quantité de fluide. Il faut néanmoins toujours le prendre dans la classe des toniques et tant soit peu diaphorétiques.

Le malade doit être préparé comme celui que l'on destine aux frictions, par les purgatifs, les bains et les délayans; après quoi on lui donne trois ou quatre onces de l'infusion sudorifique alcaline (contenant de dix-huit à vingt-sept grains de sous-carbonate de potasse concret), le matin à jeun, et autant le soir, quatre ou cinq heures après son dîner. Pendant le reste du jour il boit abondamment une infusion plus légère, faite simplement avec deux onces de feuilles de mélisse, ou autre substance analogue, sur trois pintes d'eau. Il est utile, durant le traitement, d'éviter les alimens acescens et les liqueurs spiritueuses.

Lorsqu'on s'est conduit comme il vient d'être dit

rienne des Alcalis volatils. Paris, 1774, in-12. La deuxième édition, revue et augmentée, fut imprimée à Montpellior en 1786, in-8°.

Sylvius De-le-Boë et Lemery avaient déjà recommandé ce médicament pour la guérison de la syphilis.

pendant une huitaine sans interruption, l'auteur de ce mode de traitement recommande de faire une pause de six ou huit autres jours, pendant lesquels le malade est réduit à la simple boisson de mélisse, dont on augmente un peu la force. A l'expiration de ce délai, on purge légèrement pour recommencer aussitôt l'emploi du remède. Il faut faire ainsi deux ou trois pauses et autant de reprises. Dix-huit ou vingt jours de l'administration réelle de l'ammoniaque suffisent, dans le plus grand nombre de cas, pour achever la guérison de la syphilis; mais on peut, et l'on doit même quelquefois, le donner pendant un mois entier lorsque les accidens sont invétérés. D'autres fois aussi on est obligé de porter la dose ordinaire d'alcali, qui est de dix-huit grains par jour, jusqu'à vingt-cinq ou trente chez les sujets atoniques, dont la fibre demande un plus fort aiguillon. Si, au contraire, on traite un sujet très-irritable, ou que les symptômes d'infection soient récens, il faut se contenter de prescrire huit ou dix grains de sel dans la même quantité de véhicule, continuer ainsi cinq ou six jours, et faire des pauses de la même durée.

Par cette méthode, le professeur Peyrilhe prétendait avoir guéri la maladie vénérienne sous les formes les plus variées, et j'ignore par quelle fatalité on a négligé de vérifier par des expériences suivies ce qu'il avait avancé d'une manière si positive. En effet, n'est-il pas raisonnable de penser,

avec cet auteur, que le mercure ne jouit pas d'une spécificité exclusive pour la guérison du mal vénérien? Déjà il a été démontré que les sudorifiques exotiques partageaient avec lui cette propriété. Eh! pourquoi refuser la même prérogative aux autres substances qui paraissent avoir sur notre économie un mode d'action à-peu-près identique? Mais, pour ne pas anticiper sur ce que j'aurai à dire, je renvoye à l'un des chapitres suivans (1), où ma manière de voir à ce sujet sera plus amplement développée.

Art. VI. *De l'Opium.*

Grant, chirurgien anglais résidant à New-Yorck, publia en 1779 qu'il avait guéri un grand nombre de vénériens par l'unique secours de l'opium, donné d'abord dans l'intention d'affaiblir les cruelles douleurs dont ces malades étaient tourmentés. Peu après, cette méthode parut réussir à Michaelis, médecin de la même nation, et dès-lors on l'essaya dans presque toute l'Europe.

Les Anglais donnaient cette substance à des doses variées, selon l'état du sujet et la violence des symptômes : ils commençaient ordinairement par un ou deux grains le matin et autant le soir, en augmentant chaque jour d'un ou deux grains, jusqu'à trente

(1) *Manière d'agir des anti-vénériens pour la guérison de la vérole*, chap. III de cette seconde partie.

ou quarante dans les vingt-quatre heures, et même plus. On le donnait seul, dans une conserve ou un extrait quelconque, ou bien dissous dans un véhicule aqueux approprié. Chez quelques malades, il procurait un sommeil plus long que de coutume ; d'autres n'éprouvaient qu'une légère somnolence ; fréquemment il resserrait le ventre ; et dans presque tous les cas, il excitait des sueurs et des urines copieuses et fétides.

Malgré les témoignages favorables de Grant et de Michaelis, auxquels on peut joindre ceux de Cullen, de Saunders, Webster, Tode, Schoepff, Franck, etc., il ne paraît pas que ce remède ait rempli les vues des autres praticiens qui l'ont employé. M. Cherardini, traducteur italien de l'ouvrage de Fabre sur la maladie vénérienne, annonce que ses propres expériences ont beaucoup diminué la confiance qu'il avait d'abord en cet anti-vénérien si vanté. Il partage à ce sujet le sentiment des docteurs Brugnone et Penchinati, éditeurs de Bertrandi, de Pasta et de Richter, qui avoue (*Bibliothèque chirurgicale*) que ses essais et ceux de plusieurs de ses confrères sont très-peu favorables à ce médicament ; qu'il a bien l'avantage de calmer momentanément les douleurs vénériennes, mais non celui de les guérir radicalement.

Les médecins français ont peu employé à l'intérieur l'opium comme anti-syphilitique ; cependant il en est quelques-uns qui ont annoncé en avoir

obtenu de bons effets. MM. Merlin (1), Valentin (2) et Brion (3) sont les seuls dont les obser-

(1) Médecin de l'hôpital militaire de Lille, ce praticien traitait déjà, avant 1781, les vénériens par le moyen de l'opium, et il résulte du rapport des commissaires chargés par la Cour de suivre ses expériences, que ce remède ne peut à lui seul, et dans les cas ordinaires, être considéré comme anti-vénérien, mais qu'il réussit après les traitemens mercuriels infructueux.

(2) Le docteur Valentin, dont le nom seul est d'un si grand poids en médecine, a employé l'opium avec succès, tant à Nanci qu'aux États-Unis d'Amérique, contre les bubons et autres symptômes vénériens frappés de grangrène. Néanmoins, j'ai peine à croire que cet excellent praticien en ait tiré des inductions favorables aux propriétés anti-syphilitiques de cette substance. En effet, la complication gangrèneuse étant tout-à-fait indépendante de l'existence du virus, et de nature à sortir momentanément les signes d'infection auxquels elle s'unit de la catégorie des accidens vénériens ordinaires, il n'est pas étonnant que le mercure se montre sans efficacité contre l'être mixte qui en résulte. Mais lorsqu'après quelque temps, la maladie première, la syphilis, a été ramenée à son premier état de simplicité par le secours de l'opium, ou tout autre moyen employé contre la gangrène ou pourriture d'hôpital, je suis convaincu que le mercure est absolument nécessaire pour détruire le principe contagieux et en prévenir le développement consécutif. (*Voyez* l'art. *Bubon.*)

(3) M. Brion, médecin de Lyon, en donnant, en 1816, une traduction de l'opuscule de Pasta (*) sur les vertus antisyphilitiques de l'opium, se montra tout-à-fait partisan de ce moyen dans les cas de maladies vénériennes invétérées, opiniâtres, et qui ont paru résister au mercure. Mais quoique je soie d'avis bien différent sur cet objet, j'apprends avec plaisir que ce praticien s'occupe encore à l'éclairer par de nouvelles observations, dont le résultat, quel qu'il puisse être, présentera toujours de l'intérêt pour la science.

(*) *Nuove ricerche della facolta dell' opio nelle malattie veneree*; da Giuseppe Pasta. Bergamo, 1788.

vations me soient connues. J'ai aussi donné moi-même ce remède, et l'ai vu prescrire quelquefois par le docteur Bertin, alors médecin de l'hôpital des Vénériens de Paris, contre les douleurs nocturnes, l'insomnie, les ulcères très-irrités, les vives ophthalmies, etc.; et cependant, quoiqu'il fût porté à une assez forte dose pour que ses propriétés anti-vénériennes pussent se faire apercevoir, je n'ai pas remarqué que les malades en aient éprouvé d'autre soulagement qu'un repos passager, les douleurs et les autres symptômes généraux ne diminuant pas réellement d'intensité.

Je pense donc qu'il est de toute inutilité d'avoir recours à l'opium pour la destruction du vice vénérien, quoique beaucoup de médecins allemands prétendent encore lui conserver cette prérogative. Mais il a droit à notre attention sous un autre rapport : on peut le réserver presqu'exclusivement pour l'usage externe, ainsi qu'il a été dit à l'article des chancres douloureux. Il calme parfaitement l'irritation de ces ulcères, et serait fort difficile à remplacer dans ces sortes de symptômes. L'usage interne de cette substance ne doit pourtant pas être aveuglément rejeté, car nous en reconnaissons tous les jours l'utilité contre les accidens locaux accompagnés d'une inflammation un peu vive. On en a toujours obtenu, à l'hôpital des Vénériens, les meilleurs effets dans ce genre de complication. Sa vertu sédative peut quelquefois aussi être d'une grande uti-

lité pendant le cours du traitement, surtout dans les cas de douleurs ostéocopes violentes, et lorsque les malades sont doués d'un haut degré de susceptibilité nerveuse; je l'emploie même fort souvent dans les infections récentes, comme un bon auxiliaire des préparations mercurielles, chez les individus d'un tempérament faible et irritable, et particulièrement chez les femmes; mais on ne doit, dans aucune circonstance, le regarder que comme un calmant, un moyen palliatif qui ne peut jamais dispenser de l'emploi des vrais anti-syphilitiques dont l'expérience de plusieurs siècles a confirmé la réputation.

Enfin il se présente quelquefois des cas dans lesquels on peut espérer de trouver dans l'opium seul un agent thérapeutique assez puissant pour obtenir, par son moyen, le rétablissement parfait de malades affectés de désordres originairement dus à la syphilis. C'est lorsque ces symptômes ont été déjà combattus sans succès par plusieurs traitemens anti-syphilitiques, tant mercuriels que d'une autre nature, lesquels, tout en détruisant complètement leur cause virulente, les aurait laissé subsister dans un état stationnaire, lorsqu'en même temps il existe, soit par une disposition naturelle, soit par l'influence des nombreuses et incomplètes médications qui ont précédé, une vive exaltation du système sensitif. Dans cette circonstance particulière l'opium peut, à lui seul, procurer une guérison complète, le mercure

ne pouvant plus qu'aggraver l'état de santé générale du malade, et exaspérer même les phenomènes locaux contre lesquels on se croirait, à tort, autorisé à le prescrire.

Art. VII. *De l'Oxigène considéré comme anti-vénérien.*

M. Scott, chirurgien anglais résidant à Bombay, est le premier auquel l'idée soit venue, en 1793, d'employer l'oxigène comme anti-vénérien. Il eut bientôt pour imitateurs en Europe, MM. Rollo, médecin à Woolwich, et Cruikshank, chirurgien. Ces trois praticiens se sont accordés à donner de grands éloges à ce remède dans les affections syphilitiques et celles de la peau, et c'est d'après eux qu'Alyon, et plus tard Swédiaur, ont vanté les propriétés anti-vénériennes des substances qui peuvent fournir abondamment et facilement ce principe, comme les acides nitrique et sulfurique, et le muriate sur-oxigéné de potasse, etc.

Cette méthode fut accueillie avec assez de chaleur par quelques praticiens, qui prétendirent d'abord en avoir obtenu des succès étonnans. Mais une fois l'enthousiasme dissipé, les bons effets imaginaires de ce médicament diminuèrent, et depuis ce temps son inefficacité s'est montrée d'une manière si générale et si évidente, qu'on a totalement renoncé à son usage dans les maladies vénériennes.

Différens essais qui ont été faits en grand à l'hô-

pital des Vénériens, pour constater les propriétés anti-syphilitiques de l'oxigène, n'ont dû que confirmer la proscription dont il avait déjà été frappé, d'après les résultats peu avantageux qu'en avaient obtenus plusieurs praticiens éclairés. On donnait chaque jour aux malades soumis aux expériences depuis un demi-gros d'acide nitrique jusqu'à quatre et six gros étendus dans une pinte d'eau. En assez peu de temps, quelques malades sortirent guéris en apparence; mais plusieurs d'entre eux revinrent peu après avec des symptômes consécutifs. D'autres, et en plus grand nombre, n'éprouvèrent aucune amélioration dans leur état, tandis que plusieurs furent pris d'accidens causés par ce remède, particulièrement d'irritation de poitrine, de toux opiniâtre et de crachement de sang. Un malade entre autres, éprouva ce dernier symptôme à un point assez considérable pour forcer à discontinuer la limonade nitrique; alors l'hémoptysie cessa; on reprit le traitement, et elle reparut; on cessa de nouveau, et elle s'arrêta encore pour reparaître une troisième fois, quand on redonna la limonade; ce qui prouva bien que l'oxigène était la seule cause de cet accident.

Ces expériences, dans lesquelles l'oxigène s'est montré souvent dangereux, et toujours sans effet contre la syphilis, nous démontrent combien peu on doit compter sur ce remède pour remplacer le

mercure; car si des symptômes récens d'infection se sont dissipés pendant son usage, il ne faut l'attribuer qu'au repos et aux boissons délayantes qu'on prescrivait en même temps aux malades. Pareille chose s'observait autrefois dans les salles d'expectans de Bicêtre, où quelques sujets guérissaient de presque tous leurs symptômes locaux en buvant un simple oxicrat, ou une légère tisane de chiendent, sans prendre un atôme de mercure, puisqu'on les plaçait là pour attendre qu'on recommençât un traitement mercuriel, ce qui, d'après un très-ancien usage, n'avait lieu que tous les quarante ou cinquante jours.

La pommade oxigénée (1) n'est pas un meilleur anti-vénérien que la limonade, et il s'en faut de beaucoup qu'elle réussisse, comme l'assure Alyon, dans tous les cas d'éruptions syphilitiques. Les seules pustules galeuses paraissent céder à son emploi, encore n'est-ce qu'après la destruction du vice intérieur par le traitement général. Elle peut, dans certaines circonstances, remplacer assez avantageusement l'onguent citrin ou celui de soufre dans la gale ordinaire.

On emploie cette pommade à la dose d'un demi-gros jusqu'à deux gros, dont on fait frictionner le malade tous les jours; mais, ainsi qu'il vient d'être

(1) *Voyez* sa composition dans tous les ouvrages de *chimie* et de *pharmacie*.

dit, jamais on ne doit compter sur son action que comme moyen local.

On avait proposé en Allemagne, et d'après la même théorie, l'usage de l'acide hydro-chlorique contre les affections vénériennes; la dose en était portée de dix gouttes à un demi-gros par pinte d'eau ou de tisane d'orge. Mais ce nouvel anti-vénérien n'a pas été plus heureux que l'acide nitrique, et il est entièrement abandonné. Il résulte seulement des expériences qui ont été faites à Vienne par le docteur Zeller, chirurgien en chef de l'hôpital général, et par Pearson, en Angleterre, que ce remède peut être d'une certaine utilité dans plusieurs cas de syphilis compliquée, mais notamment contre les bubons malins et gangréneux qu'on observe quelquefois, et dont les progrès ne peuvent être arrêtés par aucune préparation mercurielle. On l'emploie alors à l'intérieur et comme topique. M. Zeller s'en est servi avec le plus grand succès à l'extérieur, non-seulement dans les cas d'ulcères vénériens et scorbutiques, mais encore contre tous ceux d'un mauvais caractère, en faisant prendre en même temps une infusion de ciguë. On panse, dans ce cas, les chancres ou autres ulcères avec des plumasseaux de charpie imbibés dans la liqueur qui résulte du mélange d'une partie de chlore sur cinq ou six parties d'eau.

L'acide sulfurique a été aussi employé contre la vérole, par Pearson, qui s'était cru autorisé à faire

des essais de ce remède d'après les bons effets que le docteur Helmich en avait obtenus dans l'armée prussienne, pour le traitement de beaucoup d'affections cutanées. Après plus de vingt ans d'expériences faites avec soin, ce praticien, qui donnait en général cet acide à la dose de deux gros par jour, délayés dans une pinte de tisane, conclut de toutes ses recherches, 1°. qu'on ne peut en aucune manière attribuer à ce remède la faculté de guérir la syphilis constitutionnelle; 2°. qu'il retarde pourtant les progrès des symptômes lorsque, chez les sujets qui sont trop faibles pour supporter sans inconvéniens le mercure, il est administré comme moyen préparatoire jusqu'au parfait rétablissement des forces; propriété dont on peut souvent tirer un parti avantageux; 3°. qu'assez souvent, pendant son usage, on voit les accidens vénériens primitifs se dissiper, sans qu'on puisse pour cela lui supposer des vertus propres à détruire ou éliminer le virus; car il ne s'oppose jamais à la manifestation des signes d'infection consécutive; 4°. enfin, qu'il se montre parfois très-efficace, lorsqu'il s'agit de combattre certains accidens vénériens qui restent stationnaires après la destruction, par le moyen d'un traitement mercuriel approprié, de la cause virulente qui les a fait naître, tels que les ulcères rebelles de la verge, de l'aine et de la gorge.

Fracastor, et d'après lui Scott et Cruikshank, ont recommandé l'acide citrique, ou pour mieux dire

le suc de citron, pour le traitement de la syphilis; mais le succès n'a pas répondu à leur attente. Ce dernier, qui donnait trois ou quatre onces de cette liqueur dans neuf ou douze onces d'eau, qu'on prenait en trois ou quatre fois dans le courant du jour, a bien obtenu la guérison de quelques accidens syphilitiques primitifs, ce à quoi on parvient d'ailleurs fort souvent par l'usage des simples délayans et du repos, et qui ne suppose nullement la destruction du principe contagieux qui les a occasionés; mais on ne peut citer un seul cas de syphilis constitutionnelle qui ait cédé à l'emploi de ce remède.

ART. VIII. *Des Préparations d'or et de platine employées contre la Syphilis.*

L'or réduit en poudre impalpable, combiné avec l'oxigène, ou amalgamé avec le mercure, l'antimoine ou l'argent, avait été proposé par beaucoup d'anciens auteurs pour combattre la maladie vénérienne. Gervais Ucay, Lecoq, Loss, Rebentrost, Poterius, Weisbach, et quelques autres encore, en ont fait mention dans leurs ouvrages; mais quoique plusieurs d'entre eux en fissent le plus pompeux éloge (1), leurs successeurs ne paraissent pas

(1) Ucay dit de ce métal associé avec un peu d'oxide de mercure : « Je ne saurais assez exagérer les vertus de ce remède, et celui qui » en fera usage avec discrétion ne sera pas marry d'avoir employé » le temps à le cuire, et ne l'aura pas plutôt connu qu'il bannira

en avoir été satisfaits; et ce remède est resté dans le plus profond oubli jusqu'à ces derniers temps.

Le docteur Chrestien, de la Faculté de Montpellier, semble avoir été porté par ses méditations et l'exemple de ses devanciers, parmi lesquels nous devons encore compter Archibald Pitcarn, à essayer l'emploi de ce métal dans le traitement de la vérole. Dans un mémoire publié il y a seize ans (1), il annonça en avoir obtenu les effets les plus avantageux, et engagea les médecins désireux de contribuer à

» toutes les recettes qui se trouvent dans les livres ». Voyez *Nouveau Traité de la Maladie vénérienne;* par Cervais Ucay, Doct. en médecine; imprimé à Amsterdam en 1699, à la pag. 112. La première édition avait été imprimée à Toulouse en 1688.

Glaubert avait déjà, long-temps auparavant Ucay, donné, sous le nom d'*huile* ou *liqueur d'or*, la composition d'un médicament qu'il préparait sans addition de mercure, en faisant dissoudre de l'oxide d'or dans l'esprit de sel (*acide hydrochlorique*. Il recommande l'usage interne de ce liquide, dont il garantit l'innocuité, comme propre à guérir les individus épuisés par l'administration du mercure, et en fait un éloge particulier dans les cas d'anciens ulcères de la bouche, de la langue et de la gorge, provenans de maladies syphilitiques, lépreuses, scorbutiques, etc. Aucun remède, dit-il, n'est meilleur contre les ulcérations et les tumeurs glandulaires, ainsi que pour déterger et cicatriser promptement les ulcères de la langue et des gencives. *Joannes Rudolphus Glauberus : furni novi philosophici, sive descriptio artis distillatoriæ novæ, pars prima*, pag. 32. *Amsterodami*, 1651.

(1) Voyez *Observations sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques.* Elles sont imprimées à la suite de l'ouvrage du même auteur, intitulé : *de la Méthode iatraleptique*, Paris, 1811, ouvrage qui a eu depuis une seconde édition.

l'avancement de la science, à faire d'autres expériences, pour s'assurer des propriétés qu'il pensait devoir accorder à ce nouveau remède.

Ce médecin s'est plus particulièrement servi dans ses essais du *muriate* ou *hydro-chlorate d'or* (1), de l'*oxide* précipité par l'étain ou la potasse, et de l'or à l'état métallique, mais extrêmement divisé. Il paraît résulter de la série d'observations qu'il a publiées, que ces trois préparations ont constamment réussi, quelle que fût la nature des symptômes syphilitiques contre lesquels on les a prescrites.

Le remède s'administre ordinairement selon la méthode de Clare, en frictions sur les gencives, la face interne des lèvres et sur la langue. On l'emploie aussi à l'intérieur, sous forme de pilules, ou délayé dans un sirop simple, et, comme moyen externe, mélangé à de l'axonge ou à du cérat sans eau, dans la proportion d'un gros d'or extrêmement divisé ou de son oxide, ou bien seulement de dix ou douze grains d'hydro-chlorate pour une once d'excipient. La quantité à prescrire chaque jour doit varier selon la nature de la préparation dont on veut faire usage. Les oxides, ainsi que l'or pur réduit en poudre fine, s'emploient depuis un grain jusqu'à trois, et sans aucun mélange; mais le muriate ou hydro-chlorate, que sa force rendrait susceptible

(1) Cette préparation étant déliquescente et extrêmement caustique, M. Chrestien lui a substitué l'hydro-chlorate d'or et de sodium à parties égales.

d'enflammer les parties intérieures de la bouche, veut être donné à très-faible dose, et associé à quelque substance qui en diminue l'âcreté. On commence ordinairement par un quinzième de grain, avec lequel on frictionne les parties désignées pendant une minute au moins, et ce n'est que progressivement et avec la plus grande circonspection, qu'il faut arriver à un dixième. M. Chrestien ne l'a donné que deux fois à cette dose. Il paraît cependant qu'on peut, sans grand danger, se montrer moins timide que ne l'a fait ce respectable praticien; car on verra bientôt qu'il n'est résulté aucun inconvénient bien marqué de son emploi à la dose d'un cinquième et même d'un quart de grain.

Quant aux substances qu'on doit associer à ce sel pour en faciliter l'administration, l'auteur, qui avait d'abord usé d'un mélange d'amidon, de charbon et de laque des peintres, donne aujourd'hui la préférence à la poudre d'iris de Florence ou de réglisse, qui lui paraissent moins susceptibles que la laque et le charbon d'opérer la décomposition du remède. Cette poudre doit être employée dans la proportion de deux parties sur une de la préparation saline. La quantité moyenne d'hydro-chlorate à employer pour un traitement est de quatre à six grains.

Ce sel s'administre aussi en pilules ou sous forme de pastilles, pour l'usage desquels on n'a d'autre précaution à prendre que celle de ne pas dépasser les doses ci-dessus indiquées; ainsi, on fait, avec

un seul grain d'hydro-chlorate d'or, et quantité suffisante d'extrait de saponaire, de gomme, de sirop ou de sucre, soixante tablettes ou autant de pilules, dont on donne d'abord une seule par jour, mais dont le nombre est progressivement augmenté jusqu'à huit ou dix, et même quinze, toujours en ayant égard aux effets que le remède produit sur les malades.

Le muriate d'or ayant la propriété d'occasioner des douleurs dans les membres, de la céphalalgie, de l'accélération dans le pouls, etc., M. Chrestien en suspend momentanément l'usage lorsque ces accidens se développent; ou bien il le donne conjointement avec l'oxide d'or précipité par la potasse, qui diminue son énergie en s'appropriant une partie de l'acide hydro-chlorique qui entre dans sa composition.

Cette méthode de traitement de la maladie vénérienne ayant fixé l'attention générale, autant par sa nouveauté que par les grands avantages qu'on lui attribuait, la Société de Médecine engagea un de ses membres, feu Cullerier oncle, à en faire l'essai dans son hôpital. Je dois à la bienveillante amitié de ce praticien distingué, dont la perte récente est si vivement sentie, la communication du résultat général de ses expériences. Le rapport officiel et circonstancié, qui a été publié depuis, contient de plus grands détails sur la manière dont elles ont été dirigées.

Treize malades, dont sept hommes et six femmes,

ont été soumis au traitement de M. Chrestien : ils présentaient l'ensemble des symptômes suivans, qui existaient séparément ou réunis en plus ou moins grand nombre sur le même individu : écoulemens, chancres, bubons, pustules primitives et consécutives, ulcères gutturaux, végétations sèches et humides, et condylômes à l'anus.

Le muriate d'or a été administré, ainsi que le veut l'auteur, en frictions sur les gencives et la langue, d'abord à la dose d'un quinzième de grain, tout au plus d'un douzième, et après six jours de traitement il a été successivement augmenté jusqu'à un dixième; on l'a même quelquefois porté à un cinquième et jusqu'à un quart de grain. La quantité employée pour chaque malade a été de trois grains et demi à quatre et demi, pendant à-peu-près deux mois de traitement. Conformément à ce qui avait été annoncé dans l'ouvrage cité, on a observé pendant l'administration du remède des douleurs dans les membres, de la céphalalgie, et des transpirations abondantes; le pouls a quelquefois eu cent pulsations par minute, et même quelques sujets ont éprouvé de vrais accès de fièvre avec froid, chaleur et sueur.

Quoique, dès le principe, plusieurs malades eussent éprouvé une amélioration sensible dans leur état, et que la guérison complète ait même eu lieu chez l'un d'eux, qui avait des chancres et un phimosis, il ne paraît cependant pas que ce remède puisse

jamais faire oublier ceux dont l'expérience de plusieurs siècles a consacré l'efficacité. Je vais faire voir, à ne pas s'y tromper, par ce qui est arrivé pour le médicament dont il est ici question, combien on doit peut compter sur les cures qu'on s'empresse de publier en faveur de nouveaux anti-vénériens. Parmi les treize malades dont il a été parlé, un homme et une femme qui avaient été débarrassés presque complètement de chancres, de végétations et de bubons, ont été repris, au moment où l'on s'applaudissait du succès, l'homme, de pustules lenticulaires, et la femme, de végétations à l'anus, preuves bien évidentes d'une vérole constitutionnelle. Chez d'autres, les symptômes d'infection qui avaient paru d'abord être avantageusement modifiés par le muriate d'or, ont repris une nouvelle intensité vers la fin du traitement. Un seul malade est sorti de l'hospice entièrement guéri (1), au moins en apparence. Tous les autres ont été obligés de suivre un traitement régulier par le mercure, seul ou combiné, selon l'exigence des cas, avec les sudorifiques.

Ces preuves bien claires de la faiblesse, pour ne pas dire de la nullité absolue des propriétés anti-vénériennes de l'or, acquerront une nouvelle force

(1) Il est probable, d'après ce qui est arrivé aux autres malades, que celui-ci sera retombé, et que son éloignement de Paris, ou toute autre circonstance que nous ignorons, l'aura empêché de se présenter une seconde fois à l'hôpital.

en faisant connaître les expériences contradictoires qui ont eu lieu à cette époque dans le même hôpital. Treize autres malades, porteurs d'accidens syphilitiques absolument semblables, ayant été soumis à un traitement simplement délayant et au repos pendant tout le temps que les premiers firent usage de la préparation aurifique, on a observé la même amélioration dans l'état de leurs symptômes, quoiqu'on ne leur eût donné aucun anti-vénérien. Cette contre-épreuve, qui avait déjà été tentée avec le même succès par feu Cullerier lors de ses expériences sur l'oxigène, prouve qu'on ne peut être trop défiant quand il s'agit de prononcer sur la solidité de certaines guérisons qui ne sont réellement dues qu'au régime et à l'usage de boissons délayantes, mais qu'un examen peu sévère ferait attribuer aux prétendues propriétés anti-vénériennes d'un médicament inerte mis en expérience.

L'oxide d'or se prescrit également en frictions sur la langue, ou sous forme de pilules (n°. 164). L'usage doit en être réglé de telle sorte que les malades n'en prennent jamais plus de deux ou trois grains par vingt-quatre heures, encore faut-il n'arriver à cette dose qu'après avoir commencé par un demi ou un tiers de grain, pour ne s'y élever que d'une manière lente et progressive.

Quand on l'emploie en friction buccale, il n'est pas nécessaire de le mélanger, comme l'hydrochlorate, à aucune substance étrangère.

L'or à l'état métallique s'administre sous les mêmes formes. On le réduit, pour cela, en poudre très-fine, au moyen d'une lime douce un peu usée. Les doses sont absolument les mêmes que pour l'oxide de ce métal. Seulement, lorsqu'on le donne en pilules, il n'est pas nécessaire de n'en préparer qu'une très-faible quantité à-la-fois; car l'or pur ne peut être chimiquement altéré par les excipiens végétaux auxquels on l'associe. (*Voy.* n°. 165.)

Enfin, les différentes préparations d'or ont été employées en frictions sur des excroissances, ainsi que pour le pansement des chancres rebelles, mélangées à quelques corps gras (*voy.* n°. 116 et 117); elles peuvent, de la sorte, être de quelque avantage comme substances plus ou moins stimulantes; mais rien ne porte à croire que ce soit en vertu de propriétés spécifiques, analogues à celles que nous attribuons, et que nous reconnaissons dans la plupart des cas, au mercure.

Je crois en avoir assez dit sur les divers modes de traitement par les préparations aurifiques, pour donner aux personnes qui voudraient se convaincre par elles-mêmes de leur peu d'efficacité, le moyen de se diriger dans leur emploi. Quant à moi, les expériences faites à l'hôpital des vénériens de Paris, et dont on vient de voir les résultats, me paraissent lui être trop peu favorables pour que je puisse avec confiance en conseiller l'usage. D'ailleurs, l'examen attentif et impartial de ce que MM. Foderé, Dupor-

tal, Lallemand, Gozzi et quelques autres auteurs ont publié sur ce sujet, n'a fait que me confirmer dans l'opinion que je viens d'émettre et que j'avais déjà donnée à connaître depuis bien des années. Le seul cas dans lequel l'or et ses différentes préparations sembleraient pourtant convenir quelquefois, serait celui d'une vérole dégénérée par son ancienneté, sa complication avec d'autres maladies, ou les mauvais traitemens qui auraient été administrés antérieurement. En effet, cette affection vénérienne chronique, qui rentre alors dans la catégorie de celles qui ont cédé tant de fois à l'usage de l'alcali volatil, de beaucoup d'autres remèdes moins puissans encore, et même aux simples exercices de corps un peu fatigans, paraît, à la rigueur, susceptible d'être combattue avec avantage par le muriate d'or, qui est assez propre à développer cette exaltation modérée, mais soutenue, des forces, qui a souvent pour résultat la destruction du virus.

Le platine et l'or présentant, sous le rapport de leurs propriétés physiques, beaucoup de traits de ressemblance, feu Cullerier pensa que leurs préparations médicinales devaient posséder des vertus analogues. Pour fixer ses idées à cet égard, il en a appelé à l'expérience. L'hydro-chlorate de platine, qu'on obtient sous forme de cristaux bruns, ou d'une liqueur jaune ou rougeâtre, et qui a une saveur styptique désagréable, a été donné à sept malades, qui le prenaient sous forme de frictions

buccales, comme l'hydro-chlorate d'or, en commençant par un douzième de grain, et augmentant successivement jusqu'à un cinquième et même un quart de grain. Le remède a déterminé chez un seul l'accélération du pouls et quelques légères coliques. Quant à son action sur les phénomènes syphilitiques, elle a été peu prononcée, pour ne pas dire entièrement nulle, quoiqu'il ait été porté, pour la totalité du traitement, depuis quatre grains jusqu'à dix-neuf. Toutefois, il faut convenir que ces expériences ont été faites sur un trop petit nombre d'individus pour qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses et regarder la question qui s'y rattache comme définitivement jugée.

Le protoxide de platine, ou oxide noir, et le deutoxide, dont la couleur est orangée, n'ont pas encore été essayés jusqu'à ce jour.

CHAPITRE III.

Manière d'agir des Substances anti-syphilitiques pour la guérison de la Vérole.

Le mode d'action des anti-vénériens pour la destruction du virus syphilitique nous est très-peu connu. Je n'aurai pas la prétention de proposer un nouveau système pour en donner l'explication,

et me contenterai de faire mention de celui qu. m'a paru le plus raisonnable parmi ceux consignés dans les auteurs, sans prétendre y attacher d'autre importance.

Toutes les fois qu'il règne beaucoup d'obscurité sur l'action immédiate d'un médicament quelconque, il faut, sans chercher à s'égarer dans le champ des hypothèses, juger de son influence sur l'organisme animal par les phénomènes principaux qui résultent de son usage. C'est ici le cas des anti-vénériens en général. Quel que soit le règne d'où on les a tirés, ils manifestent également, quoiqu'avec plus ou moins d'énergie, leur présence dans l'économie par des effets généraux qui les rapprochent tous les uns des autres. Mais voyons les différentes opinions qui ont été émises sur ce point de médecine pratique. D'abord, comment le mercure agit-il pour la guérison de la syphilis? Les auteurs ont toujours été partagés de sentiment sur cet objet, parce que rien n'est plus difficile que d'apprécier avec exactitude l'action des substances médicamenteuses, et surtout celle des altérans. Quoi qu'il en soit, ce métal ne peut agir que de deux manières pour la destruction du virus : ou bien il le neutralise, le modifie comme agent chimique, et par là l'empêche de troubler l'ordre et l'harmonie de nos fonctions; ou bien, ce qu'il est plus raisonnable de croire, il procure l'élimination ou la destruction totale de cette matière morbifique.

en augmentant ou modifiant d'une manière quelconque les forces vitales de tous les organes.

1°. Swediaur, Vacca et Harrisson sont du premier avis, mais il est absolument impossible d'en démontrer la justesse, malgré que de nombreux efforts aient été faits par plusieurs autres médecins qui en sont aussi zélés partisans que ceux qui viennent d'être cités, et qui tous ont une extrême propension à faire intervenir les lois de la chimie pour s'expliquer les phénomènes de la vie ainsi que l'action des substances médicamenteuses. Une seule expérience d'Harrisson ne me paraît pas suffisante pour résoudre une semblable question. En effet, comment concevoir que le mercure, une fois introduit dans la circulation, s'y débarrasse des substances qui lui avaient servi d'excipient et s'unisse au virus syphilitique avec lequel il a, dit-on, plus d'affinité? Cette théorie supposerait que le mercure qui a pénétré dans le système, lorsqu'il est revivifié (si toutefois on admet cette séparation d'avec les substances qui lui servaient d'excipient) est toujours en assez grande quantité pour fournir à la combinaison dont il vient d'être parlé; mais on ne pourrait admettre ce sentiment que pour le traitement par les frictions ordinaires; le mercure doux, les différens oxides, et surtout le sublimé corrosif, ne contenant pas une proportion de base métallique comparable à celle qui entre dans l'onguent napolitain, on ne devrait pas obtenir de leur

emploi des résultats aussi avantageux, tandis qu'on observe tous les jours le contraire, particulièrement pour le muriate suroxidé de mercure, dont l'efficacité est la moins contestée, quoique donné à petite dose.

L'opinion des médecins qui font jouer à l'oxigène le principal rôle pour la destruction de la syphilis, est encore moins soutenable. Supposons avec eux, comme on le croyait encore il y a quelques années, que toutes les préparations de mercure contiennent une plus ou moins grande quantité de cette substance élémentaire (1) : mais comment se comporte-t-elle dans nos humeurs? le virus est-il acide ou alkalin? C'est ce que nous ne pouvons déterminer, et par conséquent il y aurait de la témérité à vouloir, comme beaucoup de chimistes modernes, baser un système sur l'une ou l'autre de ces suppositions, qui pourraient entraîner à de graves erreurs, parce que nous ne connaissons pas la nature intime des différentes contagions, et moins encore celle de la vérole. D'ailleurs, le principe acidifiant, quel qu'il puisse être, aurait-il, ce que je suis loin de croire, une action marquée pour la neutra-

(1) La nouvelle théorie du chlore nous a prouvé jusqu'à l'évidence que l'acide muriatique (acide hydrochlorique) ne contient point d'oxigène; d'où il résulte que le sublimé et le mercure doux, dont les propriétés anti-vénériennes ne sont pas équivoques, doivent agir par d'autres qualités que celles qu'on attribue aux substances dites *oxigénées*.

lisation de la matière morbifique, que, dans nombre de préparations mercurielles, sa quantité serait encore insuffisante pour fournir à l'extinction du dernier atôme de principe contagieux. Ainsi, le muriate suroxidé de mercure, que je prends encore pour exemple, et qui, à la dose de trente-six ou quarante grains, suffit ordinairement pour guérir les maladies les plus invétérées, pouvait-il, d'après l'ancienne théorie chimique elle-même, contenir, dans une aussi faible quantité, un volume d'oxigène assez considérable pour modifier le virus répandu dans tous les organes? C'est ce qu'on ne peut admettre, et l'on doit en dire autant du mercure d'Hahnemann, de celui de Plenck, et de plusieurs autres que nous employons journellement avec succès, quoiqu'à des doses extrêmement faibles.

2°. Hunter, Nisbeth, Peyrilhe, Hahnemann, Brown, Kant, et d'autres auteurs modernes, sont de la seconde opinion. Ils pensent que la guérison de la syphilis ne s'opère qu'au moyen de l'influence du mercure sur les différentes parties solides du corps, dont la réaction, selon les uns, détermine la neutralisation du virus, et, d'après les autres, en opère simplement l'expulsion (1). Cette dernière

(1) Je crois inutile de réfuter ici l'opinion de ceux qui prétendent que le mercure agit mécaniquement dans cette opération; qu'il pousse au dehors les particules virulentes et les entraîne par les différens émonctoires.

explication paraît assez raisonnable, et je crois, en conséquence, conforme à la saine pratique et à la physiologie de dire que l'excitation que les mercuriaux occasionent dans chaque organe en particulier, et sur toute l'économie en général, a pour résultat une fébricule dont la crise, presque insensible le plus souvent, est caractérisée par la sortie de la matière contagieuse. On objectera peut-être, si l'on considère d'une manière superficielle cette proposition, que l'évacuation dont je parle ici n'est qu'un être de raison, dont l'existence est au moins très-incertaine; mais avec un examen plus réfléchi, on verra que, si elle n'est pas toujours assez considérable pour être remarquée, cela tient à la nature même de la vérole qui, étant une affection chronique, ne peut se terminer par des crises aussi sensibles que les maladies aiguës. On peut même dire plus, c'est que les fortes évacuations seraient plus nuisibles que favorables à l'action du mercure, en affaiblissant le malade et détournant sur les organes par lesquels elles auraient lieu les forces vitales, et surtout une grande partie du remède, dont la totalité est nécessaire pour stimuler uniformément, quoiqu'avec modération, tout le système.

Cette propriété stimulante du mercure (1) se

(1) Il n'est pas question ici du mercure à l'état métallique, puisque je n'admets pas sa revivification dans nos humeurs, mais bien son mélange avec l'oxigène ou quelqu'acide, c'est-à-dire, lorsqu'il

manifeste par des phénomènes si faciles à saisir, qu'elle ne peut être révoquée en doute ; la plénitude, la fréquence du pouls, les hémorrhagies, la soif, l'agitation de tout le corps et l'accroissement plus ou moins sensible de quelques-unes des sécrétions, accompagnent ordinairement son administration. Ces effets, dont le développement est essentiel pour la guérison (1), se prolongent aussi long-

jouit des vertus particulières dépendantes de l'état de combinaison où il se trouve dans toutes les préparations usitées.

(1) Il paraît, surtout en comparant les effets du mercure avec des guérisons opérées par d'autres moyens, qu'il agit comme stimulant du système lymphatique, dont il augmente les forces vitales, et qu'il rend ainsi propre à expulser ou à détruire le virus vénérien. Voyez *Nosographie philosophique*, tom. III, page 369.

Jean-Adam Schmidt, conseiller aulique, professeur de l'académie Joséphine à Vienne, partage la même opinion sur le mode d'action du mercure. *Voyez* son premier ouvrage sur la maladie vénérienne, intitulé : *Prolegomena zur Syphilidoklinik*, 1803.

Je pense intéresser le lecteur en traçant ici, d'après ce médecin, un tableau plus détaillé des phénomènes généraux qui résultent de l'action du mercure sur l'économie animale. Il est tiré de son dernier ouvrage, publié en 1812.

« L'homme qui fait, pendant long-temps, usage de ce métal, » éprouve une lassitude générale, de l'insomnie et du défaut d'appétit; » quelquefois de légers frissons, de la chaleur, de la soif et une » fréquence remarquable dans le pouls. Mais ce qu'il y a de plus » digne d'attention, c'est l'aspect particulier que je crois avoir re- » marqué à la face : les yeux sont brillans, abattus ; le blanc en est » malpropre et d'un rouge pâle ; la conjonctive est striée de vais- » seaux sanguins engorgés, qui se réunissent à peu de distance de » la cornée transparente ; l'œil est plus humide que de coutume. » Il n'est pas rare de voir une certaine turgescence de l'iris, près de

temps qu'on le désire, si on conduit le malade de manière à l'entretenir constamment dans un état de vigueur uniforme; tandis qu'en l'exténuant par la diète, la saignée, etc., comme on ne le fait que trop souvent, on provoque une dégénérescence scorbutique qui ne peut que nuire à la réussite du traitement.

Quant à la modification du virus, que plusieurs écrivains admettent encore exclusivement, en l'attribuant, comme il a déjà été dit, à la seule augmentation de vitalité des solides, sans qu'il en résulte aucune évacuation critique, je la crois hypothétique. Il est si difficile de s'en rendre compte d'une manière satisfaisante! D'ailleurs, il est à présumer que l'embarras où l'on s'est trouvé, lorsqu'on a voulu expliquer la guérison de la vérole chez les sujets où le traitement ne provoquait aucune évacuation sensible,

» son bord interne, au point que la couleur de ce voile membraneux en est altérée. La transparence de l'humeur vitrée est aussi quelquefois assez troublée pour que les malades se plaignent de faiblesse de la vue. Les yeux sont enfoncés dans les orbites, et l'on voit aux deux paupières un cercle bleuâtre qui rend le regard enfoncé et sournois. Les couleurs blanche et rose du visage se changent, chez les blonds, en un pâle sale; les bruns deviennent d'un rouge violet et presque livide; une figure ordinairement terreuse prend une teinte d'un vert olivâtre. Les joues saillantes deviennent flasques et pendantes; les lèvres et les gencives finissent par être pâles ou livides; enfin la nutrition est arrêtée, et le sujet maigrit sensiblement; mais peu après le traitement mercuriel, il revient promptement à son embonpoint passé. »

a seul porté quelques gens de l'art à supposer ce changement de nature du virus, qui ne peut être admis si on le soumet à la plus légère discussion.

Les sudorifiques, lorsqu'on étudie avec attention les phénomènes qui suivent leur administration, paraissent jouir, quoiqu'à un degré bien inférieur, d'un mode d'action analogue à celui du mercure. Tous les symptômes d'une diathèse phlogistique se remarquent d'abord chez les malades qui en font usage, et leur emploi continué entraîne également la dégénérescence scorbutique, si on n'a pas la précaution, à la fin du traitement, de soutenir les forces en accordant un peu de vin et un régime restaurant, surtout chez les individus d'une constitution lymphatique.

Les faits incontestables de guérisons obtenues au moyen de ces médicamens, sans aucune addition de mercure, bien qu'ils n'eussent pour objet que des maladies anciennes, et jusqu'alors négligées ou entièrement méconnues, sont encore de nouvelles preuves que ce n'est ni par le métal, ni par l'oxigène séparément que les préparations mercurielles réussissent, mais qu'elles agissent comme sels ou oxides, c'est-à-dire comme stimulans plus ou moins énergiques, selon le degré de concentration de l'acide ou la quantité d'oxigène qui se trouvent unis à la base métallique. Quoi qu'il en soit, loin de méconnaître la vertu spécifique du mercure contre la syphilis, ou tout au moins la supériorité très-marquée qu'il

a sur toutes les autres substances qu'on a depuis long-temps voulu lui substituer, je chercherai plutôt à la prouver, s'il en était besoin, en apportant le faible tribut de ma propre expérience; mais ce serait un soin tout-à-fait superflu, cette vérité étant devenue un axiome médical que chaque instant confirme. Du reste, je ne répugne pas à croire qu'un jour, peut-être, on parviendra à démontrer que la propriété stimulante dont est doué le mercure ne diffère de celle qu'on reconnaît à beaucoup d'autres médicamens non susceptibles de guérir la vérole, que par la répartition plus uniforme de son influence sur tous les organes, et par la faculté qu'a cette influence de se prolonger d'une manière plus soutenue qu'on ne pourrait l'attendre de tout autre agent.

Le sentiment que j'adopte relativement au mode d'action des anti-vénériens n'offre rien qui ne s'accorde avec l'observation la plus scrupuleuse, et l'on se persuadera encore mieux de la réalité du léger mouvement fébrile qui en est une conséquence (et que j'admets d'après Peyrilhe), en considérant que, parmi la grande quantité de médicamens de cette espèce qui ont été proposés jusqu'à ce jour, ceux qui sont les plus propres à l'exciter par leurs propriétés stimulantes ont obtenu les succès les plus nombreux. Par exemple, le sublimé, comme le plus puissant, réussit presque toujours et à très-faible dose; viennent ensuite les frictions : l'onguent mercuriel, à parties égales de métal et d'axonge,

avec lequel on les pratique communément, ne contient pas, il est vrai, des composés (1) aussi actifs que le muriate suroxigéné; mais leur quantité supplée à leur peu d'énergie, etc., etc.

Les observations rapportées par Thierri de Hery (2) Fracastor (3), Van-Swieten (4), Lombard (5), Peyrilhe (6) et autres praticiens, de guérisons opérées par les seules forces de la nature, aidées d'un régime frugal et de travaux pénibles, ne peuvent s'expliquer autrement que par cette excitation universelle (*excitatio virium*), dont elles prouvent incontestablement l'existence, et qui, je le répète, est toujours la même, quel que soit l'agent au moyen duquel on l'a produite.

Cette dernière assertion me paraît d'une telle évidence, que je ne crains pas d'avancer, au risque de paraître soutenir un paradoxe, qu'on pourrait guérir la maladie vénérienne, surtout lorsqu'elle est ancienne et dégénérée, par des moyens auxquels on n'a même pas encore pensé, pourvu qu'ils eussent la faculté d'exalter le ton des organes, et qu'un praticien éclairé en dirigeât l'administration.

(1) De l'oxide de mercure, et une certaine proportion de ce métal dans un état de division extrême.

(2) *Méthode curatoire de la Maladie vénérienne*, vulgairement appelée *grosse vairolle*, *etc.* Paris, 1552, in-8°.

(3) *Syphilis*, lib. II, pag. 58.

(4) *Voyez* pag. 190 de cet ouvrage.

(5) Ouvrage cité, tom. Ier, pag. 74.

(6) *Voyez* pag. 192 et suivantes.

Il ne faut pourtant pas oublier que, dans l'état actuel de nos connoissances, le mercure est, à très-peu d'exceptions près, et sera probablement très-long-temps encore, l'unique remède dont le succès puisse être regardé comme certain contre les affections syphilitiques en général, qu'elles soient récentes ou anciennes ; mais il est, sans contredit, plus constamment efficace dans les premières, lorsqu'il est bien administré, que contre les autres, qui ont souvent été trop long-temps négligées ou méconnues, ou que des traitemens incomplets et mal dirigés ont abâtardies et rendues inaccessibles à l'impression des remèdes ordinaires. Cette vérité, sur laquelle je reviendrai avec quelques développemens dans le chapitre suivant, et que de vaines théories sur la manière d'agir des anti-vénériens ne peuvent nullement affaiblir, doit engager à ne pas compter trop légèrement, même d'après des auteurs dignes de confiance, sur les bons effets de tant d'autres médicamens non mercuriels cités plus haut comme propres à combattre la syphilis. Les sudorifiques mêmes, les plus efficaces d'entre eux, ne réussissent que lorsque les maladies sont de très-vieille date, ou tout au moins quand elles ont été plusieurs fois attaquées par les mercuriaux. Ce n'est que dans ce cas qu'ils deviennent, pour ainsi dire, spécifiques ; car ils ne sont d'aucune utilité pour la guérison des symptômes primitifs. Les circonstances dans lesquelles l'alcali volatil, les racines d'astra-

gale, de *lobelia syphilitica*, et quelques autres substances de cette classe, peuvent devenir utiles à leur tour, sont encore beaucoup plus rares, et c'est seulement lorsque de nombreux traitemens par le mercure et les sudorifiques exotiques diversement combinés ont déjà échoué, quand la constitution est plus altérée par l'effet des premiers remèdes que par la maladie elle-même, qui n'offre plus alors qu'un simulacre de syphilis ; c'est dis-je, seulement dans ce cas, qu'on les a vus quelquefois guérir, en réveillant le ton des organes qui n'étaient plus susceptibles d'être mis en jeu par ces anti-vénériens, dont le temps a confirmé les merveilleuses propriétés dans tous les cas où la syphilis a conservé son type originel sans altération.

CHAPITRE IV.

Du Choix d'une Méthode pour le Traitement de la Syphilis (1).

Les différentes médications anti-vénériennes qui viennent d'être examinées sont loin de mériter un égal degré de confiance. L'expérience de plusieurs siècles a bien fait connaître, il est vrai, et de la manière la moins équivoque, que le mercure est le remède sur l'efficacité duquel on doit le plus compter dans la presque universalité des affections de l'espèce qui nous occupe, et que les autres substances qui sont encore aujourd'hui réputées jouir de quelque vertu anti-syphilitique n'approchent pas du degré de spécificité qu'on lui accorde avec raison depuis si long-temps, puisqu'elles n'ont réussi que dans des circonstances données et assez rares, c'est-à-dire sous l'influence de conditions tout-à-fait exceptionnelles. D'ailleurs, n'oublions pas que, parmi les nombreuses préparations mercurielles elles-mêmes, on remarque encore de bien grandes différences quant

(1) *Voyez*, pag. 36 de ce volume, le parallèle entre les frictions mercurielles et la liqueur de Van-Swieten.

à la force et à la célérité avec lesquelles elles agissent, soit sur les phénomènes de l'infection, soit sur la constitution du malade. Ces considérations me paraissent assez puissantes pour réclamer quelques développemens sur la nature des motifs qui doivent diriger dans l'adoption ou le rejet de chacun de ces modes de traitement considérés isolément.

D'une autre part, les affections syphilitiques offrent aussi des variétés assez prononcées, tant sous le rapport de la forme et du siége des symptômes qui les caractérisent, que sous celui de leur plus ou moins d'ancienneté, du tempérament du sujet, de son âge, des complications qui peuvent exister, ainsi que de la saison et du climat sous l'influence desquels on se trouve. On conçoit, dès-lors, qu'il est impossible de poser ici des règles fixes et invariables propres à guider dans tous les cas qui peuvent se présenter, et que, malgré tout ce qu'on pourrait dire de plus conforme aux saines théories médicales et aux leçons de l'expérience sur un pareil sujet, il faut s'attendre à rencontrer dans la nature des accidens, ainsi que dans l'idiosyncrasie des malades, beaucoup de conditions tout-à-fait imprévues, et d'après lesquelles le médecin devra pourtant prendre de lui-même une détermination, et faire choix d'un mode de traitement, ne consultant que sa propre expérience et les lumières qui lui seront fournies par ses connaissances en physiologie et en thérapeutique générale.

Pour procéder avec méthode et faciliter, autant que possible, la recherche de la meilleure médication anti-syphilitique à adopter, il faut d'abord se rappeler que tous les maux vénériens peuvent être rangés en deux grandes classes, comprenant d'une part ceux qui sont récens ou primitifs, que les mercuriaux, les anti-phlogistiques et le régime guérissent avec facilité, qui pourraient même disparaître dans beaucoup de cas sans le secours des premiers, mais alors seraient très-sujets à retour ; et de l'autre, ceux anciens et consécutifs, pour la destruction complète desquels il faut, règle générale, ajouter au mercure l'usage des sudorifiques exotiques à plus ou moins haute dose. L'axiome de pratique qu'on déduit de cette définition est de la plus grande importance. Malheureusement, il est tous les jours mis en oubli par un grand nombre de médecins, qui n'ont pas été à même d'acquérir, dans le traitement de ces sortes d'affections, des notions suffisantes. Cependant on se représentera sans peine, par exemple, comment un chancre nouvellement contracté, et qui, ainsi que la plupart des symptômes d'invasion de la syphilis, est accompagné d'une inflammation plus ou moins vive, ne peut qu'être exaspéré et sur-excité d'une manière fâcheuse, si au lieu d'une boisson tempérante, propre à diminuer l'irritation qui existe et que le mercure pourrait encore accroître, on prescrivait une décoction de gaïac ou de salsepareille, nécessairement stimulante et ca-

pable d'échauffer. Par la même raison, il ne sera pas moins évident, pour l'observateur sans prévention, que les accidens vénériens consécutifs, ordinairement indolens, dont la marche est plus chronique, et qui ne déterminent aucune réaction générale bien sensible sur l'économie, ne pourraient être aussi efficacement combattus qu'il conviendrait par un traitement dans lequel les préparations mercurielles n'auraient pour auxiliaire que de simples tisanes délayantes.

Il résulte donc de ce qui précède, que, règle générale, toute maladie vénérienne récente doit, pour peu qu'il y ait d'irritation, être d'abord traitée par les anti-phlogistiques, et que ce n'est que lorsque les phénomènes inflammatoires qui les accompagnent le plus souvent se sont calmés, qu'il faut procéder à l'administration du remède spécifique, le mercure; ce second temps du traitement, toujours indispensable selon moi, ayant seulement pour objet de prévenir par l'expulsion ou la neutralisation du principe contagieux absorbé, le développement ultérieur de signes consécutifs d'infection.

Or, qu'il s'agisse d'une blennorrhagie syphilitique, de chancres, de bubons ou de pustules humides évidemment primitives, une fois fixé sur la nécessité des délayans, des bains et d'un régime tempérant pour le début du traitement qu'ils réclament, il ne nous reste plus qu'à faire choix de la préparation mercurielle par l'emploi de laquelle ce traitement

devra être terminé. Cette tâche sera d'autant plus facile, que tous les remèdes de cette espèce, même les plus faibles, sont assez actifs pour atteindre, contre des maladies aussi simples, le but qu'on doit se proposer. Ainsi, le proto-chlorure de mercure uni au savon et à la rhubarbe, ou le mercure d'Hahnemann incorporé dans un extrait végétal non acide, conviendront pour l'ordinaire, en raison de leur propriété légèrement stimulante, qu'ils ne manquent guère d'exercer sur le tube intestinal, et au moyen de laquelle on pourra obtenir un effet dérivatif souvent avantageux dans ces sortes de traitemens. Mais si les organes digestifs sont naturellement très-excitables, la préférence doit être accordée aux pilules de mercure cru, sans addition de substances purgatives, telles que les pilules de Plenck, les pilules bleues ou celles d'onguent mercuriel au beurre de cacao, et ce ne doit être que dans un petit nombre d'occasions, c'est-à-dire lorsque les intestins sont par trop irritables, qu'il devient urgent de faire pénétrer le mercure par la voie extérieure au moyen des onctions cutanées. Ce dernier mode de traitement pourrait même être employé, dans les cas en question, avec au moins autant de chances de succès qu'aucun de ceux qui viennent d'être indiqués, car c'est assurément un des plus efficaces dont on puisse faire usage; mais comme il est plus gênant à administrer, qu'il répugne ordinairement aux malades par la malpropreté qu'il entraîne, et

qu'on peut difficilement l'employer aussi secrètement que les autres, on y a rarement recours pour combattre les accidens vénériens primitifs, à moins que ce ne soit en frictions sur le gland et le prépuce, dans la blennorrhagie, ou au pudendum, lorsqu'il n'y a ni inflammation, ni ulcérations douloureuses à ces parties. L'onguent napolitain, simplement appliqué sous les aisselles, convient aussi dans ces sortes de symptômes. Du reste, le traitement mercuriel des signes primitifs d'infection ne doit pas durer au-delà de trois semaines ou un mois.

Lorsqu'au contraire on a affaire à des récidives de la maladie syphilitique, tels que des ulcères consécutifs de la verge, de la gorge, des pustules cutanées, etc., il faut toujours associer les sudorifiques exotiques à l'usage des remèdes mercuriels. Il est vrai que, dans ce cas-là même, il doit encore y avoir des nuances nombreuses et assez importantes à observer dans le traitement, selon les différens cas qui peuvent se présenter. Par exemple, l'infection qui se déclare de deux à six mois, après la suppression d'un écoulement syphilitique ou la cicatrisation d'un chancre par suite de la seule cautérisation, sans qu'aucune préparation hydrargyreuse ait été administrée ; cette infection, dis-je, demande à être autrement combattue que celle qui date de plusieurs années ou qui a déjà éludé l'action de plusieurs traitemens plus ou moins méthodiques, ou bien qui se trouve compliquée avec quelque

maladie chronique. Dans ce cas, qu'un auteur moderne a ingénieusement désigné sous le nom d'infection secondaire, il sera le plus communément nécessaire, après avoir préparé le sujet pendant quelques jours par les bains, les délayans et un régime tempérant, de commencer tout-à-la-fois l'emploi du mercure et d'une tisane légère de salsepareille ou de gayac, faite avec une ou deux onces de l'une de ces substances pour une pinte. Ici, en effet, l'état d'irritation des symptômes est pour l'ordinaire moins prononcé que dans les accidens primitifs, l'inflammation ayant déjà l'un des caractères particuliers que lui donne la présence du principe syphilitique, c'est-à-dire un certain degré d'indolence.

Quant à l'espèce de préparation mercurielle la mieux appropriée à ces circonstances particulières, le choix en est de la plus haute importance; car on ne saurait trop le dire, la plupart des maladies vénériennes vieilles et invétérées ne sont devenues telles, que parce que les modes de traitement qu'on a d'abord suivis n'ont pas été ce qu'ils auraient dû être, ou bien qu'on n'a pas persévéré autant qu'il convenait dans l'emploi de ceux mêmes qu'on pouvait regarder comme les plus méthodiques : il faut donc, pour éviter tout fâcheux résultat, avoir recours à ceux dont l'efficacité est la moins contestée. Or, les frictions, ou la liqueur de Van-Swieten préparée avec l'eau distillée, offrent, sous ce rapport, des avantages bien connus, et peuvent, en général, être

employées avec un égal succès. Il ne pourrait alors y avoir de motif de prédilection pour les premières, que dans les cas où la constitution délicate du sujet pourrait faire redouter les propriétés stimulantes du sublimé ; tandis que, d'une autre part, et toutes choses égales d'ailleurs, des raisons de propreté, si puissantes chez beaucoup de malades, le désir de conserver plus sûrement le secret, ou une extrême susceptibilité à être affecté du ptyalisme, pourraient seuls justifier le rejet des onctions et la préférence à accorder au deuto-chlorure, soit en solution, soit en pilules.

Mais s'il se présente ce que j'appellerai un troisième degré de la syphilis, celui dont l'invasion remonte à plusieurs années, et qu'on a déjà plusieurs fois, mais vainement essayé de combattre par les moyens usités, le choix, dans cette hypothèse, sera moins facile. Ainsi, quoiqu'en général les affections des os réclament l'administration du sublimé ; que dans les éruptions cutanées, au contraire, on se trouve pour l'ordinaire mieux de l'emploi des frictions ou des fumigations, il est pourtant des circonstances dans lesquelles ces données de pratique, fort rationnelles d'ailleurs et parfaitement d'accord avec l'observation, ne peuvent être suivies. Par exemple, quand bien même il n'y aurait dans la santé du sujet aucune contre-indication manifeste à l'emploi du deuto-chlorure de mercure pour combattre des douleurs et des gonflemens syphilitiques des os, il se

pourrait néanmoins qu'il convînt de lui préférer les onctions. Ce serait surtout dans le cas où le traitement administré le dernier aurait eu lieu par le moyen de ce sel mercuriel; car l'organisme s'habituant à l'impression des remèdes, pris sous telle ou telle forme, et surtout aux mercuriaux, il est besoin de les varier, si l'on veut, après plusieurs tentatives infructueuses, obtenir un plein succès des traitemens ultérieurs. Un semblable motif devrait, par suite du même raisonnement, faire adopter le sublimé si les frictions avaient déjà échoué; et, en supposant que ces deux modes d'administration du mercure se fussent montrés insuffisans pour la destruction du mal, on devrait recourir au cyanure de mercure, au mercure d'Hahnemann, ou à toute autre préparation au moyen de laquelle on pourrait espérer d'obtenir un mode d'action nouveau pour l'économie.

Dans ce troisième degré de la maladie vénérienne, les sudorifiques très-rapprochés doivent encore être prescrits, tant en décoction que sous forme de rob ou de sirop, ce dernier à la dose de trois à six onces par jour, soit qu'on le prenne pur ou bien mélangé avec la tisane. Dans les cas où la peau est le siége d'éruptions syphilitiques chroniques, il faut faire entrer dans la composition de cette boisson le sulfure d'antimoine, dans la proportion de deux gros jusqu'à une once pour chaque pinte.

Il peut encore être quelquefois utile de donner

l'opium comme adjuvant de tous ces moyens, et c'est principalement lorsque le malade se trouve très-impressionnable, et qu'il a déjà été fatigué et pour ainsi dire agacé par les traitemens précédens.

Dans les cas les plus difficultueux de cette espèce, les phénomènes morbides ne paraissent influencés par une nouvelle forme de traitement que pendant un temps assez court, après lequel ils restent stationnaires, et parfois même tardent peu à faire de nouveaux progrès. On est forcé alors de changer de temps à autre la nature de la préparation mercurielle, pour tâcher d'obtenir, par le moyen de plusieurs améliorations successives dues à ces médications variées, une guérison définitive. On atteint d'autres fois le même but en discontinuant un mode de traitement quelconque dès que les accidens n'en paraissent plus modifiés en bien, sauf à le reprendre après huit ou quinze jours.

Enfin, on doit admettre, si l'on veut agir avec connaissance de cause dans le choix du mode de traitement le plus convenable, et pour le plus grand nombre possible des cas de syphilis, un quatrième et dernier degré de cette maladie, c'est celui dans lequel les signes d'infection ayant résisté avec opiniâtreté à l'usage des mercuriaux les mieux famés, ou qui, étant constamment revenus plus ou moins de temps après avoir paru céder à ces remèdes, ne sont plus susceptibles d'être influencés d'une manière favorable par de pareilles médications. Dans

bien des circonstances de ce genre, le mercure a, sans aucun doute, l'inconvénient d'entretenir l'irritation que présentent déjà les phénomènes morbides, quoiqu'à des degrés différens; mais on ne peut lui reprocher de faire naître ces derniers, ainsi que beaucoup d'auteurs se plaisent à l'affirmer, surtout depuis que, niant l'existence même du virus syphilitique, il en est quelques-uns qui pensent pouvoir faire renoncer à l'emploi de ce métal contre ces désordres, que je persiste cependant, d'après la plus intime conviction, à attribuer à ce principe contagieux. Du reste, et quoi qu'il en soit de ces prétentions, il faut avouer que, dans les cas de la nature de ceux dont il est ici question, le mercure est tout-à-fait impuissant, et que l'on pourrait, si l'on s'obstinait à le prescrire, fatiguer inutilement le malade, et même finir par ruiner complètement sa santé avant d'obtenir la guérison des symptômes rebelles d'infection. L'expérience a depuis longtemps prouvé qu'alors les sudorifiques exotiques seuls, mais donnés à hautes doses, suffisent le plus communément pour ramener les choses à l'état naturel, spécialement lorsqu'on leur associe les antimoniaux, et parfois l'administration prudente de quelques purgatifs.

Les tisanes si célébrées de vinache, de callac, de vigaroux; celle de Lisbonne, dont elles ne sont que des imitations, et enfin celles de Feltz et d'Arnout elles-mêmes, ne doivent leur réputation qu'aux

succès qu'elles ont eu dans des affections ainsi dégénérées, et leurs bons effets ont dû être le plus souvent d'autant plus remarqués, qu'ils se manifestaient, pour l'ordinaire, après d'inutiles traitemens anti-vénériens par le mercure, dont quelques-uns au moins avaient paru suivis avec méthode et régularité : en pareil cas, et seulement alors, j'emploie de préférence la tisane de Feltz, ou une décoction très-chargée de salsepareille et de gaïac, avec addition de sulfure d'antimoine, remèdes dont l'effet doit être secondé par le régime tempérant le plus strictement observé, ainsi qu'il a été recommandé en parlant des sudorifiques. L'influence d'une température chaude est aussi très-profitable dans ces sortes de traitemens, et c'est bien en pareille occurrence qu'il doit être permis de chercher à favoriser l'action salutaire des remèdes, en recommandant de les administrer autant que possible au printemps, ou bien même dans un climat plus chaud que celui où pourraient se trouver les malades à l'instant où ils réclament vos conseils.

On pourrait peut-être encore, pour répandre un peu de clarté sur l'importante et trop négligée question du choix d'une méthode de traitement, ajouter aux quatre degrés d'infection syphilitique que je viens d'établir, une autre classe, à dire vrai peu nombreuse, de maladies dans lesquelles la plupart des médications ci-dessus indiquées sont restées infructueuses. Les malades alors perdent toute confiance

dans la puissance des remèdes, et les médecins eux-mêmes, après avoir passé de l'un à l'autre et avoir épuisé toutes les ressources sur lesquelles on peut le plus rationnellement compter en pareille circonstance, finissent aussi par se laisser aller au découragement et désespérer entièrement du succès. La cessation complète de tout traitement anti-vénérien, un exercice journalier, bien soutenu et assez violent, capable de provoquer la transpiration et le jeu de tous les organes, mais surtout un régime lacté et végétal, joints au séjour à la campagne, ont souvent rétabli la santé de personnes que tout portait à regarder comme tout-à-fait incurables. L'exemple si connu de Van-Swieten, celui qu'Emmanuel Aranda a observé à Alger sur un galérien, et plusieurs autres du même genre consignés dans les auteurs depuis Fracastor, prouvent la possibilité de semblables guérisons. C'est encore dans des affections rebelles de cette espèce, que des avantages bien marqués ont été quelquefois obtenus en retranchant aux malades une grande partie des alimens dont ils font habituellement usage, d'après les idées émises autrefois par Boerrhaave, et plus récemment encore par le docteur Rust, de Berlin, qui désigne sa méthode sous le nom de *Hunger cure*, ou traitement par la faim (1). Dans certains cas, au contraire,

(1) Quelques autres médecins allemands, et entre autres le professeur Schonlein, de Wurzbourg, ont essayé, d'après les assurances du médecin prussien, cette méthode de traitement, même pour les cas de

lorsque le malade a été considérablement affaibli par les traitemens nombreux et trop rapprochés qu'on lui a déjà fait subir, ou bien par la nature, l'intensité ou la durée de ses souffrances, il faut, en renonçant à tous les remèdes, prescrire un régime analeptique et fortifiant, au moyen de potages de fécules, des viandes rôties ou grillées, du bon vin, d'un air vif et d'un exercice très-modéré.

Après avoir signalé avec quelques détails les différentes nuances que les affections syphilitiques présentent sous le rapport de leur forme, de leur intensité, ou du plus ou moins de rapidité de leurs progrès, et avoir fait connaître celles auxquelles il convient d'avoir le plus égard, quand il s'agit de faire choix du meilleur mode de traitement à leur appliquer, je ne dois pas oublier qu'il est encore une foule d'autres circonstances tout-à-fait indépendantes de ces maladies elles-mêmes, et qu'il est pourtant aussi fort nécessaire de consulter pour une décision de cette importance. Ainsi, la grossesse, l'allaitement, la première enfance, les complications de la syphilis avec d'autres maladies, etc., sont, ainsi qu'on le verra établi dans la troisième partie de ce Traité,

syphilis récentes, et par conséquent sans donner un atôme de mercure; mais ils ont complètement échoué. A Wurzbourg, cinq ou six malades affectés de chancres primitifs, qui d'ailleurs ont disparu par le régime, ont tous vu la maladie se reproduire sous forme d'ulcères de la gorge. Ces expériences ont été faites pendant l'été de 1826.

autant d'états particuliers dont l'existence doit nécessairement influer sur la nature, sur la force, la forme et le plus ou moins de durée du traitement qu'on aura à faire subir.

Celui qu'il convient d'administrer aux femmes enceintes doit bien, en général, comme dans tous les autres cas, varier suivant le tempérament du sujet et la nature des signes de l'infection; mais il faut encore qu'il soit doux, et par-dessus tout incapable de réveiller les sympathies de l'estomac avec l'utérus. Par exemple, les pilules d'onguent napolitain, les onctions ou les applications mercurielles sur la peau, devront être préférées toutes les fois que l'ancienneté ou le siége de la maladie ne forceront pas à recourir au sublimé; et dans le cas même où l'on se croirait obligé d'employer cette dernière préparation, la dose devra être moindre d'un tiers, et même de moitié que celles prescrites dans les circonstances ordinaires.

Les enfans à la mamelle ne peuvent être traités d'une manière convenable que par le lait de leurs nourrices, qu'on a rendu médicamenteux par l'usage des frictions. Si la quantité de cet aliment est trop peu considérable, on supplée à l'insuffisance du traitement médiat qui peut être administré par cette voie, en donnant directement au nourrisson du calomélas uni à la rhubarbe, ou quelques légères frictions sur les membres. Lorsque les enfans sont sevrés, le traitement doit constamment être direct,

et peut même, quand les symptômes sont graves et opiniâtres, se faire par le moyen de la solution aqueuse de deuto-chlorure de mercure donnée, à très-faible dose, dans l'eau de gruau édulcorée avec le sirop de gomme, et quelquefois avec le sirop de salsepareille.

Je ne dirai rien ici des motifs d'après lesquels on peut se déterminer pour le choix de la méthode de traitement anti-vénérien qu'il convient d'adopter dans telle ou telle complication de la syphilis avec une maladie étrangère; ce serait empiéter sur l'examen auquel je vais bientôt me livrer. D'ailleurs, il se présente le plus souvent, dans ces sortes de cas où l'infection vénérienne n'existe plus dans toute sa simplicité primitive, des combinaisons de symptômes si nombreuses et si variées, qu'il serait impossible de les rappeler avec la rapidité et la concision que comporte la question agitée dans ce chapitre.

Quant aux climats et aux saisons, les considérations qui s'y rattachent peuvent aussi quelquefois faire pencher pour une médication anti-syphilitique quelconque, à l'exclusion de toutes les autres. Or, indépendamment des motifs qui ont été allégués plus haut en faveur des avantages qui peuvent résulter d'une température chaude pour seconder les bons effets des remèdes destinés à combattre une infection constitutionnelle très-ancienne, et qui a déjà résisté à plusieurs autres traitemens, il est encore des circonstances qu'il ne faut pas perdre de

vue pour le choix d'une nouvelle méthode de traitement, lors même qu'il s'agit de maladies syphilitiques plus récentes. Ainsi, dans les pays méridionaux, et pendant les chaleurs de l'été dans beaucoup d'autres régions plus tempérées, les organes digestifs étant habituellement disposés à un certain degré de sur-excitation, l'usage du deuto-chlorure et de plusieurs préparations mercurielles salines aurait, dans bien des occasions, l'inconvénient de provoquer de fâcheuses irritations gastro-intestinales; et, par conséquent, les pilules d'onguent napolitain, celles de Plenck ou d'oxide gris de mercure, devront être recommandées de préférence; encore faudra-t-il en ménager soigneusement les doses, car il est d'observation que les constitutions méridionales sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus vivement affectées par les préparations mercurielles que toutes les autres. Les habitans du nord, au contraire, supportant, en général, avec beaucoup de facilité les remèdes les plus irritans, tant à raison de l'influence du froid qu'ils éprouvent d'une manière si prolongée, que par suite de l'usage fréquent des liqueurs fortes, les sels mercuriels leur conviendront d'autant mieux que la température basse à laquelle ils sont exposés, diminuant notablement les fonctions de la peau, ne permettrait guère de compter autant sur l'administration du traitement par la voie externe, à moins que les malades ne restassent pendant toute la durée du traitement enfermés dans leurs appartemens,

qui, il faut le dire, sont toujours fort bien chauffés, et semblent d'ailleurs très-propres à cet usage. Toutes ces circonstances, auxquelles je ne manque jamais d'avoir égard dans les occasions assez nombreuses qui me sont offertes de donner des conseils à des étrangers, méritent, en effet, d'être prises en grande considération, quand on tient, comme on le doit consciencieusement, à ne pas déterminer trop légèrement le genre de traitement qui convient dans un cas de syphilis quelconque; ce qui pourrait souvent avoir les conséquences les plus graves.

On peut aisément conclure de ce qui précède, que toutes les méthodes de traitement dont il vient d'être fait mention n'ont pas le même degré d'efficacité; que les plus actives et les plus sûres ne réussissent même pas dans toutes les circonstances indistinctement, et qu'il n'en est aucune qui ne puisse être avantageuse, on peut même dire parfois la seule vraiment utile, quoique dans des conditions données toujours fort rares, et qu'il est d'ailleurs très-difficile de déterminer à l'avance. Ce jugement, que Dehorne et la plupart des médecins praticiens qui peuvent faire autorité en cette matière ont déjà porté sur les anti-vénériens, s'accorde parfaitement avec les notions qu'on a acquises jusqu'à ce jour sur la marche de la syphilis, ainsi que sur le plus ou moins d'influence qu'elle éprouve de l'action des nombreux agens thérapeutiques proposés pour la combattre.

TROISIÈME PARTIE.

Modifications du Traitement antivénérien, suivant l'âge, le sexe, les maladies concomitantes, les saisons et les différentes autres circonstances où se trouvent les malades.

Il paraîtrait assez naturel de commencer cette troisième partie par tracer les règles de pratique relatives à l'administration des antivénériens aux enfans nouveau-nés; mais comme ils partagent ordinairement avec la mère le bénéfice du traitement, lorsqu'ils sont encore contenus dans l'utérus, je crois devoir m'occuper d'abord des soins à donner aux femmes dans l'état de grossesse, parce qu'en suivant cette marche on a le double avantage de guérir la mère et de prévenir ou d'arrêter le développement du mal chez le fœtus, qui peut être infecté dès le moment de la conception.

CHAPITRE PREMIER.

Traitement de la Syphilis chez les femmes enceintes.

Les femmes attaquées du mal vénérien peuvent concevoir, et celles qui sont déjà enceintes peuvent contracter cette maladie aux différentes époques de la gestation.

Un préjugé qui a régné fort long-temps en médecine, et qui n'a pas encore perdu tout son empire sur l'esprit de quelques praticiens, voulait, lorsqu'une femme était dans le cas dont il est question, qu'on attendît après l'accouchement pour procéder à son traitement, dans la crainte, disait-on, que le mercure ne causât l'avortement ou ne nuisît à la viabilité future de l'enfant. Cette manière de voir, dont on fit pendant plusieurs siècles un axiome de pratique, a dû avoir durant un si long temps des conséquences bien funestes : cependant on voit encore, à différentes époques assez reculées, quelques auteurs qui n'ont pas été entraînés par cette fausse opinion. Nicolas Massa, Garnier de Lyon et de Blégny sont de ce nombre. Le premier (1), entre autres, faisant l'éloge des

(1) Son ouvrage est de 1531.

frictions mercurielles, qu'il regarde comme infaillibles dans toutes les circonstances, ne les rejette ni pour les enfans ni pour les femmes enceintes (1). Cette assertion, de la part d'un écrivain aussi recommandable, n'avait cependant pas influé sensiblement sur la pratique de ses successeurs, car on avait presque toujours suivi une méthode opposée dans les établissemens publics de Paris, lorsqu'en 1650 on commença à y admettre les femmes infectées, à toutes les époques de la grossesse, pour les traiter, sans attendre, comme on le faisait avant, qu'elles fussent accouchées.

On a lieu d'être surpris, d'après cela, de ce que Doublet (2), un des derniers médecins de l'hôpital de Vaugirard (3), ne fasse aucune mention d'une pratique aussi rationnelle, et qu'il conseille, au contraire, d'attendre après l'accouchement pour traiter la mère et l'enfant. Il se borne dans ce cas à donner quelques palliatifs, encore faut-il que les accidens soient très-pressans. Cette conduite, on ne saurait trop le répéter, peut avoir de grands inconvéniens, en ce qu'elle compromet le salut de la mère et celui de l'être qu'elle porte dans son sein. Il est, en effet, bien reconnu que

(1) *Voyez* page 205 de cet ouvrage.

(2) Voyez *Mémoires de la Société royale de Médecine.*

(3) Cette maison était exclusivement destinée au traitement des enfans et des femmes enceintes affectés de syphilis. Elle a été supprimée en 1792, et ses malades réunis à ceux des Capucins.



les enfans conçus et développés dans l'utérus de femmes vérolées, lorsqu'ils viennent à terme, ce qui n'est pas le plus ordinaire (*Voy*. p. 453 du tom. Ier), vivent rarement au-delà de la première dentition, ou que, s'ils passent cette époque, leur santé est toujours chétive et précaire, malgré tous les traitemens qu'on peut leur faire subir. D'ailleurs, ne s'expose-t-on pas, en attendant quelquefois plusieurs mois l'instant des couches avant de s'occuper des symptômes vénériens de la mère, à leur voir faire des progrès tels que la maladie en devienne plus dangereuse et plus opiniâtre ? Que de reproches on aurait à se faire si cette coupable temporisation donnait le temps au virus d'attaquer et de détruire, comme on ne le voit que trop souvent, des organes que tous les secours de la médecine ne peuvent ramener à leur état primitif, et dont l'irremédiable difformité est un témoin irréfragable de l'existence d'une maladie qu'on est toujours intéressé à cacher.

D'après ces motifs, je pense avec Rosen, Plenck, Swediaur, Vacca, Bertin et beaucoup d'autres médecins non moins recommandables, qu'il est convenable d'entreprendre le traitement de la maladie syphilitique à toutes les époques de la gestation, en prenant, toutefois, les précautions nécessaires, parce qu'il est certaines règles à suivre, dans l'emploi des antivénériens, dont l'omission pourrait les rendre préjudiciables à la mère ou à l'enfant. Je m'arrêterai à détailler ces règles, de

l'observation desquelles dépend spécialement la réussite du traitement sur les deux individus en même temps.

La femme enceinte doit être différemment préparée au traitement anti-syphilitique, selon sa constitution individuelle et la marche plus ou moins régulière de sa grossesse : si elle est déjà âgée, d'un tempérament lymphatique, et qu'elle ait eu plusieurs autres enfans, il faudra lui prescrire des alimens restaurans, du bon vin, l'exercice en bon air, quelque peu de substances toniques, comme le quinquina, l'absinthe, la rhubarbe ou autres amers, et terminer la préparation par un purgatif léger. On lui défendra sévèrement l'usage des bains, qui peuvent être remplacés par des lotions et des frictions successives sur les différentes parties du corps. Qu'on ait affaire, au contraire, à une femme jeune, d'un tempérament sanguin, et qui soit enceinte pour la première fois, elle éprouve des vertiges, des maux de tête, des douleurs de reins, de l'engourdissement dans les membres et d'autres symptômes de pléthore; alors on doit suivre une marche toute différente : il faut conseiller les boissons délayantes et acidules, quelques bains tièdes, au nombre de quatre ou cinq au plus, pratiquer même une saignée plus ou moins forte selon les circonstances, et administrer un purgatif léger, tel que l'huile douce de ricin, la manne, la casse ou quelque sel neutre, si l'on a des raisons de croire

la personne disposée à la salivation. La malade est-elle d'une constitution nerveuse, on diminuera sa susceptibilité par les calmans et les anti-spasmodiques.

Dans les cas où il n'y aura pas d'indications particulières à remplir, il sera toujours avantageux de prescrire les boissons délayantes et quelques bains tièdes.

Qu'on ne soit pas surpris de m'avoir vu conseiller plus haut, et contre l'usage reçu, de purger une femme enceinte; car lorsque l'indication s'en présente, je ne pense pas que son état doive y apporter un obstacle insurmontable. La prudence seulement veut qu'on préfère les légers cathartiques aux purgatifs plus forts, malgré que je sois loin de croire, comme beaucoup de praticiens, ces derniers capables de provoquer l'avortement, si la femme n'y est pas disposée d'ailleurs.

Quant aux bains tièdes, le nombre doit, en général, en être assez borné pour la préparation d'une femme grosse; deux ou trois suffisent d'ordinaire; et si on outre-passait de beaucoup cette quantité, la malade serait très-exposée à l'avortement. En effet, on a observé à Bicêtre que les femmes infectées, soumises au traitement mercuriel, éprouvaient fréquemment ce fâcheux accident, dans un temps où il était d'usage de leur faire prendre, à toutes indistinctement, une grande quantité de bains chauds, avant et pendant l'emploi des anti-syphilitiques. Le chirurgien en chef ayant reconnu

que ces fausses couches pouvaient être attribuées à ce vice du traitement adopté de temps immémorial dans la maison, y remédia en diminuant de beaucoup le nombre et la température des bains. Il n'en prescrivit plus que trois ou quatre comme moyens préparatoires, et s'en abstint assez généralement pendant le cours du traitement mercuriel. Cette sage réforme eut le résultat qu'on s'en était proposé : la fréquence des avortemens cessa dès cette époque, et le peu d'exemples qu'on en observe encore quelquefois aux Capucins, où cette pratique a toujours été suivie, ne dépasse jamais ce que, partout ailleurs, on pourrait s'attendre à voir survenir chez des femmes également infectées.

Lorsque la malade a été préparée comme il vient d'être dit, on lui administre le traitement, en suivant à-peu-près le même ordre que dans l'état ordinaire : la seule différence consiste à donner les doses un peu moins fortes. Ainsi les frictions avec l'onguent napolitain lui seront prescrites, si elle peut se les faire convenablement, à la dose d'un demi-gros tous les deux jours, et on augmentera graduellement jusqu'à un gros et demi. Si on donne la préférence à la liqueur de Van-Swieten (et je veux parler ici de la simple solution du deutochlorure de mercure dans l'eau distillée), il faut commencer par le quart de dose, et ne passer qu'insensiblement jusqu'à la dose entière ; quelquefois même on sera obligé de s'arrêter à la demie,

c'est-à-dire à un quart de grain par jour, à raison de la trop grande susceptibilité de la malade.

C'est à tort que beaucoup de médecins redoutent l'emploi du sublimé dans le cas qui nous occupe ; il n'est sujet à aucun inconvénient lorsqu'il est administré par une main exercée ; et si on appréhende qu'il n'irrite les premières voies, on peut le donner dans un looch gommeux, pour en diminuer la trop grande activité. J'ai vu prescrire ce remède pendant deux ans à la plupart des femmes enceintes de l'hospice des Vénériens ; je l'ai employé moi-même, depuis, dans plusieurs autres cas semblables, et cependant aucune malade ne s'est ressentie de la moindre indisposition qu'on pût attribuer à son usage.

On peut encore, et c'est un moyen recommandé par Swediaur, administrer aux femmes enceintes un mélange d'une partie de mercure vif sur deux ou trois de gomme arabique (1) ou de sucre. On donne de cette préparation depuis dix grains jusqu'à un ou deux scrupules par jour ; moitié le matin et autant le soir, et par-dessus un verre de la boisson ordinaire, qui est faite, selon la nature ou l'ancienneté du mal, avec l'orge, la bardane, le gaïac ou la salsepareille.

On emploie assez souvent aussi, dans ces circonstances, la panacée mercurielle (n°. 129), à la dose

(1) *Voyez*, plus haut, pages 73 et 78.

de deux grains pendant cinq ou six jours, et de trois ou quatre pendant le reste du traitement ; car il faut rarement dépasser cette quantité, dans la crainte d'exciter la salivation, qui pourrait nuire au travail dont la nature est occupée vers l'utérus. Les mêmes précautions doivent être observées pour le mercure soluble d'Hahnemann, ou toute autre préparation mercurielle. Du reste, quelle que soit la méthode qu'on aura choisie, on en continuera l'usage pendant quarante ou soixante jours au moins, quoiqu'en se guidant constamment d'après la nature et l'opiniâtreté des symptômes, et on en secondera l'effet par une boisson délayante ou légèrement sudorifique. Dans les cas d'infections très-anciennes, ce traitement doit, parfois, se prolonger au-delà de trois ou quatre mois, et cela avec d'autant plus de raison, que la malade ne pouvant bien souvent supporter que la moitié de la dose du remède mercuriel qui lui serait nécessaire hors l'état de gestation, il faut suppléer à la lenteur de cette médication en la continuant beaucoup plus que la maladie ne paraîtrait d'abord le demander. L'habitude, d'ailleurs, indique assez promptement au praticien le point où il doit s'arrêter dans ces sortes de circonstances.

Chacun des traitemens ci-dessus indiqués, lorsqu'il est administré méthodiquement, peut avoir le précieux avantage de guérir en même temps la mère et son enfant de la syphilis, sans qu'il soit

pour cela nécessaire d'attendre le terme, quelquefois très-éloigné, de la gestation. On épargne à l'un des dangers qui eussent été inévitables s'il fût né infecté, et l'on arrête chez l'autre la marche d'une maladie qui est constamment plus rebelle en raison des progrès qu'on lui a laissé faire.

Il est néanmoins une circonstance dans laquelle on peut et l'on doit même déroger au précepte ci-dessus énoncé, c'est lorsque la malade se trouve au neuvième mois de sa grossesse. Si l'on entreprenait le traitement dans un instant aussi voisin du terme, l'accouchement, qui surviendrait nécessairement avant qu'il fût achevé, exigerait qu'on le suspendît, ce qui en retarderait infailliblement les effets. Il convient mieux alors de le différer jusqu'à l'entier rétablissement de l'accouchée, ce qui se pourra faire sans danger, en donnant pendant ce court délai quelques palliatifs, tels que le mercure doux à la dose d'un ou deux grains dans les vingt-quatre heures, ou quelques légères frictions mercurielles tous les deux ou trois jours.

S'il existe des symptômes d'infection aux parties génitales de la femme enceinte, comme des pustules, des chancres ou des choufleurs, il est indispensable, quelle que soit l'époque de la grossesse, d'en tenter la guérison avant l'accouchement, au moyen des bains, des lotions et des applications émollientes, qu'on remplacera peu après par des frictions avec l'onguent napolitain, des fumigations

de cinabre ou autres topiques appropriés. En négligeant cette précaution essentielle, on laisse subsister une disposition physique qui peut rendre le travail de l'enfantement très-laborieux, et exposer l'enfant à contracter au passage de nouveaux symptômes de vérole, dont un des plus fâcheux est l'ophthalmie syphilitique. D'ailleurs, cette circonstance est encore très-dangereuse sous un autre rapport, c'est qu'elle peut compromettre la santé du chirurgien ou de la sage-femme qui assiste la malade dans sa délivrance.

Quand on a jugé à propos de différer le traitement général de la femme jusqu'après ses couches, on doit attendre, ainsi qu'il sera dit plus bas, quinze ou vingt jours après cette époque avant de le commencer.

CHAPITRE II.

Description et Traitement de la Syphilis chez les enfans.

Il est généralement reconnu que l'enfant nouveau-né peut contracter la vérole en prenant le sein d'une femme gâtée, et qu'une nourrice saine peut devoir cette maladie à son nourrisson lorsqu'il

est infecté. Mais un point sur lequel les médecins sont moins d'accord entre eux, c'est de savoir si ces faibles créatures sont ou non susceptibles de recevoir ce vice en héritage de leurs parens, soit au moment même de la conception, soit pendant le cours de la gestation. On peut à cet égard se poser la question suivante, que les auteurs résolvent de différentes manières : *L'enfant né d'une mère infectée a-t-il puisé dans son sein le virus avec la nourriture, ou bien a-t-il contracté la maladie lors de son passage à travers les parties génitales externes, siége ordinaire des symptômes syphilitiques?*

Tout homme sans prévention, qui connaîtra les rapports intimes qui lient le fœtus à la matrice, ne pourra se refuser à admettre la communication directe de la mère à l'enfant, et, par conséquent, la possibilité de lui transmettre ses maladies. Ce que nous annonce le raisonnement basé sur les connaissances anatomiques est encore bien prouvé par l'expérience journalière, qui nous apprend que, si le plus ordinairement les symptômes vénériens se manifestent chez les enfans huit ou quinze jours, rarement un mois après la naissance (ce qui pourrait faire croire, comme beaucoup de médecins l'ont avancé, que l'infection ne date que de l'instant du passage), on a cependant des exemples d'enfans nés avec des signes non équivoques de cette contagion. Or, si on ne regarde pas comme tels, d'après

Doublet (1), la macération, les phlyctènes et la lividité de la peau, on ne peut refuser cette origine aux ulcérations des parties sexuelles, aux pustules cutanées, et surtout aux végétations, qui ont été observées par plusieurs praticiens dignes de foi (2), affections qui ne peuvent être simulées par

(1) Cet auteur cite trois exemples d'enfans nés avec des symptômes beaucoup plus évidens d'infection : l'un d'eux portait un ulcère chancreux à la fourchette; un second, et ce fait est le moins concluant à mon avis, avait une tumeur stéatomateuse au grand angle de l'œil; et le troisième, des pustules noirâtres sur le corps.

(2) M. le docteur Gilbert a communiqué quatre exemples analogues, qui sont insérés dans l'ouvrage du docteur Bertin, intitulé : *Traité de la Maladie vénérienne chez les Enfans nouveau-nés, les Femmes enceintes et les Nourrices*, pag. 99 et suivantes, in-8°. Paris, 1810. Merkling cite le cas d'une courtisane qui, ayant été suffoquée par l'introduction d'un morceau d'aliment dans la trachée-artère, présenta, à l'ouverture de son corps, où l'on reconnut des traces de syphilis constitutionnelle, un fœtus dont les os étaient exostosés en différens endroits. — Rosen a observé, entre autres faits remarquables, celui d'un enfant qui vint au monde avec des ulcères et des pustules croûteuses sur tout le corps. Son père était mort d'une vérole invétérée plusieurs mois avant sa naissance, et sa mère en périt peu de temps après. (*Maladies des Enfans*, pag. 514.) Enfin, le tome 81°. du *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris* (n°. d'octobre 1822, page 50) contient un mémoire de M. le docteur Desruelles, dans lequel il est question d'une jeune fille forte et bien constituée, qui présentait, en venant au monde, des pustules syphilitiques sur la région externe des membres et aux environs des parties génitales. Le père se trouvait alors affecté d'une syphilis qui avait résisté à divers traitemens, et la mère était tourmentée par des douleurs ostéocopes et des céphalalgies rebelles, que la nuit

aucune autre maladie de l'enfance. Plenck est tellement persuadé de ce mode de communication du virus chez l'enfant (1), qu'il distingue la vérole de cet âge en trois espèces : en connée, latente, et acquise après la naissance.

Je conviendrai cependant qu'il est certains cas dans lesquels des enfans qui s'étaient conservés sains dans le ventre de la mère (dont probablement l'infection ne datait pas de long-temps avant le terme de la grossesse) contractent la syphilis pendant un accouchement laborieux, en passant avec lenteur sur des ulcères, des pustules humides, ou en se trouvant en contact avec la matière des écoulemens qui affectent les organes génitaux.

En établissant plus haut les circonstances dans lesquelles il convenait de traiter la syphilis chez la femme grosse, la marche à suivre pour prévenir, dans le plus grand nombre de cas, le développement des symptômes d'infection chez son enfant a été tracée avec quelques détails : cette pratique salutaire a l'avantage d'étouffer la maladie dans sa source. Mais lorsqu'on l'a négligée, et que l'enfant naît avec la vérole, il faut, sans perdre de temps, aviser aux moyens les plus convenables pour obtenir sa guéri-

et la chaleur du lit ne manquaient jamais d'accroître d'une manière très-notable.

(1) *Voyez* son *Traité de la Maladie vénérienne*, au chapitre *de la Syphilis des Enfans.*

son. Je parlerai, avant de m'en occuper, des autres modes de communication du virus à cet âge.

Les baisers des personnes vérolées, l'usage de verres, de cuillers et autres ustensiles dont elles se servent habituellement, sont encore, ainsi que l'allaitement par une nourrice infectée, des causes fréquentes de contagion pour les enfans nés de parens sains.

Les symptômes syphilitiques attaquent à cet âge, de même que chez les adultes, les différens systèmes de l'économie; les membranes muqueuses y sont le siége d'écoulemens, d'ulcères, de pustules humides et de végétations; la peau, de pustules très-variées, d'excroissances, de phlyctènes et d'ulcères; le système lymphatique, de bubons et de tumeurs de toutes espèces; le système osseux même s'altère à sa manière, et présente des caries, des exostoses, des périostoses, des gonflemens articulaires, etc.

SECTION PREMIÈRE.

Catarrhes vénériens chez les enfans.

Ils affectent, chez les nouveau-nés, les conjonctives, la membrane pituitaire, et celles du vagin, de l'urèthre et de l'anus.

L'*ophthalmie vénérienne des nouveau-nés* est assez ordinairement un signe primitif de l'infection con-

tractée au passage, et peut, règle générale, être considérée comme un symptôme très-grave, en ce qu'elle entraîne souvent la perte de l'œil affecté. Quelquefois cependant elle est si bénigne (1), qu'on serait presque tenté de la croire indépendante du virus syphilitique. L'écoulement qu'elle fournit alors est simplement muqueux et blanchâtre: dans les autres cas, il est d'un jaune verdâtre, comme purulent, d'une abondance extrême, et éprouve, pendant le cours de l'inflammation, les mêmes changemens que celui fourni par la gonorrhée uréthrale la plus intense. Dans l'une et l'autre variété, les paupières sont fortement collées par une mucosité gluante, très-sensiblement gonflées dans toute leur surface extérieure, et, comme dans l'ophthalmie palpébrale puriforme qu'on observe si fréquemment chez les enfans non-infectés, la peau qui les recouvre se distingue de celle des autres régions du corps par une couleur rouge beaucoup plus foncée et presque livide. Il ne faudrait pourtant pas, d'après ce dernier caractère seul, penser que toute ophthalmie qui le présente soit de nature vénérienne; car je l'ai vu souvent chez des enfans dont la santé ne pouvait être suspectée en aucune manière, et pour la guérison desquels il a suffi de quelques lotions émollientes.

(1) *Voyez* l'ouvrage de Bertin, pag. 56, où tout ce qui a rapport aux maladies vénériennes des nouveau-nés a été traité avec beaucoup d'exactitude.

Cette maladie paraît du quatrième au dixième jour après la naissance, et dure ordinairement un mois et demi ou deux mois. Sa terminaison n'est pas toujours heureuse; car souvent elle détermine l'opacité de la cornée, des staphylômes, et quelquefois, mais rarement, la fonte de l'œil.

L'ophthalmie syphilitique des enfans n'exige presqu'aucun traitement local autre que la plus grande propreté, entretenue au moyen du lait de la nourrice, ou de l'eau de guimauve ou de mélilot tiède. On instille fréquemment le liquide entre les paupières, afin d'enlever le mucus puriforme fourni par la conjonctive, dont le séjour prolongé sur le globe oculaire ne pourrait qu'entretenir l'inflammation. Quelquefois la matière de l'écoulement est tellement visqueuse et adhère si fortement à la partie antérieure de l'œil, qu'elle y laisse une couche blanchâtre et épaisse qui peut faire croire à la perte de la vue dans bien des cas où il y a encore espoir de la conserver. Cette circonstance exige qu'on nettoye souvent la partie malade en faisant, avec précaution, entre les paupières, des injections avec un des liquides émolliens ci-dessus mentionnés, ou tout autre dont les propriétés soient équivalentes, injections dont le jet, dirigé obliquement sur la cornée transparente, puisse entraîner la suppuration sans communiquer de secousse à l'organe. Le traitement général par les anti-vénériens est, d'ailleurs, celui sur lequel on doit le plus compter pour arrêter les progrès

de cette espèce d'ophthalmie, et surtout pour en prévenir les suites sur tout le système, mais il ne devra être commencé qu'après avoir appliqué quelques sangsues aux tempes ou aux malléoles et fait prendre quelques demi-bains. J'ai eu, dans plusieurs occasions, beaucoup à me féliciter d'avoir posé sur le milieu de chaque paupière une sangsue dont je faisais bien saigner la piqûre. Assez ordinairement les accidens cédaient aussitôt (*Voyez* plus bas, sect. VII de ce chap.) On peut en dire autant du coryza et du catarrhe vaginal de cause syphilitique. Les injections émollientes remplaceront toujours, dans ces deux affections, les lotions recommandées pour la précédente. Je préviendrai seulement que le coryza ou enchifrènement vénérien des enfans, qui est un symptôme fort grave et souvent mortel, se guérit pourtant quelquefois avec assez de facilité, surtout lorsqu'il s'établit un écoulement ichoreux ou purulent par les narines, qu'il se déclare une ophthalmie, ou que le virus fait une nouvelle explosion à l'anus ou vers quelqu'autre partie. Lorsque la nature ne se détermine pas d'elle-même à un effort dérivatif de cette espèce, l'application d'un vésicatoire à la nuque ou sur l'un des bras est ordinairement avantageuse dans le traitement de cette affection.

SECTION DEUXIÈME.

Pustules vénériennes des enfans.

En général, elles sont plates et présentent tous les caractères de celles désignées sous le nom de pustules humides ou muqueuses. Il en est pourtant de saillantes plus ou moins coniques ou arrondies, quelques-unes d'entre elles se couvrant même parfois de croûtes jaunâtres ou d'un gris plus ou moins foncé. Ces pustules paraissent ordinairement du quatrième au quinzième jour après la naissance; quelquefois cependant elles ne se montrent que lorsqu'il s'est écoulé un ou plusieurs mois. On doit aussi, pour se conformer à un usage depuis long-temps consacré, compter au nombre de ces éruptions, des taches cuivreuses de différentes formes, et très-peu élevées au-dessus du niveau de la peau. Ce ne sont même pas les moins communes. Les pustules saillantes ressemblent assez à un bouton varioleux en suppuration, ou à ceux de l'espèce de gale connue sous le nom de *gale pustuleuse.* On les nomme *croûteuses* quand elles s'ouvrent et se couvrent d'une croûte plus ou moins épaisse. Ces différentes pustules sont toujours des signes d'une infection constitutionnelle plus ou moins ancienne, et il faut beaucoup d'attention et d'expérience pour ne pas les prendre quelquefois pour d'autres éruptions tout-à-fait étrangères à la syphilis.

La dernière espèce surtout a été souvent confondue avec les croûtes de lait; mais le siége de cette dernière maladie, qui est constamment à la tête, et l'embonpoint du petit malade malgré son existence, ce qui n'a guère lieu chez les enfans infectés, doivent sortir de doute tout praticien attentif.

Les applications locales se borneront, pour le plus grand nombre de pustules, à de simples onctions avec un léger cérat mercuriel, qui, du reste, ne serait d'aucune utilité sans le concours d'un traitement méthodique général. Quelquefois, pourtant, il est nécessaire, avant d'employer les topiques de cette nature, qui sont toujours plus ou moins stimulans, de calmer l'état inflammatoire qui se manifeste dans certains cas aux endroits où se trouvent groupées un grand nombre de pustules, ce qui arrive surtout à l'anus et aux parties de la génération, par des applications émollientes et l'usage fréquent des bains. D'autres fois, au contraire, on pourra être obligé, après quelques pansemens avec les mercuriaux, de stimuler ces symptômes locaux par des lotions avec l'eau phagédénique, la solution du sublimé, celle de sulfate de cuivre ou le nitrate acide de mercure. (*Voy*. pag. 343, 350 et 361 du Ier vol.)

SECTION TROISIÈME.

Chancres vénériens des enfans.

Ces symptômes se divisent, comme chez les

adultes, en primitifs et en consécutifs, et affectent la peau ou l'orifice des membranes muqueuses; mais c'est plus particulièrement aux environs de l'anus, aux parties génitales externes, à la bouche, aux commissures des lèvres, et parfois aussi à l'ombilic, aux talons, et dans les intervalles des doigts ou des orteils, qu'ils se développent. On les voit plus fréquemment chez les enfans que les autres accidens vénériens, et ils ne paraissent guère avant le huitième jour de la naissance. Sur le nombre des ulcères primitifs ou d'invasion qu'on observe communément, il en est beaucoup qui se montrent à la bouche et aux commissures, ce qui doit peu surprendre si l'on se rappelle que fort souvent les petits malades ont gagné le mal en tétant des nourrices infectées.

D'abord, les chancres sont petits et bleuâtres; mais on les voit bientôt s'élargir, rendre une matière sanieuse, fétide, et, pour peu qu'on les néglige, prendre une couleur noire et se gangréner, surtout ceux qui ont leur siége aux grandes lèvres et au scrotum : ils entraînent assez souvent, dans ce dernier cas, la perte du sujet; mais on les guérit aussi quelquefois par l'emploi successif des émolliens, quand il y a une grande irritation locale, des légers mercuriaux aussitôt que l'état inflammatoire n'existe plus, ou par les pansemens avec le quinquina, le camphre, le vinaigre, ou une décoction amère très-rapprochée, lorsque la mortification des parties tient à ce qu'elles sont frappées d'atonie.

Les ulcérations vénériennes des enfans, comme celles des personnes plus avancées en âge, exigent toujours l'emploi des anti-syphilitiques généraux, dont le choix sera indiqué plus bas. Quant au traitement local, il n'est également que d'une utilité secondaire, et consiste en des applications émollientes, et quelquefois assez fortement opiacées, lorsqu'il y a trop d'irritation. Quand, au contraire, il n'y a pas assez de ton, il faut mettre en usage les stimulans, comme les décoctions amères, le cérat mercuriel ou l'eau phagédénique. (*Voy.* les différens autres articles dans lesquels il est fait mention des ulcères vénériens, tant primitifs que consécutifs, pag. 172, 274 et suivantes du Ier volume.)

SECTION QUATRIÈME.

Bubons vénériens des enfans.

Quelquefois ils sont consécutifs; mais, dans le plus grand nombre de cas, ils proviennent d'une infection récente. Ces tumeurs s'observent plus souvent, chez les nouveau-nés, autour du cou et sous les aisselles qu'aux régions inguinales, parce que le virus s'introduit plus ordinairement chez eux par la bouche, les yeux, le nez et les oreilles que par les parties génitales.

Il est encore d'autres tumeurs qui siégent communément dans le tissu cellulaire sousjacent au cuir

chevelu des nouveau-nés. Leur forme est ronde ou irrégulière; elles sont dures ou molles, éparses ou réunies, et leur volume varie depuis celui d'une aveline jusqu'à celui d'une noix. Quelquefois ces tubercules s'échauffent et suppurent, ou bien ils se gangrènent et font mourir le petit malade. Quand il survient de ces tumeurs aux autres parties du corps, ce qui est rare, elles sont beaucoup moins dangereuses. (*Voyez* pag. 416 du Ier volume, sect. v, *Tumeurs gommeuses.*)

Le traitement local des bubons est ici le même que chez l'adulte : favoriser la suppuration par les cataplasmes émolliens, si la tumeur paraît avoir cette tendance; si elle est indolente et se dispose à la résolution, faire des applications résolutives, fondantes, c'est-à-dire légèrement excitantes, et compter beaucoup sur les remèdes intérieurs, je veux dire sur le traitement général de la syphilis. Quant aux tumeurs sous-cutanées dont il vient d'être parlé, quelques-unes se terminent par résolution, terminaison qu'on peut favoriser par les topiques fondans, les purgatifs et autres moyens connus. D'autres, qui suppurent spontanément ou par l'usage des cataplasmes, et qui fournissent une suppuration séreuse plus ou moins sanguinolente, assez semblable à celle des dépôts scrophuleux, exigent l'emploi des stimulans, comme les injections vineuses, ou bien les applications de digestifs un peu animés, et même quelquefois de l'égyptiac.

Celles de ces tumeurs qui surviennent ailleurs qu'à la tête, se guérissent assez facilement, malgré l'aspect écrouelleux qui les caractérise ; mais il n'en est pas ainsi des autres : elles suppurent long-temps sans éprouver d'amélioration sensible ; souvent même la matière qui en découle devient ichoreuse et fétide ; la gangrène survient malgré les toniques et anti-septiques employés intérieurement et comme topiques ; enfin l'enfant meurt.

SECTION CINQUIÈME.

Affections vénériennes des os chez les enfans.

Les enfans infectés sont quelquefois attaqués d'exostoses et de périostoses, mais particulièrement des dernières. Comme ils meurent assez souvent avec promptitude des suites de la maladie vénérienne, ou que l'empressement qu'on apporte à les traiter est une raison pour qu'ils en soient débarrassés peu après la naissance, cette affection n'a pas le temps de se porter sur les os aussi fréquemment que chez les adultes. C'est probablement pourquoi on ne remarque pas ces symptômes aussi souvent chez eux que chez ces derniers. Le traitement mercuriel direct et celui par le lait de la mère sont ordinairement suffisans pour dissiper ces symptômes, qui sont, généralement parlant, peu opiniâtres à cet âge, vu le développement imparfait et le peu de densité des os. Les bains géné-

raux, si les forces le permettent, deux ou trois sangsues sur la tumeur, si elle est excessivement douloureuse, rouge et enflammée, ainsi que de légères frictions locales avec l'onguent napolitain dans tous les cas où l'engorgement du périostose est presqu'indolent, ne seront pas inutiles pour atteindre ce but.

SECTION SIXIÈME.

Excroissances et Végétations vénériennes chez les enfans.

Les porreaux, les verrues, les choufleurs et les crêtes-de-coqs, s'observent très-rarement chez les enfans. Ils siégent communément sur les surfaces muqueuses, et annoncent toujours une syphilis ancienne. On les remarque pourtant quelquefois au pourtour de l'anus, sur la face externe des grandes lèvres et entre les parties génitales et la partie supérieure des cuisses.

Lorsqu'à la fin du traitement général les excroissances ne paraissent pas disposées à tomber d'elles-mêmes, on en hâte quelquefois la chute par des applications stimulantes, comme celles d'onguent mercuriel double, d'eau de chaux, d'eau très-salée ou de poudre de sabine; mais si elles persistent après la cessation des remèdes intérieurs, ce qui arrive le plus souvent, il faut les détruire par les

cathérétiques, ou les enlever avec l'instrument tranchant (1)

Il est encore quelques symptômes généraux qui décèlent ordinairement l'existence de la vérole chez les nouveau-nés. La peau est ridée, couverte d'efflorescences d'un brun-jaunâtre, et de rougeurs érysipélateuses; il y a soulèvement ou destruction générale ou partielle de l'épiderme; enfin, la face, ainsi que tout le corps, présentent une émaciation ou une bouffissure remarquable, et toutes les apparences de la décrépitude. On ne doit cependant pas croire à l'existence du vice vénérien chez tous les enfans qui offrent ces différens signes, puisqu'il est très-certain qu'on les a vus quelquefois chez ceux qui n'étaient pas infectés. Il faut attendre au moins dix ou douze jours après la naissance pour prononcer sur la nature de ces symptômes; car c'est à cette époque que se développent ordinairement les premiers signes d'infection chez les nouveau-nés.

SECTION SEPTIÈME.

Pronostic de la Syphilis des enfans.

En général, on ne doit pas porter de la syphilis des enfans un pronostic très-favorable. Cette maladie, qui existe chez des êtres à peine ébauchés, et

(1) *Voyez* pag. 400 et suivantes du premier volume.

que leur âge même expose à une série d'accidens déterminés par la première dentition, la présence des vers intestinaux, les épidémies catarrhales, la variole, etc., en se compliquant avec toutes ces causes de destruction, ne peut manquer de moissonner un grand nombre des individus qu'elle attaque. Cependant il faut convenir que plusieurs auteurs ont beaucoup exagéré sa funeste influence à cette époque de la vie. On peut, du reste, établir comme un fait démontré par l'observation, que les enfans qui naissent d'une mère dont on a négligé le traitement pendant la grossesse, ont moins de chances de viabilité en leur faveur que ceux dont l'infection a été gagnée au passage, ou d'une autre manière après la naissance; et que, s'ils vivent, malgré tous les orages qu'ils ont à essuyer dans leur bas âge, c'est pour être condamnés à traîner une existence misérable et pleine d'infirmités. (*Voy.* pag. 452, tom. Ier.) Ceux dont la syphilis est combinée avec d'autres affections, comme les écrouelles, le rachitis, le millet, l'hydropisie, le carreau, etc., sont aussi moins susceptibles de guérison que ceux chez lesquels les symptômes vénériens existent sans complication. Les catarrhes syphilitiques des enfans, les ulcérations, les pustules et les tumeurs glandulaires, n'offrent, pour l'ordinaire, rien qui doive en faire porter un funeste pronostic; ils cèdent même, en général, après un temps plus ou moins long, au traitement intérieur méthodiquement ad-

ministré ; mais on ne doit pas oublier que la combinaison de ces différens symptômes entre eux, et surtout lorsqu'ils sont nombreux, les rend toujours plus opiniâtres, et exige plus de persévérance dans le traitement.

SECTION HUITIÈME.

Administration du traitement anti-syphilitique aux enfans.

1°. *Aux enfans à la mamelle.* — La manière de traiter les maladies des enfans au moyen du lait de leurs nourrices, a été connue des anciens, et découle nécessairement de l'influence bien démontrée qu'a sur un nourrisson l'altération du lait de sa mère par certains alimens, par un grand nombre de médicamens, par quelques virus, et même par des affections morales vives. Cette observation n'avait pas échappé à Hippocrate, car il dit, dans son troisième livre des Épidémies, qu'il reconnaît le lait de la nourrice comme le seul moyen de guérir les enfans malades.

Cette vérité, de laquelle le père de la Médecine a peut-être tiré une conséquence trop générale, puisqu'elle tendrait à détourner de toute administration directe de remèdes, quels que fussent les cas de maladies des nouveau-nés, pouvait cependant servir de guide aux praticiens qui, les premiers,

ont eu à traiter des enfans nés avec la maladie vénérienne. Cependant on a été fort long-temps encore après l'apparition de ce mal sans en faire l'application à cette circonstance digne de la plus grande attention; on se contentait d'administrer immédiatement des remèdes insignifians, qui laissaient au virus le temps de détériorer la constitution du sujet, et souvent même d'occasioner sa perte. Il y avait, en effet, fort peu de médecins qui administrassent les antisyphilitiques à la mère pour traiter son enfant infecté, lorsqu'en 1780 on fit à Vaugirard, sur un grand nombre de nourrices vérolées, des expériences qui démontrèrent la possibilité de tirer avantage de cette pratique. Les premiers essais ayant eu pour résultats la guérison radicale de beaucoup d'enfans et l'amélioration sensible des symptômes chez tous les autres, ce traitement a été généralement adopté depuis, comme la manière la plus douce de donner les anti-vénériens à ces petits malades (1). Mais comme ce traitement indirect n'a

(1) Jusqu'à présent les efforts tentés par les plus habiles chimistes pour trouver le mercure dans le lait des nourrices soumises au traitement par les frictions napolitaines, ont été sans résultats satisfaisans. Il est cependant à présumer que la science tardera peu à gagner quelque chose sous ce rapport; car le docteur J. L. Cantu, professeur de Chimie à Turin, qui a déjà reconnu la présence de l'iode dans le sang, dans l'urine, dans la sueur, dans la salive, dans le chyle et dans le lait des individus faisant usage de ce médicament, soit intérieurement, soit à l'extérieur, est aussi parvenu à découvrir le mercure dans ces trois premiers fluides, pris chez des



pas toujours assez de force pour prévenir le retour des accidens syphilitiques, on a pour habitude de prescrire en même temps à l'enfant une petite quantité de préparation mercurielle. Ces deux méthodes constituent, par leur combinaison, ce qu'on nomme le *traitement mixte des enfans.*

Tel est, au moins, l'usage adopté depuis longues années dans l'hôpital des Vénériens de Paris, et duquel on ne s'est pas mal trouvé jusqu'à ce jour. Il faut dire, à la vérité, que ce supplément de traitement anti-syphilitique administré directement à un enfant qui se nourrit déjà du lait mercuriel de sa mère ou de sa nourrice, devient d'autant plus nécessaire dans les établissemens de cette espèce, que les femmes qui allaitent y donnent toujours le sein à deux enfans, ce qui réduit nécessairement de moitié, pour chacun en particulier, la dose du principe médicamenteux qu'il recevrait s'il n'était pas obligé de partager avec un autre nourrisson l'aliment qui le lui fournit.

syphilitiques traités les uns par les onctions, et d'autres par le mercure gommeux de Plenck, méthodes par lesquelles ce métal est employé dans un état de division extrême. Espérons que le zèle de ce laborieux médecin lui fournira bientôt l'occasion de le trouver dans tous les autres fluides de l'économie. (Voy. tout au moins, pour ce qui est relatif aux urines, le *Specimen chemico-medicum de mercurii præsentia in urinis syphiliticorum, mercurialem curationem patientium*, lu le 13 juin 1823, et inséré dans les *Memorie della reale Academia delle Scienze di Torino*, tom. XXIX, pag. 228.)

Lorsqu'un enfant et sa nourrice sont affectés de maladie vénérienne, il faut se conduire, pendant les dix ou douze premiers jours au moins après la couche, comme on le ferait pour une femme saine d'ailleurs, dans la crainte de troubler, par des remèdes administrés prématurément, l'écoulement des lochies, et de faire prendre un mauvais caractère à la fièvre de lait. Passé cette époque, on prépare la malade, selon l'état de ses forces, par des boissons délayantes ou toniques, quelques bains, et même, s'il y a embarras des premières voies, par un léger purgatif. On commence ensuite l'usage des frictions à la dose d'un gros tous les deux jours. Si on préfère la liqueur de Van-Swieten, qui est non moins sûre et d'une administration plus facile, on en donnera tous les matins une demi-dose, c'est-à-dire un quart de grain. Il est bien possible d'augmenter cette quantité de sublimé sans qu'il en résulte aucun danger; mais la prudence doit toujours engager à rester un peu au-dessous de la dose entière, qui est d'un demi-grain. Ce médicament doit constamment être pris dans le looch gommeux ou tout autre véhicule adoucissant, l'allaitement rendant les femmes beaucoup plus sensibles que dans l'état ordinaire. Les autres préparations mercurielles, telles que la panacée, les pilules d'onguent napolitain, les pilules bleues, le mercure saccharin, celui d'Hahnemann ou celui de Plenck,

peuvent aussi être employées dans le cas dont il est ici question, pourvu qu'on les prescrive avec les ménagemens nécessaires.

L'emploi du mercure chez les nourrices ne s'oppose pas à ce qu'on leur prescrive quelques bains pendant le cours du traitement, surtout lorsque la faiblesse générale ne les contr'indique pas.

Quelle que soit d'ailleurs la méthode dont on fasse usage pour le traitement de la nourrice, il est essentiel de porter toute son attention aux effets que produit le mercure sur l'enfant; car on observe fréquemment que ce métal, donné en trop grande quantité à la mère, détermine chez son nourrisson des tranchées très-vives, ou un dévoiement qui l'épuise et peut même le faire périr. On ne saurait donc trop recommander de proportionner avec le plus grand soin la dose du remède à la susceptibilité du petit malade.

Le traitement mercuriel doit être accompagné, chez les nourrices, de l'usage d'une légère décoction de riz, de bardane ou de salsepareille. Lorsque la maladie est très-ancienne, ou qu'elle a été attaquée auparavant par plusieurs traitemens infructueux, elle résiste souvent à l'administration la plus méthodique des mercuriaux. Dans ce cas, qui est heureusement très-rare, il faut leur associer les sudorifiques sous forme de tisane et de sirop très-rapprochés. On peut consulter, à ce sujet, le trai-

tement général par les sudorifiques, pages 143, 148, 162, 165 et 26 de ce volume.

Quoiqu'on puisse ordinairement guérir la mère et son enfant par le traitement qui vient d'être tracé, on le voit encore assez souvent manquer son effet sur ce dernier. Pour obvier à cet inconvénient, on a adopté comme règle générale, dans le département des nourrices de l'hôpital des Vénériens, d'administrer directement à l'enfant quelques anti-syphilitiques, tandis qu'il se nourrit encore du lait mercuriel de sa mère.

Les nouveau-nés se traitent avec le sublimé corrosif, les frictions ou le mercure doux (1), dont les doses doivent être très-légères et toujours proportionnées à leur force et à leur âge. Dans les six premiers mois, un vingt-quatrième de grain de muriate suroxidé de mercure est tout ce qu'on peut se permettre de prescrire par jour (2).

Ce traitement, ou plutôt ce supplément au traitement principal, doit être continué pendant un mois à-peu-près, si rien ne s'y oppose; seulement, on en suspendrait l'usage pour un jour ou deux si la sortie de quelques dents causait un petit mouvement fébrile, et on le reprendrait immédiatement après la

(1) *Voyez* le traitement par le mercure gommeux, pag. 72 de ce volume, et celui par le mercure saccharin, pag. 78.

(2) De Horne, *Observations sur l'administration du mercure*, tom. I, pag. 41. — *Voyez*, plus bas, le traitement anti-vénérien chez les enfans qui sont sevrés, pag. 266.

cessation de cet accident. Deux ou trois grains de sublimé suffisent ordinairement pour compléter ce traitement direct administré à l'enfant dont la maladie a déjà été affaiblie par les propriétés anti-vénériennes du lait qui lui sert de nourriture. Ce médicament doit toujours être donné dans un looch, qui, selon l'indication qu'offrira l'état des forces, sera fortifiant ou simplement adoucissant.

Le lait de la nourrice est la meilleure boisson dont l'enfant puisse faire usage pendant son traitement ; mais lorsqu'il éprouve une soif trop intense pour trouver de quoi la satisfaire dans ce breuvage, on lui donne, en outre, de l'eau de riz ou de gruau d'avoine, seule, ou coupée avec le lait de vache.

Quelquefois le traitement mercuriel le mieux dirigé ne peut dissiper les symptômes vénériens de l'enfant nouveau-né. On se trouve bien alors de l'association des remèdes mercuriels avec une dose de sirop sudorifique proportionnée à la force du sujet et à la ténacité du mal. La quantité d'une once ou une once et demie de sirop par jour suffit dans le plus grand nombre des circonstances.

Quant au traitement par les frictions, il doit s'administrer avec la même progression que j'ai recommandée pour l'emploi du muriate suroxigéné de mercure. Un enfant à la mamelle peut absorber sans danger de quatre à douze grains d'onguent tous les deux jours. Nicolas Massa, qui, le premier, a con-

scellé ce traitement chez les enfans, Doublet et plusieurs autres qui ont suivi son exemple, en ont retiré de grands avantages; mais il paraît, d'après de nombreuses expériences faites depuis vingt ans dans les établissemens publics, qu'ils doivent le céder à ceux de la liqueur de Van-Swieten, dont les effets ne sont pas autant subordonnés à l'influence plus ou moins directe que les préparations ou les soins de propreté peuvent avoir sur les fonctions de l'organe cutané (1).

La grande propreté, un air pur, des bains, des vêtemens suffisamment chauds, et autres moyens tirés de l'hygiène, seront toujours très-utiles pour seconder les effets du mercure chez les enfans. Il est aussi bien important, pour concourir au même but, d'entretenir la liberté du ventre par quelque moyen simple, comme l'eau miellée ou le sirop de chicorée.

En général, lorsqu'on a suivi avec exactitude le traitement des enfans infectés, leur guérison est confirmée du troisième au sixième mois de la naissance, au moins dans le plus grand nombre de cas. On continue ensuite l'allaitement comme s'ils n'eussent jamais été malades.

2°. *Aux enfans sevrés.* — Lorsque l'enfant entaché du vice syphilitique a passé l'époque de la

(1) Plenck prétend que les frictions mercurielles administrées à l'enfant même peuvent le rendre hydropique, et quelquefois le faire mourir. Cette manière de voir est un peu exagérée.

lactation et qu'il est sevré, il faut lui administrer le mercure comme je viens de l'indiquer pour le traitement direct de celui qui est encore à la mamelle. Ainsi, on peut également lui prescrire les frictions, le sublimé ou le mercure doux, les pilules bleues ou le mercure uni à la gomme, au sucre ou au suc de réglisse, mais en proportionnant toujours la dose à l'âge et au degré de force du sujet : par exemple, pour un enfant d'un à trois ans, on doit se contenter d'un douzième de grain de deuto-chlorure de mercure par jour, donné dans un looch adoucissant; celui de trois à cinq pourra en supporter un huitième, ce qui fait le quart de la dose ordinaire de l'adulte; on augmente ensuite progressivement jusqu'au sixième ou au quart de grain, à mesure que le malade approche de la puberté.

Les enfans supportent on ne peut mieux cette préparation mercurielle (1), qu'on peut associer avec avantage au sirop sudorifique, à la dose de deux ou trois onces par jour, lorsque la maladie est ancienne ou qu'elle annonce trop d'opiniâtreté.

Les frictions mercurielles, si l'on juge à propos de

(1) On peut attribuer cette facilité qu'ont les enfans à supporter le sublimé corrosif, à la surabondance des sucs muqueux contenus à cet âge dans l'estomac, lesquels invisquent pour ainsi dire le médicament, et préviennent la trop forte impression qu'il pourrait faire sur la membrane villeuse. La même remarque peut être faite chez les femmes et chez tous les individus d'une constitution pituiteuse ou lymphatique.

les employer, seront également fixées, d'après la force de l'individu affecté, depuis six grains jusqu'à un scrupule d'onguent pour un enfant de deux ans, d'un à deux scrupules pour ceux de deux à six, et ainsi de suite, mais en laissant constamment deux jours d'intervalle entre les frictions.

La panacée mercurielle est quelquefois employée avec succès chez les enfans en bas âge, à la dose d'un grain, qu'on fait prendre en deux ou trois fois, mélangé avec un peu de sucre ou de rhubarbe (n° 130). Chaque prise se donne dans une cuillerée de bouillon ou d'un looch adoucissant quelconque. On peut aussi fort bien réussir au moyen du sirop mercuriel de Plenck, dont on prescrit deux cuillerées à café matin et soir aux malades de deux à quatre ans, trois cuillerées à ceux de quatre à six, etc. Enfin, plusieurs autres préparations mercurielles également douces, telles que celles dans lesquelles le métal se trouve uni au sucre, au miel, à la manne ou au suc de réglisse épaissi, peuvent aussi convenir dans ce cas. Alors, les doses doivent être ménagées de manière à ce que l'enfant de deux à trois ans ne prenne qu'un grain de mercure par vingt-quatre heures, celui de quatre à cinq un grain et demi, et celui de six à sept deux grains, en augmentant, du reste, d'année en année, et de demi-grain en demi-grain, jusqu'à la puberté, instant où l'on peut arriver à faire prendre, comme chez les adultes, de cinq à six grains par jour.

Par l'une ou l'autre de ces méthodes, continuée pendant à-peu-près deux mois, on est presque certain de guérir l'enfant infecté de syphilis; mais il faut avouer qu'on éprouve quelquefois de grandes difficultés dans ce traitement. La plupart de ces malades sont si faibles, surtout dans les hôpitaux et hospices, qu'on est souvent obligé d'interrompre l'administration des remèdes pour leur donner le ton qui leur manque, par l'usage du vin et de quelques médicamens fortifians, tels que le sirop anti-scorbutique et le quinquina.

Les symptômes extérieurs de la syphilis des enfans se dissipent assez ordinairement par le seul traitement intérieur, sans aucune application locale. Cependant, pour en obtenir plus promptement la guérison, on panse ceux qui en sont susceptibles comme il a été recommandé dans le traitement des adultes (1) : les chancres inflammatoires, par les émolliens; ceux qui sont douloureux et rongeans, par les opiacés; et les chancres indolens, atoniques, par les applications d'onguent napolitain ou autres substances stimulantes. On applique sur les pustules un léger cérat mercuriel, et sur les bubons des topiques émolliens ou résolutifs, selon la terminaison que paraît vouloir prendre la tumeur. Il est rarement nécessaire d'employer un traitement local

(1) *Voyez* aussi ce qui a été dit sur cet objet dans les différentes sections où je viens de traiter des symptômes de la maladie vénérienne des enfans, pag. 246 et suivantes.



pour les végétations sèches des nouveau-nés ; il faut le plus souvent en attendre la chute ou la flétrissure de l'administration des remèdes internes, après laquelle on détruit ou on enlève celles qui persistent au moyen des caustiques ou de l'instrument. L'ophthalmie vénérienne est le seul symptôme extérieur qui, chez les enfans, exige quelquefois de la manière la plus impérieuse des soins particuliers, mais toujours fort simples. On lui voit assez ordinairement faire de nouveaux progrès, malgré le traitement intérieur le plus régulier ; et lorsque l'application d'une sangsue sur l'une des paupières n'aura pu arrêter la marche de l'irritation, le seul moyen de prévenir la cécité, moyen qui lui-même ne réussit malheureusement pas toujours, est de faire laver les yeux le plus souvent possible avec une décoction de guimauve chaude, le lait, ou tout autre émollient. Ces lotions fréquentes ont l'avantage d'enlever la matière de l'écoulement, dont la longue présence sur la partie malade augmenterait encore une inflammation qui est déjà assez forte pour laisser souvent après elle des taches albuginées sur la cornée transparente et occasioner par conséquent la perte de la vue. (*Voyez* p. 246.)

CHAPITRE III.

Modifications que le sexe, les climats et autres circonstances non maladives, exigent dans le traitement de la Syphilis.

SECTION PREMIÈRE.

Différences du traitement suivant le sexe.

Le traitement de la maladie vénérienne doit, en général, peu varier dans l'un et l'autre sexe. Cependant, la femme étant plus délicate et douée d'un système nerveux plus irritable que celui de l'homme, elle demande plus de ménagement dans l'emploi des mercuriaux. Les doses doivent, en conséquence, être moins fortes pour elle que pour ce dernier, que sa vigueur et son genre de vie rendent plus capable de supporter l'action des remèdes. Du reste, toutes les précautions qui ont été recommandées à ce sujet par beaucoup d'auteurs anciens et modernes, ne sont pas d'une nécessité indispensable dans tous les cas; car, malgré une longue et attentive observation, on n'a pas encore remarqué, à l'hospice des Vénériens, que les femmes y fussent beaucoup plus

souvent incommodées que les hommes par l'usage des préparations mercurielles, quoique les uns et les autres soient soumis au même traitement, lorsque des circonstances particulières n'en ordonnent pas autrement. (*Voyez* pag. 20 de ce volume.)

La menstruation n'est pas toujours une circonstance suffisante pour nous engager à modifier ou à suspendre l'emplol du mercure. Van-Swieten, qui était bien convaincu de cette vérité pratique, administrait sa liqueur pendant l'écoulement des règles comme il l'aurait fait à toute autre époque. Il faut toutefois convenir qu'il est certaines femmes dont la menstruation est tellement orageuse, qu'elles pourraient se mal trouver de l'usage des remèdes pendant cette évacuation. Il sera donc prudent, lorsqu'elle aura été précédée et qu'elle s'accompagnera de coliques, de douleurs de reins, d'engourdissement dans les membres, d'une certaine élévation dans le pouls, de céphalalgie, de vertiges, d'accidens nerveux, etc., d'arrêter le traitement pendant tout le temps qu'existera le trouble de l'économie, qu'il ne pourrait qu'augmenter.

Quant aux époques de l'établissement des menstrues chez les jeunes filles, ou de leur cessation à l'âge critique, on peut, dans les cas ordinaires, entreprendre ou continuer le traitement anti-vénérien sans y avoir égard, surtout dans les cas pressans : il n'en résultera aucun mauvais effet. On pourra seulement recommander aux jeunes personnes, conjoin-

tement avec l'usage des anti-vénériens, celui des moyens propres à faciliter l'éruption de cette évacuation, tels que le bon vin, les martiaux, les infusions emménagogues, l'exercice en bon air, l'équitation, ou bien encore les bains, les délayans et les anti-phlogistiques généraux, les émissions sanguines déplétives ou dérivatives, selon que les forces et la constitution de la malade le demanderont. Si l'une ou l'autre de ces révolutions de l'économie se trouvait accompagnée de grandes hémorrhagies, de quelques accidens inflammatoires, etc., on suspendrait aussitôt l'administration des remèdes, jusqu'à ce qu'on eût obtenu la cessation de ces diverses affections par les moyens connus.

Il est encore un cas pour lequel il faut recommander la plus grande réserve dans l'emploi des mercuriaux, c'est celui où une femme porte dans son sein le fruit d'une conception récente, de quatre ou six jours, par exemple. Comme dans cet état le moindre effort menstruel pourrait provoquer l'avortement, il est prudent, lorsque les symptômes syphilitiques n'ont d'ailleurs rien de trop pressant, d'attendre au moins deux ou trois semaines avant de commencer le traitement anti-vénérien, qu'on sait avoir la propriété d'exciter une accélération marquée dans le mouvement circulatoire, et par cela même de disposer aux hémorrhagies.

Je ne reviendrai pas sur ce que doit présenter de particulier le traitement anti-vénérien chez les

femmes qui allaitent. Il vient d'en être parlé avec détail dans le chapitre précédent.

SECTION DEUXIÈME.

Différences du Traitement anti-syphilitique suivant les climats.

Le traitement de la maladie vénérienne réussit ordinairement tout aussi bien dans les pays septentrionaux que dans ceux d'une température plus chaude; mais il exige, dans ceux-ci, moins d'attention de la part du médecin et du malade, que dans les autres. Tout le monde sait, en effet, qu'aux Antilles, et même dans les provinces les plus méridionales de l'Espagne et de l'Italie, la guérison de la vérole s'opère par le seul effet des remèdes, sans qu'on soit astreint à des précautions et à un régime très-rigoureux. Il paraît que l'abondance et le rétablissement facile des évacuations cutanées contribuent beaucoup à ce résultat (1). En France, au

(1) On a plusieurs exemples de personnes qui, s'étant embarquées pour l'Amérique avec des symptômes de syphilis, en ont été délivrées pendant la traversée, sans le secours d'aucun traitement anti-vénérien. On les croyait dès-lors entièrement rétablies; mais le mal n'était que pallié par l'influence du changement de climat; car, bien qu'il fût sans action et qu'il restât latent dans l'économie pendant le séjour des malades dans les pays chauds, il reparaissait aussitôt après leur retour en Europe. J'ai pardevers moi plusieurs observations de ce genre.

contraire, et surtout dans les pays plus au nord, les choses se passent différemment : les moindres écarts de régime, les plus légères négligences dans l'emploi des remèdes, l'exposition imprudente au froid, à l'humidité, etc., suffisent pour rendre nul un traitement anti-vénérien bien administré sous tous les autres rapports. Du reste, la différence que présentent entre elles, quant à leur température plus ou moins élevée, certaines contrées de la France elle-même, est aussi fort à considérer, quand il s'agit de se concilier tous les avantages possibles pour attaquer une maladie syphilitique ancienne et qui a éludé plusieurs traitemens réguliers. La Provence, par exemple, a, dans une pareille circonstance, pour un habitant de Paris, et à plus forte raison pour un Flamand, un Anglais ou un Suédois, la même influence favorable à l'action des remèdes qu'on obtient si souvent pour nos Provençaux affectés de véroles rebelles, lorsqu'on les envoie se traiter en Andalousie, à Naples ou en Sicile.

D'après ces considérations, il est facile de concevoir qu'en général, et toutes choses égales d'ailleurs, le traitement de la syphilis doit être non-seulement plus exactement suivi, mais encore bien plus long-temps continué dans les pays septentrionaux que dans ceux du Midi (1). Sydenham, par cette

(1) *Voyez* les *Actes de Copenhague*, années 1677, 1678 et 1679.

raison, conseillait à ses compatriotes affectés de syphilis anciennes et de mauvais caractère, de passer en France pour s'y faire traiter, l'air épais et humide de l'Angleterre lui paraissant contrarier directement l'effet des remèdes anti-vénériens et nuire au rétablissement des forces.

SECTION TROISIÈME.

Différences du Traitement anti-syphilitique suivant les saisons.

Les saisons ont la même influence que les climats sur le succès du traitement anti-syphilitique. L'hiver, pendant lequel les pores cutanés sont resserrés et les alternatives de température très-fréquentes, lui est beaucoup moins favorable que le temps uniformément chaud, pendant lequel l'économie jouit d'un mouvement d'expansion, et d'une facilité dans l'exercice de ses fonctions, qui favorise l'action des remèdes.

Qu'on ne se persuade pas cependant que j'aie ici l'intention d'admettre, avec beaucoup d'auteurs anciens et plusieurs modernes, que la vérole ne puisse être bien traitée qu'au printemps ou dans les régions très-tempérées. Mon opinion particulière est, au contraire, qu'on peut procéder à son traitement dans tous les pays et dans toutes les saisons; mais qu'on ne réussira qu'autant qu'on fera disparaître, par les

précautions les mieux entendues, les différences de température qui existent entre les uns et les autres. Ainsi l'habitant du Nord, qui, pendant un traitement anti-vénérien, vivra dans un appartement bien chauffé, comme l'est ordinairement la pièce que les Allemands nomment le *stube* ou *stoube*, et n'en sortira qu'enveloppé dans de bonnes fourrures, se guérira tout aussi bien que celui du Midi, qui devra cette uniformité de température au climat qu'il habite.

En établissant la possibilité de guérir la syphilis avec une facilité presque égale dans toutes les saisons et dans tous les climats, je crois néanmoins pouvoir avancer qu'il peut se présenter des cas de maladies anciennes, dégénérées, ou qui ont déjà été combattues sans succès par des traitemens que tout devait faire regarder comme méthodiques, dans lesquelles, les symptômes n'exigeant pas d'ailleurs des soins très-prompts, il pourrait être convenable d'attendre la saison chaude pour procéder à une nouvelle administration de remèdes, afin de ne pas se priver d'un avantage qui, bien qu'assez peu considérable, pourrait cependant favoriser l'effet des médicamens. Ces affections sont, on ne peut en disconvenir, de celles pour la curation desquelles on ne doit rien négliger (1), et qui ne cèdent qu'au-

(1) Carrère dit, avec raison, qu'il ne faut rien négliger pour le traitement des maladies vénériennes chroniques ; qu'il est surtout bien essentiel de ne pas s'opposer à l'établissement des crises, de

tant qu'on met à profit toutes les ressources que nous offrent la matière médicale et l'hygiène.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer encore que les climats et les saisons influent aussi sur la plus ou moins grande facilité à supporter l'emploi du mercure. Il est effectivement bien démontré que les habitans des pays chauds ont besoin d'être beaucoup ménagés dans son administration, qui cause quelquefois des accidens nerveux et des évacuations trop abondantes, effet de sa propriété stimulante; tandis que, dans le Nord, on peut et l'on doit même donner les doses beaucoup plus fortes, sans que la constitution, qui est, en général, moins irritable, en soit notablement affectée. De longs séjours, tant en Espagne qu'en Italie, en Allemagne et en Pologne, m'ont fourni maintes occasions de reconnaître l'utilité de ces préceptes.

On regardera donc comme une règle de pratique très-importante et d'une application presque générale, de n'administrer le mercure, dans les saisons et climats chauds, qu'avec beaucoup d'attention et de parcimonie; car, dans ces circonstances, une quantité d'anti-vénériens plus faible que celle néces-

quelque côté qu'elles se manifestent : si c'est par les selles, de les favoriser par le jus de pruneaux, les lavemens, la manne, la casse cuite, etc.; par les sueurs, de prescrire des bains, des frictions sèches et des sudorifiques indigènes; si c'est par les urines que la crise s'annonce, de l'aider par un régime aqueux, les délayans légèrement nitrés, etc. (*Voyez* son ouvrage, pag. 47.)

saire quand la température est très-basse, suffit pour la guérison. Mais lorsqu'on exercera dans un pays ou dans un temps froid (circonstances dans lesquelles il y a toujours moins d'émonctoires ouverts, tant pour l'élimination du virus, si elle a réellement lieu, que pour faciliter des dérivations propres, en mettant en jeu les organes qui sympathisent avec ceux où elles s'établissent, à placer l'économie dans des conditions favorables à la neutralisation de ce principe contagieux), on pourra sans crainte, quoique toujours avec prudence, forcer la dose du médicament, sans quoi on s'exposerait à voir la maladie éluder toutes les attaques qu'on dirigerait contre elle. (*Voyez* p. 458 et 472, tom. Ier.)

CHAPITRE IV.

Des Modifications du Traitement anti-syphilitique selon la nature des maladies concomitantes.

On a reconnu depuis long-temps que certaines maladies avaient la faculté de préserver d'une nouvelle affection celui qui en était attaqué. La goutte, par exemple, est de ce nombre, et l'expérience a démontré que, dans les épidémies, les goutteux étaient beaucoup moins souvent frappés de la ma-

ladie régnante que les personnes saines. Le virus vénérien ne jouit pas, à beaucoup près, d'un semblable avantage ; car il peut se compliquer ou exister simultanément, chez les mêmes individus, avec toutes les autres maladies tant aiguës que chroniques.

Celles-ci reconnaissent différentes causes qui sont plus ou moins indépendantes de l'existence du virus syphilitique et du traitement qu'on lui applique : les unes, comme la phthisie, les écrouelles, la goutte et le cancer, sont les effets d'un vice héréditaire ou d'une constitution originelle ou acquise ; d'autres dépendent de l'influence de la constitution régnante ou de quelques écarts de régime, telles que toutes les affections désignées jusqu'à ces derniers temps sous le nom de fièvres, et les phlegmasies proprement dites. Il en est aussi qu'on peut quelquefois attribuer, quoique assez rarement, à l'impression produite par le mercure sur toute l'économie en général, ou sur quelque système d'organes en particulier : de ce nombre sont les hémorrhagies actives, des irritations plus ou moins vives du canal alimentaire, et plusieurs espèces d'affections nerveuses. Quelques-unes enfin sont causées par un principe contagieux autre que le vice vénérien, ou par une dégénérescence spéciale des solides et des liquides, comme, par exemple, la gale, les dartres, le scorbut, la fièvre jaune et la peste. Je dirai un mot de la plupart de ces complications de la syphilis, dont l'existence est quelquefois, pour le praticien peu

exercé à voir ce genre de maladie, une source d'incertitudes, on peut même dire de bévues, qui sont toujours plus ou moins préjudiciables au malade. Pour mettre plus d'ordre dans cette partie de l'ouvrage, je pense qu'il sera avantageux de procéder à l'examen des différentes maladies avec lesquelles la syphilis peut se trouver associée, en suivant, ainsi que je l'ai déjà fait dans les éditions précédentes, la marche adoptée dans la Nosographie de Pinel.

Je ferai remarquer à cette occasion, que lorsque la première édition de ce traité fut publiée, en 1804, la *Nosographie philosophique* était le seul ouvrage présentant une classification méthodique des affections morbides qui fût à la hauteur des connaissances de cette époque, et qu'aujourd'hui même, quoique la science ait fait un pas immense par suite de l'impulsion que lui a donnée le professeur Broussais, je n'ai pourtant pas cru avoir mission pour me hasarder à tracer, dans un ouvrage dont l'objet e tout-à-fait spécial comme celui-ci, un nouveau cadre nosologique basé sur les données fondamentales de la doctrine qui prend une faveur si méritée, et pour laquelle ma prédilection s'est déjà hautement manifestée dans plus d'une circonstance. Cette tâche, en effet, ne se rattacherait à mon sujet que d'une manière bien indirecte; et d'ailleurs mes faibles moyens auraient sans doute échoué dans une semblable entreprise, qui, à vrai dire, eût encore été

pour moi d'autant plus difficile à mener à bonne fin, qu'il me reste plus que des doutes sur la possibilité d'une application rigoureuse de la théorie de l'irritation à tous les cas pathologiques qui peuvent se présenter à notre observation, et notamment aux affections assez nombreuses qui dépendent de l'altération des fluides. A prendre la chose sous ce point de vue, je déclare, en tant que de besoin, que je suis loin de regarder, avec quelques écrivains de notre époque, comme résolues d'une manière satisfaisante, plusieurs grandes et importantes questions qui s'élèvent naturellement quand il s'agit de faire une application générale de la doctrine physiologique, et que je suis loin de me laisser entraîner par cette tendance qui porte quelques médecins à dépasser dans cette application le but d'une utilité non contestée, que semble s'être proposé d'atteindre M. Broussais lui-même.

Il eût peut-être été préférable, en attendant mieux, et surtout dans l'impossibilité où l'on paraît devoir rester pendant long-temps encore d'obtenir une classification naturelle et parfaite sous tous les points, de suivre, dans l'exposition des maladies, l'ordre indiqué par la différence des tissus et des divers fluides, pour celles qui ont une influence plus ou moins marquée sur l'ensemble des fonctions de l'économie, puis l'ordre anatomique des régions, pour les maladies qui sont particulières à chacune d'elles, ainsi que notre illustre maître, le professeur

Boyer, l'avait déjà à-peu-près adopté pour l'enseignement de la pathologie externe, ainsi que dans son excellent traité *des Maladies chirurgicales*, et comme l'a heureusement exécuté notre laborieux et savant confrère, M. le docteur Rostan, dans le *Cours de médecine clinique* qu'il vient de publier; mais il eût fallu pour cela remanier toute la dernière partie de ce traité, ce qui aurait demandé infiniment plus de temps que les exigences de la pratique n'en laissent ordinairement à ma disposition. D'ailleurs, le résultat aurait, ce me semble, peu ajouté à l'utilité d'un ouvrage exclusivement consacré à une seule branche de la médecine, à l'occasion de laquelle on ne doit raisonnablement pas s'attendre à me voir développer, et motiver comme il conviendrait, une théorie nouvelle, dont l'exposition a sa place plus naturellement marquée dans les traités de pathologie générale. (*Voyez* la note placée presqu'à la fin de l'introduction.)

SECTION PREMIÈRE.

Fièvres. (Nosographie philosophique, classe 1re.)

ART. Ier. FIÈVRE INFLAMMATOIRE.

Cette maladie survient quelquefois pendant l'administration du mercure, surtout chez les sujets pléthoriques, habitués à faire beaucoup d'exercice,

et qui, dans cette occasion, sont souvent forcés, par le siége ou la nature des accidens qu'ils éprouvent, de garder le repos. L'action stimulante de ce métal lui-même sur l'économie, et en particulier sur le système artériel, peut bien aussi être parfois considérée comme cause principale de la fièvre angioténique. D'autres fois, et c'est le plus ordinairement, elle est déterminée par la violence de l'irritation dont quelques symptômes locaux sont le siége, comme lorsque la gonorrhée, les chancres, les bubons et autres accidens vénériens sont très-inflammatoires. Dans tous ces cas, la fièvre est beaucoup plus intense la nuit que le jour; mais cette circonstance est surtout remarquable, lorsque, dans les cas de syphilis anciennes et constitutionnelles, les douleurs que font habituellement ressentir certains signes d'infection s'exaltent avec violence aussitôt que le soleil est couché.

La fièvre angioténique n'exige pas ici un autre traitement que dans les circonstances ordinaires : les saignées, les boissons émulsionées, nitrées, mucilagineuses, les acides végétaux et la diète seront toujours les moyens dont on devra faire usage ; mais il est bien important, pour réussir dans le traitement de cette maladie, de cesser tous remèdes anti-vénériens dès son apparition, et de ne les reprendre que lorsque les symptômes de sthénie ont entièrement disparu.

Les choses doivent néanmoins se passer différem-

ment, quand l'accélération insolite du mouvement circulatoire ne tient pas à une inflammation locale franche et tout-à-fait sur-aiguë, comme dans les symptômes primitifs, mais bien à la nature même d'une infection invétérée, dont les phénomènes extérieurs ne s'exaspèrent que lorsque le malade est au lit, ce qui s'observe si souvent pour les affections des os, les ulcères de la gorge, les méningites chroniques syphilitiques, etc. Alors, loin de différer le traitement spécifique, il faut se hâter de l'administrer; car les anti-vénériens les plus actifs se montrent toujours, dans ces sortes de cas, les plus puissans et les plus prompts anti-phlogistiques.

Art. II. Fièvre gastrique (bilieuse), Gastro-entérite.

On reconnaît l'existence de cette complication, qui est assez fréquente, à l'inappétence, à la soif, à la malpropreté de la langue, à la chaleur âcre de la peau, accompagnées de céphalalgie sus-orbitaire, de douleurs contusives des membres, etc.

Lorsque la fièvre est continue, on y remédie en mettant le malade aux délayans légèrement acidulés, aux boissons gommeuses; en lui appliquant des sangsues à l'épigastre ou à quelque autre point des régions sous-diaphragmatiques si l'irritation est très-vive; en plaçant à propos quelques évacuans vers la fin de la maladie, quand les phénomènes sympa-

thiques ne cèdent pas avec l'inflammation de la muqueuse gastro-intestinale, et en favorisant les crises auxquelles la nature pourrait être disposée : surtout, il ne faut pas oublier de suspendre l'administration des mercuriaux; car on doit en redouter les effets dans toutes les affections aiguës un peu graves, et principalement dans celles dont l'estomac ou les intestins sont le siége, parce que, portant sur ces organes une stimulation directe, ils ne pourraient qu'accroître le désordre au lieu de le calmer.

1°. *L'embarras stomacal*, ou embarras gastrique proprement dit, se complique souvent avec la maladie vénérienne. Quelquefois aussi il paraît être produit par le traitement mercuriel lui-même, auquel on a reconnu depuis long-temps la propriété d'augmenter la sécrétion muqueuse des premières voies et de déranger les digestions. Dans l'un et l'autre cas, il faut arrêter l'usage des anti-vénériens pendant quelques jours, tenir le malade à la diète, lui prescrire des boissons gommeuses ou délayantes, appliquer même des sangsues à l'épigastre s'il est douloureux au point d'annoncer un degré de phlegmasie bien prononcé; et enfin, dans le cas où il n'y a plus le moindre signe d'irritation quoique les fonctions de l'estomac ne se rétablissent pas, débarrasser cet organe des saburres qui le surchargent, en faisant vomir le malade. Cette dernière indication doit, du reste, se présenter assez rarement.

Cette indisposition est plus fréquente pendant les

traitemens dans lesquels le mercure, donné à l'intérieur, porte son action immédiate sur la membrane muqueuse du canal alimentaire ; et c'est probablement par cette raison, autant que pour prévenir la salivation, que les premiers médecins qui ont employé ce remède à l'intérieur l'ont presque toujours associé avec des substances purgatives, qui, en l'entraînant plus ou moins promptement, l'empêchent de faire un long séjour sur la muqueuse de l'estomac. Je ne crois cependant pas qu'il soit bien avantageux de suivre leur exemple, parce que ce procédé, bon d'ailleurs, a l'inconvénient de précipiter par les selles une grande partie du médicament anti-vénérien, de sorte qu'on ne peut plus compter sur ce qu'on aurait été en droit d'attendre de lui pour la guérison de la syphilis. On atteindra aussi facilement le but qu'on se propose en purgeant tous les huit jours, et même plus souvent si la circonstance l'exige, les malades dont les fonctions digestives se dérangent et languissent pendant l'administration du mercure.

2°. L'*embarras intestinal*, résultat d'irritations légères et répétées de la membrane interne des intestins, qui ont provoqué une sécrétion muqueuse beaucoup plus abondante que dans l'état normal, ou qui peut aussi être simplement déterminé par l'accumulation d'excrémens dans l'un ou l'autre de ces intestins, est moins souvent l'effet du traitement mercuriel que l'embarras gastrique. Quand il

survient, on y remédie par les boissons délayantes acidulées et les purgatifs, comme dans les cas ordinaires. Rarement il est nécessaire de suspendre l'usage des anti-syphilitiques pour combattre cet accident, parce qu'il n'est presque jamais accompagné de phénomènes inflammatoires marqués. (*Voy.* plus bas l'article Diarrhée (entérite).

3°. *Cholera-morbus*. Cette affection exige constamment la suspension de tout traitement anti-vénérien : il faut s'occuper exclusivement de diminuer l'irritation du tube alimentaire par les boissons mucilagineuses et féculentes, telles que l'eau d'orge, de gruau, de riz ou de gomme; par l'abstinence la plus rigoureuse; et par des lavemens à l'amidon, à la graine de lin et à la tête de pavot. Les légers sédatifs et anti-spasmodiques seront utiles vers la dernière période de la maladie.

Quand le calme est bien rétabli dans l'estomac et les intestins, qu'il n'y a plus de vomissemens et que les évacuations alvines sont revenues à l'état ordinaire, on peut reprendre l'emploi du mercure, avec la précaution, toutefois, de ne pas l'administrer intérieurement, dans la crainte de provoquer un nouveau désordre dans les premières voies.

4°. Les *fièvres intermittentes*, considérées comme complications de la syphilis, peuvent, lorsqu'elles n'ont pas un caractère d'acuité bien marqué, et que les symptômes vénériens paraissent exiger des soins prompts, être traitées pendant l'administration des



mercuriaux. En conséquence, dès qu'on aura préparé et évacué convenablement les malades qui seront dans le cas qui vient d'être décrit, on pourra leur prescrire, avec le plus grand espoir du succès, les amers et le quinquina combinés avec le mercure (1). Si, au contraire, la fièvre est très-forte, et surtout s'il n'y a pas de grandes raisons pour hâter la guérison des symptômes syphilitiques, on fera

(1) *Voyez* Werlhof, tom. I, pag. 133; et Theden, *Instruction pour les Chirurgiens*, pag. 117, édition allemande.

Je dois faire, à l'occasion de cette administration simultanée du mercure avec le quinquina, une observation dont il est bien important de se rappeler dans la pratique : c'est que cette écorce et tous les végétaux qui contiennent un principe astringent un peu marqué, ont la propriété de décomposer les sels et oxides mercuriels. Pour éviter les inconvéniens qui peuvent résulter de la neutralisation d'une partie, et peut-être de la totalité de ces remèdes, il faut, lorsqu'on les prescrit à l'intérieur, les faire prendre seuls, et attendre qu'ils aient été portés dans le torrent de la circulation avant de donner au malade le quinquina, ou les autres substances susceptibles de les décomposer. L'introduction du mercure par la voie de l'absorption cutanée rend toutes ces précautions inutiles. Il est, du reste, encore à remarquer que, sans qu'on sache trop à quoi attribuer cette particularité, le malade auquel on fait prendre le quinquina, même avec les précautions que nous venons de recommander, peut user impunément d'une quantité de mercure beaucoup plus considérable que dans l'état ordinaire; du double, par exemple, et quelquefois même du triple. Cette propriété de l'écorce du Pérou mérite qu'on y fasse quelque attention; car il peut quelquefois exister, chez le malade qui doit en faire usage, des accidens vénériens assez pressans pour nous porter à augmenter la dose des préparations mercurielles, ce qu'il ne serait pas prudent de faire dans toute autre circonstance.

bien de suspendre le traitement jusqu'à la disparition de la complication.

Quelquefois la fièvre intermittente tient essentiellement à l'existence de la maladie vénérienne chez l'individu qui en est infecté (1). Dans ce cas, qui n'est pas toujours facile à reconnaître, les fébrifuges sont rarement capables d'arrêter seul le cours de la maladie. Le mercure est ici le fébrifuge par excellence, au moyen duquel on guérit souvent les deux affections; cependant il ne sera pas inutile de l'associer au quinquina. On peut faire remarquer à cette occasion que si la nature particulière des signes d'infection, ou toute autre circonstance, porte en pareil cas le médecin à conseiller l'usage interne d'une préparation mercurielle saline quelconque, il doit se bien garder de donner l'écorce du Pérou au même instant, puisqu'elle décomposerait indubitablement ce sel, et qu'il vaut mieux attendre, ainsi qu'il a été dit plus haut, deux ou trois heures après l'ingestion du mercure avant de faire prendre le fébrifuge. Cette recommandation est tout-à-fait inutile si l'on emploie les frictions.

Art. III. Fièvre muqueuse (*pituiteuse*).

La fièvre muqueuse continue, qui n'est qu'une

(1) Monro, *Mémoires de la Société de Médecine d'Édimbourg*, tom. V, observation 47.

Balonii Opera, tom. II, pag. 97 et 117.

variété de la gastro-entérite, étant quelquefois d'une très-longue durée, il y aurait de l'inconvénient à laisser, pendant tout ce temps, les symptômes vénériens livrés à eux-mêmes, et prendre un accroissement qu'on pourrait ensuite avoir de la peine à réprimer. Il faudra donc ne pas craindre d'associer aux légers toniques et aux évacuans, qui font la base de ce traitement, une fois que les phénomènes sthéniques des deux maladies auront été calmés par l'emploi des antiphlogistiques, quelques préparations mercurielles à faibles doses. Les malades supportent ordinairement très-bien ce mélange.

On peut, à plus forte raison, donner le même conseil pour les cas où la vérole se trouve jointe à une fièvre intermittente survenant chez un sujet faible et lymphatique, maladie autrefois rangée parmi les pyrexies muqueuses. Ce traitement combiné ne peut nuire en aucune manière, et l'on a souvent l'avantage de se débarrasser en même temps des deux maladies. La *fièvre quarte* est celle de toutes les intermittentes qui exige le plus impérieusement cette manière de procéder; car étant quelquefois de nature à ne pas être arrêtée sans danger, on doit se contenter de donner le quinquina à dose tonique pour soutenir les forces du malade, de sorte que, si on n'administrait pas en même temps les antisyphilitiques, qu'une complication vénérienne exige toujours d'une manière plus ou moins pressante, on serait exposé à attendre des saisons entières avant de

pouvoir le faire, temps pendant lequel le virus pourrait opérer les plus grands ravages.

Art. IV. Fièvre adynamique *(putride)*; autre variété de la gastro-entérite aigue.

Cette espèce de fièvre est, dans tous les cas, de nature à exiger la suspension du traitement général. On a déjà observé depuis long-temps que les individus affectés de symptômes vénériens aux parties génitales, tels que chancres, gonorrhée, pustules plates, etc., étaient très-exposés, pendant le cours de toutes les fièvres aiguës (1), mais surtout de celle

(1) Quelques auteurs, parmi lesquels on peut distinguer Plenck, vouent à une mort presque certaine tous les vénériens qui sont surpris par une fièvre aiguë quelconque. Cette assertion est certainement un peu exagérée; car la pratique des grands hôpitaux offre tous les jours des preuves du contraire, au moins pour les fièvres inflammatoires, gastriques et muqueuses. J'ai eu moi-même à soigner un très-grand nombre de militaires qui présentaient de semblables complications, et n'ai pas remarqué qu'il en mourût plus que d'autres. Du reste, il faut convenir que la chance est infiniment plus désavantageuse dans les maladies où le principe de la vie paraît directement attaqué par l'influence de miasmes délétères, comme dans le typhus nosocomial, celui des vaisseaux ou des prisons, et même dans les degrés de la gastro-entérite aiguë désignés pendant long-temps sous les noms de fièvres adynamiques et ataxiques, surtout quand la vérole, par son ancienneté ou sa nature particulière, a plongé le sujet dans un état de cachexie et d'épuisement considérable. Schmidt, page 58 de son nouvel ouvrage, s'exprime ainsi: *Man nahm wahr, dass, wenn ein syphilitischer kranker in ein typhus verfiel, die krankeit, meistens tödlich ablief;* c'est-à-dire: *On*

qui nous occupe, à perdre ces organes par la gangrène. Ce fâcheux résultat ne peut en aucune manière être prévenu par des remèdes d'une efficacité bien reconnue. Tout ce qu'on peut faire, dans cette circonstance, est de veiller à la propreté des parties, d'en calmer l'irritation par des applications émollientes (1), des saignées locales, et, lorsqu'on y est parvenu, de tenter, au moyen d'un léger cérat mercuriel, la guérison de ces symptômes locaux. Mais le traitement sur lequel on doit le plus compter dans cette occurrence, ainsi que pour prévenir une terminaison encore plus funeste, est celui de la fièvre elle-même, ou plutôt de la phlegmasie qui en est la cause première, par la diète, les boissons tempérantes, les saignées locales ou générales suivant l'intensité des symptômes, par les fomentations émollientes sur l'abdomen, les lavemens de même

regarde comme probable que lorsqu'un vérolé est attaqué du typhus, la maladie se termine mortellement dans le plus grand nombre de cas.

(1) Qu'on ne soit pas étonné si j'avance que les parties génitales affectées de quelques symptômes vénériens se mortifient pendant le cours de fièvres essentiellement atoniques, par un excès d'irritation dont elles sont fréquemment le siége. La pratique en offre tous les jours des exemples; et il paraît même que c'est à cette concentration locale des forces qu'on peut attribuer la gangrène de ces organes, dont la vitalité ne se trouve plus en équilibre avec celle qui anime le reste du système. Toutefois, si on n'observait pas aux symptômes vénériens extérieurs le degré d'inflammation dont nous parlons; qu'au contraire ils fussent flasques, décolorés et livides, il faudrait y appliquer les toniques et anti-septiques : ce serait alors le seul moyen d'en prévenir la perte.

nature ; puis, par les rubéfians, les ventouses et les vésicans plus ou moins multipliés, et enfin, lorsqu'après la cessation des phénomènes d'irritation gastro-intestinale les exacerbations fébriles semblent disposées à persévérer, par l'usage sagement dirigé du sulfate de quinine ou du quinquina sous forme de légère décoction. Toutefois, cette dernière médication est rarement utile, la fièvre cessant le plus ordinairement aussitôt que l'inflammation intérieure qui l'entretenait a été combattue avec succès.

Art. V. Fièvre ataxique. (*Fièvre maligne.*)

Cette pyrexie, qui n'est que la conséquence d'une méningite, et quelquefois aussi de l'inflammation d'une portion plus ou moins considérable du cerveau lui-même, commande également la suspension de tout traitement antivénérien spécifique, qu'on ne doit reprendre que lorsqu'elle a entièrement cessé, par suite du prompt emploi des antiphlogistiques généraux et locaux les plus énergiques, et par celui des dérivatifs appliqués aux points les plus éloignés de la tête, par le moyen des sinapismes ou des vésicatoires, et quelquefois aussi à l'aide de purgatifs légers, surtout quand la phlegmasie cérébrale n'a été ni précédée ni accompagnée, ce qui arrive encore assez fréquemment, par une phlegmasie gastro-intestinale.

La fièvre lente nerveuse, qui est toujours occasionée par une méningite chronique, comme toutes

les autres fièvres lentes ou hectiques le sont par une phlegmasie également chronique de quelques autres viscères, quand elle se trouve compliquée avec la vérole, exige l'emploi des mêmes moyens que la précédente, quoiqu'avec plus de ménagement dans les doses. Mais comme cette maladie marche avec une extrême lenteur, et qu'on ne pourrait, sans danger, abandonner entièrement la syphilis à elle-même jusqu'à sa terminaison, on s'occupera en même temps du traitement des deux affections par les remèdes qui leur sont propres, en modifiant toutefois, et en interrompant même au besoin, l'administration des antivénériens, suivant la marche de l'irritation de l'organe primitivement affecté et le plus ou moins d'intensité du mouvement fébrile qu'elle détermine. Ici le mercure doit être administré en très-petite quantité, et choisi parmi les préparations les plus douces, telles que le mercure gommeux de Plenck sous forme de sirop, le calomélas, l'oxide noir d'Hahnemann, etc. Les accidens locaux seront combattus par la méthode ordinaire.

Art. VI. Peste. (*Typhus d'Orient.*)

Quelques praticiens ont cru que l'existence du mal vénérien chez un individu pouvait le préserver de contracter la peste (1) ; mais un beaucoup plus

(1) *Voyez* Charles Mertens, *Observat. medicæ de Febribus putridis, de Peste*, etc., pag. 182. Vindobonæ, 1778.

grand nombre est d'une opinion contraire. Je puis même assurer, d'après les renseignemens qui m'ont été fournis par des personnes dignes de foi, et qui sont nées dans des pays où la contagion est endémique, ainsi que par des officiers de tous grades, qui avaient fait la mémorable campagne d'Égypte, qu'elle est d'autant plus dangereuse que le sujet qu'elle attaque est infecté de syphilis ou de toute autre disposition morbide constitutionnelle, telle que l'état scrophuleux, dartreux ou scorbutique, etc.

La marche excessivement rapide, et pour ainsi dire foudroyante, ainsi que la nature particulière de cette maladie contagieuse, ne permettent pas de songer à l'administration d'un traitement antisyphilitique pendant son cours.

Le typhus d'Occident (fièvre jaune) et celui de nos hôpitaux, qui est souvent aussi grave, imposent jusqu'à un certain point les mêmes règles de conduite. Mais leur marche un peu moins rapide, surtout dans ce dernier, peut encore laisser quelqu'espoir de hâter l'instant de la guérison de ces terribles maladies, dans lesquelles différens organes intérieurs sont toujours plus ou moins profondément affectés, en combattant par les moyens les plus énergiques les phlegmasies locales partout où on les découvre, et en prenant contre l'influence délétère du principe contagieux, ou contre les causes d'infection que présentent les localités, toutes les précautions hygiéniques et pharmaceutiques les mieux appropriées.

Dans cette complication, comme dans la précédente, les accidens syphilitiques situés aux parties génitales externes ne doivent fixer l'attention du médecin que pour lui rappeler qu'il faut se borner à les combattre localement, s'ils sont très-inflammatoires, par des applications émollientes ou anodines, et même par des sangsues, seuls moyens de prévenir la mortification de ces parties, qui survient si fréquemment pendant le cours des phlegmasies très-aiguës avec une fièvre continue; sauf à attaquer, plus tard, la cause virulente qui les a occasionés ou qui les entretient, par l'administration des antisyphilitiques.

Art. VII. Fièvre hectique.

L'existence de la fièvre hectique, quel que soit son type, chez un sujet affecté de la maladie vénérienne, doit engager le praticien à être très-circonspect dans l'administration du mercure. Il devra faire choix, pour ne pas augmenter cet état fébrile continuel, qui use insensiblement les forces du malade, d'une méthode de traitement douce et d'un emploi facile, telle qu'elle a été recommandée pour la fièvre lente nerveuse. Il faudra en même temps s'occuper à combattre la cause organique ou morale qui entretient cette fièvre. Lorsque, comme il arrive quelquefois, cette maladie est une conséquence d'une vérole ancienne et dégénérée, dont elle n'est pour ainsi que le symptôme, le traitement antivéné-

rien, administré avec précaution, est le seul auquel on doive avoir recours. On pourra toutefois lui associer, comme adjuvans, les préparations d'antimoine, la décoction de douce amère, l'opium, les toniques, les antispasmodiques, ou le régime lacté, selon l'état des forces et la constitution du sujet. C'est dans un cas de cette nature que les sudorifiques sont, en général, recommandables comme de puissans auxiliaires. Il peut même se présenter des malades qui, épuisés par de longs et fréquens traitemens mercuriels, ne soient plus assez forts pour en supporter un nouveau, et chez lesquels il conviendra de prescrire simplement les décoctions sudorifiques coupées avec un peu de lait.

SECTION DEUXIÈME.

Phlegmasies. (Nosogr., cl. 2e.)

Art. Ier *(Phlegmasies cutanées). Variole, Scarlatine, Dartres, Teigne, et autres inflammations aiguës ou chroniques de la peau.*

Les phlegmasies cutanées aiguës étant, en général, comme la variole, la rougeole, la scarlatine, la miliaire, l'érysipèle, etc., de peu de durée, et ordinairement accompagnées d'une exaltation plus ou moins considérable des forces, on devra s'occuper de leur guérison par les moyens ordinaires, avant de

commencer l'emploi des antivénériens, ou bien même suspendre momentanément ce traitement lorsqu'elles surviennent pendant son administration (1).

Les dartres (2), la teigne et la gale doivent faire exception à cette règle générale, parce qu'elles ont une marche beaucoup plus lente, et qu'elles ne sont pas, comme les autres maladies de cette classe, accompagnées d'un désordre général dans le système circulatoire. On les combattra donc, conjointement avec l'affection vénérienne qu'elles compliquent, par les moyens suivans que chacune d'elles réclame.

Dartres. — On combinera le traitement antivénérien mercuriel, qui est déjà un puissant moyen contre ces sortes d'affections cutanées, avec les

(1) Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que l'érysipèle, et en particulier celui de la face, est la seule des phlegmasies de cet ordre qui paraisse, d'après les observations recueillies dans les grands hôpitaux, être quelquefois sympathiquement occasionée par l'action du mercure sur les organes digestifs. Son traitement consiste, en général, comme dans les cas de non complication vénérienne, à prescrire les délayans acidulés, la saignée générale ou locale, selon la violence des symptômes, les sangsues devant être posées soit au voisinage du lieu frappé d'érysipèle, soit à la région de l'abdomen correspondante à un viscère primitivement attaqué d'inflammation. Les applications locales permanentes sont de peu d'utilité, et de simples lotions avec une eau mucilagineuse tiède quelconque suffiront pour tempérer l'irritation de la peau, et lui ôter cette sécheresse et cette tension qui y entretiennent la douleur brûlante dont ces sortes d'inflammations sont communément accompagnées.

(2) *Voyez* Bell, pag. 167, tom. II.

autres anti-herpétiques connus, tels que le régime végétal, les bains simples ou sulfureux (n° 22), ceux de mer, s'il est possible, les exutoires, le soufre intérieurement (1), les purgatifs employés comme dérivatifs, les sudorifiques exotiques, les mucilagineux, entre autres la saponaire, les bouillons de veau, de grenouille, de tortue, etc.; mais plus souvent encore les amers, comme la fumeterre, la patience et la douce-amère (n° 45). Pendant les dix ou quinze premiers jours de ce traitement intérieur, on se contentera de bassiner fréquemment les parties affectées de dartres avec l'eau tiède ou une décoction émolliente quelconque; mais après ce terme, il faudra passer à des applications locales plus actives. C'est ordinairement le soufre, le sulfure de potasse, le mercure doux, le sublimé, ou les préparations de plomb, qu'on emploie sous forme d'onguent, en lotions ou en fomentations (n°s 13, 28, 29, 103, 106, 107, 108, 111). Les douches sont ici d'une grande utilité, surtout celles faites

(1) *Voyez* les *Pastilles*, n° 169. On associe encore immédiatement le soufre au mercure, dans ce cas particulier, en employant, sous forme de pilules et à la dose de 6 à 8 grains, l'éthiops minéral ou sulfure de mercure noir. Les pilules de Plumer, et celles dites *éthiopiques*, de la *pharmacopée d'Édimbourg*, sont composées d'après les mêmes principes. Les dernières, portées au formulaire sous le n° 162, m'ont été souvent très-utiles. Le sulfure de mercure peut aussi se donner en poudre, mélangé avec cinq fois son poids de sucre; ou se prendre en pilules dans un excipient gommeux sans addition d'autres substances.

avec les eaux minérales sulfureuses de Barèges, qu'on peut employer plus ou moins rapprochées selon l'exigence. Les bains de vapeurs aqueuses ou soufrées ne seront pas donnés avec moins d'avantages, et l'on pourra les prescrire, les suspendre ou les alterner, suivant l'époque plus ou moins avancée du traitement ou l'opiniâtreté de l'affection dartreuse.

Teigne. — Dans le cas où elle complique la syphilis, il faut, pendant le traitement même de cette dernière maladie, après, toutefois, avoir diminué l'irritation locale de la tête par la propreté, les topiques gras ou émolliens, et lorsqu'on a purgé convenablement le sujet, faire avec prudence des applications stimulantes composées avec le tabac, la ciguë, le soufre, seul ou mélangé avec le charbon, l'oxide de manganèse, le muriate de mercure doux ou corrosif, et surtout l'iodure de soufre. Si la maladie est ancienne, ou que sa nature particulière et son étendue paraissent l'exiger, on établit un exutoire, et on opère l'évulsion mécanique des cheveux, opération douloureuse, à laquelle, fort heureusement, on est aujourd'hui rarement obligé d'avoir recours.

Gale. — Lorsque cette éruption se trouve combinée avec la maladie vénérienne, on ajoute seulement au traitement mercuriel qu'exige cette dernière, les boissons amères, de patience ou de bardane, les onctions avec l'onguent soufré, la pommade citrine la graisse oxigénée, la pommade d'Helmerich, la poudre de Pihorel, surtout les lotions avec une

solution hydro-sulfureuse (n° 23), et l'on recommande surtout l'usage des bains simples, ou rendus médicamenteux si l'opiniâtreté de l'éruption paraît l'exiger, en y faisant dissoudre une certaine quantité de sulfure de potasse (n° 22).

Les trois derniers genres de maladies cutanées qui viennent de nous occuper sont quelquefois occasionés par le virus syphilitique lui-même, ainsi que nous en avons vu de nombreux exemples. Cette origine rend leur guérison encore plus facile, le traitement antivénérien mixte, c'est-à-dire par les sudorifiques et les mercuriaux, lorsqu'il est méthodiquement administré pendant un temps proportionné à l'ancienneté des symptômes, suffisant toujours pour les faire disparaître.

Art. II. *Phlegmasies des membranes muqueuses. — Ophthalmie.*

L'ophthalmie aiguë qui survient accidentellement chez les sujets infectés de syphilis, est ordinairement d'assez courte durée pour qu'on puisse, sans danger, remettre l'administration des antivénériens jusqu'à l'époque de sa parfaite guérison. Mais si elle passe à l'état chronique, et qu'après quinze jours on n'ait pas observé une amélioration sensible, il ne faut pas différer plus long-temps le traitement de la maladie principale, pendant lequel on pourra également la combattre par les délayans, les bains, les saignées

générales ou locales, les collyres mucilagineux et anodins dans le principe (n° 80), les excitans et astringens au déclin (n°s 81 et 83) ; enfin, par les vésicatoires à la nuque ou derrière les oreilles, si la maladie est opiniâtre.

On a vu des ophthalmies rebelles être promptement amendées, et bientôt entièrement dissipées, par le seul fait de l'apparition d'une blennorrhagie très-intense. Cette circonstance doit s'opposer à l'emploi des moyens capables d'arrêter prématurément cette dernière, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'on s'est faite de ses causes et de sa nature; car cette suppression pourrait redonner une nouvelle énergie à la phlegmasie oculaire. C'est un de ces cas dans lesquels il faut attendre la cessation spontanée de l'écoulement uréthral. Seulement, si elle tardait plus de deux ou trois mois, il conviendrait de chercher à y suppléer par l'usage intérieur des balsamiques ou du poivre cubèbe, les injections astringentes devant toujours alors être rejetées, parce qu'elles pourraient, en agissant trop brusquement, déplacer le reste de l'irritation au lieu de l'éteindre.

Lorsque l'ophthalmie tient, ce qui n'est pas rare (1), à l'existence de la vérole constitutionnelle, le traitement antivénérien le plus prompt est celui

(1) Astruc a prétendu, tom. Ier, liv. III, chap. III, p. 291, que cette maladie n'était jamais causée par la vérole constitutionnelle. *Voyez* ce que j'ai dit pag. 115, 272, t. 1er de cet ouvrage.)

qui lui convient. Ce n'est pas que la maladie soit alors très-rapide dans sa marche; car, bien au contraire, l'inflammation qui la constitue est très-ordinairement chronique et languissante. Mais il faut toujours se rappeler que ce n'est plus ici le cas d'une simple ophthalmie gonorrhoïque, c'est-à-dire d'un symptôme primitif de vérole. La syphilis confirmée existe; elle doit même être considérée comme l'unique cause de l'inflammation de l'œil. Il est donc raisonnable de regarder dans ce cas les antivénériens, tout stimulans qu'ils sont dans les premiers jours de leur administration, comme les meilleurs antiphlogistiques, comme les vrais spécifiques à opposer à cette maladie. La manière la plus prompte de les administrer devra en conséquence être préférée, et l'on pourra en seconder les bons effets par de légères frictions faites sur les paupières mêmes avec le calomélas dissous dans la salive d'une personne saine; on peut encore ajouter avec avantage ce sel mercuriel, ou le sublimé lui-même, aux collyres dont le malade fait usage. Ces collyres, qui doivent être anodins ou astringens, selon le degré de l'irritation, ne seront toutefois, dans ce traitement, ainsi que les exutoires, que de simples accessoires, qu'on pourrait quelquefois négliger sans qu'il en résultât d'autre inconvénient que d'attendre quelques jours de plus la guérison complète de l'inflammation. Cependant, comme l'ophthalmie essentiellement syphilitique est pour l'ordinaire très-opi-

niâtre, qu'elle cause les plus vives douleurs, principalement le soir et pendant la nuit; qu'elle laisse, en outre, assez fréquemment des taches incurables sur la cornée, il convient toujours de presser sa guérison en mettant à profit toutes les autres ressources d'une médecine rationnelle et très-agissante: ainsi le malade sera tenu à une diète sévère, privé de toute liqueur forte; il évitera la vive lumière, se bassinera souvent l'œil avec une solution opiacée tiède (n° 68); on appliquera des sangsues aux tempes, un vésicatoire à la nuque ou derrière l'oreille, et l'on aura même recours à la saignée du bras, selon le degré de l'inflammation et la force du sujet (1).

La maladie dépend-elle de la suppression d'une gonorrhée? elle est alors presque constamment très-aiguë, et il faut, sans perdre de temps, tâcher de rappeler l'écoulement uréthral, au moyen d'une bougie de gomme élastique, nette ou enduite d'un

(1) La célérité que je recommande dans l'emploi des mercuriaux contre l'ophthalmie syphilitique serait encore nécessaire chez le malade affecté d'une cataracte plus ou moins avancée, et qui reconnaîtrait la même cause. On est quelquefois parvenu, en se conduisant ainsi et en secondant les bons effets du traitement général par un séton pratiqué à la nuque, à rétablir la transparence du cristallin et de ses membranes. Si, après l'administration méthodique des antivénériens, la cataracte syphilitique n'était pas guérie, ou qu'elle ne le fût qu'incomplètement, il faudrait attendre sa parfaite maturité avant d'en opérer l'extraction, qu'on peut regarder alors comme la seule et dernière ressource.

peu de mucus fourni par la conjonctive malade. On calme l'inflammation par les anti-phlogistiques généraux et l'application de cataplasmes faits avec la mie de pain et le lait, avec la pulpe de pomme, etc. Après la cessation des accidens inflammatoires il est de toute nécessité d'administrer un léger traitement anti-vénérien. (*Voyez* page 122, tom. I, *Ophthalmie gonorrhoique.*)

Art. III. Coryza.

Ce catarrhe est rarement assez violent pour forcer à discontinuer l'emploi du mercure. On se contentera donc, pendant ce traitement, de faire respirer au malade la vapeur de quelque décoction émolliente en ébullition, de lui conseiller des bains de corps, des bains de pieds sinapisés, et de se tenir très-chaudement jusqu'à parfaite guérison.

On a quelquefois à combattre, pendant le traitement anti-vénérien, un enchifrenement opiniâtre que les malades qualifient ordinairement de rhume de cerveau, mais qui est réellement dû à l'irritation que le vice syphilitique porte sur la membrane de Schneider, principalement sur la portion qui tapisse les sinus frontaux. J'en ai vu plusieurs exemples, qui tous existaient chez des personnes affectées de maladies vénériennes anciennes ou mal traitées (1).

(1) *Voyez* pag. 45, tom. I de cet ouvrage.

Ce symptôme, dont les progrès sont ordinairement très-lents, était accompagné d'un écoulement abondant de mucus plus ou moins fétide, et d'une douleur sus-orbitaire continuelle, beaucoup plus vive la nuit que le jour. Si on ne remédiait pas avec promptitude à une pareille affection, on aurait à craindre la formation d'ozènes, et par suite la carie des os voisins.

Le traitement anti-vénérien est le seul qui convienne dans cette circonstance. Il doit se composer de la combinaison des mercuriaux avec les sudorifiques très-rapprochés; mais il est à remarquer que, malgré son administration la plus régulière, on ne guérit souvent cette maladie qu'après deux ou trois mois. Les remèdes locaux doivent être les mêmes que pour le coryza idiopathique. Il pourra aussi être utile, si cette affection était due à une gonorrhée imprudemment supprimée, de tâcher d'en rappeler l'écoulement par l'usage des bains chauds de la verge et de tout le corps, en faisant des injections irritantes dans le canal, ou par tout autre moyen qui paraîtrait mieux convenir. (*Voyez* pages 111 et 120 du tome Ier.)

Art. IV. Angine gutturale.

Cette maladie survient fréquemment pendant le cours du traitement mercuriel, par la plus légère exposition à une température froide et humide,

principalement lorsque le sujet est d'une constitution pléthorique, dont les effets sont toujours plus ou moins augmentés par la première impression du mercure sur le système. Elle affecte les amygdales ou le pharynx, ce qui constitue les deux variétés bien connues de ce genre d'inflammation. Dans l'une et dans l'autre, il est prudent de suspendre, dès qu'on s'en aperçoit, l'usage des préparations de mercure, et de les combattre par les boissons et gargarismes mucilagineux, les pédiluves chauds, les vapeurs émollientes dirigées vers la gorge, les sangsues aux parties latérales du cou, les lavemens âcres, et des sinapismes aux extrémités inférieures. Sur la fin, les gargarismes devront être toniques et excitans.

Sitôt que, par l'emploi de ces divers moyens, l'inflammation de la gorge est entièrement dissipée, il faut sans délai revenir à l'administration des anti-vénériens.

On se gardera bien de confondre l'espèce d'angine dont il vient d'être parlé, avec ces maux de gorge chroniques et opiniâtres dont se plaignent certaines personnes depuis long-temps atteintes de syphilis, et qui, n'étant pas assez violens pour occasioner des ulcérations de ces régions, y entretiennent pendant des mois et même des années, malgré l'usage des anti-phlogistiques et des dérivatifs si efficaces dans les cas ordinaires, une phlogose habituelle, accompagnée de sécrétions muqueuses abondantes, d'une grande viscosité, et d'une douleur qui, presque ina-

perçue pendant le jour, s'exaspère toujours très-manifestement pendant la nuit. Le traitement anti-vénérien le plus prompt est alors le seul vraiment efficace.

Art. V. Catarrhe pulmonaire.

Cette maladie, lorsqu'elle est accompagnée de chaleur et de tiraillemens à la poitrine, d'un état fébrile avec paroxysmes, etc., exige bien évidemment la suspension du traitement anti-vénérien, qui ne ferait qu'accroître l'irritation de la membrane muqueuse qui tapisse les ramifications bronchiques. Mais si le catarrhe est d'un caractère plus benin, qu'il existe sans fièvre, qu'enfin ce ne soit qu'un simple rhume, on peut, sans crainte de nuire au malade, faire marcher de front le traitement mercuriel et celui du catarrhe, qui consiste dans l'emploi des mucilagineux, des légers aromatiques, des scillitiques, ou des toniques, selon que la maladie est à son début, à son état, ou à son déclin. Du reste, il est bon de prévenir, d'après Van-Svieten, qu'il faut dans cette maladie, ainsi que dans toutes celles qui attaquent les poumons, renoncer à combattre la complication vénérienne par l'emploi du sublimé corrosif, qui pourrait quelquefois irriter la poitrine et aggraver la maladie. On peut même, dans les affections de cette nature, étendre cette proscription à tous les autres sels mercuriels âcres; et

je pense qu'on doit toujours, par prudence, leur préférer le traitement par les frictions, l'oxide d'Hahnemann, l'onguent mercuriel à l'intérieur, ou autre moins actif encore, s'il est possible. Si la syphilis était très-ancienne, et surtout si elle avait déjà été traitée sans succès par les mercuriaux sous différentes formes, on ferait bien de s'en tenir presque exclusivement à l'administration des boissons sudorifiques. (*Voy.* ce qui a été dit pag. 144 et 224 de ce volume.)

Lorsque le catarrhe chronique est uni à la maladie vénérienne, les toniques et excitans, le bon vin, l'exercice du corps et une bonne nourriture, feront la base de son traitement particulier; mais ce doit toujours être concurremment avec l'administration des anti-syphilitiques.

ART. VI. CATARRHE INTESTINAL (entérite).

La dysenterie peut quelquefois être un motif suffisant pour différer ou suspendre momentanément l'administration des anti-vénériens, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'une irritation très-vive du canal alimentaire, ce qui, heureusement, n'est pas le plus ordinaire; mais toutes les autres espèces de catarrhes intestinaux n'exigent pas les mêmes précautions. Les diarrhées, qu'elles dépendent de quelque mauvaise digestion, de l'impression subite d'un air froid et humide après une chaleur plus

ou moins forte, ou de toute autre cause, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de coliques extrêmement intenses, ni de mouvement fébrile, peuvent très-bien admettre, pendant qu'on les traite par les moyens appropriés aux divers états de sthénie ou d'asthénie qu'elles présentent, l'emploi simultané des anti-syphilitiques. Je crois seulement utile, dans ce cas, d'adopter une méthode par laquelle le mercure ne porte pas sa première action sur la muqueuse du canal alimentaire; on doit préférer celle qui introduit ce métal par la voie de l'absorption cutanée ou buccale, comme les frictions ordinaires, celles de Clare, de M. Torreilhe ou de Cyrillo, ou par le moyen des applications de l'onguent napolitain sous les aisselles. La diarrhée est quelquefois causée, pendant le cours du traitement anti-vénérien même, par l'usage interne des préparations mercurielles. Cette circonstance, comme la précédente, exige qu'on fasse choix de la méthode par les frictions. Si, après quelques jours, la diarrhée ne s'arrête pas spontanément, on la combat, pour l'ordinaire, avec beaucoup de succès, par l'usage des boissons gommeuses ou amylacées, par les préparations opiacées administrées dans des demi-lavemens de décoction mucilagineuse, et surtout par l'abstinence de tout aliment solide et stimulant, de quelque nature qu'il puisse être.

La dysenterie, bien qu'elle doive, dans certaines circonstances, s'opposer à l'administration des anti-

vénériens, est cependant quelquefois susceptible de permettre de les supporter sans en être augmentée. C'est à la sagacité du praticien à lui tracer la conduite qu'il doit tenir dans cette complication ; mais tout porte à croire qu'en général on l'a combattue avec trop de timidité, et qu'on fera très-bien de ne renoncer à l'emploi des anti-syphilitiques que lorsqu'ils seront rigoureusement contre-indiqués par une dégénérescence scorbutique ou une exaltation considérable des propriétés vitales. Un ancien médecin des plus distingués de la capitale, feu Emonot, m'a autrefois communiqué l'observation d'une dame qu'il a traitée avec succès de pustules vénériennes consécutives très-nombreuses pendant qu'elle était affectée de dysenterie. Il s'est contenté d'associer l'usage des mucilagineux à celui des mercuriaux ; le catarrhe intestinal n'a pas été aggravé par ces derniers ; on l'a vu suivre sa marche ordinaire, et il a été guéri avant la disparition des symptômes syphilitiques. Du reste, il sera toujours prudent, pour le traitement de cette complication, de faire choix, comme je l'ai déjà recommandé lorsqu'il y a diarrhée, d'une des méthodes par lesquelles le mercure pénètre par la voie de l'absorption cutanée.

Art. VII. Phlegmasies des membranes séreuses, du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.

Les inflammations des membranes séreuses, ainsi que celles du tissu cellulaire et du parenchyme des viscères, n'admettent dans aucun cas la combinaison du traitement mercuriel avec celui qui leur est propre. Ainsi la *pleurésie*, la *péritonite*, le *phlegmon*, l'*anthrax*, l'*hépatite*, la *péripneumonie*, etc., etc., devront toujours fixer d'une manière exclusive l'attention du médecin, quelque pressans que soient les symptômes qui décèleront l'infection syphilitique. Une fois la maladie aiguë terminée d'une manière favorable, il convient d'attaquer à son tour la contagion vénérienne; mais il faut par prudence, avant d'administrer les mercuriaux, seuls ou combinés aux sudorifiques, selon l'ancienneté et la nature du mal, attendre le retour des forces du sujet, ce qui n'a presque jamais lieu qu'après une convalescence assez longue.

Lorsque les phlegmasies de cette classe sont passées à l'état chronique après une période d'acuité plus ou moins prolongée, il est tout-à-fait indiqué et rationnel de conduire de front le traitement de la maladie accidentelle et celui de la vérole, sauf à les modifier, les suspendre ou les combiner de diverses manières, parce que la lenteur qui caractérise la marche de ces sortes de

phlegmasies obligerait le plus ordinairement, si l'on voulait s'attacher à les guérir d'abord, à abandonner beaucoup trop long-temps les accidens syphilitiques à eux-mêmes, ce qui leur laisserait très-probablement faire des ravages auxquels on aurait plus tard bien de la peine à remédier.

Art. VIII. Phlegmasies des tissus musculaire, fibreux et synovial.

Rhumatismes musculaire et fibreux. — Ces deux espèces de maladies ont, quand elles sont compliquées avec la vérole, une marche aiguë ou chronique, de même que lorsqu'elles existent isolément.

Dans le premier cas, qui est caractérisé par des douleurs musculaires et quelquefois articulaires, tensives et déchirantes, une grande gêne dans les mouvemens de la partie et un état fébrile plus ou moins marqué, il faut se contenter de prescrire la diète, le repos, une température chaude, des boissons délayantes et légèrement diaphorétiques, et quelquefois la saignée lorsqu'il y a pléthore générale. Dans certains cas il suffit de faire une saignée locale par le moyen des sangsues ou des ventouses scarifiées. On ne doit s'occuper de la maladie vénérienne qu'autant que le rhumatisme est dissipé, ou au moins considérablement diminué.

Néanmoins, si la syphilis était très-ancienne, ou qu'elle eût été mal traitée précédemment par le

mercure, on pourrait se bien trouver de l'usage de quelques boissons légèrement sudorifiques, faites avec la salsepareille ou le gaïac. On les prendrait chaudes, et l'on en seconderait les effets par les douches de vapeurs aqueuses.

Quand le rhumatisme affecte une marche chronique, on peut, sans inconvénient, administrer les mercuriaux, en même temps qu'on le traite d'une manière spéciale par les boissons excitantes et sudorifiques à hautes doses, telles que l'infusion de petite sauge ou les décoctions de gaïac ou de salsepareille; par l'ammoniaque, le soufre, les douches, les frictions sèches, spiritueuses, alcalines, ou bien même par l'application des rubéfians ou des vésicatoires fixes ou ambulans sur les parties souffrantes.

La même conduite doit être suivie lorsque le rhumatisme tient à une cause vénérienne (1), ce qu'on distingue aisément des cas où la maladie est essentielle, par l'accroissement des douleurs pendant la nuit, lors même que les malades n'exécutent aucun mouvement dans leurs lits, par leur siége presque constant sur la région moyenne des membres, et par le peu de soulagement que les moyens ordinaires procurent. Il faut surtout insister sur l'usage des bains chauds pendant le traitement mercuriel,

(1) *Voyez* Bell, tom. II, pag. 651; Astruc, tom. I, liv. IV, chap. III, pag. 413.

qu'on doit toujours seconder par l'action des sudorifiques; car cette espèce de rhumatisme est le plus souvent causée par une vérole ancienne, négligée ou mal traitée.

Le rhumatisme fibreux présente, à cela près de son siége et de quelques autres différences presqu'imperceptibles, les mêmes phénomènes que le précédent, et n'exige pas, lorsqu'il se complique avec la syphilis, un autre traitement que celui que je viens de tracer.

Goutte. — Cette maladie reconnaît quelquefois pour cause immédiate le virus syphilitique (1), et alors elle a ce caractère particulier, qu'au lieu d'attaquer une articulation ou ses environs, comme la goutte idiopathique, elle se porte de préférence sur les parties situées entre deux articulations (2). Il faut dans ce cas, comme dans tous ceux où la syphilis est constitutionnelle, administrer le mercure, au moyen duquel on obtient ordinairement une guérison facile et d'autant plus prompte, qu'on lui associe les sudorifiques exotiques à plus haute dose.

Lorsque l'affection arthritique est seulement maladie concomitante avec la vérole, qu'elle est récente et dans toute sa force, il est indispensable

(1) *Voyez* Plenck, traduction italienne imprimée à Venise, p. 139; Martin, *Manuel de l'Officier de santé*, tom. III, pag. 269; Astruc, et plusieurs autres écrivains.

(2) Plenck, même page.

d'attendre que l'accès soit entièment terminé pour commencer le traitement anti-vénérien (1). On favorisera sa solution par les anti-phlogistiques généraux, et en tenant la partie souffrante dans un état uniforme de chaleur, au moyen de flanelles, du taffetas gommé, de frictions sèches et de bains chauds. Si après quelque temps de ce traitement, les douleurs se maintiennent à un degré excessif, on tentera de les calmer par un liniment camphré ou opiacé, et parfois même par de légères applications locales de sangsues. Ces moyens ne seraient pas admissibles dans le principe de l'accès.

Quand la goutte est ancienne et atonique, que les accès sont tous les jours de plus en plus longs et les intervalles lucides très-courts, il est urgent de marier les méthodes curatives (2), de manière à combattre en même temps les deux maladies. On pourra, en conséquence, joindre au mercure, donné à faible dose, les toniques et excitans à l'intérieur, tels que le gaïac en décoction ou sa résine, le sulfure d'antimoine, l'éther sulfurique, l'extrait d'aconit, etc.

S'il arrivait que, malgré toutes les précautions, la goutte se déplaçât pour se porter sur un viscère quelconque, on devrait aussitôt la rappeler à son siége primitif, en appliquant sur la partie des sinapismes ou un large vésicatoire.

(1) Schmidt, pag. 61.

(2) Schmidt, pag. 61.

Hémorrhagies. (Nosogr., cl. 3ᵉ.)

Art. Iᵉʳ. Epistaxis et Hémoptysie.

Ces hémorrhagies surviennent quelquefois pendant le traitement de la maladie vénérienne. Lorsqu'elles tiennent à un état de pléthore générale préexistant, cas le plus ordinaire, ou qu'elles sont accidentellement produites par l'action spéciale du mercure sur le système circulatoire, il est très-urgent de renoncer à l'emploi de ce métal, afin de combattre les complications par la diète, le repos, les délayans, les acides végétaux, le nitre, de petites saignées, les bains tièdes, les pédiluves chauds, le rétablissement des hémorrhagies supprimées, etc.; après quoi on reprendra le traitement de la vérole avec les ménagemens que pourront exiger la disposition particulière du sujet, et la propension plus ou moins grande qu'il aura à une récidive.

L'hémorrhagie est-elle du nombre de celles qu'on nommait autrefois passives, mais qui ne diffèrent des précédentes que par un moindre degré d'excitation des parties d'où elles proviennent? on doit également proscrire les mercuriaux : ils ne pourraient qu'accroître, par la continuité de leur influence sur le système général, la débilité déjà trop grande du malade, en même temps qu'ils augmenteraient le *molimen hemorrhagicum*, jus-

qu'alors trop faible pour être bien aperçu, en fixant sur les organes d'où le sang s'échappe un surcroît de vitalité qui les rapprocherait des conditions qui les distinguent dans les hémorrhagies actives, les unes et les autres ne présentant en réalité de différences que dans le plus ou moins de vigueur du sujet et dans une répartition plus ou moins inégale des forces vitales. Les boissons astringentes, les acides minéraux, une nourriture tempérante, la position verticale ou horizontale, selon l'espèce d'hémorrhagie, les rubéfians sur les bras ou la région dorsale, sur les extrémités, le tamponnement des fosses nasales dans l'épistaxis, et autres moyens analogues, sont les seuls auxquels on doive recourir dans cette circonstance. Du reste, il est de la dernière importance de ne passer au traitement anti-syphilitique qu'après la cessation de l'hémorrhagie, et lorsque les forces du malade sont entièrement rétablies.

Quant aux moyens à employer localement contre ces sortes d'hémorrhagies, je dois dire ici que toutes les fois que les parties d'où elles proviennent sont assez accessibles pour qu'on puisse y atteindre sans beaucoup de difficulté, l'application immédiate de l'eau froide rendue plus ou moins styptique par l'addition de quelques gouttes d'eau de Rabel, soit en lotions, soit en injections, réussit presque toujours très-promptement à les arrêter.

S'il se présente un cas d'hémoptysie dépendante

d'une disposition, soit héréditaire, soit acquise, à la phthisie, on doit aussi, le plus ordinairement, suspendre l'usage du mercure. Cependant lorsque le crachement sanguin est peu abondant et presqu'habituel, comme on en voit de fréquens exemples, il n'est pas prudent de laisser prendre à la maladie vénérienne un degré de développement qui peut devenir très-dangereux pour le sujet; Il faut, dans un cas de cette nature, procéder au traitement de la vérole en même temps qu'à celui de l'hémorrhagie, qui sera, comme il a déjà été dit, plus ou moins débilitant, selon l'état des forces du malade. Ces deux indications exigent du praticien la plus grande circonspection dans l'emploi des moyens thérapeutiques. D'abord, l'espèce de préparation mercurielle à prescrire doit être choisie parmi les moins irritantes, comme le mercure saccharin, la mixture de Plenck (n°. 17), l'onguent napolitain à l'intérieur, ou administré en frictions, etc. Il faut ensuite, pour ne pas contrarier le traitement dirigé contre l'hémoptysie, que la dose du remède soit prudemment fractionnée, afin d'observer avec plus de facilité les effets qu'il produit sur l'économie en général, sur la poitrine en particulier, et pour être toujours prêt à le cesser ou à en diminuer la quantité suivant ce que l'état du malade paraîtra exiger.

Art. II. Hématémèse.

Le vomissement de sang, lorsqu'il est indépendant de l'action du mercure sur les premières voies, demande, quelle que soit sa force, qu'on oublie entièrement l'affection syphilitique pour ne s'occuper que des moyens de l'arrêter: on y parviendra le plus ordinairement en prescrivant le repos, les frictions sèches et les fomentations vineuses chaudes propres à favoriser la circulation capillaire des membres, les boissons mucilagineuses, les acides végétaux dans un petit nombre de cas, et toujours à très-faibles doses, des sangsues ou des ventouses sur l'épigastre, si le vomissement est très-abondant, souvent la saignée du bras et quelquefois aussi l'opium et le camphre, mais seulement lorsqu'il existe une agitation nerveuse bien manifeste.

Quand l'hématémèse tient à l'impression trop vive de la liqueur de Van-Swieten sur la membrane villeuse de l'estomac, ce qui est cependant assez rare, on y remédie souvent en donnant cette solution mercurielle dans un looch gommeux, ou dans trois ou quatre onces d'un sirop adoucissant quelconque. Mais lorsque cet expédient ne réussit pas, il est préférable, au lieu d'insister, de faire choix d'une méthode de traitement par laquelle le remède antivénérien est introduit dans l'économie par la surface extérieure du corps. Les différentes espèces de fric-

tions offrent au praticien plusieurs traitemens, qui rempliront parfaitement ses vues, et il se trouvera, par ce moyen, rarement obligé de suspendre totalement la médication anti-syphilitique.

Art. III. Flux hémorrhoïdal.

Cette évacuation, pour peu qu'elle soit récente et qu'elle ait été causée par une surabondance accidentelle de sucs nutritifs, comme elle est alors susceptible d'être guérie sans inconvénient pour le malade, il faut la traiter par les moyens recommandés en pareil cas, tels que le repos, un régime tempérant, les boissons rafraîchissantes, les laxatifs, et, si elle était trop abondante, par des applications froides sur le ventre, les lombes et l'intérieur des cuisses. On procédera, immédiatement après sa cessation, au traitement de la vérole.

Lorsqu'au contraire les hémorrhoïdes sont anciennes, et, pour ainsi dire, habituelles, elles ne doivent pas, dans le plus grand nombre de cas, s'opposer à l'administration simultanée des remèdes ci-dessus indiqués avec les mercuriaux, dont on calculera, du reste, la dose journalière d'après les effets qu'ils produiront sur le système général, et sur l'évacuation elle-même. Quant aux hémorrhoïdes périodiques, si on redoute beaucoup l'administration des remèdes pendant leur écoulement, on peut la suspendre pour trois ou quatre jours, et la reprendre

immédiatement après leur cessation, comme on y est souvent obligé pendant les époques menstruelles. Cependant, il faut le dire, cette précaution est presque toujours superflue. Le seul cas dans lequel elle peut être nécessaire, est celui d'un flux hémorrhoïdal accompagné de malaise, de douleurs générales très-vives, et d'une accélération bien sensible dans le pouls. J'en ai vu quelques exemples; mais ces phénomènes sont plus ordinaires lorsque les hémorrhoïdes ne fluent pas et que les tumeurs sont encore intactes.

Art. IV. Ménorrhagie et Aménorrhée.

Il ne sera question ici que des pertes utérines et des suppressions de règles qui surviennent aux personnes du sexe, hors l'état de grossesse et celui de nouvelle accouchée.

Le *flux menstruel excessif* devant être considéré comme une hémorrhagie très-active, exige qu'on diffère l'emploi des anti-vénériens jusqu'à sa cessation parfaite, ce traitement pouvant encore augmenter l'évacuation et même la rendre funeste. Il faut d'abord éloigner soigneusement toutes les causes qui peuvent avoir occasioné l'accident, faire garder le repos, la position horizontale sur des matelas durs, et jamais sur la plume; prescrire des boissons froides, acidulées et nitrées, défendre les alimens échauffans, le chant, les cris et les mouvemens de

colère. Quand ces moyens sont insuffisans, on fait une saignée du bras, et des applications de compresses imbibées d'oxycrat sur l'hypogastre, le périnée, la vulve et la face interne des cuisses; on appelle les forces vitales sur les mamelles en les couvrant de cataplasmes émolliens, en les rubéfiant même. Il s'opère aussi quelquefois une révulsion avantageuse en plaçant un vésicatoire sur l'un des bras. S'il y a complication d'accidens nerveux, on administre avec succès l'assa-fœtida, le camphre, l'opium, etc.; mais dès que les forces commencent à diminuer sensiblement sans amener la cessation de l'hémorrhagie, qui pour lors s'accompagne d'une réaction générale moins vive, et constitue ce qu'on nommait improprement autrefois une hémorrhagie atonique ou passive, il faut recourir aux acides minéraux, aux dérivatifs les plus puissans, aux applications à la glace, aux injections styptiques même, et prescrire quelques alimens légers. Enfin, lorsque la perte est arrêtée, il faut penser à combattre les accidens syphilitiques par le traitement mercuriel, en continuant pendant quelques jours, comme moyen de précaution contre le retour de l'hémorrhagie utérine, les remèdes que l'état des forces rend ordinairement nécessaires à la suite des grandes évacuations.

L'*aménorrhée*, ou suppression des règles, lorsqu'elle est ancienne et, pour ainsi dire, devenue chronique, ne peut contre-indiquer l'emploi du

traitement mercuriel, nécessité par l'existence simultanée du vice syphilitique. On associe alors aux remèdes anti-vénériens l'usage interne du quinquina, des préparations de fer, du bon vin, des boissons stimulantes, d'hyssope, de mélisse, de safran, d'armoise, etc. On recommande aussi l'exercice en plein air, l'équitation, le séjour à la campagne et un régime convenable. Mais lorsque la suppression est récente, il peut en résulter des accidens inflammatoires ou nerveux assez violens pour forcer à retarder l'administration des anti-vénériens jusqu'à ce qu'on ait pu rappeler les menstrues par les moyens qui seront indiqués plus bas. S'il arrivait cependant que les principaux phénomènes morbides qu'occasione cette maladie fussent de nature à ne pas exalter outre mesure la vitalité des systèmes nerveux et vasculaire, on devrait sans aucune crainte combattre la syphilis par les préparations mercurielles, pendant l'usage desquelles on provoquerait le retour de l'évacuation supprimée, par les pédiluves chauds, les bains de siége, la saignée du pied ou quelques sangsues à la vulve; par les boissons anti-spasmodiques, calmantes, diaphorétiques, ou toniques; par l'exercice, l'équitation, ou tous autres moyens indiqués par l'état de la malade et la cause de la suppression.

En général, on se conduira aussi de la manière qui vient d'être détaillée lorsque les dérangemens de la menstruation seront occasionés, ce qu'on voit assez fréquemment, par l'existence du vice véné-

rien lui-même. Seulement, il sera nécessaire d'administrer le plus tôt possible le traitement anti-syphilitique, qui est, dans ces circonstances, le moyen le plus efficace pour ramener l'ordre et la régularité dans cette importante évacuation.

SECTION QUATRIÈME.

Névroses. (Nosogr., cl. 4ᵉ.)

Art. I. Névroses des sens. — Surdité, Amaurose et Aphonie.

La surdité complète ou incomplète, qui n'est le plus souvent que le résultat d'une phlegmasie plus ou moins aiguë de l'oreille interne, l'amaurose, et les différentes autres affections nerveuses de la vue et de l'ouïe, ne sont, presque dans aucun cas, des contre-indications au traitement de la syphilis, qui peut se déclarer chez le sujet qui en est attaqué.

On s'occupera donc également de la guérison de l'une et de l'autre maladie, sans craindre d'exaspérer les symptômes nerveux, par la médication anti-vénérienne, ni d'occasioner aucun mauvais résultat pour le malade.

Fréquemment ces accidens, ainsi que la raucité de la voix, l'aphonie et beaucoup d'autres névroses, au lieu d'être des complications du mal vénérien, ne sont que des symptômes de cette affection par-

venue à son plus haut période. Presque toujours alors ils reconnaissent pour cause immédiate une phlegmasie syphilitique chronique du larynx, dont les effets varient suivant qu'elle siége à la glotte, ou aux régions plus profondes de l'intérieur de cet organe. Dans ces circonstances, heureusement assez rares, le traitement antisyphilitique lui seul suffit communément, en guérissant la maladie principale, pour dissiper, lorsqu'il y a encore possibilité, ces affections, qui n'en sont que les conséquences. Mais alors, comme la maladie est ordinairement ancienne, et le sujet souvent fatigué de plusieurs traitemens mercuriels mal ordonnés et encore plus mal suivis, il faut adopter une méthode mixte, au moyen de laquelle on administre le mercure associé aux boissons sudorifiques très-rapprochées. C'est principalement contre les symptômes de cette nature que le sublimé corrosif jouit d'une merveilleuse efficacité, de laquelle j'ai tiré le plus grand parti dans plusieurs cas vraiment désespérés. Van-Swieten, Dehaen (1), Storck (2), et beaucoup d'autres célèbres médecins, ne tarissent pas sur les éloges de ce remède administré en pareille circonstance.

Lorsqu'à la fin de ce traitement méthodique les accidens dont il est ici question ne présentent pas

(1) *Ratio medendi*, t. Ier, pag. 378; t. II, p. 197, etc.

(2) *Annus medicus*, pag. 215-228, t. III.

une amélioration très-sensible, on ajoute aux mercuriaux l'emploi des remèdes indiqués quand ces maladies reconnaissent d'autres causes que la syphilis, lesquels remèdes doivent varier comme ces causes elles-mêmes : les bains tièdes, des applications de sangsues dans le voisinage de la partie affectée, les rubéfians, les vésicatoires à la nuque ou derrière les oreilles; l'électricité, et les sétons même, seront employés comme moyens généraux. Le rétablissement d'une hémorrhagie ou d'une évacuation habituelle, le retour de la goutte sur les extrémités, la cessation des veilles prolongées, d'un chant forcé, etc., formeront la série des procédés spéciaux à mettre en usage, selon que la maladie sera due à telle ou telle autre cause particulière.

Si les symptômes qui nous occupent ne sont pas, en général, de nature à contre-indiquer le traitement anti-vénérien, il en est cependant quelquefois qui demandent une autre conduite. Prenons l'aphonie pour exemple : cette maladie peut très-bien, lorsqu'elle est ancienne, admettre l'emploi des mercuriaux sans qu'il en résulte le moindre inconvénient; mais quand, au contraire, elle est récente, qu'elle a été mal traitée ou absolument négligée, il faut attendre que la phlogose, l'état de mobilité nerveuse, ou tout autre symptôme d'irritation qu'on voit souvent exister en pareil cas, aient été dissipés par les moyens appropriés, avant de commencer l'usage des remèdes antisyphilitiques. On marie

ensuite les deux traitemens avec les précautions que la nature de la complication exige.



Art. II. Névroses cérébrales.

1°. *Apoplexie.*

Cette maladie survenant spontanément pendant l'administration du mercure, exige que, sans aucun retard, on arrête le traitement, qui ne doit être repris ensuite qu'avec les plus grandes précautions, et lorsque toutes les apparences de congestion cérébrale ont été entièrement dissipées, soit par les saignées générales, les applications de sangsues le long des jugulaires, à l'anus ou à la région épigastrique, suivant la violence des symptômes, l'état des forces du sujet ou la cause déterminante de la maladie; par les applications froides sur la tête, les acides végétaux et les sels neutres ou acidules intérieurement; soit par les vésicatoires et les boissons excitantes; ou bien par les sédatifs ou les révulsifs quand c'est une apoplexie nerveuse, c'est-à-dire due à une impression trop vive portée sur le système cérébral, sans l'intermédiaire d'une cause matérielle que nos sens nous puissent faire reconnaître.

L'apoplexie est presque la seule de toutes les affections comateuses que nous ayons à redouter pendant l'administration des anti-vénériens. En effet,

l'influence du mercure introduit dans l'économie, se portant d'abord sur l'appareil circulatoire, si un individu, déjà disposé par sa constitution aux congestions cérébrales, fait un usage inconsidéré de ce métal, il sera très-exposé à cette maladie, qu'on peut toutefois prévenir, lorsqu'une semblable disposition existe chez le malade, en lui prescrivant une saignée ou l'application de quelques sangsues au fondement, en insistant pendant le traitement préparatoire, et même pendant l'emploi des remèdes, sur la nécessité d'un régime sobre, sur l'usage des délayans et anti-phlogistiques sous toutes les formes, sur les purgatifs, et, par-dessus tout, en proportionnant avec prudence la dose du mercure à la susceptibilité du système vasculaire.

2°. *Epilepsie et Catalepsie.*

Il est des cas où cette première maladie est due à la pression mécanique qu'une exostose vénérienne exerce sur le cerveau, ou à une modification imprimée au système nerveux en général par le vice syphilitique constitutionnel, apparent ou caché (1). Alors la nature réelle du mal se décèle dans les intervalles des accès par des douleurs ou autres

(1) *Voyez* Astruc, *de Morb. vener.*, t. I, pag. 424; Rosenstein, pag. 650; Bloch, *Observ. medicæ*, pag. 178; Plenck, pag. 133; Cullerier, *Journal de Médecine;* J. G. F. Maisouneuve, *Recherches et Observations sur l'Épilepsie*, 1803, pag. 126 et suivantes.

symptômes qui portent le cachet particulier des affections syphilitiques anciennes. Les sudorifiques à très-haute dose, unis aux préparations mercurielles les plus actives, comme le deuto-chlorure de mercure, guérissent ordinairement cette espèce d'affection nerveuse (1), principalement lorsque la cause qui l'entretient n'a pas eu le temps de prendre un trop grand développement.

L'épilepsie essentielle, et surtout celle qui tient à une lésion organique, ne doivent jamais détourner de combattre, par les remèdes appropriés, les symptômes vénériens qui surviennent aux personnes qu'elles affectent, quels que soient d'ailleurs leur nombre et leur ancienneté. Mais l'administration des anti-syphilitiques n'empêchera pas non plus de traiter en même temps l'épilepsie, si on la croit curable, par le rétablissement d'hémorrhagies ou autres évacuations qui pourraient avoir été supprimées; par l'emploi de la valériane, de l'oxide de zinc, de la belladone, du musc, de la jusquiame, des vermifuges; par les moxas et autres moyens dont l'efficacité est souvent équivoque, mais dont l'expérience a appris qu'on obtenait quelquefois

(1) Bell, t. II, pag. 668; Thiery de Heri, *Méthode curatoire de la maladie vénérienne*, Paris, 1552, pag. 15; Maisonneuve, *l. c*, où il rapporte trois cas d'épilepsie vénérienne, dont deux furent guéris par M. Cullerier, oncle, l'un après vingt-huit frictions d'un gros et demi, et l'autre par vingt grains de sublimé et douze livres de sirop sudorifique.

des succès. On devra même commencer par pratiquer une ou plusieurs saignées aux malades qu'on supposera devoir cet accident à une congestion vers le cerveau.

En général, toutes les fois qu'il sera bien reconnu, qu'un malade affecté de vérole est aussi sujet à des accès d'épilepsie plus ou moins fréquens, on se délivrera de toute inquiétude en le soumettant, avant le traitement anti-vénérien, à des préparations qui auront pour but d'aller au-devant de toutes les causes qui pourraient provoquer le retour des accès. La saignée du pied, les bains tièdes, les lavemens et les purgatifs irritans, trouveront, dans le plus grand nombre de cas, leur application, comme très-propres à affaiblir les impressions qui pourraient agir trop fortement sur l'organe central du système sensitif. On fera également usage, dans cette cure préservative, et toujours en suivant l'indication particulière que présentera la maladie nerveuse, de quelques-uns des remèdes dont je viens de parler dans le précédent paragraphe.

On croit assez généralement dans le monde, et même plusieurs médecins sont de cet avis, que l'administration du mercure cause fréquemment de vrais accès d'épilepsie qu'on désigne sous le nom d'*épilepsie mercurielle*. Je pense qu'il y a de l'exagération dans cette manière de voir, tout en reconnaissant que le mercure réduit en vapeurs, lorsqu'il est respiré sans d'extrêmes précautions, occasione assez

fréquemment, ainsi qu'il en existe de nombreux exemples, des tremblemens et des mouvemens convulsifs. Mais cet état ne doit pas être confondu avec l'épilepsie, qui ne s'observe pas plus souvent pendant le traitement anti-vénérien que tout autre accident nerveux; et encore n'est-ce que chez quelques sujets d'une constitution si irritable, que tout autre remède un peu actif produirait le même résultat sur leur frêle machine. L'association des antispasmodiques, de l'opium, par exemple, à des doses très-légères de mercure, permettra toujours la continuation du traitement, en calmant, chez ces malades, la susceptibilité nerveuse qui en contrarierait la marche (1).

Quand une personne est en même temps attaquée de vérole et de catalepsie, on peut, si cette dernière est récente, en tenter la guérison avant de s'occuper de la syphilis. Le traitement qui lui convient doit

(1) On observait autrefois fréquemment à Bicêtre, et depuis à l'hospice des Capucins, des accidens nerveux qui approchaient beaucoup du caractère épileptique, et c'est probablement de là qu'a pris naissance le préjugé qui nous occupe; mais cette maladie n'était que simulée par des femmes qui croyaient inspirer plus d'intérêt par cette feinte susceptibilité. Le chirurgien en chef, qui soupçonnait cette supercherie, ayant ordonné qu'on leur versât un seau d'eau fraîche sur le corps, afin, disait-il avec intention, d'arrêter l'accès, la frayeur que leur inspira ce remède les fit renoncer à leurs contorsions volontaires, et depuis ce temps les exemples de ces prétendues épilepsies mercurielles sont extraordinairement rares dans l'hôpital des Vénériens.

varier suivant les causes qui l'ont produite : a-t-elle paru après la suppression d'une hémorrhagie habituelle? on doit tâcher de la rétablir ou d'y suppléer; est-elle due à des affections de l'âme très-vives? il faut éviter de les mettre en jeu à l'avenir, faire donner au malade les consolations que son état moral exige, et surtout user avec une sage retenue des médicamens anti-spasmodiques et calmans. Cette discrétion doit aussi être observée lorsque la maladie est l'effet d'un tempérament mélancolique, cas dans lequel il faut plus compter sur un genre de vie réglé, sur l'exercice, les voyages, les occupations et fréquentations agréables, etc. Lorsque l'affection nerveuse est l'effet de trop fortes contentions d'esprit, on défend les méditations et toute application à l'étude, sans négliger pourtant les moyens d'hygiène mentionnés plus haut. La catalepsie provient-elle enfin de la présence des vers dans les premières voies? la guérison s'en obtient par l'expulsion de ces insectes à l'aide des anthelmintiques connus, tels que les amers, le mercure, le camphre, l'éther sulfurique, la mousse de Corse, les purgatifs, l'écorce récente de racine de grenadier, etc.

Quand, par ces divers moyens, on est parvenu à faire cesser ou à diminuer sensiblement le nombre et la force des accès cataleptiques, on peut, tout en les continuant encore plus ou moins de temps, s'occuper du traitement de la syphilis, duquel alors on aura moins à craindre l'action sur le système

nerveux. D'après les mêmes principes, la maladie vénérienne qui se déclare chez un sujet depuis longtemps affecté de catalepsie, demande que, sans autre retard que celui nécessaire pour les préparations qui conviennent à la nature de cette complication, on administre les mercuriaux, sauf à en étudier l'influence sur la marche de cette dernière, afin d'en modifier l'emploi selon l'exigence.

3°. *Hypochondrie, Mélancolie, Manie, Démence et Idiotisme.*

L'hypochondrie, la mélancolie, la manie, la démence et les autres névroses des fonctions cérébrales, peuvent, sans des inconvéniens majeurs, permettre, pendant le traitement qui leur est particulièrement applicable, l'administration des remèdes propres à combattre la maladie vénérienne. Leur marche lente et chronique ne laissant pas l'espoir d'une guérison bien prompte, fait de cette pratique un devoir indispensable. Il sera toutefois nécessaire, dans ce traitement combiné, d'avoir égard à l'irritabilité plus ou moins développée du système en général, et à celle des organes gastriques en particulier. Ainsi, on donnera les mercuriaux, quelle que soit la forme sous laquelle on les préfère (1), en très-petite quantité; tandis qu'on re-

(1) Je rappellerai ici, sans vouloir rien préjuger sur les indications plus ou moins précises qui peuvent résulter de la nature par-

commandera, contre l'hypochondrie, les exercices de corps, l'air de la campagne, les distractions, un bon régime, la sobriété et l'usage modéré des anti-spasmodiques; contre la mélancolie, les mêmes moyens, plus quelques purgatifs drastiques placés à propos, et dont on étudiera bien les effets avant d'en continuer l'usage; enfin, dans les cas de manie ou de démence susceptibles de curation, on ajoutera aux moyens précédens les précautions morales ou hygiéniques que la connaissance de la cause et du caractère particulier de la maladie pourra faire juger nécessaires.

Les diverses affections nerveuses qui viennent d'être considérées comme de simples complications de la syphilis, ayant des causes et une marche bien distinctes de cette maladie, sont quelquefois elles-mêmes causées par une infection trop négligée, ou dont on a long-temps méconnu l'existence : on n'en sera pas étonné si on se rappelle que la contagion vénérienne a été généralement regardée, depuis son apparition, comme un vrai Prothée, qui revêt les formes les plus variées, et qu'on a souvent peine à

ticulière des symptômes vénériens ou des autres maladies qui peuvent les compliquer, que, pour les cas qui nous occupent, et surtout dans la mélancolie et l'hypochondrie. la sécheresse de la peau, qui s'observe assez fréqnemmcnt, doit, en général, faire renoncer à l'emploi des frictions mercurielles, ce traitement ne présentant pas assez de certitude, vu le peu de disposition qu'a la surface du corps à absorber les médicamens qui lui sont appliqués.

reconnaître, surtout quand il se montre sous certaines apparences qui ne lui sont pas familières. La nature syphilitique de ces affections une fois connue, la curation en devient plus simple et d'un succès beaucoup plus certain que dans toute autre circonstance (1) : elle consistera donc essentiellement dans le traitement mercuriel uni aux sudorifiques, pendant lequel on pourra encore employer, comme d'utiles accessoires, les moyens conseillés contre la catalepsie dans les cas ordinaires.

Je dois faire remarquer ici, comme une chose qui a un rapport direct avec le sujet dont est question, que, parmi les circonstances qui favorisent le développement de l'hypochondrie, on peut aussi compter l'état moral de certaines personnes naturellement méticuleuses, qui, ayant été autrefois atteintes de syphilis, s'obstinent à s'en croire encore affectées, malgré que les traitemens méthodiques qu'elles ont suivis, et surtout leur état physique actuel, doivent leur inspirer la plus grande sécurité à cet égard. Incessamment dominées par un préjugé vulgaire, qui tend à faire croire que la maladie vénérienne, quels que soient les traitemens qu'on puisse administrer, laisse toujours après elle un reste de principe contagieux, susceptible de reproduire de nouveaux accidens à une époque plus ou

(1) *Voyez* dans Bell, *Maladies vénériennes*, tome II, page 672, un exemple très-intéressant de manie essentiellement syphilitique, dont la guérison a été exclusivement due à l'emploi du mercure.

moins éloignée, le moindre bouton, la plus légère douleur, un simple mal d'estomac ou une pesanteur de tête les alarment et leur paraissent des symptômes évidens d'infection : vaine appréhension qui fait le malheur de leur vie, et bien souvent le tourment des médecins auxquels ils s'adressent. On conçoit aisément que de semblables hypochondriaques ne réclament l'emploi d'aucun moyen pharmaceutique, et que le traitement moral est celui auquel on doit exclusivement s'attacher. C'est bien en pareil cas qu'un médecin instruit et consciencieux peut, sans manquer aux principes de délicatesse qui doivent toujours le diriger, et par pure philanthropie, se croire autorisé à tromper ces malades imaginaires, en leur prescrivant, comme des remèdes sur l'efficacité desquels ils ne font aucun doute, des pilules de mie de pain ou de toute autre substance aussi inerte, dont l'usage plus ou moins prolongé suffira pour ramener le calme dans leur esprit.

La même observation doit être faite, ainsi que l'a judicieusement remarqué notre savant et estimable confrère M. Louyer-Villermay (1), pour d'autres malades qui, adoptant sans examen les fausses opinions répandues dans la société, relativement aux effets plus ou moins prolongés du mercure introduit dans l'économie, attribuent aux prétendus ravages

(1) *Voyez* son excellent traité *des Maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'Hystérie et de l'Hypochondrie.* Paris, 1817.

qu'exerce encore ce métal, très-long-temps après son administration, le moindre malaise qu'ils éprouvent, quoique par une cause tout-à-fait étrangère.

4°. *Hydrophobie.*

Cette terrible maladie peut être le résultat d'une contagion, ou se déclarer spontanément chez un individu infecté du vice syphilitique. Lorsqu'un cas semblable se présente, le médecin doit, s'il est appelé pendant le temps d'incubation, tâcher de prévenir le développement du mal par les moyens ordinaires : il arrêtera les effets du virus dans la blessure elle-même, par la cautérisation, qui est d'autant plus sûre qu'on la fait précéder de quelques scarifications; ou bien il enlèvera la partie blessée avec le bistouri. Si la plaie est déjà cicatrisée, elle devra être rouverte et entretenue par l'application des cantharides; on donnera intérieurement les breuvages acidulés et nitrés, l'ammoniaque, l'opium, le camphre et le musc, comme tempérans et antispasmodiques; on se gardera bien, surtout, dans ce temps de l'hydrophobie, de prescrire la moindre quantité de mercure : il aurait l'inconvénient d'ébranler le système nerveux et de provoquer l'accès qu'on doit chercher à prévenir. Mais quand cette maladie s'annonce par ses avant-coureurs ordinaires, tels que l'inappétence, une agitation générale, la tristesse, un sentiment d'ardeur et de sécheresse à

la gorge, et l'échauffement de la partie blessée, il faut, sans aucun retard, avoir recours aux moyens que l'on regarde comme les moins inefficaces contre le virus rabieux : le mercure, le scarabée maïal, les feuilles de belladone, l'opium et les bains de mer, les saignées répétées, paraissent avoir quelquefois justifié la confiance qu'on leur avait accordée dans ce traitement. On se loue plus particulièrement encore du mercure donné à haute dose, et sous la forme la plus propre à son introduction prompte dans l'économie, comme l'oxide d'Hahnemann, le sirop de Plenk, les frictions buccales ou cutanées à forte dose.

Il sera utile, pour seconder l'effet de ces remèdes, de tenir le malade à une température douce, d'évacuer légèrement les premières voies, de prescrire un régime très-tempérant, ainsi que les boissons mucilagineuses, chaudes et abondantes. Le traitement dirigé contre la rage ayant encore une influence plus directe et plus certaine sur la syphilis constitutionnelle, on n'aura plus à s'occuper, pendant son administration, qu'à combattre les symptômes locaux par les moyens connus. Si on était assez heureux pour prévenir ou arrêter les accidens hydrophobiques, ce à quoi, il faut en convenir, on ne réussit pas fréquemment par le traitement interne, on continuerait encore quelque temps les remèdes indiqués pour consolider la guérison et s'opposer au retour du mal.

ART. III. NÉVROSES DE LA LOCOMOTION.

1°. *Névralgies.*

Ces maladies, caractérisées par des douleurs vives, déchirantes, pulsatives, continues ou intermittentes, qui affectent une branche quelconque du système nerveux de la vie animale, ne doivent pas toujours, quels que soient leur siége et leur ancienneté, engager à suspendre l'emploi du mercure pour s'occuper de leur traitement spécial. On peut, en général, surtout si la névralgie suit une marche chronique, combattre les symptômes syphilitiques par les remèdes appropriés, en même temps qu'on prescrit, selon la cause et la nature de l'accident nerveux, l'opium et le camphre, intérieurement ou appliqués à l'extérieur, la jusquiame, l'oxide de zinc, la valériane, employés séparément, ou mieux encore, réunis comme dans les pilules de Méglin, le quinquina, les bains ammoniacaux, les frictions éthérées, les irritations de l'organe cutané sur un point plus ou moins éloigné du siége du mal, la section du nerf affecté, etc., etc., le tout précédé, dans un grand nombre de cas, par des émissions sanguines locales, opérées par l'application plus ou moins réitérée de sangsues sur le trajet des nerfs affectés, et suivi, dans beaucoup d'autres, par

de fréquentes vésications établies sur les mêmes régions.

Cette médication mixte réussit encore plus fréquemment contre la syphilis compliquée de sciatique que dans celle qui se trouve unie à une autre névralgie ; mais il ne faut pas oublier qu'il se présente assez souvent (ce qui pourrait déjà donner la raison de plusieurs succès de cette nature) des sujets chez lesquels cette douleur n'est elle-même qu'un des symptômes de l'infection vénérienne ancienne, circonstance qui est très-propre à en faire obtenir la guérison par la seule administration des antisyphilitiques.

S'il arrivait que les accidens nerveux fussent exaspérés par le traitement mercuriel, ce qui se voit d'ailleurs assez rarement, on y renoncerait momentanément, en se bornant à conseiller, comme moyen palliatif, des applications émollientes ou légèrement mercurielles sur les symptômes vénériens extérieurs. Mais je dois le répéter, il est très-rare de ne pas pouvoir conduire sur une même ligne les deux traitemens bien combinés, lorsqu'on les administre avec la prudence nécessaire. Mon avis particulier, dans cette circonstance, est entièrement conforme à celui de beaucoup d'auteurs et de praticiens très-distingués, qui ont conseillé le traitement mercuriel comme moyen curatif des névralgies, lors même qu'elles ne sont pas compliquées avec la vérole. Je l'ai vu employer moi-même deux fois dans des affections

de cette nature (c'étaient deux cas de tic douloureux) ; et quoiqu'on n'en ait pas obtenu le succès qu'on s'en était promis, il est cependant bien certain qu'il n'avait augmenté ni la mobilité ni la sensibilité des nerfs malades. Je pense, en conséquence, fondé d'ailleurs sur nombre d'observations qui me sont particulières (1), qu'on doit avoir encore plus de hardiesse dans l'emploi des anti-vénériens contre ces affections lorsque la présence du virus syphilitique l'exige d'une manière impérieuse ; peut-être même que ces remèdes opéreraient plus efficacement un changement avantageux dans la complication nerveuse, si on les poussait jusqu'à provoquer une douce salivation.

2°. *Tétanos.*

Le tétanos traumatique est presque le seul que nous observions dans nos régions tempérées. Lorsqu'on craint son apparition chez un sujet infecté, on peut quelquefois la prévenir en favorisant une douce transpiration, et en entretenant la liberté du ventre par les boissons diaphorétiques légèrement émétisées.

Si le tétanos se développe malgré toutes les précautions qu'on aura prises, il ne faut pas craindre

(1) C'est principalement dans les complications de la vérole avec la névralgie fémoro-poplitée ou sciatique, que j'ai appris à ne pas redouter l'usage du mercure dans les autres névralgies.

de l'attaquer par l'administration du mercure en frictions et à haute dose. Le docteur Rusch, qui exerce la médecine avec distinction en Amérique, en a obtenu les plus grands succès. Ce traitement qui, dans la supposition la plus défavorable, remplirait tout au moins, contre la maladie vénérienne, une partie de l'indication qu'on se propose, n'empêchera pas l'usage des autres remèdes conseillés en pareil cas. Ils doivent tendre tous à calmer l'irritation générale du système nerveux, et l'on y parviendra quelquefois en employant à propos, selon la force de la maladie et le tempérament du sujet, les saignées, les bains tièdes simples, longtemps prolongés et fréquemment répétés, ou dans chacun desquels on aura fait dissoudre une ou deux onces de pierre à cautère (1), l'alcali volatil, l'opium, le musc à haute dose, le camphre, les vésicatoires, etc. On se loue beaucoup, en Angleterre et en Amérique, de l'affusion subite d'un seau d'eau froide sur la tête ou le corps à nu; le malade est ensuite placé dans son lit, où il s'opère une détente qu'on accélère, s'il est besoin, en répétant l'affusion de deux heures en deux heures jusqu'à guérison complète. Hunter, M. Valentin et plusieurs autres praticiens, se sont très-bien trouvés de cette méthode, qui n'empêche pas, d'ailleurs, l'emploi

(1) Ce moyen a été recommandé par M. Stutz, de Gmunden en Souabe.

des anti-spasmodiques et des autres moyens dont il a été parlé plus haut.

3°. *Convulsions.*

Elles peuvent quelquefois dépendre de la trop grande quantité de mercure qui aura été introduite dans l'économie par une administration imprudente. On voit assez souvent, en effet, ce métal déterminer avec le temps des mouvemens convulsifs chez les miroitiers, doreurs, et autres personnes qui le mettent ordinairement en œuvre. Ces ouvriers se traitent eux-mêmes avec succès par les bains chauds et de forts sudorifiques, seuls ou unis aux purgatifs légers.

On assure que les malheureux qui travaillent aux mines de mercure sont peu sujets aux affections convulsives lorsque ce métal détermine la salivation dès le principe de leurs travaux. On pourrait peut-être, si le fait est constant, tirer parti de cette observation dans le traitement de beaucoup de névroses.

Lorsque les convulsions sont indépendantes des effets du traitement anti-vénérien, il faut d'abord s'occuper exclusivement de les combattre en attaquant leur cause, si elle peut être connue; mais pour peu qu'elles soient longues à céder, on doit, lorsqu'il y a de grands intervalles entre les accès, et surtout quand il existe des symptômes syphili-

tiques très-pressans, commencer l'administration des mercuriaux associés aux sudorifiques et aux anti-spasmodiques. Le mercure veut être donné, dans ce cas, avec la plus grande circonspection. Les doses doivent en être réglées de manière à pouvoir en arrêter ou modifier l'usage à volonté, selon l'influence qu'il exercera sur le système nerveux en général, et en particulier sur les mouvemens convulsifs.

4°. *Paralysie.*

Cette maladie ne pourrait être une contre-indication au traitement anti-vénérien que dans le cas où elle serait le produit récent d'un coup sur la tête ou d'une apoplexie incomplète, circonstances qui pourraient faire craindre de déterminer, par l'emploi du mercure, une nouvelle congestion cérébrale. Dans toutes les autres paralysies qui existent en même temps que la maladie vénérienne, on peut combattre cette dernière par les remèdes d'usage, en ayant égard, d'ailleurs, à la constitution du sujet et au degré des deux affections.

Quant au traitement particulier à chaque espèce de paralysie, on peut également l'entreprendre pendant l'administration des mercuriaux, et il doit varier selon la cause qui a produit cette maladie : il consiste à bien combiner l'emploi des anti-phlogistiques généraux, des sudorifiques, des toniques et

excitans, des ammoniacaux, de la strychnine, du musc, de l'éther phosphoré, des sulfures, de l'arnica, du galvanisme et de l'électricité; à rappeler ou suppléer les évacuations supprimées, par des saignées locales ou autres; et enfin à rubéfier et irriter la peau avec les linimens volatils, ceux de cantharides, les frictions sèches, les sinapismes, l'urtication, les douches, les vésicatoires, le moxa et autres moyens semblables.

La paralysie essentiellement vénérienne, qui est ordinairement l'effet d'une exostose interne du crâne, ou de l'influence morbifique d'une syphilis ancienne sur l'origine ou sur une partie du trajet des nerfs d'un membre ou de toute autre région du corps, réclame principalement l'emploi du traitement anti-vénérien, au moyen duquel on parvient quelquefois à la guérir complètement. Les meilleurs auxiliaires du mercure, dans cette espèce de paralysie, sont les sudorifiques très-rapprochés. Cependant on ne doit pas négliger les autres moyens curatifs dont nous avons parlé plus haut; mais principalement es exutoires établis sur un point de la surface plus ou moins éloigné de l'endroit affecté.

Lorsque cette maladie a résisté à l'administration méthodique des préparations mercurielles et de tous ses accessoires, on doit la considérer comme absolument incurable. Quelquefois, pourtant, on a vu certains malades éprouver, dans des cas de cette nature, un soulagement assez marqué de l'usage con-

tinué des eaux de Bourbonne, de Balaruc, de Barège, d'Aix-la-Chapelle, de Plombières, etc., etc.

Art. IV. Névroses de la digestion.

Le *spasme de l'œsophage*, la *pyrosis*, les *vomissemens*, la *dispepsie*, la *boulimie* et le *pica*, sont des maladies qui ne doivent pas ordinairement engager à retarder le traitement d'une affection syphilitique dont les symptômes sont un peu pressans. On se contente, pour remplir les indications que présentent les deux maladies combinées, de joindre à l'emploi des mercuriaux celui des anti-spasmodiques et des sédatifs conseillés en pareil cas, et surtout de détruire, s'il est possible, la cause des accidens nerveux.

La *colique nerveuse* et celle *des peintres* sont beaucoup plus graves que les affections précédentes, et demandent la suppression de tout traitement anti-vénérien pendant qu'elles existent. Il faut s'occuper de leur curation particulière avant d'en venir à l'emploi du mercure, ou de le reprendre si on l'avait déjà commencé. Je crois, du reste, que dans toutes les névroses de cet ordre il ne faut jamais administrer ce métal par la voie intérieure, mais bien par celle de l'absorption cutanée, pour ne pas porter sur le tube alimentaire une irritation qui pourrait provoquer le retour des accidens nerveux.

Art. V. Névroses de la respiration.

1°. *Coqueluche.*

Cette maladie est quelquefois compliquée avec la syphilis chez les enfans en bas âge (1). Elle peut, sans doute, être parfois assez violente, et l'état d'affaissement qui succède ordinairement aux quintes de toux répétées, assez considérable pour faire balancer le praticien sur l'opportunité de l'emploi des anti-vénériens. Cependant je crois pouvoir assurer qu'on est, en général, trop timide dans l'administration des remèdes propres à combattre ces deux maladies réunies, et qu'il faut, dans presque tous les cas, les attaquer en même temps. D'ailleurs, la coqueluche étant quelquefois d'une très-longue durée, quoique rarement mortelle, on ne pourrait, sans danger, négliger l'infection vénérienne, et laisser le sujet exposé aux ravages qu'elle exercerait indubitablement pendant l'existence de sa complication. En outre, comment conçoit-on que le mercure puisse nuire d'une manière sensible à l'individu affecté de coqueluche, lorsqu'il a été lui-même employé avec quelque succès pour combattre directement cette maladie? Je me crois donc autorisé à recommander, d'après ces différentes raisons, et surtout en vertu de faits de pratique les mieux ob-

(1) *Voyez* l'ouvrage de M. Bertin, pag. 198.

servés, l'emploi simultané des anti-vénériens, mercuriaux ou sudorifiques, contre la maladie syphilitique, et des remèdes particuliers à l'affection spasmodique ou organique avec laquelle elle est unie.

Ces derniers moyens sont assez nombreux, par cela même qu'il n'y en a aucun de véritablement spécifique. Les principaux, ceux qui sont généralement regardés comme les moins inefficaces, sont la poudre d'ipécacuanha ou le tartre stibié à dose nauséabonde, les scillitiques, le mercure doux, l'opium, le camphre, le musc, le castoréum, l'assa-fœtida, l'ammoniacum, les extraits de jusquiame et de belladone, la rubéfaction des pieds, des jambes et de la région épigastrique (1), au moyen de cataplasmes de moutarde. Il faut surtout, pendant ce traitement, s'attacher à prévenir le retour des accès de toux, en évitant les exercices violens, les odeurs fortes et irritantes, les contrariétés, et principalement les mauvaises digestions auxquelles le grand appétit des petits malades donne souvent lieu. On remplit cette dernière indication en tenant le ventre libre par les lavemens ou de légers laxatifs, et en diminuant un peu la quantité ordinaire des alimens.

(1) Le docteur Autenrieht, médecin allemand, frictionne tous les matins l'épigastre avec gros comme un pois de l'onguent suivant : ℞ tartre stibié, ʒj, axonge de porc, ℥j; mêlez. Il prétend en avoir obtenu de grands succès. La répétition de ces frictions détermine ordinairement à cette partie une éruption de pustules qui ont quelque ressemblance avec celles de la variole; mais elle cède facilement aux applications adoucissantes.



Les quintes de toux violentes et répétées déterminant souvent un degré plus ou moins considérable de congestion sanguine vers la tête, on y remédiera par l'application d'une ou plusieurs sangsues derrière chaque oreille (1).

Le choix de la préparation mercurielle à mettre en usage dans cette complication est assez indifférent. Les frictions, le sublimé et les autres sels mercuriels réussissent également lorsqu'ils sont prudemment administrés; du reste, si on a quelques motifs pour craindre les effets immédiats des substances âcres, on peut donner la préférence au calomélas, à l'oxide noir de mercure, au sirop de Plenck ou au mercure saccharin, seuls ou combinés avec les sudorifiques.

2°. *Asthme convulsif.*

Cette affection exige constamment qu'on diffère l'emploi des anti-vénériens pendant la durée des accès, qui se manifestent communément peu après le coucher du soleil, et se renouvellent plusieurs nuits de suite. On doit alors se contenter de prescrire quelques anti-spasmodiques, et n'employer les moyens plus actifs, tels que les sinapismes à la plante des pieds et les saignées, que lorsque le malade est menacé de suffocation. Les accidens dissipés,

(1) *Voyez* Bertin, pag. 198.

on profite de l'instant de repos, qui est ordinairement d'autant plus long que l'accès lui-même a été de plus de durée, pour administrer le traitement anti-vénérien, qu'il faut suspendre à chaque récidive des accès, pour le reprendre dès qu'ils sont terminés. On peut encore, pour diminuer autant que possible la fréquence de ces derniers, s'occuper pendant ces intervalles du traitement particulier à la maladie nerveuse : s'il y a turgescence, la boisson ordinaire sera délayante ; dans le cas contraire, on donnera la préférence aux infusions de mélisse, d'hyssope, de sauge, de menthe, etc., unies à l'oxymel scillitique ; tous les quatre ou cinq jours on prescrira quinze à vingt grains d'ipécacuanha en substance ; on rappellera les évacuations dont la suppression pourrait avoir causé la maladie ; si elle est due à la répercussion d'un exanthème, on doit appliquer un large vésicatoire sur la poitrine ou sur le premier siége de l'éruption ; enfin, quand on peut l'attribuer à la rétrocession de la goutte, il faut recourir aux bains de pieds irritans, aux sinapismes, aux exutoires et aux potions éthérées.

S'il se présentait un asthme évidemment causé par la syphilis, tel que celui dont Bell (1) a rapporté l'exemple très-curieux, et qu'il a guéri complètement au moyen du mercure, on ne pourrait mieux faire que d'imiter cet auteur en administrant

(1) *Maladies vénériennes*, traduction française, tom. II, p. 649.

un traitement antivénérien proportionné à l'ancienneté et au degré de l'infection.

Art. VI. Névroses de la génération. — Hystérie.

La maladie vénérienne compliquée d'hystérie peut être traitée par les moyens ordinaires sans que cette dernière maladie en soit sensiblement influencée. On peut en même temps combattre les causes de l'affection nerveuse, et par là en prévenir le retour, ainsi que par l'observance des règles d'hygiène appropriées à la force du mal et aux goûts connus de la malade. Je recommanderai toutefois, dans cette complication, de ménager beaucoup les doses de mercure, et de bien étudier les effets qu'il produit sur la marche et la fréquence des accès hystériques, afin d'en pouvoir diminuer la quantité, ou l'associer, selon le besoin, au camphre, à l'opium, au castoréum, ou à d'autres antispasmodiques.

Il conviendra, lorsque la malade aura été très-abattue par un violent accès, de la dispenser, pour ce jour-là, des remèdes antivénériens, et la laisser reposer jusqu'au lendemain. S'il arrivait, néanmoins, que les accès hystériques fussent très-rapprochés, comme on ne doit pas abandonner entièrement la maladie syphilitique à elle-même, parce qu'alors elle pourrait faire des progrès inquiétans, il faudrait l'attaquer par les moyens d'usage, mais avec

infiniment de réserve, au risque de faire durer le traitement le double ou le triple du temps ordinaire.

L'*anaphrodisie*, le *satyriase*, la *nymphomanie*, et autres névroses génitales, sont, pour l'ordinaire, de nature à ne pas contre-indiquer l'emploi du mercure ni celui des sudorifiques anti-vénériens lorsqu'elles existent en même temps que la vérole ; du reste, le traitement de cette dernière maladie n'empêchera pas non plus de combattre les accidens nerveux par les moyens hygiéniques, moraux, ou pharmaceutiques, pour lesquels je renvoie aux ouvrages de pathologie générale, et dont le choix doit varier selon les nombreuses différences que présentent les causes de ces affections.

Art. VII. Névroses de la circulation. — Palpitations.

Elles existent quelquefois, si l'on en croit Astruc (1) et plusieurs autres auteurs, comme symptômes essentiels de la syphilis confirmée. Cependant ce cas est extrêmement rare. Il l'est un peu moins de voir cette affection se présenter comme simple complication de la vérole, et souvent alors elle est assez violente pour fixer momentanément à elle seule toute l'attention du praticien ; mais dès que les grands accidens qui l'accompagnent sont

(1) *De Morb. vener.*, tom. I, pag. 403, 425 et 426.

calmés, ce qui s'obtient assez facilement lorsque les palpitations sont absolument nerveuses, on doit aussitôt administrer les anti-vénériens. Il conviendra d'employer en même temps, contre cette complication, les calmans et anti-spasmodiques, et d'éloigner, tant au moral qu'au physique, tout ce qui sera reconnu avoir contribué à la produire, ou qu'on croirait propre à l'entretenir.

Il pourrait se présenter dans la pratique des cas particuliers de palpitations habituelles dans lesquels, la crainte d'accroître le mal s'opposant pendant très-long-temps à l'administration du mercure, ce délai finirait par donner occasion aux symptômes vénériens de jeter de profondes racines et d'exercer de grands ravages dans l'économie. En pareille circonstance, il vaudrait encore mieux entreprendre le traitement de la vérole, au moyen de préparations mercurielles douces et à des doses extrêmement faibles, pour ne pas augmenter le trouble de la circulation, que d'exposer le malade aux dangers certains d'une infection ancienne, dont on ne pourrait peut-être arrêter les progrès qu'après l'altération ou la perte totale d'organes très-importans.

On concoit, du reste, que les palpitations dépendantes d'un état pléthorique bien prononcé ne demanderaient à être combattues, dans le cas de complications avec la vérole, non plus que dans ceux où elles sont dans un état parfait de simplicité,

que par les saignées, la diète, les boissons tempérantes et le repos.

Lésions organiques. (Nosogr., cl. 5e.)

ART. Ier. SCORBUT.

Cette maladie accompagne très-souvent la syphilis, surtout dans les hôpitaux, les camps, les vaisseaux et les prisons.

Le mercure serait extrêmement dangereux dans cette complication (1), quel que fût son mode d'ad-

(1) *Voyez* Graincer, *Historia de Febribus*, pag. 6, où il dit qu'un soldat scorbutico-vénérien éprouva, par l'effet d'un seul gros d'onguent mercuriel, une salivation sanguinolente, un crachement de lambeaux des gencives putréfiées, et une excessive débilité.

Hempel, chirurgien militaire, dans l'édition allemande de ses *Expériences et Observations sur le Scorbut*, 1778, pag. 26, trace le tableau le plus effrayant des effets désastreux du mercure chez les scorbutiques. Il a vu la bouche se gangréner, et le malade mourir pour en avoir fait usage.

Lind, Kramer et Goulard, fournissent de nombreux exemples du danger de ce traitement dans le cas qui nous occupe.

Vigarons, *Observations et Remarques sur la complication des symptômes vénériens avec d'autres virus*, etc. *Montpellier*, 1780, in-8°, pag. 241

Schmidt, ouvrage cité, pag. 60.

Bell, tom. II, pag. 382.

Lombard, tom. II, pag. 386, cite un pareil exemple observé sur un homme de la campagne, âgé de cinquante ans, d'une constitution très-lymphatique, chez lequel la salivation la plus orageuse et la plus opiniâtre, ainsi que les symptômes scorbutiques les plus alarmans,

ministration, car il ne pourrait qu'augmenter l'atonie générale. Le scorbut devra donc fixer exclusivement l'attention du praticien. Ce traitement se borne, dans les premier et second degrés de la maladie, et lorsqu'il n'existe pas d'inflammation locale, à l'usage d'une décoction de malt, des martiaux, de l'écorce du Pérou, de la cannelle, du vin, du sirop et des sucs âcres des plantes crucifères (n°. 48) : les fruits sucrés et acides seront préférés dans le troisième. L'action de ces remèdes doit être secondée par l'usage de bons alimens, végétaux ou animaux, du bon vin, par l'habitation dans un lieu sec et bien aéré, les affections morales agréables et un exercice modéré. S'il y a des ulcères à la bouche, et c'est alors presque toujours sur les gencives qu'on les observe, on les touche avec l'acide muriatique étendu d'eau, ou dans un véhicule tonique (n°. 78), auquel on fera succéder, après la chute des escarres, les gargarismes anti-scorbutiques animés avec l'alcool camphré ou celui de cochléaria (n°. 79). Les ulcères cutanés seront pansés avec le vin, l'alcool ou le vinaigre camphrés et aromatiques, la poudre, la décoction ou le vin de quinquina acidulé. Enfin, les hémorrhagies passives seront combattues avec l'acide sulfurique, l'alun, l'oxicrat, les applications de glace et autres moyens analogues. Quand on est parvenu

se déclarèrent le surlendemain d'une friction d'un gros d'onguent mercuriel.

à relever les forces du malade et à détruire la diathèse scorbutique, on revient au traitement de la syphilis, qu'on n'avait oublié que pendant le temps nécessaire pour combattre la complication.

Le mercure ayant la propriété de causer, chez le sujet qui en fait un usage prolongé, un état d'atonie et de dissolution remarquables, on doit naturellement craindre les mauvais effets de son emploi chez celui qui vient d'être récemment guéri du scorbut. Cette raison doit inspirer la plus grande prudence au médecin, tant pour le choix du mode de traitement que pour la manière de le diriger : or, l'expérience a prouvé, dans ce cas particulier, en faveur du sublimé, à l'exclusion de toutes les autres préparations mercurielles. Ces dernières ayant, en effet, infiniment plus que le muriate suroxidé, l'inconvénient de porter leur action sur la bouche, on conçoit que la moindre irritation qu'elles pourraient y développer, chez les malades dont il est question, deviendrait le signal des accidens les plus terribles, qui pourraient même causer la mort, ainsi que l'ont observé Fabre et Lombard. Du reste, pour éviter une rechute qui, dans la supposition la moins défavorable, retarderait encore beaucoup la guérison de la syphilis, il faut continuer l'emploi d'une certaine quantité de vin ou de sirop anti-scorbutique pendant tout le traitement mercuriel. Cette pratique m'a réussi dans plusieurs cas de cette nature, et je ne saurais trop la recommander.

S'il se présentait une affection scorbutique rebelle, et que la longueur de son traitement pût faire craindre que la syphilis ne fît de trop grands progrès, on pourrait associer à l'usage des anti-scorbutiques ci-dessus recommandés, celui des sirops ou décoctions sudorifiques très-rapprochés (1), sans aucune addition de mercure, mais seulement dans le cas d'infection ancienne ou dégénérée par de mauvais traitemens.

Ce précepte est également applicable au traitement de toutes les maladies vénériennes qu'on ne peut attaquer directement par les anti-syphilitiques ordinaires, à raison d'une complication qu'ils pour-

(1) Le professeur Vigarous (*) s'est loué dans des circonstances semblables, surtout lorsque les sujets étaient épuisés par des traitemens antérieurs, de l'association de l'antimoine et de quelques substances purgatives avec les sudorifiques. La tisane qu'il nomme *dépuratoire* est décrite sous le n° 69, dans le formulaire placé à la fin de cet ouvrage.

Le malade prend trois verres de cette décoction par jour, et le bochet, c'est-à-dire une tisane plus légère faite avec le résidu de la première, pour boisson ordinaire; il observe un régime adoucissant. Ce remède purge légèrement les premiers jours; mais bientôt les intestins s'accoutument à son action, et il n'agit plus que comme altérant.

Schmidt prétend que lorsqu'il n'existe qu'un léger degré de scorbut, on peut, mais avec beaucoup de prudence, employer le sublimé corrosif à faible dose, surtout quand les symptômes vénériens sont très-pressans. Il n'accorde pas les mêmes avantages aux autres sels ni aux oxides mercuriels, qui sont, en effet, moins stimulans. Pag. 153.

(*) Ouvrage cité.

raient rendre plus dangereuse, et peut-être même funeste au sujet.

Dans les hôpitaux de la marine, où le mercure s'administre avec la plus grande réserve, en raison de la fréquence des complications scorbutiques et de l'ancienneté des affections vénériennes qu'on y traite, où, d'ailleurs, on observe si souvent l'altération du type primitif de ces dernières par les fatigues excessives, les privations, le mauvais régime, ou des traitemens contraires ou incomplets; dans ces hôpitaux, dis-je, il est d'usage, depuis fort long-temps, d'employer les sudorifiques dans un nombre considérable de maladies de cette espèce, et l'on y obtient les plus grands succès de cette médication purement végétale. C'était autrefois le rob de Laffecteur qui faisait tous les frais de la plupart de ces traitemens; mais depuis long-temps déjà les médecin et chirurgien en chef du port de Brest, pour qui la composition de ce remède n'était plus un secret, lui ont substitué, avec raison, le sirop sudorifique (1) composé par M. Gesnouin, pharmacien en chef de la marine à la même résidence. La salsepareille en est la base, et l'on y ajoute le séné, l'extrait de bourrache et les semences de cumin, ce qui rapproche ce médicament de celui connu sous le nom de *sirop de Cuisinier*. M. Keraudren, médecin inspecteur du service de santé de la marine, a donné sur sa com-

(1) Numéro 97.

position et son administration de précieux renseignemens. Il a remplacé, dans la formule qu'il a publiée, le cumin par une certaine quantité de rob de sureau, dans l'intention de porter plus sûrement l'action du remède vers la peau. (Voy. les *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, tom. VII, pag. 322 et suivantes.)

Art. II. Scrophules.

Il n'est pas rare de voir la maladie vénérienne unie avec les écrouelles. Cette complication est même regardée comme une circonstance favorable à la guérison de la dernière de ces affections, surtout lorsqu'elle n'est pas portée au dernier degré, et que les forces ne sont pas totalement épuisées. Mais comme, dans cette circonstance, le traitement mercuriel, administré seul, pourrait à la longue déterminer un surcroît d'irritation qui aggraverait les symptômes scrophuleux au lieu de les affaiblir (1), il faudra se conduire d'après les indications que présentent les deux maladies réunies, et associer méthodiquement les remèdes qui conviennent à chacune d'elles (2). On attaquera donc à-la-fois la

(1) Plenck assure qu'on peut donner hardiment le mercure aux scrophuleux sans qu'il en résulte le moindre accident. *Voyez* son ouvrage, au chapitre de la *Vérole compliquée*. *Voyez* aussi Baumes, *du Vice scrophuleux*, pag. 272 et suivantes; et Rosen, *Maladies des Enfans*, pag. 532.

(2) Astruc, tom. II, pag. 510.

syphilis par les frictions avec l'onguent napolitain, ou le muriate suroxidé de mercure à l'intérieur (1), seul ou combiné aux sudorifiques, et les scrophules, d'abord par les délayans, quelques bains et des sangsues sur les parties tuméfiées; puis, lorsqu'elles sont devenues atoniques et d'une indolence parfaite, par les amers et les toniques, tels que la décoction de racine de houblon, de chicorée sauvage, l'élixir amer, composé avec la gentiane et les cristaux de soude digérés dans l'alcool (n°. 171), et quelquefois un peu de fer ou de quinquina; par l'exercice, l'insolation, l'habitation dans un lieu sec où l'air se renouvelle facilement; par les bains froids, ceux de mer surtout, et enfin par une nourriture saine, du bon vin, des viandes rôties, etc. Ce traitement, du reste, exige beaucoup d'ensemble et de régularité, et doit, en général, être infiniment plus long que celui d'une affection vénérienne simple.

Il est certains symptômes syphilitiques qui, lorsqu'ils existent chez un sujet affecté de scrophules, sont quelquefois d'une opiniâtreté aussi décourageante pour le médecin que pour le malade lui-même. Ce sont les bubons, qui participent bien

(1) Je crois que le sublimé mérite ici la préférence sur toutes les autres préparations mercurielles, le regardant comme très-capable de ranimer les forces vitales qui pèchent par défaut chez les individus affectés de scrophules, quoiqu'ils soient souvent affectés d'engorgemens assez inflammatoires, et pour le traitement desquels les antiphlogistiques sont d'une utilité indispensable.

alors de l'une et de l'autre affection, mais qui paraissent cependant tenir plus particulièrement à la nature écrouelleuse (1). Ils s'observent communément au cou et aux environs de la mâchoire inférieure, sont d'une indolence extraordinaire, et quand, après un temps plus ou moins long, ils finissent par suppurer, ce n'est jamais que partiellement, et en laissant toujours exister un noyau d'engorgement qui peut durer des années entières, ainsi que j'en ai eu beaucoup d'exemples. Ces tumeurs ne peuvent être attaquées avec quelqu'espoir de succès que par la combinaison des deux classes de remèdes dont il vient d'être parlé. Mais il ne faut pas non plus négliger les applications locales, qui peuvent seconder puissamment l'action du traitement intérieur. On couvrira, en conséquence, ces bubons rebelles avec les emplâtres de diachylon, de vigo avec mercure, avec celui de Selle (n°. 120), qui est un excellent résolutif; ou bien on les frictionnera souvent avec le liniment ammoniacal. Il ne sera même pas inutile, si le mal a son siége autour de la mâchoire inférieure, de prescrire quelques légères frictions avec le calomel ou l'oxide noir d'Hahnemann, à la face interne des joues et des lèvres, mais seulement du côté des glandes engorgées, afin que le médicament puisse être plus sûrement porté

(1) Hunter a observé qu'en Angleterre, où les scrophules sont très-communes, la vérole est assez ordinairement subordonnée à cette affection, dont elle prend souvent presque toutes les formes.

par les lymphatiques jusqu'au centre de ces tumeurs. De plus, j'ai remarqué un grand nombre de fois, spécialement depuis quelques années, qu'un des plus puissans moyens de résolution à mettre en usage contre les tumeurs scrophuleuses, même contre les plus indolentes, était d'y appliquer, à de courts intervalles, un petit nombre de sangsues. On obtient, par ce procédé, un dégorgement local qui hâte merveilleusement leur guérison, ainsi que celle des ulcères de mauvais aspect, auxquels elles servent si souvent de base. L'usage de l'iode, tant à l'intérieur qu'extérieurement, est aussi un excellent moyen résolutif dont il ne faut pas dédaigner l'emploi. Je me sers particulièrement, dans les cas de cette nature, de la pommade d'hydriodate de potasse (n°. 110) pure ou mêlée par moitié avec l'onguent napolitain. On peut aussi se servir avec avantage de la pommade d'iodure de mercure recommandée par le docteur Coindet (n°. 104).

Lorsqu'enfin les symptômes dont il est ici question persistent après l'administration méthodique de ces traitemens combinés, et que les accidens vénériens sont entièrement dissipés, la continuation des anti-scrophuleux seuls suffit pour en opérer, avec le temps, la résolution complète.

Art. III. Phthisie.

Cette maladie est souvent compliquée par la vé-

role, mais elle lui doit aussi quelquefois son existence. De cette différence de causes résultent des indications curatives opposées, desquelles nous allons nous occuper.

1°. *Phthisie de cause vénérienne.*

On voit tous les jours la syphilis, parvenue à son dernier période (1), causer la toux, le marasme, la fièvre lente, des sueurs nocturnes, et tous les accidens de la phthisie, même chez des sujets qui jouissaient, avant l'infection, de la constitution la plus robuste. Cette terrible maladie est aussi quelque-

(1) *Voyez* Bell, t. II, pag. 641 et suivantes ; et Baumes, *Phthisie pulmonaire*, tom. Ier, pag. 419. Plusieurs auteurs rapportent aussi des exemples de véroles récentes qui paraissent avoir occasioné le développement de la phthisie pulmonaire. Je crois qu'en pareil cas la maladie vénérienne ne porte son influence directe sur les poumons qu'autant que ces organes y sont déjà disposés par leur constitution primitive ou acquise.

Voyez Morton, *de Phthisiâ lue venerea*, lib. III, cap. VII ; et Ant. Portal, *Observations sur la nature et le traitement de la Phthisie pulmonaire*, article X, de la *Phthisie vénérienne*, pag. 318 ; et Swédiaur, tom. II, pag. 169.

Schmidt dit aussi, pag. 59, que les phthisies pulmonaires et trachéales syphilitiques lui ont toujours paru exister chez les personnes d'un *habitus* scrophuleux.

Le numéro de décembre 1825 du *Journal général de Médecine* présente un cas bien remarquable de phthisie pulmonaire syphilitique, recueilli par M. le docteur Chaslin ; et le numéro de mai 1826 en contient un autre tout aussi concluant, fourni par M. Dufan, médecin à Mont-de-Marsan.

fois (1) le seul symptôme qui décèle l'existence d'une vérole héréditaire.

La nature vénérienne de cette affection, qu'elle provienne d'un vice communiqué de la mère au fœtus ou contracté après la naissance, doit toujours fixer presqu'exclusivement l'attention du praticien dans le traitement à lui appliquer, et l'on peut la considérer comme le plus sûr garant de la guérison, si on est appelé assez à temps pour arrêter les progrès du mal et prévenir la désorganisation des poumons. Mais comme les accidens pourraient être augmentés par l'usage de médicamens très-stimulans, on ne doit pas être indifférent sur le choix de la préparation mercurielle à employer dans cette circonstance. Le sublimé corrosif, quoiqu'il compte en faveur de son efficacité, dans le cas qui nous occupe, nombre d'observations très-authentiques, est, ainsi que les dragées de Keyser, le cyanure de mercure, et la plupart des autres sels mercuriels, doué de beaucoup trop d'âcreté pour être conseillé aussi légèrement qu'on le voit faire quelquefois. Il faut accorder la préférence au mercure saccharin, à celui de Plenck ou d'Hahnemann, au calomélas, à l'oxide gris de mercure et à l'onguent mercuriel, en pilules (2), en légères frictions, ou en applica-

(1) *Voyez* Portal, *Phthisie*, pag. 422, tom. Ier, traduction française de Baglivi, pag. 215, note *a*; Fabre, *Maladies vénériennes*; Baumes, *l. c.*

(2) Cette préparation a en sa faveur l'observation citée par Bram-

tions d'après le procédé de Scatigna (1). On insistera pendant l'administration de ces remèdes, sous

billa, et plusieurs autres tout aussi concluantes, tirées de la pratique de Sedillot aîné. *Voyez*, ci-dessus, le *Traitement par l'onguent mercuriel pris intérieurement*, pag. 83 de ce volume.

Morton se loue des bons effets de l'éthiops minéral (*sulfure de mercure noir*) dans cette maladie.

(1) Les avantages de cette dernière méthode viennent d'être mis dans tout leur jour par mon estimable ami, le docteur Marc, dans une circonstance qui est de nature à répondre victorieusement aux déclamations des médecins, qui, se croyant autorisés, par l'adoption d'un système médical nouveau, bon d'ailleurs, mais dont ils tirent, en cette occasion, de fausses conséquences, à nier l'existence du virus syphilitique, trouvent plus simple, ne pouvant, d'après leur profession de foi, admettre des phthisies d'origine vénérienne, d'attribuer cette grave maladie, quand on l'observe chez des individus réputés infectés, à l'abus seul des remèdes mercuriels. Le malade dont il s'agit, artiste dramatique avantageusement connu, était arrivé à cet état qu'on est assez vaguement convenu de nommer le troisième degré de la phthisie, et paraissait destiné à terminer sous peu sa carrière dans une campagne, où on lui avait conseillé, en désespoir de cause, d'aller vivre de lait d'ânesse, lorsque notre savant confrère, en prenant des informations sur ce qui avait précédé, apprit que différentes infections syphilitiques autrefois éprouvées par le sujet, quoiqu'il ne se fût rien manifesté, depuis vingt ans, qui pût en rappeler le souvenir, n'avaient été traitées que d'une manière fort incomplète aux époques où elles s'étaient montrées. Les recherches que cette déclaration provoqua firent découvrir une périostose à la face antérieure du tibia gauche et des douleurs nocturnes dans tous les membres. Dès-lors il y eut quelques raisons de soupçonner que l'état de la poitrine pouvait avoir été occasioné par l'infection constitutionnelle. On prescrivit, en conséquence, une application quotidienne d'un demi-gros d'onguent napolitain sous les aisselles. Le treizième jour de ce traitement, les douleurs de poitrine et des membres, la fièvre lente, le dévoiement et la tuméfac-

l'influence desquels la maladie, lorsqu'elle n'a pas jeté de trop profondes racines, prend en peu de temps une tournure favorable, sur les boissons pectorales, calmantes et adoucissantes, sur le laitage, seul ou mêlé à une décoction de salsepareille ou de lichen d'Islande (1). Le quinquina pourra souvent être employé avec avantage.

Il est une autre espèce de phthisie, heureusement assez rare, qui reconnaît pour cause la suppression brusque d'un écoulement vénérien primitif, c'est la phthisie blennorrhagique. Tous les efforts du praticien doivent tendre, dans cette maladie, à éloigner le point d'irritation fixé sur la poitrine avec le virus syphilitique, il faut rappeler la gonorrhée au moyen des bains de siége, des injections âcres ou des bougies les plus actives, prescrire les boissons pectorales et adoucissantes avec le nitre, et administrer en même temps, contre la virulence de la cause, le traitement mercuriel à doses très-ménagées.

Quelquefois le sublimé corrosif et d'autres préparations mercurielles salines très-énergiques portent sympathiquement leur influence sur la poitrine la plus saine en apparence, et y causent, nous ne di-

tion du périoste étaient déjà dissipés. Ayant vu moi-même le malade après trente applications mercurielles, je remarquai qu'il avait repris une grande partie de son embonpoint ordinaire, la toux n'existait plus, et déjà tout faisait croire à une guérison aussi prompte que solide. Un mois et demi après, le rétablissement était complet.

(1) *Voy.* Reisse, *Dissertat. de Lichene Islandico.* Erford, 1778.

rons pas, comme beaucoup d'auteurs, une vraie phthisie, mais bien une irritation pulmonaire (1), qui pourrait peut-être, par la suite, et avec le concours d'autres causes, occasioner cette maladie. Il est indispensablement nécessaire, dans ce cas, de suspendre momentanément l'administration des mercuriaux, de calmer les accidens par les boissons émulsionnées légèrement diaphorétiques et les loochs plus ou moins opiacés, de porter à la transpiration, au moyen de bains chauds, des frictions sèches, et même, si l'irritation pulmonaire est opiniâtre, par un vésicatoire sur l'un des bras ou sur la poitrine; on reprend ensuite le traitement anti-vénérien en se servant de préparations mercurielles plus douces, et données avec beaucoup de circonspection. (*Voyez* pag. 157 et 437, tom. I, où il est traité de la phthisie laryngée de cause syphilitique.)

2°. *Phthisie considérée comme complication de la syphilis.*

Les chances sont encore plus défavorables dans ce cas que dans le précédent. On voit, en effet, presque toujours les individus dont la phthisie est héréditaire, ou tout au moins occasionée par d'autres causes que la syphilis, se trouver fort mal de l'emploi des mercuriaux, quelle que soit la forme sous

(1) *Voyez* ce que nous avons dit à la page 255.

laquelle on les administre. Les préparations salines surtout sont les plus nuisibles, et l'on doit constamment leur substituer celles où le mercure est simplement divisé, comme dans l'onguent napolitain donné intérieurement ou en frictions légères, dans le remède d'Hahnemann et celui de Plenck.

Cette maladie exige les plus grands ménagemens dans l'emploi des préparations mercurielles, qui ne doivent jamais être prescrites à plus d'un quart ou d'un tiers de la dose ordinaire. La boisson habituelle sera prise parmi les adoucissans, tels que le lait d'ânesse, celui de femme, les décoctions mucilagineuses, et l'on pourra, selon le besoin, y joindre l'usage des sudorifiques exotiques, du quinquina, du lichen, du polygala amer, des baumes, des exutoires, et de beaucoup d'autres moyens qui ont été recommandés par les auteurs, mais dont l'efficacité est malheusement très-douteuse.

En se conduisant ainsi, on parvient quelquefois, principalement lorsque la phthisie n'est qu'à son premier degré, à guérir la maladie vénérienne sans aggraver notablement le mauvais état de la poitrine; mais le plus ordinairement on a la douleur de voir augmenter la toux, l'oppression, la fièvre lente, et si on persévère dans l'administration des anti-syphilitiques mercuriaux, le malade s'affaiblit, et meurt enfin dans le dernier degré de marasme.

Lorsque la phthisie est très-avancée, les poumons

sont souvent alors tellement susceptibles d'être irrités par la plus légère dose de mercure, qu'on est obligé d'en abandonner l'emploi, qui pourrait devenir d'autant plus nuisible qu'il occasione, en outre, assez fréquemment, des sueurs immodérées, de la fièvre lente, qu'il détermine ou augmente la diarrhée colliquative, etc. Le seul espoir de salut qu'on puisse encore conserver dans cette circonstance, ainsi que dans toutes les autres espèces de phthisies qui sont exaspérées par le traitement mercuriel, est de pouvoir quelquefois arrêter les progrès de la maladie syphilitique, surtout si elle est ancienne, par l'usage exclusif des sudorifiques exotiques à haute dose (1). On a quelquefois réussi par ce moyen; mais si, contre toute probabilité, les symptômes de phthisie étaient encore augmentés par ces végétaux anti-vénériens, on serait contraint de laisser le malade s'éteindre, en lui prodiguant les adoucissans et les narcotiques, moyens palliatifs bien insuffisans, mais les seuls qu'on puisse se permettre sans danger dans une circonstance aussi fâcheuse.

(1) Le professeur Portal a éprouvé l'efficacité de la tisane dépuratoire de Vigarous dans un cas de phthisie héréditaire qui avait réduit le sujet à un état d'épuisement et de marasme extrêmes : la guérison fut complète après soixante-dix-huit jours de traitement.

Art. IV. Tubercules mésentériques.

Le carreau, ou atrophie mésentérique est rarement un symptôme de syphilis. Il attaque ordinairement les enfans depuis le sevrage jusqu'à l'époque de la seconde dentition, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de sept ans, ou à-peu-près. Il annonce constamment l'existence d'une disposition scrophuleuse, qui peut reconnaître un grand nombre de causes, telles qu'une mauvaise nourriture, l'air humide des marais ou des habitations obscures et plus basses que le sol, la présence des vers dans les intestins, la répercussion de quelques maladies cutanées, et particulièrement de la teigne, des gourmes de l'enfance, etc., etc.

Lorsque cette maladie existe en même temps que la vérole, elle admet, dans le plus grand nombre de cas, la combinaison des remèdes mercuriels ou autres anti-vénériens avec ceux qui lui sont particulièrement affectés. Ces derniers rentrent absolument dans la classe des anti-scrophuleux; mais on recommande d'une manière spéciale, une fois que la maladie est devenue stationnaire par suite de l'influence du traitement délayant, des bains et d'un régime tempérant et doux, la rhubarbe, l'acétate de potasse, le mercure lui-même en frictions sur l'abdomen, les bains froids, l'insolation, les exercices de corps, le chant, la gaîté

bruyante, le vin généreux, etc. Dans le plus grand nombre de cas de cette espèce, on doit compter beaucoup sur les avantages du traitement débilitant, surtout depuis qu'on a des règles plus sûres et plus rationnelles pour le traitement des phlegmasies locales chroniques par lesquelles la maladie se fait ordinairement connaître, et l'on peut même regarder aujourd'hui la médication tonique et stimulante comme entièrement contre-indiquée.

ART. V. CANCER.

Quel que soit le siége de cette maladie, lorsqu'elle est seule et ne tient pas à l'existence du virus syphilitique, il est inutile et même dangereux de la combattre par les préparations mercurielles. Son traitement se borne à l'emploi des calmans, des narcotiques, et à faire de petites saignées locales fréquemment répétées : la ciguë a été recommandée par Storck, mais elle n'a pas souvent réussi.

Le cancer reconnaît aussi pour cause assez fréquente la présence du vice vénérien, ou en est au moins considérablement augmenté. Il faut nécessairement, dans ce cas, recourir au mercure pour guérir ou arrêter les progrès de la maladie. On procédera avec beaucoup de précautions à ce traitement particulier, en ménageant les doses du remède administré sous forme de frictions, de liqueur ou de pilules, et en lui associant l'opium, la

ciguë (n°. 138) et une forte décoction de salsepareille. Les applications extérieures consisteront en des emplâtres mercuriels, ou une solution de muriate suroxigéné, seule ou combinée avec l'opium, la ciguë, etc.

Il arrive fréquemment que le cancer, surtout celui qui n'est pas causé par la vérole, s'exaspère par l'administration des mercuriaux, au point de forcer à discontinuer le traitement anti-vénérien. Cette circonstance doit engager à employer les préparations mercurielles les moins âcres, comme le mercure gommeux, l'oxide noir, etc., et à ne les prescrire qu'à des doses extrêmement légères. Si malgré cette attention les symptômes continuent à s'aggraver, il faut, au risque de tout ce qui peut en résulter, oublier la maladie vénérienne, et se borner à tempérer les douleurs cancéreuses par les calmans, tant à l'intérieur qu'extérieurement.

Le cancer vénérien des lèvres, des mamelles, de l'œil et des différentes autres parties du corps, se guérit quelquefois par le traitement qui a été tracé plus haut (1). J'ai eu assez de bonheur, moi-même, pour réussir complètement, par son moyen, dans un cas de cancer ulcéré de la lèvre inférieure : il a été guéri par la combinaison des sudorifiques à haute dose et de la liqueur de Van-Swieten. Le

(1) *Voyez* Sauvages, *Nosol. méthod.*, tom. II, pag. 549 ; Bierchein, dans son *Traité des Signes du Cancer*, pag. 82, 84 et 120, édition allemande.

malade portait des symptômes non équivoques d'une affection syphilitique très-ancienne.

Lorsque le traitement anti-vénérien ne parvient pas à dissiper les tumeurs ou ulcères cancéreux, il faut, quand le siége du mal et l'état général de la constitution le permettent, les enlever avec l'instrument tranchant. S'ils étaient assez peu considérables pour qu'il fût possible de les détruire entièrement par une ou deux applications au plus d'un caustique, on se servirait de celui du frère Côme (nº. 131).

Il est une autre espèce de cancer pour le traitement duquel on n'a pas été heureux jusqu'à présent : c'est le cancer utérin. Cette maladie, dont les exemples sont malheureusement très-fréquens, est assez souvent due à l'irritation appelée sur le col de la matrice par des ulcères vénériens de mauvais caractère, et qu'on a négligés pendant trop long-temps. Il est peu de praticiens qui n'aient eu quelques cas de cette nature à soigner, et cependant je n'ai pas encore appris qu'aucun ait complètement réussi dans leur traitement, quoiqu'ayant souvent employé avec méthode les anti-vénériens que semble indiquer la nature du mal. Je n'ai pas été plus heureux en mon particulier; mais le fait suivant prouve qu'il ne faut pas toujours désespérer de nos ressources dans cette fâcheuse maladie, même dans les cas pour lesquels une longue expérience nous a ôté jusqu'à l'espoir de la combattre

avec succès. Cette intéressante observation m'a été autrefois communiquée par le professeur Cullerier, qui avait lui-même dirigé le traitement jusqu'à guérison parfaite.

Madame ** co-habitait depuis plusieurs années avec M ***, dont la mauvaise santé était annoncée par des retours fréquens d'une ancienne maladie vénérienne qui, à chaque apparition, était palliée par un léger traitement, insuffisant pour détruire radicalement le vice constitutionnel. Presque dès le commencement de ce commerce, madame ** s'était aperçue, au col de l'utérus, d'une sensibilité qui ne lui était pas ordinaire; mais elle l'attribua à toute autre cause qu'à celle qui existait réellement. Cette sensibilité passa progressivement à la douleur lancinante la plus vive, et s'accompagna bientôt d'un écoulement sanieux, âcre et très-abondant. Après trois ans, madame ** ne pouvant plus tolérer ses souffrances, vint consulter le praticien ci-dessus nommé : il reconnut un engorgement squirrheux considérable au col de la matrice, qui était en outre le siége de plusieurs ulcères à bords durs et perpendiculaires, sources de l'écoulement sanieux dont nous avons parlé. Comme le mercure exaspère ordinairement cette fâcheuse maladie, il hésita d'abord à en proposer l'administration; mais enfin, bien persuadé de l'origine du mal, il se décida à procéder au traitement, au moyen des sudorifiques très-rapprochés unis à une faible quantité de su-

blimé corrosif, et en moins de deux mois le col de l'utérus revint à son volume naturel, les ulcères se cicatrisèrent, et tous les symptômes de cette cruelle maladie se dissipèrent entièrement.

Depuis l'avant-dernière édition de cet ouvrage une nouvelle observation de ce genre m'a été communiquée par feu Bonnafox. Il soignait, au commencement de 1816, une dame affectée d'un ulcère de matrice avec gonflement et induration du col, douleurs lancinantes, écoulement sanieux, etc. Les traitemens convenables en pareille circonstance ayant été infructueux pendant un temps assez long, il désespérait de pouvoir s'opposer aux progrès de cette cruelle maladie, lorsque la personne qui vivait avec cette femme vint aussi le consulter pour des chancres vénériens à la verge. Ces symptômes, dont l'origine n'était douteuse ni pour le malade, ni pour le médecin, fit aussitôt soupçonner la nature syphilitique des ulcérations du col de l'utérus, et les deux malades furent soumis à un traitement anti-vénérien méthodique qui les guérit parfaitement l'un et l'autre.

Les cancers de l'œsophage, de l'estomac et des intestins, qui sont, en général, absolument étrangers au vice vénérien, quoiqu'ils puissent le compliquer, s'exaspèrent assez ordinairement par l'administration des préparations mercurielles; mais c'est surtout lorsqu'on les donne à l'intérieur que leur action devient particulièrement dangereuse, en ce qu'elle hâte, par l'irritation locale portée immé-

diatement sur les premières voies, les progrès de ces affreuses maladies. Il faut agir, dans ces différens cas, avec la plus grande circonspection. Si la syphilis est très-ancienne, ou qu'elle ait déjà été plusieurs fois mal traitée par le mercure, on doit se contenter de la combattre par les boissons sudorifiques exclusivement. Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand la maladie est encore récente, il faut bien avoir recours aux mercuriaux; mais ce doit être avec précaution, à très-faibles doses, et constamment par la voie de l'absorption cutanée.

Art. VI. Lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux.

Peu de maladies contre-indiquent plus manifestement l'emploi du mercure que celle-ci. Ce métal possédant à un haut degré la propriété d'accélérer d'abord le mouvement circulatoire, il doit être exclu dans le plus grand nombre de cas; cependant je ne prétends pas qu'il faille le proscrire d'une manière irrévocable : il peut arriver, par exemple, qu'un individu atteint d'une maladie du cœur ou d'un gros vaisseau se trouve en même temps entaché d'une infection syphilitique qui soit récente, ou de la nature de celles qui, n'ayant pas encore été attaquées méthodiquement par le mercure, réclament impérieusement l'emploi de ce puissant remède. Quel moyen prendra-t-on pour remédier à cette

complication? On ne laissera pas toujours la maladie vénérienne sans traitement; car il serait à craindre qu'elle ne s'augmentât de manière à contribuer encore plus à la destruction du sujet que la maladie organique dont il serait affecté. Il faudra se décider, dans une conjoncture aussi embarrassante, à essayer l'emploi des remèdes convenables, en les faisant précéder et accompagner de quelques bains chauds des extrémités, de frictions sèches sur toute l'habitude du corps, de petites saignées répétées, d'un genre de vie tranquille et d'une grande sobriété. La préparation anti-vénérienne à employer devra être choisie parmi les oxides mercuriels, c'est-à-dire parmi les moins stimulantes; elle sera donnée à dose excessivement légère, et à de longs intervalles, pour mettre à même d'en apprécier les effets, et de pouvoir les modérer suivant le besoin. Si la maladie vénérienne est ancienne ou dégénérée, on pourra éviter au malade les dangers du traitement mercuriel, en l'attaquant par l'usage des boissons sudorifiques seules, mais très-rapprochées.

Art. VII. Hydropisies.

Le traitement mercuriel est contraire à l'état d'atonie dont est frappé le système lymphatique dans le cas d'hydropisie en général; car si son effet immédiat est d'augmenter le ton, son effet consécutif

est bien évidemment de le diminuer. On s'en abstiendra, en conséquence, le plus souvent, dans cette maladie, soit qu'elle dépende d'un vice organique des viscères, ou qu'elle soit survenue à la suite d'une fièvre intermittente, d'une maladie éruptive quelconque, d'une évacuation supprimée, ou de toute autre cause, surtout s'il est résulté de leur action sur l'économie, ce qui arrive le plus souvent, une phlegmasie chronique qui ajoute incessamment à la masse du liquide infiltré dans le tissu cellulaire ou épanché dans les grandes cavités. On voit que, dans ce dernier cas, ce ne sera plus la crainte d'augmenter la débilité générale qui devra faire différer l'emploi des mercuriaux, mais bien celle, bien plus rationnelle, d'augmenter, par l'action plus ou moins directe d'un traitement essentiellement excitant, l'irritation d'organes dont l'état de souffrance a déjà déterminé la formation de la collection aqueuse. Ainsi donc, il sera toujours prudent, avant d'entreprendre le traitement de la syphilis, de tenter la guérison de cette complication, en rappelant les évacuations arrêtées, en fortifiant le malade très-débilité, et qui ne sera atteint d'aucune phlegmasie latente, par les toniques appropriés, par le quinquina même dans certaines circonstances, en combattant enfin les causes dont la variété infinie exige aussi une grande différence dans le traitement, et notamment les irritations chroniques, si fréquentes

dans les hydropisies, par le régime, les précautions hygiéniques et l'emploi bien entendu des adoucissans et des anti-phlogistiques.

Il est, du reste, quelques circonstances dans lesquelles il est possible d'administrer, sans inconvéniens majeurs, les anti-vénériens, malgré l'existence de l'hydropisie. L'ascite, par exemple, qui est souvent très-indépendante des causes de débilité générale qui produisent ordinairement l'anasarque et les autres hydropisies, peut quelquefois permettre, quand elle complique la syphilis, la combinaison du traitement mercuriel, prudemment dirigé, avec celui qui lui est propre, et qui consiste à provoquer des évacuations par les sueurs, les selles ou les urines, et à maintenir ou à rétablir les forces par l'exercice modéré, une bonne nourriture et des médicamens toniques. Il se présente encore parfois, dans la pratique, des cas particuliers dans lesquels l'hydropisie, quel que soit son siége, tenant essentiellement à un engorgement chronique et complètement indolent de quelque viscère, doit, pour ainsi dire, être attribuée à une cause mécanique. Je pense qu'alors il conviendrait d'une manière spéciale, et même hors le cas de maladie vénérienne, d'administrer les mercuriaux à l'intérieur, ou tout au moins en frictions locales.

Enfin, il ne serait pas impossible qu'il se présentât des exemples d'hydropisie causée par le vice vénérien lui-même, comme Bell rapporte l'avoir déjà

observé (1). C'est alors le traitement mercuriel qu'il convient d'employer exclusivement; mais l'état de faiblesse du sujet pouvant faire redouter l'action immédiate du mercure sur les intestins, si on le donnait à l'intérieur, il sera quelquefois convenable de donner la préférence à la méthode par les frictions cutanées.

Art. VIII. Endurcissement du tissu cellulaire.

Ou bien cet état du tissu cellulaire sous-cutané s'observe sur toute l'habitude du corps des nouveau-nés, ou bien il est partiel. Dans l'un et l'autre cas, la maladie est indépendante de la syphilis (2), avec laquelle d'ailleurs elle se complique très-souvent.

On administre assez ordinairement à ces enfans le traitement anti-vénérien par le moyen du lait de leur mère ou de leur nourrice, en même temps qu'on attaque l'induration du tissu cellulaire par les remèdes indiqués par M. Andry, lesquels consistent à faire prendre des bains aromatiques généraux ou partiels au petit malade, et quelquefois à lui appliquer un vésicatoire sur le siége même de l'induration si elle est bornée. Bertin, dont l'autorité est ici d'un grand poids, a retiré des avantages de cette pratique.

(1) *Maladies vénériennes*, pag. 659 et suivantes; Fabre et Lassus en citent aussi des exemples dans lesquels le traitement mercuriel a eu un plein succès.

(2) *Voyez* l'ouvrage de Bertin, pag. 201.

Art. IX. Plique.

Elle est principalement caractérisée par l'épaississement et l'entortillement des cheveux, qui s'unissent en une ou plusieurs masses de formes différentes. Les poils des parties génitales croissent quelquefois d'une manière étonnante, et se mêlent aussi bien que les cheveux. Ce phénomène remarquable est le plus ordinairement précédé par quelque accès de fièvre ; il s'accompagne d'une faiblesse générale, de dérangement des digestions, d'hémorrhoïdes, et souvent même de douleurs dans les os. Les urines sont troubles et sédimenteuses ; la transpiration exhale une odeur très-nauséabonde, particulière à cette affection, et la peau se couvre quelquefois d'ulcères.

Quelques médecins du Nord, hommes de beaucoup d'expérience, m'ont assuré que les Polonais sont ordinairement attaqués de la plique à la suite de fièvres aiguës, dont cette singulière affection leur paraît être la crise. J'ai vu moi-même à Witepsk, en 1812, un vieillard affecté de la plique depuis dix ans, et qui assurait en avoir ressenti les premières atteintes immédiatement après une pneumonie très-grave. Il faut cependant avouer que les auteurs ne sont pas encore bien d'accord sur la vraie cause de cette maladie.

Le docteur Joseph Franck, professeur en l'uni-

versité de Wilna, a lu sur la plique, le 15 janvier 1814, un mémoire fort intéressant dans lequel, après avoir combattu les diverses opinions émises jusqu'à ce jour sur les causes qui la font naître et l'entretiennent, il la considère comme tirant son origine de la lèpre. Cette manière de voir lui paraît suffisamment appuyée par la ressemblance qu'ont entre eux la plupart des symptômes qui caractérisent ces deux affections, et parce que la plique, qui a été apportée d'Orient en Pologne par les Tartares, vers l'an 1287, sous le règne du roi Lescheck-le-Noir, semble avoir eu le même berceau que la lèpre, qu'on sait nous être aussi venue de ces régions.

Lorsque la plique et la syphilis se trouvent réunies chez un même individu, on doit, en général, les attaquer simultanément par les remèdes qui leur sont respectivement consacrés. Le mercure, prudemment combiné avec l'antimoine, peut, d'après les médecins polonais et lithuaniens eux-mêmes, être employé sans aggraver les symptômes de la plique (1). Il faut, en outre, lui associer les boissons

(1) Des auteurs anciens et plusieurs modernes, parmi lesquels on distingue MM. Larrey et Wolfram, ont considéré cette affection comme une forme particulière de la maladie vénérienne, qui a été décrite par quelques-uns d'entre eux sous le titre de *syphilis polonica*. Mon opinion particulière sur l'origine de la vérole (pag. 6 et suiv. du tom. I) paraît encore acquérir plus de vraisemblance par celle de ces respectables écrivains, comparée avec la manière de voir du professeur Franck ; car, en supposant même que la plique ne puisse être regardée comme une modification de la syphilis, il paraîtrait

sudorifiques rapprochées, et la ciguë unie au soufre, dont l'expérience a démontré l'efficacité contre cette maladie.

Art. X. Ictère.

La jaunisse, lorsqu'elle est accompagnée, chez l'adulte, de tension abdominale, de vomissemens et de sécheresse à la peau, doit exiger la suspension du traitement anti-vénérien. Mais quand il y a absence de ces signes d'irritation, on peut, lorsque les symptômes syphilitiques concomitans menacent de faire des progrès, administrer les mercuriaux, auxquels on associera, dans les cas ordinaires, les boissons nitrées légèrement diaphorétiques et quelques évacuans. Si l'ictère a été occasioné par une affection morale vive, ou qu'il soit accompagné d'accidens nerveux remarquables, il faut associer les anti-spasmodiques au traitement anti-vénérien, et recommander au malade l'exercice et la dissipation.

L'ictère s'observe quelquefois chez les nouveau-nés qui sont infectés de la maladie vénérienne. Il

au moins raisonnable, d'après les caractères distinctifs de ces deux affections et l'époque bien connue de leur apparition en Europe, de reconnaître entre elles une espèce de parenté, puisque tant de médecins recommandables les font provenir d'une même source, la lèpre, qui est aussi reconnue par eux pour la mère du sibbens, du yaws, du radzigé de Norwège, et de la pellagra de Lombardie. (*Voyez* l'ouvrage d'Hensler sur la lèpre d'Occident du moyen âge.)

dépend le plus souvent alors de la rétention du méconium, parce que le sujet manque des forces nécessaires pour son expulsion. On peut y remédier, avant d'entreprendre le traitement de la vérole, par de légers évacuans sous forme de sirops, auxquels on ajoute quelques fortifians, comme le vin, la thériaque, l'eau de mélisse alcoolisée, etc. (1)

Cette maladie se prolonge rarement, si on s'y prend à temps, au-delà du quinzième ou du dix-huitième jour après la naissance, époque à laquelle on commence ordinairement le traitement anti-vénérien chez la nouvelle accouchée, et par là même celui de l'enfant au moyen du lait de sa mère.

Art. XI. Vers intestinaux.

La présence des vers intestinaux, loin d'être un obstacle à l'administration des anti-vénériens, les indique même d'une manière spéciale. La seule circonstance qui pourrait peut-être engager à en discontinuer l'usage chez les enfans, serait celle où ces insectes causeraient des accidens nerveux par l'irritation qu'ils porteraient sur le tube alimentaire; encore, dans le plus grand nombre de cas de cette nature, cette prudence est-elle superflue; car l'expérience a démontré bien des fois que le

(1) *Voyez*, sur cette maladie, le *Traité de la maladie vénérienne des nouveau-nés*, par Bertin, médecin en chef des hospices des Vénériens et de Cochin. Paris, 1810.

mercure, au lieu d'aggraver ces accidens, contribuait ordinairement à les dissiper. On peut se contenter, pendant l'usage de ce métal, d'administrer les purgatifs amers associés aux antispasmodiques.

Lors donc que des vers existent chez des adultes infectés de vérole, chez l'enfant en bas-âge, ou chez tout autre individu, on peut, avec la plus grande sécurité, en même temps qu'on s'occupe d'en procurer l'expulsion par les moyens connus, tels que les amers, l'étain en poudre, l'essence de térébenthine, les purgatifs et quelques autres substances dont l'énumération serait ici déplacée, administrer les mercuriaux, qui sont eux-mêmes les meilleurs de tous les vermifuges, soit qu'on les donne intérieurement sous forme saline ou d'oxide, soit qu'on les prescrive en frictions cutanées. Je citerai à cette occasion un fait qui prouve combien ce médicament est utile dans tous les cas de maladie vermineuse. Le docteur Emonnot, dont la pratique sera toujours très-bonne à citer, avait observé, pendant un traitement anti-syphilitique par le sublimé et par quelques frictions inguinales, la sortie complète et spontanée d'un ténia cucurbitain dont le malade était affecté depuis long-temps. A côté de ce fait vraiment digne d'être remarqué, peut se ranger celui qu'a observé Hoffmann, de Strasbourg, et qui est rapporté par Lebègue de Presle (1).

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du sublimé corrosif*, pag. 43 des observations.

Il raconte que la liqueur de Van-Swieten fit rendre à un jeune homme plusieurs aunes de ténia. Du reste, sans alléguer ici d'autres preuves en faveur de l'efficacité du mercure dans les affections vermineuses en général, je crois qu'il suffit de rappeler que le muriate de mercure doux est reconnu depuis long-temps pour un de nos bons anthelmintiques; que l'onguent napolitain appliqué en frictions sur le ventre, lors même qu'il n'existe aucune complication vénérienne, est un excellent spécifique contre les vers lombricaux; que de l'eau commune qui a bouilli sur du mercure cru jouit des mêmes propriétés, et que les ascarides sont combattus de la manière la plus puissante par de légères onctions mercurielles au pourtour de l'anus.

SECTION SIXIÈME.

MALADIES CHIRURGICALES.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue toute la nosographie chirurgicale, pour signaler les modifications que chaque maladie externe peut exiger dans l'administration des remèdes anti-vénériens. Il suffira, pour éviter des répétitions superflues, de nous arrêter à quelques-unes de ces affections, et, quant aux autres, on se conduira, pour le traitement, d'après les principes généraux qui ont été développés

en parlant des diverses complications de la syphilis avec des maladies internes.

Art. Ier. Des Plaies.

On croit assez généralement que l'existence du virus syphilitique est un grand obstacle à la guérison des solutions de continuité récentes. J'ai moi-même partagé pendant quelque temps l'erreur commune sur cet objet, mais la fréquentation des grands hôpitaux, et surtout l'exercice de la chirurgie militaire, m'ont bientôt mis à portée de pouvoir réduire à leur juste valeur les explications qui ont été données de cette prétendue incurabilité. L'expérience journalière démontre que les plaies par instrumens tranchans, piquans et contondans, se guérissent pour l'ordinaire aussi promptement chez le sujet affecté d'une maladie vénérienne abandonnée à elle-même, que chez l'homme sain d'ailleurs. Il est même des cas dans lesquels ces plaies étant le siége d'une inflammation violente qni contr'indique évidemment le traitement mercuriel, et en exige quelquefois la suspension s'il a déjà été commencé, elles n'en marchent pourtant pas moins à la cicatrisation avec autant de régularité que dans toute autre circonstance.

Les plaies d'armes à feu, comme les autres, guérissent ordinairement aussitôt chez un individu affecté de vérole constitutionnelle, que chez toute autre personne.

Lorsqu'on aura à soigner de semblables lésions compliquées avec la syphilis, il faudra, cependant, en même temps qu'on les combattra par les moyens topiques ordinaires, et quand, d'ailleurs, l'inflammation locale ne s'y opposera pas, administrer les antivénériens, non qu'ils soient indispensables à la guérison de la plaie elle-même, mais afin de ne pas laisser la vérole sans traitement jusqu'après sa parfaite cicatrisation. Du reste, il sera nécessaire de ménager un peu les doses de mercure, surtout dans le temps d'inflammation des plaies, pour ne pas augmenter l'irritation locale, ce qui serait un obstacle plus réel à la guérison que le vice syphilitique lui-même. Tant qu'on aura égard, pour l'administration des remèdes, à cette circonstance et à beaucoup d'autres qui peuvent se présenter dans les solutions de continuité les plus simples d'abord, on pourra compter sur un plein et entier succès, soit que la plaie ait été réunie par première intention, ou qu'on n'ait pu en obtenir la cicatrisation qu'après un temps de suppuration plus ou moins long.

Art. II. *Des Ulcères.*

Le préjugé d'après lequel on attribue gratuitement à la maladie vénérienne la propriété de s'opposer à la cicatrisation des plaies, a bien plus de force encore quand ce sont des ulcères qui existent en même temps que cette affection; mais c'est avec

tout aussi peu de fondement, au moins si l'on en juge d'après ce qui se passe le plus ordinairement. Nous voyons tous les jours les ulcères guérir, chez les sujets infectés, avec la même facilité que les solutions de continuité récentes, et marcher aussi régulièrement que chez les personnes saines d'ailleurs. En effet, pourquoi ces ulcères seraient-ils plus opiniâtres que d'autres, puisque les chancres vénériens eux-mêmes disparaissent souvent par le repos et quelques délayans, ou pendant le cours d'une maladie aiguë, sans l'administration d'un traitement spécial? Il faut, du reste, dans ces complications, pour ne pas trop ajourner la guérison de la syphilis, qui est la maladie principale, combiner les antivénériens avec le traitement local et intérieur que l'état particulier de l'ulcère exige.

En suivant ce précepte, on est rarement obligé de discontinuer l'administration des remèdes avant l'entière disparition des symptômes vénériens; mais s'il survenait pendant ce traitement combiné quelques grands accidens aux ulcères, comme une inflammation excessive, la pourriture d'hôpital, etc., on abandonnerait à elle-même l'affection syphilitique, pour apporter toute son attention à diminuer l'irritation locale par les applications de corps gras frais, des émolliens, des anodins, et par les antiphlogistiques généraux, ou à combattre la gangrène d'hôpital par le quinquina, intérieurement et à l'extérieur, par l'alcool, le vinaigre camphré ou l'acide

hydro-chlorique étendu d'eau comme topiques, par le changement du malade d'un lieu humide ou infecté à une habitation sèche, bien ventilée, et où l'air soit pur. Si l'ulcère présentait les signes d'une dégénérescence scorbutique, la suspension du traitement antivénérien serait encore plus urgente, parce que les mercuriaux ne pourraient qu'augmenter l'atonie générale qui accompagne ordinairement ces sortes d'ulcères. On s'occupera exclusivement, dans ce cas, de faire disparaître, par le régime, les acides végétaux, l'usage des plantes crucifères, et les applications locales appropriées (1), le vice intérieur annoncé par l'aspect particulier de l'ulcère. Dès qu'on aura obtenu la cessation des accidens, de quelque nature qu'ils se soient montrés dans le principe, il sera convenable de reprendre le traitement mercuriel, qu'on n'aurait pas suspendu sans une aussi pressante nécessité.

Il est des circonstances, rares il est vrai, dans lesquelles le mal vénérien peut être accusé d'une partie de la résistance que certains ulcères opposent au traitement qu'on a d'abord jugé leur être le plus convenable. Ces ulcères ne s'observent, en général, que dans les maladies syphilitiques très-anciennes, auxquelles ils doivent assez ordinairement leur naissance, et dont ils sont alors les prin-

(1) *Voyez* l'article où il a été traité de la complication de la maladie vénérienne avec le scorbut, pag. 356, t. II.

cipaux symptômes. Quelquefois, cependant, et j'en ai recueilli plusieurs exemples fort remarquables, ils sont occasionés par une violence extérieure ou toute autre cause entièrement étrangère à la vérole; mais loin de se cicatriser, ils montrent tous les jours une opiniâtreté que ne peuvent expliquer ni le siége, ni la forme de la blessure, ni la nature des parties qu'elle intéresse. Alors on est naturellement amené à s'enquérir de l'état de la santé générale, et l'on finit par reconnaître que le seul obstacle à la guérison se trouve dans l'existence, communément fort ancienne, du virus syphilitique dont l'économie se trouve pour l'ordinaire fortement imprégnée. Tel était le cas d'un ancien négociant, âgé de soixante ans, qui me fit appeler en mai 1821, pour le soigner d'un ulcère indolent et de mauvais aspect qu'il portait à l'épaule droite depuis plus de six mois. Il était le résultat de l'ouverture d'un abcès phlegmoneux survenu à la suite d'une chute sur cette partie, et avait résisté aux pansemens les mieux suivis, et à l'administration des remèdes propres à combattre la disposition scrophuleuse générale que paraissaient annoncer la nature des chairs et la couleur des bords de cet ulcère. Ayant appris du malade qu'il ressentait de vives douleurs à cette épaule pendant toutes les nuits; qu'il était horriblement tourmenté par une céphalée nocturne, et surtout qu'il avait eu autrefois des chancres et des bubons syphilitiques qui avaient été entièrement négligés, je n'hésitai

pas à le faire panser avec l'onguent napolitain pur. Les chairs devinrent belles après deux fois vingt-quatre heures. Cette amélioration m'encouragea à faire subir au malade un traitement antivénérien prolongé par le moyen de la solution de Van-Swieten, entremêlée de quelques frictions et secondée par l'usage des sudorifiques à très-haute dose. Le succès fut complet : l'ulcère, qui s'était jusque-là montré si rebelle, guérit rapidement et les douleurs nocturnes se dissipèrent pour ne plus revenir.

Les ulcères de cette nature, qui annoncent toujours une saturation profonde de l'économie par la contagion syphilitique, ne peuvent, en effet, être amenés à guérison parfaite qu'en agissant de cette manière, et il faut constamment les traiter par les mercuriaux unis aux boissons sudorifiques très-rapprochées. Quant aux applications locales, on s'en tiendra, dans le plus grand nombre de cas, à celles qui conviennent pour les ulcères non vénériens, en se gouvernant d'après l'état d'irritation ou de relâchement qui existera dans la partie. Mais quelquefois il sera nécessaire d'employer des topiques essentiellement antivénériens, comme, par exemple, un onguent dans lequel on fait entrer la pommade mercurielle, le calomélas uni à la salive, quelquefois même le précipité rouge (deutoxide de mercure), ou bien une solution de sublimé corrosif dans des proportions différentes, selon l'opiniâtreté plus ou moins graude du mal.

Art. III. *Anévrysmes.*

Tout ce que nous avons dit sur les modifications du traitement à faire subir aux personnes affectées de maladies organiques du cœur ou des gros vaisseaux, est applicable aux cas dans lesquels les anévrysmes de tubes artériels de moyenne grandeur compliquent la syphilis. L'administration imprudente du mercure pourrait ici, en augmentant l'effort circulatoire, hâter le développement du sac anévrysmal, et même en déterminer la rupture. On évitera aisément ce funeste résultat, en administrant les préparations mercurielles à doses faibles et très-éloignées, comme, par exemple, les frictions d'un gros tous les trois ou quatre jours, la liqueur de Van-Swieten à un quart de grain dans quarante-huit heures, et ainsi des autres traitemens, qui tous, avec cette précaution, deviennent si peu irritans, que leur action sur l'appareil vasculaire est presque imperceptible. La guérison de la syphilis se fera attendre un peu plus long-temps que dans les cas ordinaires ; mais elle n'en sera pas moins solide, et la maladie concomitante n'aura pas empiré sous l'influence des remèdes antivénériens.

Art. IV. Des Fractures.

Les virus cancéreux et scorbutique sont assez

souvent des obstacles presqu'insurmontables à la consolidation des fractures, principalement chez les personnes avancées en âge. On n'attribue pas le même inconvénient au vice syphilitique, et, de fait, je crois qu'aucun auteur n'a recueilli d'observations qui puissent faire douter de son peu d'influence sur la marche de cette maladie chirurgicale. Un seul fait rapporté par le professeur Leber, de Vienne, et consigné dans l'ouvrage de Swediaur, n'est pas suffisant pour me faire changer d'opinion à cet égard. J'ai, au contraire, pour me confirmer dans ma manière de voir, de nombreux exemples de fractures consolidées très-promptement malgré l'existence de la vérole constitutionnelle.

Quoique la destruction du virus ne soit pas une condition essentielle pour la réunion des fragmens osseux, il faudra néanmoins, dans l'intérêt du malade, et afin de prévenir une infection qu'un long retard rendrait plus difficile à déraciner, administrer les anti-vénériens pendant la cure même de la fracture simple. Seulement, il sera nécessaire d'attendre que les accidens inflammatoires soient dissipés avant de commencer le traitement. Il serait dangereux, dans le cas de fracture, de faire frictionner le malade, parce que, devant conserver la plus parfaite immobilité du membre, il ne pourrait se dispenser d'exécuter quelques mouvemens qui nuiraient au travail de la nature et à la formation du cal : on lui donnera donc le mercure à

l'intérieur; mais il faudra toujours en ménager les doses avec beaucoup de précautions, afin d'éviter qu'il n'agisse comme purgatif, ce qui, par exemple, pourrait arriver en employant le mercure doux, et aurait, pour le moins, autant d'inconvéniens que les frictions.

Quand les fractures sont compliquées d'une vive inflammation, de dépôts considérables, de fusées, de plaies ou de comminution, il faut suspendre tout traitement antivénérien jusqu'à ce qu'on ait calmé ces accidens par des cataplasmes émolliens, les antiphlogistiques généraux, l'ouverture des foyers, l'extraction des esquilles, et autres moyens que les circonstances peuvent exiger. Lorsqu'à cette époque on reprendra l'administration des remèdes propres à détruire le vice intérieur, il faudra encore, afin de ne pas renouveler l'irritation locale, prescrire les mercuriaux avec beaucoup de ménagement, et préférer, pour les motifs qui ont été donnés plus haut, ceux qui s'administrent intérieurement ou d'après la méthode de Clare, de Torreilhe et de Scatigna. Ces deux derniers traitemens me paraissent même préférables à ceux dans lesquels le mercure porte son action immédiate sur le canal alimentaire; car ils n'ont pas, comme eux, l'inconvénient d'augmenter la liberté du ventre, ce qui est très-gênant et même dangereux par les mouvemens qui en résultent, surtout dans les cas de fracture d'un membre inférieur.

Art. V. Du Rachitis et des Tumeurs blanches des articulations.

Le rachitis et les tumeurs blanches des articulations sont aussi des maladies qui se trouvent souvent réunies avec la syphilis. Dans presque tous les cas, ces complications admettent la combinaison du traitement qui leur est propre avec celui que requiert le mal vénérien. On procède à cette médication mixte au moyen d'une préparation mercurielle quelconque, administrée avec prudence, et l'on prescrit en même temps au rachitique une bonne nourriture, du bon vin, un air vif et sec, des toniques et fortifians, pris dans la classe des amers et anti-scorbutiques, etc. Dans le cas de tumeurs blanches, on combat également leurs causes premières par les moyens appropriés, et si elles sont purement locales, on emploie, selon la période et l'état particulier de la maladie, les amers, les fondans, les exutoires, les narcotiques, les purgatifs et le repos de la partie.

Je terminerai ici ce que j'avais à dire sur les complications de la maladie syphilitique, et les modifications qu'elles doivent faire subir au traitement anti-vénérien. Il eût été possible de donner beaucoup plus d'extension à cette partie très-importante, qui n'a été traitée par aucun auteur; mais il aurait fallu entrer dans des détails qui

m'eussent obligé à dépasser les limites que je m'étais prescrites en commençant cet ouvrage. Du reste, je pense en avoir assez dit pour servir de guide dans presque toutes les circonstances. Seulement je ferai observer que, malgré les règles générales qui ont été tracées pour la conduite à tenir dans les diverses complications qui peuvent se présenter, il est quelquefois nécessaire d'une grande sagacité et de profondes connaissances pour diriger convenablement le traitement qu'exige chacune d'elles en particulier. Souvent le cas qu'on croit d'abord ne pas devoir contr'indiquer l'emploi du mercure, le rejette à l'instant où l'on s'y attend le moins et après un plus mûr examen, à raison du tempérament particulier du sujet, tandis que d'autres fois l'affection qui, pour l'ordinaire, empire notablement pendant le traitement, le supporte avec une facilité étonnante. Quelquefois aussi, dans une même maladie et chez le même individu, la susceptibilité varie de manière à exiger toute la sollicitude de celui qui est chargé de la curation, afin de pouvoir combiner, modifier ou proportionner les remèdes selon les effets qu'ils produisent sur l'économie. Il est encore bien essentiel de se rappeler ici que les symptômes vénériens abandonnés à eux-mêmes disparaissent souvent, chez un individu infecté, pendant le cours d'une maladie aiguë quelconque. Le malade est alors très-disposé à se croire définitivement guéri de la syphilis, et refuse ordi-

nairement de se soumettre à un traitement méthodique; mais il faut bien lui persuader qu'il est atteint d'une infection constitutionnelle, et qu'on doit, pour prévenir le développement d'accidens consécutifs, administrer les anti-vénériens dès qu'il est convalescent de son affection aiguë.

CHAPITRE V.

Formes particulières de la Syphilis.

SECTION PREMIÈRE.

Du Scherlievo, nouvelle forme de syphilis qui a été observée dans les provinces illyriennes.

Cette maladie, qu'on a aussi nommée mal de Fiume, ayant la plus grande analogie avec la vérole, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile d'en donner ici la description. Je suivrai dans ce court exposé le rapport fait à la Société de Médecine sur cette nouvelle contagion, rapport qui a été rédigé d'après plusieurs mémoires du docteur Cambieri, dont les observations ont été ensuite vérifiées et confirmées sur les lieux mêmes par M. Bagneries, alors médecin en chef de l'armée française en Illyrie. Cet article sera suivi, afin de réunir tout ce qu'il peut y avoir d'intéressant sur cet objet, d'un

tableau très-succinct de quelques maladies observées antérieurement dans d'autres régions, et qui ont également la plus grande ressemblance avec la syphilis : je veux parler du sibbens, du yaws, de l'épian et de la maladie vénérienne du Canada. Le parallèle qu'on pourra établir entre ces diverses affections sera, sans aucun doute, très-propre à confirmer l'idée qu'on a assez généralement de leur identité, et à faire connaître les règles les plus sûres pour les combattre et les prévenir, lorsque les circonstances et des localités favorables le permettront.

Le scherlievo, qui a paru en 1800, dans un village du gouvernement de Fiume en Dalmatie, qui lui a donné son nom, est une variété de la syphilis, se composant exclusivement de symptômes consécutifs. On le vit d'abord se propager avec une effrayante rapidité dans les provinces de Boucary, de Viccodol et de Fuccini, et plus tard dans la seigneurie de Grodnico où il a fait aussi de très-grands ravages. Cette maladie se communique rarement par la cohabitation, mais bien par le contact médiat ou immédiat, par l'usage des mêmes vêtemens et des mêmes ustensiles.

Elle est annoncée, quelque temps après la contagion, par des douleurs ostéocopes aux membres et à la colonne vertébrale, dix, quinze, et même trente jours avant l'apparition des premiers symp-

tômes extérieurs. Ces douleurs sont beaucoup plus fortes la nuit que le jour. La voix devient rauque, la déglutition difficile ; la gorge et la voûte du palais s'enflamment, d'abord assez légèrement, mais se couvrent bientôt d'aphthes, à surface muqueuse, blanchâtres, qui s'agrandissent rapidement, occupent l'isthme du gosier, l'intérieur des joues et des lèvres, et gagnent, avec le temps, les parties osseuses du nez, du palais, etc. : enfin, la voix se perd entièrement. Les douleurs ostéocopes cessent ordinairement, ou diminuent d'une manière sensible, lorsque ces ulcères se déclarent.

Quelquefois la maladie s'annonce par des démangeaisons générales, une éruption de pustules semblables à la gale, ou par des taches cuivreuses de forme ronde, larges comme une pièce de trente sous, faisant un relief sur la peau, et qui présentent un ramollissement plus ou moins considérable dans toute leur étendue. Ces espèces de pustules affectent ordinairement le front, le cuir chevelu, les oreilles, la marge de l'anus, les organes génitaux et l'intérieur des cuisses.

Le scherlievo qui, de lui-même, n'a jamais été mortel pour personne, mais quelquefois seulement par ses complications, peut rester au degré qui vient d'être indiqué pendant des mois et même des années entières ; après quoi les pustules s'élèvent en tubercules qui s'ouvrent, rendent une matière visqueuse,

ichoreuse, dont la dessiccation produit une croûte épaisse. D'autres fois, au lieu de croûtes, ce sont des fongosités assez semblables, dans certains cas, à des fraises ou à des mûres, et qui font place à des ulcères dont les progrès sont parfois si grands qu'ils carient les os voisins. Après un temps plus ou moins long, les croûtes se détachent, et laissent à découvert une marque cuivreuse ou cendrée, qui disparaît difficilement et avec beaucoup de lenteur.

Dans d'autres cas, il se développe à l'anus des condylômes d'une longueur effrayante; il paraît des porreaux et des staphylômes d'un volume tout aussi considérable; plusieurs malades portent la couronne de Vénus, d'autres ont des ulcères aux talons, ou sont affectés d'une tuméfaction du scrotum. L'alopécie a été observée une seule fois. Les exostoses et les engorgemens glanduleux sont, en général, peu fréquens.

On ignore absolument d'où provient cette nouvelle contagion. On croit pourtant, en Illyrie, qu'elle a été apportée par quelques matelots rentrés dans le pays après la guerre des Turcs; mais les renseignemens pris sur les lieux ne permettent pas de croire à cette origine. Il paraît plus raisonnable de soupçonner, avec MM. les commissaires de la Société, que la maladie s'est développée spontanément par le concours de beaucoup de causes à l'influence desquelles se trouvent exposés les habitans : telles que la malpropreté du corps et des vêtemens, l'hu-

midité du sol, la petitesse des habitations, la mauvaise nourriture, etc.

Quoi qu'il en soit, il a été bien constaté dans le pays que plusieurs malades ont été guéris sans faire usage d'aucun remède, et d'autres seulement par un exercice violent ou des lotions corrosives; mais dans toutes ces circonstances la maladie est revenue avec une nouvelle force peu après sa guérison apparente.

D'abord on a opposé à cette contagion un traitement purement végétal, mais sans aucun succès. Les mercuriaux, combinés avec les sudorifiques et les amers, en constituent le vrai spécifique, et il faut avoir soin de combattre, par les moyens appropriés, les complications qui peuvent exister. Le sublimé corrosif a été reconnu comme la préparation mercurielle la plus efficace dans cette circonstance; mais il faut en continuer l'usage quelque temps après la disparition des symptômes, surtout si la maladie est ancienne.

Le traitement local s'est à-peu-près toujours borné à panser les pustules avec le cérat mercuriel blanc, à faire usage, quand il y a des ulcères à la bouche ou à la gorge, de gargarismes aiguisés par l'addition de la solution de Van-Swieten, et dans tous les cas les bains ont paru agir fort avantageusement sur tous les symptômes extérieurs.

Je terminerai ce que j'ai à dire sur cette affection, par rapporter textuellement les conclusions que la

commission de la Société de Médecine a cru devoir tirer de tous les renseignemens qui ont servi de base à son travail.

1°. La maladie que l'on a observée dans les provinces illyriennes est une modification de la syphilis.

2°. Cette maladie n'a pas été épidémique; c'est une endémie contagieuse par toutes sortes de contacts.

3°. Elle présente de grandes analogies et une sorte d'identité avec la maladie vénérienne des premiers temps, c'est-à-dire, du quinzième siècle, avec le sibbens des Écossais, avec la maladie syphilitique du Canada, avec l'yaws, pian ou *frambœsia*, avec le radzygé de Norwège.

4°. Les méthodes thérapeutiques qu'il convient de lui opposer doivent se composer d'une sage et prudente combinaison des préparations mercurielles, et notamment du muriate sur-oxigéné de mercure avec les sudorifiques et les amers.

5°. Les bains de mer doivent être considérés et employés sous le double avantage du traitement et de la prophylactique dans cette maladie.

6°. Tous les moyens prophylactiques seront de nul effet si on ne parvient pas à établir des lazarets suivant les localités, et à forcer les habitans à entretenir sur eux, et dans tout ce qui les entoure, plus de propreté.

La falcadine, maladie décrite en 1820, dans les *Annales Cliniques* de Montpellier, et qui s'est ma-

nifestée à Falca, en Italie, présente tout-à-fait les mêmes symptômes, la même marche et la même propriété contagieuse par toute espèce de contact que le scherlievo. Elle se guérit également par l'usage combiné des mercuriaux et des sudorifiques.

La maladie qui se manifesta en 1818 dans la commune de Chavanne, et dont M. Flamand a donné la description, offre encore une grande analogie avec la contagion du scherlievo. Elle commençait par un malaise général et des douleurs plus ou moins intenses des membres, comparables, sous beaucoup de rapports, au rhumatisme, mais qui s'exaspéraient notablement toutes les nuits. Après avoir duré pendant au moins quinze jours, quelquefois même jusqu'à quatre ou cinq mois, et avoir attaqué successivement la plupart des articulations, il s'y joignait une tuméfaction inflammatoire et une éruption d'aphthes blanchâtres qui affectaient les lèvres et ne tardaient guère à se couvrir de gerçures. Peu après, la phlogose gagnait la gorge, attaquait à-la-fois la luette, le voile et les piliers du palais, ainsi que les amygdales, état qui s'accompagnait bientôt d'enrouement et parfois même d'une aphonie complète. A mesure que l'inflammation de l'arrière-bouche se développait, les douleurs nocturnes des membres perdaient de leur violence, et finissaient par disparaître entièrement. Chez plusieurs malades, toute la peau se couvrit de pustules d'un rouge livide, mais particulièrement les parties génitales, la marge

de l'anus et la tête. Cette éruption occasionait d'abord une vive démangeaison, et laissait après elle des taches brunes très-persistantes. Les médecins du pays combattirent cette maladie par l'emploi des mercuriaux, quoiqu'il y ait eu des exemples bien constatés de guérisons spontanées.

Cette affection ne se transmettait pas par le coït, mais bien par toute autre espèce de contact médiat ou immédiat, et spécialement par l'usage des mêmes cuillers, des mêmes verres et autres ustensiles de ce genre.

Cette infection s'était-elle développée spontanément comme quelques personnes semblaient disposées à le croire, ou bien, avait-elle été apportée dans la commune, ainsi que le bruit en a été répandu, par un soldat autrichien, qui l'aurait d'abord communiquée à un des habitans, et par celui-ci à la plus grande partie de la population? Tout porte à penser que cette dernière opinion est la mieux fondée.

SECTION DEUXIÈME.

De la Syphilis du Canada.

Cette maladie commença à paraître au Canada vers le milieu du dix-huitième siècle. On lui a donné différens noms : assez ordinairement elle est désignée sous celui de *Maladie de la baie de Saint-*

Paul; mais on la nomme encore plus souvent le *Mal anglais.*

Cette espèce de vérole est éminemment contagieuse, et se communique par le contact médiat et immédiat, par l'application du virus sur la peau, par l'acte vénérien et par l'usage du linge, des vêtemens, des meubles et ustensiles qui ont servi à des personnes infectées, tels que les cuillers, les verres, les pipes, etc. Les enfans, qui sont, en général, plus aptes à contracter cette maladie que les vieillards, à raison de la plus grande activité des fonctions cutanées à cet âge, la reçoivent aussi en héritage de leurs parens à l'instant de la conception.

Comme le scherlievo, elle attaque rarement les parties de la génération, et peut rester cachée pendant des années entières sans se manifester par aucun symptôme. Elle commence ordinairement par de petites pustules ou aphthes rougeâtres, pleines d'une humeur blanchâtre et très-virulente, qui affectent les lèvres, la langue, l'intérieur de la bouche, et, plus rarement, les parties de la génération.

Dans le second degré de l'infection, il se forme des dépôts considérables; les os et différentes autres parties du corps deviennent le siége de douleurs qui s'aggravent pendant la nuit; les glandes du cou, des aisselles et des aines, s'engorgent, s'enflamment, suppurent, ou passent à l'état squirrheux et indolent.

Quand la maladie est à son troisième degré, diverses parties se couvrent d'exulcérations herpétiformes, accompagnées de prurit et de démangeaisons insupportables; quelquefois ces ulcères disparaissent d'eux-mêmes, mais ils reviennent bientôt après; la carie attaque les os du nez, du palais, du crâne, du pubis, des cuisses, des bras et des mains, parties qui deviennent souvent aussi le siége de nodosités et de tophus; quelques malades perdent les mâchoires et toute la partie inférieure du crâne; d'autres éprouvent une gangrène qui détruit les mollets ou les orteils. Le docteur Bowmann, qui a fait connaître cette maladie, cite l'exemple d'un jeune homme qui perdit de la sorte les deux pieds, et d'un autre qui vit tomber une de ses jambes, dont la séparation se fit à l'articulation du genou. Enfin, une mort prochaine est annoncée par la toux, les douleurs de poitrine, la perte de l'appétit et de tous les sens; les cheveux tombent, et le malade termine sa déplorable existence au milieu des tourmens les plus affreux.

Quelques observations, également rapportées par M. Bowmann, prouvent que des personnes affectées de cette maladie en ont été guéries spontanément. Du reste, l'expérience a fait connaître le mercure et ses préparations comme des remèdes spécifiques dans cette circonstance; et l'on peut assurer, d'après l'auteur que je viens de citer, que les traitemens végétaux, faits au moyen de décoctions de

patience, de bardane, de salsepareille, d'écorce et de branches de pin du Canada (1), etc., n'ont réussi, dans le pays même, qu'autant qu'ils ont été aidés dans leur action par quelque préparation mercurielle.

SECTION TROISIÈME.

Du Siwin (2) ou Sibbens des Écossais.

Cette affection, qui a été très-bien décrite par le docteur Gilchrist (3), règne d'une manière endémique dans les montagnes de l'Écosse, et surtout dans les provinces de Dumfrie, d'Airshire et de Galloway. Elle est essentiellement contagieuse, et présente tant de ressemblance avec les deux maladies précédentes, et par cela même avec la syphilis, qu'on ne peut se dispenser de la considérer aussi comme une variété de cette dernière.

Le sibbens se communique rarement par le coït; le plus souvent il se transmet de la mère à l'enfant par les baisers et par la lactation, surtout lorsque le mamelon de la nourrice est ulcéré ou le siége d'une éruption herpétiforme. Il se propage aussi en buvant dans les mêmes vases que ceux qui sont infectés, et en se servant des mêmes ustensiles.

(1) *Pinus balsamea seu canadensis*, L.

(2) Ce mot signifie framboise en langue celtique.

(3) *Voyez* la collection intitulée : *Physical and litterary essays of Edinburg*, in-8°, 1770, vol. III.

Jamais cette maladie ne se déclare sous forme de gonorrhée ; elle commence ordinairement par des ulcères à la gorge et à l'intérieur de la bouche, qui rongent ces différentes parties, occasionent la raucité ou la perte de la voix, et finissent par gagner le palais, les amygdales, la luette et même les os du nez ; quelquefois les ulcérations gutturales sont précédées, pendant une semaine et même plus, par une irritation avec rougeur érysipélateuse des amygdales et du voile du palais; d'autres fois les premiers symptômes de cette affection consistent en des ulcères ou en une éruption pustuleuse sur différens points de la surface du corps, laquelle éruption, qui est accompagnée d'une vive démangeaison, peut être quelquefois confondue avec la gale ; mais bientôt la peau qu'elle affecte s'épaissit, s'élève et prend cette couleur cuivreuse qui est particulière aux pustules vénériennes. Chez quelques individus le mal est caractérisé par une excroissance molle, fongueuse, de la grosseur et de la forme d'une framboise, d'où lui est venu le nom sous lequel nous le connaissons.

Le système osseux est rarement affecté par cette maladie, quoiqu'il ne soit pas sans exemple, ainsi que l'annonce Bell, de la voir se porter sur les os des bras, des jambes, et même sur ceux du crâne. On remarque quelquefois des ulcères consécutifs aux organes génitaux et aux environs de l'anus ; mais il n'y a jamais de symptômes primitifs vers ces par-

ties. Les engorgemens glanduleux des aines sont extrêmement rares.

Le mercure est considéré dans le pays comme l'unique remède propre à combattre cette maladie : on l'associe, suivant les circonstances, avec la salsepareille, le gaïac ou le mézéréon, et tout porte à croire que dans les cas où les symptômes ont résisté à l'emploi de ce métal, les sudorifiques eux seuls, mais donnés à haute dose et associés aux antimoniaux, peuvent en opérer la guérison. Du reste, il est à remarquer ici que les préparations mercurielles doivent être administrées ici à bien plus haute dose que dans la syphilis ordinaire, et qu'on ne peut prévenir le retour de l'affection qu'en continuant son usage un mois et demi ou deux mois après la disparition de tous les symptômes.

Cette maladie contagieuse a été autrefois très-répandue en Écosse ; mais elle a beaucoup diminué depuis quelques années. On est même parvenu à la bannir entièrement de quelques contrées de ce royaume, en observant la plus grande propreté, et en évitant le contact des personnes et des choses infectées.

SECTION QUATRIÈME.

Du Yaws.

Cette maladie, qu'on connaît dans les Antilles, où elle a été importée par la traite des nègres, sous le

nom caraïbe de *pian* ou *épian*, se caractérise par une éruption de pustules ulcérées, parfois couvertes de croûtes, mais le plus souvent surmontées d'excroissances fongueuses qui présentent à peu-près le volume et la forme d'une framboise, d'où lui est aussi venu le nom africain sous lequel on la désigne, et celui de frambœsia qui lui est donné dans nos auteurs latins.

Cette affection attaque à-peu-près exclusivement les nègres et devient plus souvent funeste aux enfans qu'aux grandes personnes; moins grave, mais presque incurable chez les vieillards, elle a la plus grande analogie avec les affections qui viennent d'être décrites, ainsi qu'avec la syphilis telle qu'elle s'est montrée au moment de son apparition en Europe, à la fin du quinzième siècle. Comme cette dernière, elle se gagne par le contact immédiat; l'éruption de la face et du cou, qui la caractérise essentiellement, se propage sur tout le corps, le virus produit des ulcères de mauvaise nature, attaque les os, cause des douleurs ostéocopes, des exostoses, des caries et des écoulemens ichoreux par les yeux, le nez, les oreilles; et le dernier trait de ressemblance se trouve encore dans la promptitude avec laquelle tous ces symptômes cèdent à l'emploi du mercure.

Les pustules du yaws sont ordinairement indolentes, quoiqu'elles présentent assez souvent un petit foyer purulent à leur sommet, Du reste, après avoir marché avec assez de rapidité, accompagnées de plus ou moins de fièvre, de malaise et de perte

d'appétit, elles deviennent parfois stationnaires, et dans certains cas même elles se guérissent d'une manière spontanée ; mais ce n'est pas communément pour long-temps, puisqu'on voit bientôt de nouvelles pustules se développer sur les cicatrices anciennes et se propager aux parties qui en ont été jusques-là exemptes. Le traitement anti-vénérien seul peut prévenir efficacement le retour du mal.

Après le traitement de cette affection, on voit ordinairement subsister, tantôt sur une région du corps, tantôt sur une autre, une pustule plus grosse que ne l'étaient celles qui viennent de disparaître. Sa surface est ulcérée et indolente. Les Africains la nomme mama-yaws, ou mère des yaws. Cette pustule, cependant, après un temps plus ou moins long, cède à l'usage des moyens ordinaires, auxquels on est quelquefois obligé de joindre l'emploi local de toniques et même quelquefois des cathérétiques.

Cette maladie, qui est endémique dans plusieurs parties de l'Afrique méridionale et des Indes occidentales, a été très-bien décrite par les docteurs Mosely et Lœffler. (*Voyez* ce que ce dernier a publié en 1791, sous le titre de *Beytraege zur arzency-wissenschaft*, première partie.)

Le pian, qui n'est, si l'on en croit la plupart des auteurs, que le yaws d'Afrique dégénéré dans sa forme primitive par l'influence du climat du Nouveau-Monde, offre pourtant quelques différences qui pourraient servir à le séparer de cette maladie. Il

s'observe particulièrement et presqu'exclusivement sur les hommes de couleurs et règne à-peu-près exclusivement en Amérique. On peut en distinguer deux degrés : dans l'un il est primitif et résulte presqu'immédiatement du coït avec une personne dont les parties génitales présentent des traces de la maladie. Il consiste en des pustules plates, arrondies, ordinairement peu nombreuses et fournissant continuellement une exsudation muqueuse, qui sont communément situées aux parties génitales dans les deux sexes, au pourtour de l'anus, aux aines, sous les aisselles et parfois même sur tous les membres, quoique bien plus rarement. Ces petites tumeurs ont beaucoup de ressemblance avec nos pustules vénériennes humides, seulement elles sont un peu moins molles, et au lieu de présenter une surface rose, comme ces dernières observées dans la race blanche, leur couleur est d'un gris blanchâtre, nuance qui d'ailleurs est commune à beaucoup de maladies de la peau chez les noirs (1). Dans le second

(1) Le radzigé de Norwège présente bien encore quelques traits de ressemblance avec les variétés de la syphilis ci-dessus énumérées ; mais quand on observe attentivement les différens symptômes qui la caractérisent, tant par rapport à sa marche que pour ses résultats, on ne tarde guère à lui reconnaître une plus grande conformité encore avec l'espèce de lèpre décrite sous le nom d'éléphantiasis des Grecs. Ainsi, cette affection débute ordinairement, dans les temps humides et froids, par de la lassitude et un coryza intense et opiniâtre ; le nez devient rouge et tuméfié, la voix rauque ; la luette se prolonge, et il se manifeste des douleurs vagues dans les membres,

degré, le pian est consécutif, et alors il se joint fréquemment aux pustules cutanées des douleurs

qu'une sueur visqueuse, abondante et fétide calme communément vers le matin. Après plusieurs mois de cet état, et quelquefois au bout d'une ou deux années, le corps se couvre d'une éruption sèche, blanchâtre, furfuracée, dont les écailles sont de plus en plus abondantes. La peau sous-jacente s'épaissit, devient inégale. Dans d'autres cas, le mal commence par des taches semblables à des morsures de puces, à bords un peu plus élevés que leur centre, se montrant insensibles au contact des corps extérieurs, se couvrant de croûtes et d'écailles par la dessiccation de l'humeur âcre qu'elles laissent échapper, et qui sont bientôt accompagnées ou suivies de l'éruption de tubercules de couleur cuivreuse ou plombée sur la face, s'étendant peu après à tout le reste des tégumens, et qui finissent par se couvrir de croûtes ou par s'ulcérer: la peau du visage se durcit, se ride et se boursouffle; les yeux s'éraillent, les paupières rougissent dans toute leur épaisseur; les regards sont obliques et menaçans; la physionomie prend une expression qui inspire l'effroi: on l'a comparée à celle d'un lion. Alors, la luette, les amygdales, la voûte du palais se tuméfient et se couvrent de taches grises, qui se convertissent en ulcères sordides, et à cette époque même les douleurs nocturnes des membres s'apaisent. Ces ulcérations font des progrès rapides, carient les os les plus voisins, et détruisent de la sorte la voûte palatine, la cloison qui sépare les fosses nasales, et souvent les os propres du nez eux-mêmes. Dès cet instant la voix s'altère et s'affaiblit encore plus manifestement; la parole est moins bien articulée; il survient une alopécie complète; les extrémités des doigts et des orteils se mortifient, et plusieurs phalanges se détachent spontanément. Pendant tout ce temps l'appétit est très-vif, la soif des plus ardentes. La fièvre hectique, que cet état occasione, est principalement remarquable tous les soirs; elle augmente en raison directe des progrès du mal. Enfin, il s'y joint, après un laps de temps considérable, des sueurs et des diarrhées colliquatives, qui entraînent la perte du malade.

ostéocopes nocturnes, des exostoses, et quelques autres symptômes. Le mercure, et, parmi les préparations de ce métal, le sublimé associé aux sudorifiques exotiques et à l'antimoine, conviennent parfaitement pour la guérison de cette variété de la syphilis, l'usage fréquent des bains ayant d'ailleurs toujours paru très-propre à en favoriser l'action. Lorsque, par cette médication, les symptômes de l'affection

On reconnaîtra aisément dans ce tableau une réunion des phénomènes morbides caractéristiques de l'éléphantiasis des Grecs, avec plusieurs de ceux qu'on attribue avec raison depuis plusieurs siècles à la vérole consécutive ou constitutionnelle, et il sera presque inutile de faire remarquer que cette combinaison des symptômes de deux maladies, actuellement si bien distinguées par les auteurs, vient à l'appui de l'opinion émise au commencement de ce traité *, et qui tend à faire regarder la syphilis comme une modification, ou, si l'on veut, une dégénérescence de la lèpre. D'après cette idée, le radzigé présenterait à l'observateur qui se pique de quelque attention, une maladie mixte, et, pour ainsi dire, transitoire, telle qu'on a dû en avoir des exemples multipliés, lorsque la lèpre, perdant déjà son cachet primitif, se modifiait par l'influence de circonstances qu'il ne nous est guère possible d'apprécier aujourd'hui, pour donner lieu, tant par sa dégénérescence que par son mélange avec une ou plusieurs autres maladies, à l'affection connue depuis sous le nom de mal vénérien.

Quoi qu'il en soit de cette opinion, le mercure, les antimoniaux, le soufre, le quinquina, la ciguë, les acides et les sudorifiques exotiques sont des moyens qui réussissent, quand on est appelé à temps, à guérir le radzigé; mais il faut avouer qu'ils se montrent tout-à-fait insuffisans, lorsqu'on lui a laissé faire de trop grands progrès.

* Page 6.

générale se dissipent, il ne faut pas être inquiet de voir persister pendant un temps plus ou moins long une très-volumineuse pustule, qui a reçu des nègres et des créoles les noms de mère des pians et de mama-pian.

FIN.

FORMULAIRE.

SOLUTIONS.

N°. 1. *Eau de gomme.*

℞ Gomme arabique en poudre. . ℥ ß — ℥ j.
Eau bouillante. . . . . ℔ iij.
Sucre en poudre. . . . . ℥ ij.

N°. 2. *Looch gommeux.*

℞ Gomme arabique. . . . . ʒ j.
Eau bouillante. . . . . ℥ v.
Sirop de miel, de guimauve ou de capillaire. ℥ ij.

Il sert de véhicule à la liqueur de Van-Swieten, quand on craint qu'elle n'agisse trop vivement sur l'estomac. (*Formulaire de l'hospice des Vénériens.*)

N°. 3. *Émulsion.*

℞ Amandes douces. . . . . ℥ j ß.
Amandes amères. . . . . n° 3.
Sucre blanc. . . . . . . ℥ ij.
Eau commune. . . . . . ℔ iij.
Eau de fleurs d'oranger. ʒ ij.

A boire dans la journée.

Dans le cas de blennorrhée, on prescrit quelquefois le baume de Copahu ou celui du Canada, dans un verre de cette émulsion, le matin à jeun. La dose de baume est depuis quinze gouttes jusqu'à deux gros. Dix grains de camphre dissous dans huit onces du même liquide édulcoré avec une demi-once de sirop diacode, en font une excellente potion contre les érections douloureuses qui ont lieu chaque nuit dans la blennorrhagie inflammatoire. On remplit encore la même indication en donnant le camphre, de huit à douze et quinze grains, dans deux ou trois livres d'émulsion, que le malade doit prendre dans la journée.

N°. 4. *Émulsion de Cadet le chirurgien, pour terminer les vieilles gonorrhées.* (Formulaire magistral.)

℞ Baume de Copahu.	āā.	℥j.
Sirop de Tolu.		
Eau de rose.		℥vj.
Gomme arabique.		℥j.
Esprit de nitre dulcifié (*alcool nitrique*)		ʒj.
M. F. S. A.		

A prendre moitié en se couchant et moitié à son réveil. On la réitère quatre à cinq jours de suite.

Nota. J'ai souvent remarqué qu'il était avantageux de réduire de deux onces la dose d'eau de rose qui sert de véhicule à cette potion, et une

quantité proportionnée de gomme arabique, c'est-à-dire à-peu-près trois gros, en même temps qu'on augmentait d'une demi-once celles du baume de Copahu et du sirop de Tolu.

N°. 5. *Potion balsamique de Chopart contre la gonorrhée.*

♃ Eau distillée de menthe	. . . . .	aā ℥ ij.
Alcool	. . . .	
Baume de Copahu	. . . .	
Sirop de capillaire	. . . .	
Eau de fleurs d'oranger	. . . .	ʒ j.
Alcool nitrique	. . . .	ʒ j.
M.		

Dose. Deux cuillerées à soupe le matin, une à midi et une le soir. On doit continuer ainsi pendant douze jours, et agiter la bouteille chaque fois qu'on veut prendre de cette potion.

Usages. Contre la leucorrhée, la blennorrhée, et même pendant la période d'acuité des blennorrhagies syphilitiques peu inflammatoires.

Nota. On peut, dans cette potion et la précédente, substituer à l'alcool nitrique l'alcool sulfurique (eau de Rabel), à la dose d'un demi-gros à un gros.

N°. 6. *Eau de chaux.*

♃ Chaux vive.	℔ ß
Eau pure.	℔ v.

Agitez; laissez ensuite reposer pendant deux ou trois jours; décantez.

N°. 7. *Liqueur de Van-Swieten.*

♃ Deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif), gr. xij.
Eau-de-vie de grains. . . . . ℔ ij.

Dose. Deux cuillerées par jour.

N°. 8. *Autre solution moins nauseabonde.*

♃ Deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif), gr. xviij.
Alcool de vin. . . . . ʒ j.
Eau distillée. . . . . ℔ ij.

Dose. Deux cuillerées.

N°. 9. *Autre encore moins répugnante.*

♃ Deuto-chlorure de merc. (sublimé corrosif), gr. viij.
Eau distillée. . . . . ℥ xxxij.

Dose. De trois à quatre cuillerées, ou deux onces.

N°. 10. *Autre plus ordinairement employée.*

♃ Sublimé corrosif. . . . . . . gr. xvj.
Eau distillée. . . . . ℔ ij.

Dose. Deux cuillerées.

Nota. Il faut doubler la quantité de sublimé quand on veut se servir de ces solutions pour l'usage externe. Chaque once doit alors contenir au moins un grain de sel mercuriel.

Us. S'applique sur les chancres stationnaires, les pustules et certaines dartres.

N°. 11. *Solution mercurielle opiacée pour l'usage externe.*

℞ Deuto-chlorure de mercure. . . . gr. xvj — ʒ j.
Eau distillée. . . . . ℔ j.
Laudanum liquide de Sydenham, ℥ ß — ℥ j.

Us. On panse les ulcères vénériens indolens et stationnaires avec des plumasseaux imbibés de cette liqueur, avec laquelle on fait aussi des lotions plus ou moins répétées sur les pustules rebelles, ainsi que sur les dartres opiniâtres, qu'elles reconnaissent ou non le virus syphilitique pour cause.

N°. 12. *Lavement anti-vénérien.*

℞ Sublimé corrosif. . . . . gr. ij-iij.
Eau distillée, solution de gomme arabique ou décoction de lin ou de guimauve. . . . . ℥ x-xij.

A prendre en deux fois, moitié le matin et le reste le soir, une heure après un lavement ordinaire.

N°. 13. *Eau phagédénique.*

℞ Muriate de mercure suroxidé, gr. xxx.
Eau de chaux. . . . . ℔ j.
M.

(Pour l'usage externe.)

N°. 14. *Lotion anti-syphilitique noire du docteur Swediaur.*

♃ Proto-chlorure de mercure, ʒ j.
Eau de chaux. . . . . ℥ iv.
M.

Recommandée pour le pansement des ulcères vénériens indolens et sujets à récidives pour cause de complication dartreuse.

N°. 14 (bis). *Solution alcoolique de deuto-iodure de mercure.*

♃ Deuto ou proto-iodure de mercure, gr. xx.
Alcool à trente-six degrés. . . . . . ℥ j ß.
Dissolvez.

Doses. De dix à vingt gouttes, étendues dans un verre d'eau distillée.

Nota. On emploie quelquefois, pour cette préparation, l'éther au lieu d'alcool; alors il convient de ménager un peu plus les doses.

N°. 15. *Eau styptique.*

♃ Sur-sulfate de cuivre, ʒ j ß.
Eau distillée. . . . . . ℔ j.

Us. Chancres indolens, pustules humides sans inflammation.

N°. 15 (bis). *Solution de cyanure de mercure.*

℞ Cyanure de mercure, gr. xvj.
Eau distillée. . . . . ℔ jj.

A prendre depuis une demi-cuillerée jusqu'à deux cuillerées par jour, comme la solution de Van-Swieten.

N°. 16. *Vinaigre ammoniacé de Boerhaave.*

℞ Acide acétique faible. . . ℥ xij.
Muriate d'ammoniaque, ℥ j.

Us. En lotions ou fomentations. — Phimosis indolent.

N°. 17. *Mercure gommeux en liqueur.*

℞ Mercure revivifié du cinabre, ʒ j.
Gomme arabique en poudre, ʒ iij.

Triturez dans un mortier de verre, et jusqu'à ce que le tout présente une masse muqueuse uniforme; en ajoutant lentement :

Sirop de chicorée avec la rhubarbe, q. s.
Ajoutez ensuite, et toujours en triturant,
Eau de roses. . . . . ℥ xij.

Doses. Deux cuillerées matin et soir.

N°. 18. *Lait mercuriel de Plenck.*

℞ Mercure purifié. . . . . . . ʒ j.
Gomme arabique pulvérisée, ℥ ß.
Sirop diacode. . . . . q. s.

Triturez dans un mortier de marbre jusqu'à ce que le mé-

lange devienne uniforme, en versant goutte à goutte le sirop diacode; puis on y ajoute peu à peu,

Lait de vache bouillant, ℥ viij.

Us. S'emploie en gargarisme dans les angines vénériennes, et sous forme de bains locaux dans les cas d'ophthalmie gonorrhoïque ou de phimosis syphilitique.

N°. 19. *Limonade oxigénée.*

℞ Acide nitrique, depuis ʒ j jusqu'à vj.
Eau distillée. . . . . ℔ j.

N°. 20. *Anti-vénérien de Peyrilhe (alcali volatil).*

℞ Feuilles de mélisse. . . . . ℥ iv.
Follicules de séné (ou quelqu'autre purgatif), ℥ ß.
Eau commune. . . . . ℔ j.

Faites infuser à une douce chaleur dans un vaisseau fermé, pendant une heure; passez, etc.

℞ Infusion ci-dessus, ℥ xj.
Faites-y fondre
Sucre blanc. . . . ℥ iv.

Mettez ce demi-sirop dans une bouteille de chopine, et ajoutez:

Alcali volatil concret, dépouillé de tout empyreume (sous-carbonate d'ammoniaque). . . ʒ j ou ʒ j ß.

On partage, selon les circonstances, cette dose en quatre doses partielles, ou davantage.

N°. 21. *Eau de goudron.*

℞ Goudron de France pur, ℔ j.
Eau commune froide. . ℔ xxx.

Agitez de temps en temps avec une spatule de bois ; après une semaine, décantez et filtrez.

Us. Blennorrhées rebelles.

N°. 22. *Bains sulfureux.*

℞ Sulfure de potasse, ℥ ij-iv.

Dissolvez d'abord dans quelques onces d'eau chaude, et versez ensuite le tout dans le bain.

Lorsqu'on tient à obtenir un dégagement très-considérable de gaz hydrogène sulfuré, il faut ajouter à ce mélange une once d'acide sulfurique.

Us. Maladies de la peau, compliquées ou non avec la syphilis.

N°. 23. *Solution hydro-sulfureuse de M. Dupuytren, pour lotions.*

℞ Eau commune. . . ℔ j ß.
Sulfure de potasse, ℥ iv.
Acide sulfurique. . ℥ ß.

Conservez dans une bouteille bien bouchée.

Us. Gale. On frotte les parties couvertes de l'éruption avec deux ou trois onces de ce liquide, qu'on a versées dans un plat creux de terre ou de faïence. Cette opération se fait matin et soir, et chaque fois il faut employer toute la dose de solution.

INJECTIONS.

N°. 24. *Injection astringente.*

℞ Sulfate de zinc, ʒ ij.

Pulvérisez dans un mortier de verre, et ajoutez peu-à-peu:

Eau commune, ℔ ij.
Vin d'opium. . ℥ ß.

On l'étend, pour les premières injections, avec moitié ou avec une égale quantité d'eau pure.

N°. 25. *Autre.*

℞ Sulfate acide d'alumine, ʒ j - ʒ iv.
Eau distillée. . . . . . . ℔ j.

Dissolvez.

N°. 26. *Autre.*

℞ Eau styptique (n° 15), } ãã ℥ iv.
Eau de roses. . . . . }

N°. 27. *Injection avec le mercure doux.*

℞ Muriate de mercure doux préparé à la vapeur (proto-chlorure de mercure). . . . ℥ ß.
Solution de gomme arabique, ℥ xij.

Mêlez en agitant.

On peut, lorsqu'on le juge nécessaire, substituer au mercure doux parties égales ou le double d'oxide noir de mercure ou de mercure soluble d'Hahnemann.

N°. 28. *Injection avec le sublimé corrosif.*

℞ Muriate de mercure suroxidé (deuto-chlorure de mercure). . . . . gr. v.
Eau distillée. . . . . . . ℔ j.
Vin d'opium. . . . . . . ʒ ij - ℥ ß.

Nota. On l'étend, selon l'exigence du cas, avec une plus ou moins grande quantité d'eau commune, avant d'en venir à l'employer pure.

Us. En injections dans la blennorrhée. On applique aussi cette solution sur les chancres indolens.

N°. 29. *Injection saturnine.*

℞ Sous-acétate de plomb liquide, } aā ℥ ß.
Eau-de-vie. . . . . }
Eau distillée. . . . . ℔ j.

Nota. Il convient d'ajouter à toutes les injections astringentes, lorsqu'elles irritent trop fortement le canal, cinq ou six grains d'extrait gommeux d'opium, ou bien de deux à quatre gros de laudanum liquide par livre de véhicule.

N°. 30. *Injection de sulfate de cuivre.*

℞ Sulfate de cuivre, ℈ j — ʒ ß.
Eau distillée. . . ℔ j.

Dissolvez.

N°. 31. *Injection d'extrait de Ratanhia.*

℞ Extrait de ratanhia, ʒ ij — ℥ ß.
Eau commune. . . ℔ j.

Dissolvez.

N°. 32. *Injection avec le nitrate d'argent.*

℞ Nitrate d'argent, gr. x.
(On peut le remplacer par le nitrate de cuivre.)
Eau distillée. . ℔ j.

D.

N°. 33. *Injection de carbonate de chaux.*

℞ Carbonate de chaux, ℥ ß.
Eau commune. . . . ℔ j.

Dissolvez.

Cette solution ne doit être employée que lorsqu'elle est récente.

N°. 34. *Injection avec la pierre à cautère.* (Girtanner.)

℞ Potasse caustique, gr. x.
Opium pur. . . . gr. iv.

Dissolvez dans cinq onces d'eau distillée, et filtrez.

On y mêle d'abord une égale quantité d'eau commune. Si elle est trop active ainsi étendue, on double ou on triple encore la quantité d'eau.

N°. 35. *Injection adoucissante.*

Une simple décoction de lin ou du lait, employés tièdes.

N°. 36. *Injection anodine camphrée.*

℞ Camphre. . . ʒ ß.
Jaune d'œuf, n° j.
Eau. . . . . ℔ j.

N°. 37. *Injection anodine.*

℞ Eau de lin, de gomme arabique ou de guimauve, ℔ j.
Extrait gommeux d'opium. . . . . gr. v-x.
ou
Laudanum liquide. . . . . ʒ j-iij.

N°. 38. *Autre.* (Formulaire de l'hospice des Vénériens.)

℞ Têtes de pavots, de. . . . . ℈ j - ʒ j.
Feuilles et tiges de morelle, de ʒ ß - ʒ j.
Eau commune. . . . . ℔ j.
Faites bouillir pendant un quart-d'heure; passez, et ajoutez:
Extrait d'opium, de. . . . . . gr. x-xviij.

N°. 39. *Autre.*

℞ Extrait gommeux d'opium, ʒ ß.
Eau distillée. . . . . ℥ iij.

N°. 40. *Autre de Girtanner, d'après le docteur Hamilton d'Édimbourg.*

℞ Opium pur. . . . . gr. xij-xxiv.
Dissolvez dans
Eau distillée. . . . . . . ℥ ix.

Ajoutez ensuite,

Acétate de plomb liquide, goutte ix-xviij.

Cet auteur n'emploie, à ce qu'il assure, presque aucun autre moyen contre la blennorrhagie, quelque violente que soit l'inflammation qui l'accompagne. Elle calme presque subitement les accidens, et met bientôt fin à la maladie.

INFUSIONS.

N°. 41. *Tisane diaphorétique.*

℞ Fleurs de sureau. . . . ʒ ij.
Eau bouillante. . . . . ℔ ij.
Sirop de guimauve, ℥ ij.

N°. 42. *Tisane pectorale.*

℞ Espèces pectorales, ʒ ij.
Eau bouillante. . . ℔ ij.
Sirop d'althéa. . . ℥ ij.

N°. 43. *Autre.*

℞ Fleurs de mauve (ou feuilles et fleurs de guimauve), ℥ j.
Eau bouillante. . . . . ℔ ij.
Miel. . . . . ℥ ij

N°. 44. *Infusion de rhubarbe.*

℞ Rhubarbe concassée, ʒ ij.
Eau commune. . . . . ℔ j.

N°. 45. *Infusion amère.*

℞ Chicorée sauvage, demi-poignée.
Eau bouillante. . ℔ ij.

N°. 46. *Infusion de gentiane.*

℞ Racine de gentiane en poudre, ʒ j.
Eau bouillante. . . . . ℔ j.

N°. 47. *Infusion anti-spasmodique.*

℞ Feuilles d'oranger, ʒ ß.
Eau bouillante. . . ℔ j ß.

Laissez en digestion pendant six ou huit heures, puis ajoutez :

Sucre en poudre, ℥ j ß.

N°. 48. *Autre infusion anti-spasmodique.*

℞ Fleurs de tilleul. . . } de chaque une pincée.
de coquelicot, }
Eau bouillante. . . . . . une pinte.
Sirop de fleurs d'oranger, ℥ ij.

N°. 49. *Eau laxative.*

℞ Pulpe de tamarin (*ou* de casse), ℥ ij.
Eau bouillante. . . . . ℔ ij.

DÉCOCTIONS.

N°. 50. *Tisane de chiendent.*

♃ Racine de chiendent contuse, ʒ ij.
Racine de réglisse effilée. . . ʒ j ß.
Eau commune. . . . . ℔ ij.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure.

N°. 51. *Tisane d'orge.*

♃ Orge perlé. . . ℥ j ß.
Eau commune, ℔ iv.

Réduisez à trois livres, et ajoutez sur la fin de l'ébullition :

Réglisse effilée, ʒ ij.

Nota. Les décoctions de riz, de chenevis, de gruau d'avoine, de racine de fraisier, de saponaire, se font de la même manière et en suivant les proportions qu'on vient d'indiquer.

N°. 52. *Tisane de lin.*

♃ Graine de lin enfermée dans un linge, ʒ ij.
Réglisse effilée. . . . . ʒ j ß.
Eau commune. . . . . ℔ ij.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure.

Nota. On peut encore obtenir une tisane mucilagineuse en remplaçant la graine de lin par une once de graine de chenevis concassée, ou de racine de guimauve.

Il est d'usage, quand on emploie ces tisanes contre la gonorrhée, d'y ajouter de douze à vingt grains de nitrate de potasse par pinte.

Il n'est pas moins avantageux, toutes les fois qu'il existe des chancres, une gonorrhée cordée, ou d'autres symptômes très-inflammatoires, de mettre dans chaque pinte de la décoction qui sert de boisson ordinaire, depuis douze jusqu'à vingt-quatre gouttes de vin d'opium.

N°. 53. *Tisane amère.*

♃ Racine de patience. . . . . . ℥ ß.
Sommités de petite centaurée, ʒ j.
Feuilles et tiges de fumeterre, ʒ j.
Eau. . . . . ℔ ij.

Faites bouillir pendant une demi-heure la patience, et ajoutez, sur la fin, la fumeterre et la centaurée. On remplace quelquefois cette dernière plante par les tiges de douce-amère, à la dose de quatre gros.

N°. 54. *Tisane de houblon.*

♃ Cônes de houblon, ʒ ij-iv.
Eau bouillante. . . ℔ ij.

N°. 55. *Décoction de quinquina.*

♃ Quinquina concassé, ℥ j.
Eau. . . . . ℔ ij.

Faites macérer pendant une nuit le quinquina dans une livre d'eau; décantez et faites bouillir le marc dans le reste.

Réunissez ensuite les deux liquides, puis faites bouillir un quart-d'heure.

N°. 56. *Décoction anodine (pour l'usage externe).*

℞ Têtes de pavots blancs. . . . ℥j.
Feuilles et tiges de morelle, ℥ij.
Eau. . . . . ℔iv.

Faites bouillir pendant un quart-d'heure.

Nota. On ajoute ordinairement d'un à deux gros de laudanum liquide, ou quatre grains d'extrait gommeux d'opium, par livre de véhicule. Une simple décoction de lin, dans laquelle on met les proportions de vin d'opium ci-désignées, est habituellement employée avec beaucoup de succès à l'hospice des Vénériens.

Us. Chancres douloureux. — On les couvre d'un plumasseau trempé dans cette décoction.

N°. 57. *Tisane anti-scorbutique.*

℞ Racine de raifort sauvage. . . . . . . ℥j.
Feuilles de cochléaria. . } de chaque demi-poignée.
de beccabunga, }
de cresson . . . }
Eau commune bouillante (*ou* tisane de gentiane). . . . . ℔ij.

Broyez les plantes dans un mortier de marbre et exprimez-en le suc; pilez ensuite, en y ajoutant peu à peu un verre du liquide, le marc que vous exprimerez de nouveau; après quoi vous le ferez infuser, à vase clos, dans le reste du véhicule qu'on aura préliminairement fait bouillir. Cette infu-



sion refroidie, vous mêlerez le produit des trois opérations. On obtiendra un sirop anti-scorbutique si on réduit sur un feu très-doux la colature à une livre et demie, et qu'on y ajoute le même poids de sucre.

N°. 58. *Tisane de gaïac.*

℞ Gaïac râpé. . . . . . ℥ iv
Eau commune. . . . ℔ iv.

Faites macérer douze heures, et réduisez à moitié; ajoutez sur la fin :

Racine de réglisse, ℥ j.

N°. 59. *Tisane de Nicolas Poll.*

℞ Gaïac râpé, ℔ ß-j.
Eau. . . . ℔ vj.

Réduisez de moitié.

On prend, le matin, une livre de cette tisane au moins; et une décoction plus légère, faite avec le résidu, sert de boisson pendant le reste du jour.

N°. 60. *Tisane de salsepareille.* (Cestoni.)

℞ Salsepareille. . ℥ iv.
Eau commune, ℔ iv.

Faites macérer pendant douze heures; broyez ensuite les racines dans un mortier de marbre, et faites bouillir jusqu'à réduction de moitié.

N°. 61. *Tisane de Fordyce.*

℞ Salsepareille la plus récente, ℥ iij.
Eau. . . . . ℔ vj.

Réduisez de deux livres. On peut y ajouter un peu de racine de réglisse. — A prendre dans les vingt-quatre heures.

N°. 62. *Tisane de salsepareille et de gaïac réunis.*

℞ Salsepareille coupée, ℥ ij.
Gaïac râpé. . . . . . ℥ j.
Bois de sassafras. . . ʒ ij.
Réglisse effilée. . . . ʒ iij.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures dans deux pintes d'eau, qu'on fera réduire à moitié sur un feu modéré. Les deux dernières substances ne doivent être ajoutées que sur la fin de l'ébullition.

N°. 63. *Autre.*

℞ Gaïac. . . . . . ℥ ij.
Salsepareille, de ℥ j à ij.
Eau commune. ℔ iv.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, et ajoutez sur la fin de l'ébullition :

Gomme arabique (*ou* colle de poisson), ℥ ß.
Sassafras. . . . . ʒ ij.

Nota. On ajoute quelquefois, lorsqu'il y a indication, deux gros de séné par pinte de cette tisane sudorifique, ou de l'une des trois qui la précèdent. Il n'est pas moins utile, lorsqu'il existe quelque complication dartreuse, de faire entrer dans la composition de cette tisane,

Sulfure d'antimoine natif, enfermé dans un nouet, ℥ j.
Feuilles et tiges de douce-amère. . . . . ℥ ß.

N°. 64. *Tisane sudorifique légère.*

♃ Gaiac. . . . . } de chaque ℥ ß.
Salsepareille . }
Eau. . . . . ℔ iij.

Réduisez à deux livres. On fait encore cette tisane avec le résidu des précédentes, qu'on fait bouillir dans trois livres d'eau pendant trois-quarts d'heure.

Nota. Lorsqu'on administre la liqueur de Van-Swieten conjointement avec les boissons sudorifiques, on doit n'en faire le mélange qu'à l'instant où le malade va le prendre, afin d'éviter la décomposition du sublimé, dont la dose doit toujours être, malgré cette association, d'un demi-grain par jour, et très-rarement de trois-quarts de grain.

Toutes ces décoctions sudorifiques peuvent être édulcorées, suivant le goût des malades, avec le miel, le sucre, la réglisse, les sirops d'althéa, de capillaires, ou autres équivalens. Quelques malades les trouvent meilleures sans cette addition.

N°. 65. *Tisane sudorifique avec l'écorce de mézéréum.*

♃ Racine de salsepareille . . . . ℥ ij.
Écorce de racine de mézéréum, ʒ j-ij.

Faites bouillir dans trois livres d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers. Ajoutez sur la fin de l'ébullition,

Semence de coriandre. } de chaque ℥ j.
Racine de réglisse. . . }

Us. Maladies syphilitiques anciennes et dégénérées.

N°. 66. *Décoction lusitanienne.*

℞ Salsepareille, Santal rouge, Santal blanc, de chaque ℥iij
Réglisse. . . Mézéréon. . . de chaque ℥ ß.
Bois de roses, Gaïac. . . . Sassafras. . . de chaque ℥j.
Sulfure d'antimoine, ℥ij.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures dans
Eau bouillante. . . ℔ x.

Faites ensuite réduire à cinq livres sur un feu doux.

On donne chaque jour au malade depuis une livre et demie jusqu'à quatre livres de cette tisane.

N°. 67. *Tisane de Feltz.*

℞ Salsepareille coupée. . . . . ℥iij.
Colle de poisson. . . . . ℥ ß ℈ij.
Antimoine cru enfermé dans un nouet, ℥iv.

Faites bouillir à petit feu dans six livres d'eau, jusqu'à réduction de moitié, le nouet étant suspendu dans le vase où se fait la décoction sans en toucher les parois.

On peut remplacer la colle de poisson, quand elle est blanchie à l'acide sulfurique, par deux onces de gomme arabique, parce que le peu d'acide qu'elle retient est susceptible, d'après la remarque de M. Biett, de former avec l'antimoine

un sulfate d'antimoine qui occasione des coliques et des vomissemens.

On donne une livre et demie de cette tisane par jour, divisée en trois verres, dont on prend le premier à sept heures du matin, le second à deux heures, et le troisième à neuf du soir. (Voy. p. 155, tom. II.)

N°. 68. *Tisane de Feltz d'après Baumé.*

℞ Antimoine cru. . . . . ℥ iv.
Salsepareille. . . . . ℥ ij.
Squine. . . . . ℥ j.
Écorce de lierre terrestre,
de buis. . . . . . de chaque ℥ j ß.
Colle de poisson. . . . .
Sublimé corrosif. . . . . . . gr. iij.
Eau de fontaine. . . . . . . ℔ xij.

Réduisez à moitié.

Nota. On en prescrit chaque jour deux livres (*voy.* pag. 153 et 155, tom. II.), qui devraient contenir un grain de sublimé, si le mélange et l'ébullition avec tant de substances ne l'avaient pas décomposé. Cette décoction n'en est pas moins très-recommandable pour les cas d'infections anciennes.

N°. 68 bis. *Remède de Zittmann.*

a. *Décoction forte.*

℞ Racine de salsepareille, ℥ xij.
Eau. . . . . ℔ xxiv.

Faites bouillir, et ajoutez, après un quart-d'heure, ces trois substances étant enfermées dans un nouet :

Alun purifié. . . . . . . ℥j ß.
Mercure doux. . . . . . ℥ ß.
Cinabre antimonié. . . ʒj.

Ajoutez ensuite, vers la fin de l'ébullition,

Feuilles de séné. . . . . ℥iij.
Racine de réglisse. . . . ℥j ß.
Semence d'anis . . . } de chaque ℥ ß.
de fenouil. . }

Lorsque le liquide est réduit d'un tiers, c'est-à-dire à seize livres, on le met dans huit bouteilles.

b. *Décoction faible.*

℞ Résidu de la décoction forte,
Racine de salsepareille. . . . ℥vj.

Faites bouillir dans vingt-quatre livres d'eau, et ajoutez, sur la fin de l'ébullition,

Poudre d'écorce de citron, }
de cinamomum. . } āā ʒ iij.
cardamome. . . }
Racine de réglisse. . . . . . ʒvj.

Conservez aussi la colature dans huit bouteilles de deux livres chacune.

c. *Pilules purgatives dont l'emploi doit avoir lieu tous les cinq jours pendant l'administration des décoctions ci-dessus.*

℞ Calomélas. . . . gr. xxiv.
Racine de jalap, ʒ j ß.

F. S. L. quatre-vingts pilules.

Dose. De neuf à douze par jour. (*Voy.* pag. 156 et suiv. de ce volume.)

N°. 69. *Tisane dépuratoire de Vigarous.*

℞ Sené mondé	℥ iij.	
Salsepareille	℥ vj.	
Gaïac râpé		de chaque ℥ j ß.
Sassafras		
Squine		
Iris de Florence		
Antimoine cru		
Anis vert		
Crême de tartre		
Aristoloche ronde et longue		
Jalap		
Polypode de chêne		
Noix fraîches, avec leur brou, concassées, n° xij.		

On fait infuser le tout, pendant vingt-quatre heures, dans deux pintes de vin blanc et dans un vase de la capacité de neuf pintes; le lendemain on ajoute à l'infusion :

Eau. ℔ xij.

On fait bouillir le tout à un feu modéré (le pot couvert), jusqu'à diminution d'un tiers; après quoi on passe à la chausse.

Le résidu sert à faire une tisane plus légère, avec deux ou trois pintes de vin blanc, et six ou sept pintes d'eau, qu'on doit aussi faire réduire d'un tiers.

Doses. Trois verres de la première décoction dans la journée, et la tisane légère pour boisson ordinaire.

Us. Affections syphilitiques dégénérées ou compliquées par le scorbut, la phthisie, et autres maladies que le mercure exaspère ordinairement.

N°. 70. *Décoction de* lobelia syphilitica.

♃ Racine de *lobelia syphilitica*, ℥ v.
Eau commune. . . . . . . ℔ iv.

Faites réduire à moitié.

N°. 71. *Décoction de saponaire.*

♃ Racine de saponaire sèche. . ℥ j ß.
Feuilles de la même plante, ℥ ß.
Eau commune. . . . . ℔ vj.

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

N°. 72. *Décoction d'astragale.* (Quarin.)

♃ Racine d'astragale. ℥ ß.
Eau. . . . . ℥ xv.

Faites réduire à douze onces, qu'on prendra tièdes, moitié le matin et le reste le soir.

N°. 73. *Tisane de mézéréon.*

♃ Écorce de racine de mézéréon, ʒ ij - ℥ j.
Eau commune. . . . . ℔ vj.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié, et ajoutez,

Racine de réglisse effilée. ℥ j. . . .

On prend la moitié de cette décoction dans un jour.

La réglisse peut être remplacée par le sirop de gomme arabique.

GARGARISMES.

N°. 74. *Gargarisme adoucissant.*

℞ Eau d'orge (de gomme, de lin *ou* de guimauve), ℥ vj.
Miel. . . . . ℥ ij.

Us. Le temps d'inflammation des chancres vénériens, de l'angine gutturale et le début du ptyalisme. On rend, au besoin, ce gargarisme plus calmant, en y ajoutant dix ou quinze gouttes de laudanum.

N°. 75. *Gargarisme astringent.*

℞ Infusion de feuilles d'aigremoine (*ou* décoction de racine de tormentille). . . . ℥ vj.
Acide sulfurique. . . . . gouttes xij.
Miel rosat. . . . . ℥ j ß.

Nota. On peut remplacer l'acide sulfurique par l'acide muriatique, ou par un demi-gros de sulfate d'alumine.

Us. Aphtes muqueux, ulcères atoniques qui existent dans les derniers temps de la salivation.

N°. 76. *Gargarisme anti-vénérien.*

℞ Gargarisme adoucissant. . ℥ vj.
Liqueur de Van-Swieten, ℥ j-ij.

N°. 77. *Autre.*

℞ Tisane d'orge. . . ℥ v.
Gomme arabique, ʒ j.

Mercure doux. . . gr. xv.
Sirop d'althéa. . . ℥ j ß.

N°. 78. *Gargarisme antiscorbutique.*

℞ Tisane antiscorbutique (n° 57),
Eau distillée *ou* décoction amère, ℥ iv.
Acide muriatique. . . . . ʒ ij-℥ ß.
Miel. . . . . ℥ ij.

Nota. On touche quatre ou cinq fois par jour, avec ce gargarisme, les ulcères scorbutiques, au moyen d'un pinceau de charpie.

N°. 79. *Autre.*

℞ Tisane antiscorbutique, ℥ iv.
Miel. . . . . ℥ ij.
Alcool camphré. . . . ℥ ß.
ou
de cochléaria. . ʒ j.

COLLYRES.

N°. 80. *Collyre anodin.*

℞ Safran de Gâtinois. . ℈ ß.
Eau de lin bouillante, ℥ iv.
On ajoute le plus ordinairement
Laudanum liquide. . ʒ ß.

N°. 81. *Collyre résolutif.*

℞ Eau de plantain. . ℥ vj.
Acétate de plomb, ℈ ij.
Eau-de-vie. . . . ℥ ß.

N°. 82. *Autre.*

℞ Oxide (*ou* fleurs) de zinc, gr. vj-xv.
Eau distillée. . . . . . ℥ vj.

N°. 83. *Autre.*

℞ Sulfate de zinc. . gr. vj-xv.
Eau distillée. . . ℥ vj.
Extrait d'opium. gr. ij.

Nota. On en met, ainsi que du précédent, une ou deux gouttes entre les paupières, au moins trois fois le jour.

N°. 84. *Collyre sec.*

℞ Sucre candi en poudre,
Tutie. . . . .
ou
Nitrate de potasse. . .
} de chaque ʒ j ß.

Porphyrisez et mélangez exactement.

Us. Taches et ulcérations atoniques de la cornée, suites d'ophthalmies vénériennes ou autres. On en insuffle, au moyen d'un tuyau de plume, à-peu-près un grain, deux ou trois fois dans la journée. On peut quelquefois remplacer le nitrate de

potasse par une quantité égale de calomélas préparé à la vapeur.

LINIMENS.

N°. 85. *Liniment ammoniacal.*

℞ Ammoniaque liquide. . . ʒj-ij.
Huile d'amandes douces, ℥j.

N°. 86. *Liniment muriatique.*

℞ Acide hydro-chlorique. . ʒj.
Huile d'amandes douces, ℥j.

Us. Taches cutanées, suites de pustules vénériennes consécutives.

N°. 87. *Liniment opiacé.*

℞ Huile d'amandes douces, ℥jß.
Opium. . . . . ʒj.
Eau. . . . . q. s.

N°. 88. *Liniment camphré.*

℞ Huile d'amandes douces, ℥j.
Camphre. . . . . ʒj.

PURGATIFS.

N°. 89.

℞ Séné. . . . . } de chaque ℥ ß.
Sulfate de magnésie, }
Eau bouillante. . . . . ℥ vj.
Sirop de fleurs d'oranger. . . . ℥ j.

N°. 90. *Autre.*

℞ Manne, } de chaque. . . . . . ℥ ij.
Casse. . }
Sulfate de soude. . . . . . . ʒ ij ß.
Tisane de chicorée bouillante, ℥ v.
(*Formulaire de l'hospice des Vénériens.*)

N°. 91. *Autre.*

℞ Résine de jalap, } āā. . . gr. ix.
Mercure doux. . }
Jaune d'œuf. . . . . . . n° j.
Emulsion. . . . . ℥ vj.
Sirop de fleurs d'orange. ℥ j ß.

N°. 92.

℞ Rhubarbe en poudre, gr. x-xv.
Mercure doux. . . . gr. iv-vj.
Conserve de roses. . q. s. pour faire un bol qu'on prendra le matin à jeun.

N°. 93. *Éméto-cathartique.*

℞ Manne. . . . ℥j ß.
Ipécacuanha, gr. x.
Eau d'orge. . ℥vj.

N°. 94. *Autre.*

℞ Sulfate de soude ou de magnésie, ʒiij- ℥j.
Tartrate de potasse antimonié. . gr. j-iij.
Eau de rivière. . . . . ℔ j-ij.

Dissolvez.

A prendre par verres d'heure en heure et dans la matinée.

SIROPS.

N°. 95. *Sirop sudorifique.*

℞ Salsepareille hachée, } de chaque ℥vj.
Gaïac râpé. . . . . . }
Eau commune. . . . . ℔ iv.

Faites macérer pendant vingt-quatre heures, et ensuite réduire à moitié sur un feu doux, mais soutenu. Passez avec expression et ajoutez :

Sucre blanc. . . . . . . ℔ j-ij.

Doses. De trois à sept onces par jour. On peut, à l'instant de le prendre, y ajouter, s'il y a indication, un demi-grain de sublimé dissous dans une once d'eau distillée.

N°. 96. *Sirop de Cuisinier.*

♃ Salsepareille. . . . . ℥ xxx.
Eau. . . . . ℔ xxiv.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures, et réduisez à huit livres; répétez deux fois la même opération sur le marc, après avoir décanté la liqueur; mêlez ces trois décoctions, auxquelles on ajoutera :

Fleurs de bourrache, }
Roses blanches. . . . } de chaque. ℥ ij.
Anis. . . . . }
Séné. . . . . ℥ j ß.

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez et ajoutez :

Sucre. . . . . . . }
Miel. . . . . } de chaque. ℔ ij.

On fait prendre un demi-verre de ce remède trois fois par jour, et, pour boisson ordinaire, une décoction composée avec salsepareille, ℥ vj, sur trois pintes d'eau.

Lorsque ce sirop échauffe trop, on en diminue la dose. Il n'assujétit d'ailleurs qu'à un régime tempérant et sain, composé de bons potages et de viandes bouillies ou rôties. (Voyez *Gazette de Santé*, année 1784, n°. 1, pag. 2.) S'il occasionait de trop fréquentes évacuations alvines, il faudrait diminuer la quantité de séné qui entre dans sa composition; on l'augmenterait, au contraire, si le ventre était opiniâtrément resserré malgré son usage.

Nota. Souvent on ajoute à chaque livre de ce médicament un grain, quelquefois deux, et rarement trois, de sublimé corrosif, ce qui fait le sirop de première, de deuxième ou de troisième cuite. La quantité de muriate suroxidé est, dans ce dernier cas, assez considérable pour faire craindre à bien des personnes que l'administration du sirop ainsi modifié n'occasione des accidens graves; mais on doit être rassuré par les expériences de M. Boullay, qui a démontré que ce sel se décompose quand il est en contact avec l'extractif du sirop, et se précipite bientôt sous forme de mercure doux.

N°. 97. *Sirop dépuratif* de M. Gesnouin, pharmacien en chef de la marine à Brest (1).

♃ Sirop de salsepareille, ℔ iv.
Sirop de séné. . . . ℥ iij.
Extrait de bourrache. ℥ v.
Rob de sureau. . . . ℥ j.

Faites chauffer au bain-marie les sirops, auxquels on ajoute le rob et l'extrait. Passez.

Us. Les affections syphilitiques anciennes, dégénérées ou compliquées de scorbut.

(1) Cette formule, déjà considérablement réduite par M. le docteur Keraudren, médecin inspecteur du service de santé de la marine, dans les *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, tom. VII, pag. 325, se trouve ici dans des proportions encore moindres, afin d'en faciliter la préparation.

Doses. De quatre à six cuillerées le matin à jeun. Une heure après, le malade prend un verre de tisane de salsepareille modérément chaude; ce qu'il répète encore deux fois avant le déjeûner. On reprend ensuite la même boisson d'heure en heure, en commençant trois heures après chaque repas.

Nota. On a substitué, dans les hôpitaux de la marine de Brest, l'usage de ce sirop à celui du rob de Laffecteur.

On emploie pour ce traitement depuis quatre jusqu'à six et même huit bouteilles de sirop, suivant la violence et l'opiniâtreté du mal.

N°. 98. *Sirop de mercure gommeux*, *de Plenck*.

℞ Mercure revivifié du cinabre. . . ℈j.
Gomme arabique. . . . . ʒj.
Sirop de chicorée avec rhubarbe, q. s.

Triturez dans un mortier de verre, et lorsque le mercure sera bien mêlé aux autres substances, ajoutez :

Sirop de chicorée avec rhubarbe, ℥ j ß.

Doses. Une cuillerée à café matin et soir.

Nota. La quantité de sirop indiquée dans cette formule m'ayant paru insuffisante, puisqu'on n'obtient, par son moyen, qu'un remède d'une consistance opiatique que beaucoup de malades répugnent à prendre, j'ai pour habitude de l'augmenter de moitié au moins et quelquefois du double, ce qui en porte la dose de ℥ jj, ℥ jj à ℥ jjj ou à ℥ iv. Du reste, j'ai souvent donné la préférence, pour cette

préparation, au sirop de violette, parce que sa couleur foncée est très-propre à masquer celle du remède, qui est gris-ardoisé comme l'onguent napolitain.

Il est inutile de prévenir qu'en augmentant la quantité il faudra augmenter d'une ou de plusieurs cuillerées à café la dose journalière du remède.

N°. 99. *Sirop éthéré d'acétate de mercure, proposé par le docteur Virey, en remplacement du sirop de Bellet.*

℞ Acétate de mercure. . . . ʒ j.

Dissolvez dans très-peu d'eau ; ajoutez

Éther nitrique. . . . . . . ʒ ij.
Sirop de gomme arabique, ℔ j.

Doses. D'une à trois cuillerées à bouche par jour, rarement plus.

Ce sirop est plus doux que celui de nitrate de mercure recommandé par le docteur Portal.

ONGUENS.

N°. 100. *Onguent mercuriel.*

℞ Mercure coulant, } parties égales.
Axonge de porc, }

Triturez jusqu'à extinction parfaite du mercure.

N° 101. *Onguent mercuriel au beurre de cacao.*

℞ Mercure purifié. . . . . . } de chaque ℥ j.
Beurre de cacao très-récent, }
Huile d'œuf. . . . . q. s.

Triturez dans un mortier de porcelaine assez chaud pour liquéfier le corps gras.

Us. S'emploie en frictions et en pilules. (*Voy.* formule n°. 157.)

N°. 102. *Pommade mercurielle du docteur Pihorel*

℞ Onguent napolitain. . . . . ℥ iij.
Sulfure de chaux ammoniacé réduit en poudre fine. . . . . ℥ j.

Mélangez exactement.

Us. S'emploie en frictions sur les mains ou les pieds, à la dose d'un gros à deux gros tous les deux jours, dont moitié le matin et le reste le soir.

N°. 103. *Cérat mercuriel.*

℞ Onguent mercuriel, ℥ j.
Cérat simple. . . . ℥ j-ij.

Mêlez exactement.

Us. Chancres indolens, pustules primitives et consécutives.

N°. 104. *Pommade d'iodure de mercure.*

℞ Proto-iodure de mercure, gr. xx.
Axonge. . . . . ℥ j ß.
M.

Us. Contribue puissamment à faire obtenir la résolution des bubons indolens.

Nota. On peut, pour faire des frictions plus excitantes, remplacer le proto-iodure par la même dose de deuto-iodure de mercure.

N°. 104 bis. *Pommade de cyanure de mercure.*

℞ Cyanure de mercure, gr. xx.
Axonge. . . . . ℥ j ß.
M.

Us. Pansement des ulcères syphilitiques rebelles et indolens, et des pustules tuberculeuses. On peut en diminuer l'activité en y ajoutant une nouvelle quantité d'axonge ou un peu de cérat simple.

N°. 104 ter. *Pommade d'hydrocyanate de mercure.*

℞ Hydrocyanate de mercure, gr. xij.
Axonge. . . . . ℥ j.
M.

Us. Pansement des ulcères syphilitiques indolens, et des tubercules ulcérés non douloureux tenant à la même cause.

N°. 105. *Cérat opiacé.*

℞ Cérat simple. . . . . ℥ ij.
Opium brut dissous dans le moins d'eau bouillante possible. . . . . gr. xv.- ʒ j.
Jaune d'œuf. . . . . n° j.

Délayez l'opium dans le jaune d'œuf; puis mêlez le tout

avec le cérat. Il est quelquefois avantageux d'ajouter à ce mélange un gros de camphre :

Us. Rhagades, ulcères et chancres douloureux.

N°. 106. *Pommade de mercure doux.*

♃ Proto-chlorure de mercure, ℥ ß.
Cérat sans eau. . . . . . . ℥ iv.
Mélangez pendant un quart-d'heure.

Us. Frictions cutanées ; application sur les chancres, pustules, dartres, etc.

N°. 107. *Onguent de sublimé corrosif.* (Cirillo.)

♃ Deuto-chlorure de mercure, ʒ j.
Axonge de porc.*. . . . . . ℥ j.
Triturez dans un mortier de verre pendant douze heures ; ajoutez à la fin, pour faciliter la dissolution du sublimé :
Muriate d'ammoniaque. . . . ʒ j.

Us. Ulcères syphilitiques stationnaires, dartres ; frictions sous la plante des pieds.

N°. 108. *Onguent avec le précipité rouge.*

♃ Onguent napolitain (*ou* — basilicum). . . . . ℥ j ß.
Deutoxide de mercure (oxide rouge de mercure). ʒ ij.

Us. Chancres indolens, stationnaires.

N°. 109. *Onguent* ou *miel égyptiac.*

♃ Oxide vert de cuivre, ℥ iij.
Vinaigre très-fort. . . ℥ iv.
Miel écumé. . . . . ℥ viij.

Placez le tout sur un feu doux jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'onguent.

Us. Ulcères atoniques, à surface fongueuse.

N°. 110. *Pommade d'hydriodate de potasse, d'après le docteur Coindet.*

℞ Hydriodate de potasse, ʒ ß.
Axonge. . . . . ℥j.
Essence de vanille. . . q. s.
F. S. L.

N°. 111. *Onguent soufré.*

℞ Soufre sublimé. . ℔ j.
Axonge de porc, ℔ ij.
Mêlez exactement.

On peut rendre cette pommade plus active en y ajoutant deux onces de sulfate de zinc, de poudre d'hellébore blanc, ou de muriate d'ammoniaque.

N°. 112. *Digestif simple.*

℞ Térebenthine, ℥j.
Jaune d'œufs, n° ij.
Mêlez.

N°. 113. *Digestif animé.*

℞ Digestif simple, ℥ij.
Styrax. . . . . ℥j.
Mêlez exactement.

N°. 114. *Digestif anodin.*

℞ Baume d'Arcéus. . . ℥ ij.
Jaunes d'œufs. . . . n° ij.
Mêlez, et ajoutez
Laudanum liquide, ʒ j.

N°. 115. *Pommade ophthalmique de Grandjean.*

℞ Cérat blanc. . . . . ℥ j.
Oxide rouge de mercure précipité. . . . . . gr. x.
Mêlez dans un mortier.

Souvent on y ajoute,
Tuthie en poudre (oxide gris de zinc préparé), ʒ j.

Nota. La proportion d'oxide rouge de mercure peut varier.

Us. Ulcères chroniques des paupières. On en met une petite portion entre la paupière inférieure et le globe oculaire; puis on frotte avec le doigt sur les paupières, qui doivent être fermées.

N°. 116. *Pommade d'hydrochlorate d'or.*

℞ Hydrochlorate d'or. . . gr. x.-xij.
Axonge (ou cérat simple), ℥ j.
M.

N°. 117. *Pommade de limaille d'or.*

℞ Or extrêmement divisé, ʒ j.
Axonge ou cérat. . . . ℥ j.
M.

Us. En frictions sur des excroissances, ou en applications sur des ulcères rebelles.

EMPLATRES.

N°. 118. *Emplâtres fondans.*

Emplâtre de diachylon gommé.
——— De Vigo, avec mercure.
——— De ciguë.

Ils se préparent d'après les procédés indiqués dans les ouvrages de pharmacie, et s'emploient séparément ou réunis.

Us. Bubons indolens, gonflement des testicules, etc.

N°. 119. *Emplâtre de gomme ammoniaque.* (Cirillo.)

℞ Gomme ammoniaque, ℥ij.
Vinaigre scillitique. . q. s.

Faites dissoudre jusqu'à consistance emplastique.

Us. Bubons squirrheux, écrouelleux; engorgemens indolens des testicules, des articulations, et autres semblables. Quelquefois cet emplâtre irrite trop la partie, et l'on est obligé d'en suspendre l'application pendant dix ou douze heures sur vingt-quatre.

N°. 120. *Emplâtre ammoniaco-mercuriel de* Selle.

℞ Mercure. . . . . ℥iij.
Baume de soufre simple. . . . ʒj.

Mêlez exactement et ajoutez peu-à-peu,

Gomme ammoniaque liquéfiée, ℔ ij

POUDRES.

N°. 121. *Poudre fumigatoire mercurielle.*

℞ Cinabre artificiel pulvérisé, } de chaque ℥j.
Encens. . . . . }

N°. 122. *Autre.*

℞ Mercure doux, ʒij.
Sucre. . } de chaque. . ℥ ß.
Encens, }

Pulvérisez exactement.

Doses. D'un à deux gros par fumigation.

N°. 123. *Autre plus douce.*

℞ Oxide de mercure gris bien pur, }
Sucre en poudre. . . . . } de chaque ʒij.
Benjoin. . . . . }

Doses. D'un demi-gros à un gros pour une fumigation, qu'on dirige sur les ulcères rebelles de la gorge.

N°. 124. *Autre* (de Thieulier).

♃ Mercure cru, ℔ j.
Soufre. . . . ℥ iv.

Triturez pendant huit ou dix heures.

Doses. Un gros pour chaque fumigation.

N°. 125. *Poudre de Clare.*

♃ Calomélas, gr. ß j.

Us. En frictions buccales, à répéter trois ou quatre fois le jour.

ou bien

♃ Calomélas. . . gr. iv.
Bol d'Arménie, ℈ ß.

Divisez en quatre doses à employer dans la journée.

Us. On en frictionne les gencives et la face interne des lèvres.

N°. 126. *Poudre de mercure saccharin.*

♃ Mercure revivifié du cinabre, ʒ ij.
Sucre blanc (*ou* candi). . . . ℥ ß.

Triturez jusqu'à extinction complète du mercure. Divisez ensuite le mélange en quarante-trois parties égales.

Us. Syphilis des enfans ou des personnes délicates, auxquelles on la donne dans une tasse de chocolat ou de café.

Doses. Dix grains, dans lesquels il y a trois grains

et un tiers d'oxide. Chez les enfans on doit se borner au tiers ou à la moitié de cette évaluation.

N°. 127. *Poudre de mercure d'Hahnemann.*

♃ Mercure soluble.	gr. j.
Poudre de gomme adragant ou de réglisse,	gr. v-x.

L'auteur y ajoute ordinairement

Opium.	gr. ß-j.

N°. 128. *Poudre de muriate d'or.*

♃ Muriate d'or.	1 partie.
Poudre d'iris de Florence lavée à l'eau alcoolisée (*ou* poudre de réglisse).	2 parties.

Doses. D'un quinzième à un dixième de grain, en frictions sur les gencives et la face muqueuse des lèvres.

N°. 129. *Poudre mercurielle pour les femmes enceintes.*

♃ Panacée mercurielle (proto-chlorure de mercure préparé à la vapeur)	gr. ij.
Rhubarbe.	℈j.
Sucre en poudre.	℈ij.

Mêlez et divisez en trois parties égales.

La première se prend le matin, dans un peu de tisane; la deuxième à midi, et la troisième le soir.

N°. 130. *Poudre mercurielle pour les enfans en bas âge.*

℞ Mercure doux. . gr. j.
Sucre en poudre, ℈ j.

Faites-en trois doses, à prendre dans le jour.

On ajoute quelquefois à cette poudre douze grains de rhubarbe.

CAUSTIQUES et CATHÉRÉTIQUES.

N°. 131. *Pâte arsenicale du frère Côme.*

℞ Cinabre (sulfure de mercure), ʒ ij.
Poudre de vieilles semelles. . gr. viij.
Sang-dragon. . . . . gr. xij.
Oxide blanc d'arsenic. . . . . ℈ ij.

Ou mieux encore : (Ant. Dubois)

℞ Sang-dragon. . . . . ℥ j.
Sulfure de mercure, ℥ ß.
Acide arsénieux. . . ʒ ß.

Mêlez exactement et faites une poudre que vous liez ensuite avec un peu d'eau ou de salive, au moment même de l'application.

Us. On l'étend avec un pinceau, de l'épaisseur d'une ligne ou une ligne et demie, sur les ulcères ou boutons chancreux des lèvres, de la face et de quelques autres parties, qu'on recouvre ensuite avec une toile

d'araignée. Par-dessus on met de la charpie ordinaire ou râpée, et le tout est maintenu par un bandage approprié.

N°. 132. *Potasse concrète (Pierre à cautère).*

Us. Ouverture des bubons ; particulièrement utile pour détruire les engorgemens vénériens indolens des aines, qui entretiennent des fistules.

N°. 133. *Proto-chlorure d'antimoine (Muriate d'antimoine sublimé ; Beurre d'antimoine.)*

Us. Masses de choux-fleurs ou végétations syphilitiques qui persistent après le traitement anti-vénérien. On les touche légèrement, tous les deux, trois ou quatre jours, avec un petit pinceau de charpie trempé dans ce caustique.

N°. 134. *Trochisques de Minium.*

♃ Deutoxide rouge de plomb (oxide de plomb rouge),	ʒ iv.
Deuto-chlorure de mercure (sublimé corrosif). .	℥ j.
Mie de pain.	℥ vj.
Eau commune.	q. s.

Faites des trochisques en forme de grain d'avoine.

Us. Bubons fistuleux, surtout ceux qui sont entretenus par la désorganisation de la peau.

N°. 135. *Nitrate d'argent. — Sulfate de cuivre.*

Us. Chancres indolens, végétations vénériennes

peu volumineuses. (Toucher légèrement la surface des premiers. — Mouiller un peu ces caustiques avant de les appliquer sur les végétations.)

N°. 136. *Sabine en poudre.*

Us. Végétations. — On en saupoudre un plumasseau couvert d'une légère couche d'onguent mercuriel.

BOLS.

N°. 136 (bis). *Bols astringens.*

♃ Baume de copahu . . . . ʒ jjj.
Cachou pulvérisé. . . } de chaque ℥ ß.
Sangdragon pulvérisé, }
Colophone choisie pulvérisée. . . ℥ j.

Faites selon l'art des bols du poids de dix grains chacun.

Doses. De douze à trente-six par vingt-quatre heures, dont un tiers le matin, autant vers le milieu du jour, et le reste le soir en se couchant.

N°. 136 (ter). *Autres bols astringens.*

♃ Baume de copahu. . . . . ʒjj.
Poivre cubèbe en poudre . . . . . ℥ ß.
Sulfate de fer. . . . . ʒj.
Poudre de colophone bien choisie, ʒiij.

Faites selon l'art des bols de dix grains.

Doses. De quinze à trente dans les vingt-quatre heures.

PILULES.

N°. 137. *Pilules d'opium et de camphre.*

℞ Extrait aqueux d'opium, gr. vj.
Camphre. . . . . gr. xij.

Faites six pilules.

Us. Chaudepisse cordée, et tout autre symptôme vénérien accompagné de très-vives douleurs.

Doses. On commence par une pilule, et l'on augmente graduellement selon le besoin.

N°. 138. *Opium et ciguë.*

℞ Extrait gommeux d'opium, gr. x.
Extrait de ciguë. . . . . . ʒ j.

Faites trente-six pilules.

Us. Affections cancéreuses.

Doses. Deux matin et soir; on augmente ensuite progressivement.

N°. 139. *Pilules de camphre et de nitre.*

℞ Camphre. . . . . ʒ j.
Nitrate de potasse. . . . . ʒ ij.
Thériaque, miel ou extrait de laitue, q. s.

Faites des pilules de six grains. On en donne une toutes les deux ou trois heures.

N°. 140. *Pilules astringentes contre la blennorrhée.*

℞ Térébenthine cuite, } de chaque ʒ ij.
Cachou. . . . . . . }
Rhubarbe pulvérisée. . . ℈ iv.
Baume de Copahu. . . . ℈ ij.
Faites cent quarante-quatre pilules.

Us. Vers la fin de la blennorrhagie.

Doses. De douze à vingt pilules par jour, moitié le matin et le reste le soir. Boire ensuite un verre d'eau ferrée.

Nota. On peut, selon l'indication particulière, remplacer la rhubarbe par la même quantité de quinquina en poudre, et même en extrait, ajouter à la masse douze grains d'opium gommeux, ou quarante grains de limaille de fer.

N°. 140 (bis). *Autres.*

℞ Baume de copahu. . . . . ʒ ij.
Poivre cubèbe en poudre . . . . . ℥ ß.
Colophone très-belle pulvérisée. . ʒ iv ß.
Faites selon l'art des pilules de six grains.

Doses. De vingt à quarante par jour.

N°. 141. *Pilules savonneuses aloétiques.*

℞ Savon médicinal, ou savonule de potasse, ℥ ij.
Rhubarbe en poudre. . . . . ℥ j ß.
Aloès en poudre fine. . . . . ℥ ß.
Faites selon l'art des pilules du poids de six grains.

Doses. De dix-huit à trente-six grains par jour.

N°. 142. *Pilules de Belloste corrigées par Baumé.*

℞ Mercure revivifié du cinabre, ℥j.
Crême de tartre. . . . . . . ʒiv.
Diagrède, } de chaque. . . . ℥j.
Jalap. . . }

On met dans un mortier de marbre le mercure, la crême de tartre et un peu de sirop de capillaire : ce mélange est trituré jusqu'à ce que le métal soit parfaitement éteint; alors on ajoute les poudres en les incorporant avec suffisante quantité du même sirop. La masse faite, on la divise en pilules de quatre grains.

Doses. De six à vingt-quatre grains comme anti-vénériennes, et un gros comme purgatives.

N°. 143. *Pilules de Sublimé.*

℞ Muriate de mercure suroxidé (deuto-chlorure de mercure). . . . . gr. xviij.
Farine de froment. . . . . ℥ß.
Gomme arabique en poudre. . . . . . . ʒij.
Eau distillée, quantité suffisante pour dissoudre le sel mercuriel.

Divisez la masse en cent quarante-quatre pilules : chacune est du poids de trois grains, peu au-delà, et contient un huitième de grain de sublimé.

Us. Traitement général de la syphilis.

Doses. Deux le matin et autant le soir.

Nota. On peut ajouter à cette formule, lorsque l'indication s'en présente,

Opium. . . . . ʒ ß.
Camphre. . . . . ʒ ij.

Les doses sont toujours les mêmes : deux le matin et deux le soir.

N°. 144. *Autres Pilules de sublimé.*

℞ Sublimé. . . . . gr. xviij.
Savon médicinal, ℥ ß.
Rhubarbe. . . . ʒ ij.

Faites cent quarante-quatre pilules.

Doses. Trois le matin et autant le soir.

N°. 145. *Autres.*

℞ Sublimé. . . . . gr. xij.
Extrait de saponaire. . . . . ʒ ij.
Gomme arabique en poudre. . . . . . . ʒ j
Poudre de racine d'althéa ou de réglisse, q. s.

Faites selon l'art quatre-vingt-seize pilules.

Doses. Deux matin et soir. On fait prendre par-dessus un verre de tisane pour en faciliter la dissolution.

J'ajoute assez fréquemment à cette formule, surtout chez les femmes et les autres individus très-irritables, douze grains d'extrait gommeux d'opium.

N°. 146. *Pilules de mercure doux.*

♃ Muriate de mercure doux (proto-chlorure de mercure préparé à la vapeur). . . . . ʒ j.
Farine de froment (manne ou gomme adrag.), gr. xviij.
Eau distillée. . . . . q. s.

Faites selon l'art soixante-douze pilules.

Doses. D'abord une, et l'on augmente graduellement jusqu'à quatre par jour.

N°. 147. *Autres de mercure doux, moins susceptibles de causer le ptyalisme.*

♃ Proto-chlorure de mercure préparé à la vapeur (mercure doux). . . . . ʒ ij.
Rhubarbe en poudre. . . . . ℥ ß.
Opium. . . . . ℈ j.
Gomme arabique. . . . . ʒ ß.
Eau distillée. . . . . q. s.

Faites une masse que vous diviserez en cent quarante-quatre pilules.

Doses. D'une à sept dans le jour.

N°. 148. *Autres.*

♃ Mercure doux. . . . . ℈ ij.
Opium. . . . . ℈ j.
Extrait mou de réglisse, ʒ j.

Faites soixante pilules.

Doses. Comme les précédentes.

N°. 149. *Autres.*

℞ Mercure doux, } de chaque ʒ ij.
Savon blanc. }
Opium gommeux. . . . . ʒ ß.

Faites selon l'art cent quarante-quatre pilules.

Doses. D'une à six dans les vingt-quatre heures.

N°. 150. *Autres Pilules mercurielles très-simples.*

℞ Mercure doux. . . ʒ ß.
Extrait de réglisse, ʒ j.

Pour trente pilules. (*Pharmacopée autrichienne.*)

Comme on se sert toujours en Allemagne des poids médicinaux pour les prescriptions, nous n'avons pas cru devoir rien changer à celle-ci : on se rappellera donc qu'il n'est question, dans cette formule, que du gros de soixante grains.

N°. 151. *Dragées ou Pilules de Keyser.*

℞ Acétate de mercure. . . . . . ℥ j.
Manne. . . . . ℥ iij.
Gomme arabique, } de chaque. . ℥ ß.
Amidon. . . . . . }
Mucilage de gomme adragant, q. s.

Faites des pilules du poids de six grains.

Doses. De quatre à vingt-quatre, matin et soir.

N°. 152. *Pilules de mercure gommeux.*

℞ Mercure revivifié du cinabre. . . . . . ʒj.
Gomme arabique. . . . . ʒiij.
Sirop de chicorée composé de rhubarbe, q. s.
Mie de pain frais ou amidon. . . . . . . ℥j.

Faites une masse, et la divisez en pilules de trois grains.

Doses. Trois matin et soir. On augmente ensuite jusqu'à douze dans le jour.

N°. 153. *Autres Pilules de mercure gommeux préférables aux précédentes.*

℞ Mercure coulant et purifié. }
Gomme arabique en poudre. } de chaque ʒiv.
Miel blanc. . . . . }
Poudre d'althéa ou de réglisse, }

Faites des pilules de trois grains.

Doses. Les mêmes que les précédentes.

N°. 154. *Pilules de mercure cru éteint dans la manne.*
(Pilules bleues de la Pharmacopée anglaise.)

℞ Mercure coulant, } de chaque ʒij.
Manne. . . . . . }

Triturez jusqu'à extinction du métal, et ajoutez,
Poudre de réglisse. . . . . . q. s.

Pour faire cent quarante-quatre pilules, qui doivent contenir chacune un grain de mercure.

Doses. De quatre à six par jour.

N°. 155. *Pilules d'onguent mercuriel.*

℞ Onguent mercuriel. . . . . . ℥ ß.
Poudre d'althéa ou mie de pain, q. s.

Faites selon l'art cent quarante-quatre pilules. L'onguent mercuriel étant fait à moitié, chacune doit contenir un grain de mercure.

Doses. De trois à douze pilules dans les vingt-quatre heures.

N°. 156. *Autres, du docteur Sédillot aîné.*

℞ Onguent mercuriel (avec parties égales de graisse et de métal) . . . . ℥iij.
Savon médicinal . . . . ℥ij.
Amidon ou poudre de réglisse. . . . . ℥j.

Faites une masse, qu'on divisera en pilules de quatre à six grains. Chacune contient un grain, ou au plus un grain et demi de mercure.

Doses. De deux à neuf pilules.

N°. 157. *Autres.*

℞ Onguent mercuriel au beurre de cacao récemment préparé. . . . . ℥ ß.
Sucre en poudre. . . . . ʒij.
Mucilage de gomme arabique. . . . . q. s.

Faites cent quarante-quatre pilules.

Doses. De trois à douze pilules.

Nota. On peut y ajouter, si la nature du mal le réclame, deux ou trois gros de savon.

N°. 158. *Autres.*

℞ Onguent mercuriel au beurre de cacao, récemment préparé et à parties égales de métal et de corps gras.	de chaq. part. ég.
Savon.	

Faites selon l'art des pilules du poids de quatre grains chacune. On peut en donner six par jour, ce qui porte la dose quotidienne à six grains de métal. Trois cents pilules sont nécessaires pour un traitement de cinquante jours.

N°. 159. *Pilules de mercure soluble d'Hahnemann.*

℞ Mercure soluble d'Hahnemann, ℈ ij.
Poudre de réglisse. . . . . . . ʒ ij.
Conserve de roses. . . . . q. s.

Faites une masse qu'on divise en quatre-vingt-seize pilules.

Doses. Commencer par une pilule, et ne jamais dépasser le nombre de dix dans les vingt-quatre heures.

N°. 160. *Pilules mercurielles de Moscati.*

℞ Mercure soluble de Moscati (1), ℈ ij.
Extrait mou de quinquina. . . ʒ ij.
gommeux d'opium. . . gr. xij.

Faites vingt pilules.

Doses. D'une à trois dans la journée.

(1) On l'obtient par le procédé suivant, qui se trouve consigné dans la traduction italienne du traité de Fritz sur les *Maladies véné-*

N°. 161. *Pilules de mercure soluble de Moretti.*

℞ Mercure de Moretti. . . . ℈ij.
Poudre d'althéa. . . . . . ʒij.
Extrait mou de quinquina, q. s.

Faites quatre-vingt-seize pilules.

Doses. De quatre à dix par jour.

N°. 162. *Pilules éthiopiques de la Pharmacopée d'Édimbourg.*

℞ Mercure vif dépuré.		ʒvj.
Soufre doré d'antimoine (hydro-sulfate sulfuré d'antimoine).	de chaq.	℥ß.
Résine de gaïac.		
Miel choisi.		

Eteignez complètement le mercure dans le miel, après quoi vous ajouterez les autres substances avec quantité suffisante de mucilage de gomme arabique. On divise la masse en deux cent quarante pilules. Ordinairement on ne prescrit que le quart ou la moitié de cette formule, c'est-à-dire soixante ou cent vingt pilules.

riennes, 3e édition, par Monteggia ; et dans le Formulaire magistral de M. Cadet de Gassicourt :

Mettez dans une fiole de verre :

Muriate de mercure. . . . . . ʒ iv.
Dissolution de soude caustique, ℥ iv.

Placez la fiole sur les cendres chaudes pendant une demi-heure ; le sel, de blanc et cristallin, devient noir, oxidé et comme en poussière.

Us. Dartres vénériennes ou autres affections cutanées compliquant la syphilis.

Doses. De deux à quatre, matin et soir.

N°. 162 (bis). *Pilules d'iodure de mercure.*

♃ Proto *ou* deuto-iodure de mercure, gr. j.
Extrait de sureau. . . . . gr. xij.
Réglisse en poudre. . . . . q. s.
Faites huit pilules.

Doses. On commence par en donner une matin et soir, et l'on va progressivement jusqu'à huit par jour.

N°. 163. *Pilules d'hydrochlorate* (ou muriate) *d'or.*

♃ Hydro-chlorate d'or et de sodium, gr. ß.
Extrait de saponaire. . . . . ʒ ß.
Gomme arabique en poudre. . . . . q. s.
Faites trente pilules.

Nota. Il n'est pas prudent de préparer beaucoup de ces pilules à-la-fois ; car lorsqu'elles sont un peu anciennes, le chlorure s'y trouve entièrement décomposé, et l'or ramené à l'état métallique. (*Proust.*)

Doses. D'une à douze ou quinze.

N°. 164. *Pilules d'oxide d'or.*

♃ Oxide d'or précipité par la potasse, gr. vj.
Extrait de saponaire. . . . . ʒ ß.
Faites selon l'art trente-six pilules.

Doses. D'une à douze par jour.

N°. 165. *Pilules d'or à l'état métallique.*

♃ Or pur réduit en poudre très-fine, gr. xij.
Extrait de réglisse. . . . . ʒ j.

Faites selon l'art trente-six pilules.

Doses. D'une à douze ou quinze par jour.

N°. 165 (bis). *Pilules de Zeller.*

♃ Proto-nitrate de mercure, gr. x.
Extrait noir de réglisse. . gr. xl.

Faites selon l'art soixante pilules, contenant chacune un sixième de grain du sel mercuriel.

Doses. De deux à six pilules dans les vingt-quatre heures.

PASTILLES ou TABLETTES.

N°. 166. *Pastilles de mercure saccharin.*

♃ Mercure revivifié du cinabre, ℥ ij.
Gomme arabique. . . . . . ℥ j.
Sucre en poudre. . . . . . ℥ x.
Vanille. . . . . ʒ j.

ou bien

Essence de bergamotte. . . . goutt. viij.

Faites selon l'art cinq cent soixante-seize pastilles, qui contiennent chacune deux grains de mercure.

N°. 167. *Autres.*

℞ Muriate de merc. doux (proto-chlorure de merc.) ℥j.
Sucre en poudre. . . . . ℥xv.
Mucilage de gomme adragant, } de chaque. . . q. s.
Eau de fleurs d'orange. . . . }

Faites une pâte que vous diviserez en onze cent cinquante-deux pastilles, d'un demi-grain de calomélas chacune.

Doses. De huit à douze pastilles.

N°. 168. *Autres.*

℞ Sublimé corrosif (deuto-chlorure de mercure), ʒj.
Sucre. ℥xv.
Mucilage de gomme adragant, } de chaque. . q. s.
Eau de fleurs d'orange. . . . }

Faites selon l'art des pastilles d'un huitième de grain de sublimé, c'est-à-dire cinq cent soixante-seize en tout.

Doses. D'une à quatre pastilles dans le jour.

N°. 169. *Pastilles de soufre.*

℞ Soufre sublimé et lavé. . . . ℥iv.
Sucre. . . . . ℥vj.
Mucilage de gomme adragant, ʒj.
Eau de fleurs d'orange. . . . q. s.

Faites des tablettes du poids de neuf grains.

Us. Salivation mercurielle ; dartres vénériennes ou compliquant la syphilis.

Doses. Une pastille toutes les heures. On la laisse fondre dans la bouche.

N°. 170. *Pastilles de chlorure de chaux et de soude.*

♃ Chlorure de chaux et de soude, ℥j ß.
Gomme arabique. . . . . . . ℥j.
Sucre en poudre fine. . . . . . ℥x.
Eau distillée. . . . . q. s.
Vanille. . . . . ʒj.

Faites selon l'art cent soixante-seize pilules, contenant chacune un grain et demi de chlorure.

Us. Corrigent la fétidité de l'haleine des individus qui subissent des traitemens mercuriels, surtout quand ils sont affectés de ptyalisme.

Ils en tiennent presque toujours une dans la bouche, la portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et observant de ne pas l'avaler, non plus que la salive, qui en est plus ou moins imprégnée.

TEINTURES et VINS MÉDICINAUX.

N°. 171. *Teinture amère de Peyrilhe.*

♃ Eau-de-vie . . . . ℔ j.
Sous-carbonate de potasse (ou de soude), ʒj.
Racine de gentiane concassée. . . . . . ℥ ß.

Faites digérer pendant vingt-quatre heures; laissez ensuite le tout en repos durant plusieurs jours; filtrez.— On y ajoute quelquefois une demi-once de rhubarbe.

Us. Scrophules.

Doses. Une cuillerée à soupe deux ou trois fois le jour.

N°. 172. *Vin amer.*

℞ Feuilles desséchées de grande et de petite absinthe. . . . . } de ch. ℥ j.
Racine de gentiane concassée. . . . . . }
Vin blanc. . . . . ℔ iij.

Faites infuser à froid pendant deux ou trois jours ; passez et conservez.

Doses. De deux à quatre onces le matin à jeun.

N°. 173. *Vin de quinquina.*

℞ Ecorce de quinquina loxa concassée, ℥ ij.
Clous de gérofle. . . . . ʒ j.
Vin rouge de bonne qualité. . . . . ℔ ij.
Alcool. . . . . ℥ j.

Faites macérer pendant quinze jours ; passez et filtrez.

Us. Blennorrhée atonique.

Doses. De deux à quatre onces.

N°. 174. *Vin martial.*

℞ Limaille de fer porphyrisée, ℥ j.
Vin blanc. . . . . ℔ ij.

Faites infuser pendant huit jours, en l'agitant fréquemment ; passez et filtrez.

Us. Blennorrhée par débilité, comme la précédente.

Doses. D'une demi-once à deux onces.

N°. 175. *Vin anti-scorbutique.*

℞ Racine de raifort sauvage. . . . . }
Feuilles de cresson, de cochléaria, } de chaque ℥ ij.
Semences de moutarde. . . . . . }
Muriate d'ammoniaque. . . . . ʒ vj.
Vin blanc. . . . . ℔ iv.
Alcool. . . . . ℥ ij.

Faites macérer pendant huit jours ; filtrez après avoir exprimé le marc.

Doses. D'une à quatre onces le matin.

FIN

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I et J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

Y.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE

DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE.

SUITE DU CHAPITRE PREMIER.

TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

Imprimerie de GUEFFIER, rue Mazarine, n°. 23.



